

RAPPORT D'ÉVALUATION

Arts, langues, littératures, communication et
numérique

Université Lumière – Lyon 2

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 14/10/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, langues, littératures, communication et numérique* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Humanités
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Lettres, langues
- Licence Musicologie
- Licence Sciences du langage
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
- Licence professionnelle Métiers de la mode
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Communication des organisations
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Français langue étrangère
- Master Histoire de l'art
- Master Humanités numériques
- Master Informatique
- Master Information, communication
- Master Journalisme
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Mode
- Master Musicologie
- Master Sciences du langage
- Master Traduction et interprétation

PRÉSENTATION

Le champ *Arts, langues, littératures, communication et numérique* constitue l'un des quatre champs de l'Université Lumière Lyon 2. Cette offre composée de 21 licences, 22 licences professionnelles et de 17 masters relève en grande majorité des sciences humaines (lettres, langues, arts, communication, médias) avec un ancrage fort à la technologie (informatique, humanités numériques, communication). Il est la résultante d'une restructuration des formations appartenant aux champs des langues vivantes, des lettres, sciences du langage, arts, ainsi que informatique, sciences et technologies de l'information et de la communication, et des formations liées à l'information et la communication du champ Sciences humaines et sociales (SHS).

Il a accueilli 7024 étudiants (chiffres de 2018) sur l'ensemble de ses formations.

Les objectifs visés en matière d'emplois, se déclinent comme suit :

- Les métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation (niveau Bac+8) et de l'enseignement.

- Les métiers spécifiques à la culture (dont archives, médiation et patrimoine) et également ceux de l'accompagnement de la création (chargé des relations avec les publics, conseiller artistique, chargé de communication, chargé de production, administrateur de compagnie et les carrières de la fonction publique d'état et territoriale dans les domaines de la culture et de la communication, direction d'établissements ou de conduite de projets artistiques et culturels) et les métiers liés aux pratiques de la dramaturgie, en théâtre et en danse (les métiers de dramaturge, de critique dramatique ou chorégraphique), pour le cinéma (la production et la réalisation documentaire et les métiers de la distribution et de l'exploitation cinématographique), appliqués au secteur de la mode, les domaines de la communication et du marketing (textile, habillement, tendances et design décoratif).

- Les métiers liés à la traduction et à l'interprétariat, avec l'exigence de former des linguistes spécialisés dans les domaines propres à chaque parcours (médical, juridique, commercial ou littéraire) ou encore dans la rédaction multilingue ou les systèmes d'information. Et de façon plus générale, à la formation de professionnels qui pourront intégrer des entreprises ou des institutions nationales ou internationales grâce à leur bagage linguistique ou enseigner le français en France ou à l'étranger.

- Ceux liés à l'information et à la communication dont les métiers du journalisme et de la presse, les métiers liés aux stratégies de communication organisationnelle telles que les missions d'audit, le pilotage de projets de communication, les métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design, du management et du marketing digital.

- Les métiers propres au domaine des sciences sociales comme ceux liés aux humanités numériques (économie et usage des documents numériques, datajournalisme, recherche, éditions savantes, médias numériques...) et plus largement à l'informatique (datasciences, technologies de l'information et du web, programmation et développement des jeux vidéos, organisation et protection des systèmes d'information en entreprises...).

L'Université revendique des liens forts avec les acteurs culturels. Des accréditations, des co-accréditations ou d'autres formes de partenariats, avec des Écoles, des Universités, des collectivités territoriales, des Institutions culturelles de la Région caractérisent ces formations.

L'école doctorale ED 484 3L (Lettres, Langues, Linguistique et arts) regroupe pour l'essentiel les étudiants en thèse appartenant au champ *Arts, langues, littératures, communication et numérique*. L'université Lumière Lyon 2 est par ailleurs dotée d'équipes de recherche nombreuses et réputées dont 18 d'entre elles sont des Unités mixtes de recherche (UMR) portées conjointement par des établissements universitaires et par le CNRS, par ailleurs des Equipes d'accueil (EA) sont portées par une ou plusieurs universités.

L'université compte par ailleurs 32 laboratoires de recherche, une Maison des sciences de l'homme (MSH-LSE), 8 fédérations de recherche.

AVIS GLOBAL

L'Université Lumière Lyon 2 a engagé un travail de restructuration de son offre de formation qui n'est aujourd'hui qu'à un point d'étape. Cette dynamique en cours mais loin d'être encore aboutie se lit dans l'actuelle partition du portage des formations du champ *Arts, langues, littératures, communication et numérique* effectuée entre la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Lyon [Licence (L) *Humanités*, L et Master (M) *Information-communication*, M *Informatique*, M *Communication des organisations*, M *Humanités numériques*, M *Langues étrangères appliquées* (LEA), M *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), M *Lettres*, M *Traduction et interprétation*, M *Arts de la scène et du spectacle vivant*, M *Cinéma et audiovisuel*] et l'Université Lumière Lyon 2 pour l'ensemble des autres formations.

Toutes les formations du champ s'ancrent dans un environnement fortement concurrentiel à l'échelle académique mais très favorable à l'échelle socio-économique et culturelle. Les enseignants-chercheurs responsables de cette offre ont su se saisir de cette situation pour proposer des formations singulières. On relèvera toutefois d'importantes disparités entre les différentes offres sur les plans du positionnement en regard d'enseignements similaires au niveau régional ou national, du lien avec la recherche, de l'existence de partenariats avec des structures locales ou d'accords avec des établissements internationaux : si certaines apparaissent très dynamiques (ce qu'attestent les données fournies) d'autres semblent à la peine, (l'absence de données masquant, alors, difficilement les difficultés rencontrées).

Il convient de signaler, *a contrario*, que certaines formations sont sans concurrence dans un périmètre large : la licence *Lettres, langues* est la seule offre dans tout le quart sud-est de la France ; la licence professionnelle *Chef de projet communication – logiciels libres* se revendique unique à l'échelle nationale voire à l'échelle mondiale.

La licence *Information-communication* intègre, deux disciplines pensées ensemble, l'informatique et l'information-communication et délivre ses enseignements principalement sur les deuxième et troisième années (L2, L3) alors que les autres universités de Rhône-Alpes proposent son étude dans le cadre d'une troisième année de licence « suspendue ».

L'établissement déploie des stratégies diverses avec des offres :

- spécifiques (licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* en espagnol et en langues scandinaves, par exemple, ou encore une option portugais en licence *Langues étrangères appliquées* – LEA),
- originales (structuration de la licence *Musicologie*, caractère novateur de la licence *Humanités* se distinguant sur le plan régional, récente création du master *Humanités numériques*...)
- singulières avec la mise en place de doubles diplômes (master *LEA* et master *Traduction et interprétation*, master *Humanités numériques* et ses sept mentions double-diplômantes avec une prédominance dans les effectifs étudiants des masters *Information-communication*, *Histoire*, et *Sociologie*).

Nombre de co-accréditations et de partenariats se sont élaborés avec des structures académiques. L'École normale supérieure (ENS) Lyon est entre autres un partenaire privilégié pour le master *Cinéma et audiovisuel*, pour le M *Arts de la scène et du spectacle vivant*, pour le M *Humanités numériques* (avec l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Ensib) qui collabore également avec le M *Information-communication*) et pour le master *Informatique* qui compte aussi quatre autres partenaires dont l'Université Jean Monnet et l'École des mines à Saint-Étienne, l'Université Claude Bernard et l'École Centrale Lyon.

Un autre élément fort de différenciation de la plupart de ces formations de type généraliste et communes à d'autres universités au plan régional et national relève du nombre de parcours proposés par mention tout à fait exceptionnel en particulier dans l'offre de formation portée par la ComUE. Le master *Informatique* ne compte pas moins de 15 parcours, le master *Communication des Organisations* cinq parcours, le master *Information-communication* quatre, et la licence de la même mention quatre parcours pré-professionnalisants en L3 (Médias, journalisme et numérique ; Organisations, institutions et numérique ; Culture, médiation et numérique ; Innovation, design et numérique). La mention *Cinéma et audiovisuel* portée par l'Université Lumière Lyon 2 propose quant à elle trois parcours de spécialisation en deuxième année, la licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* propose pas moins de sept parcours avec deux partenaires structurants l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) et CinéFabrique.

Les équipes ont déployé des capacités d'invention au sein des offres de formation au service des trajectoires des étudiants. Ce foisonnement de possibles constitue un atout certain pour leur orientation ultérieure. Ces multiples parcours structurent l'offre tant en termes de fondement disciplinaire, qu'en termes d'insertion. Ils génèrent ou exacerbent potentiellement les problèmes de pilotage, d'organisation pédagogique et de cohérence de l'offre en les rendant plus complexes. Par ailleurs cette atomisation peut aussi avoir une répercussion sur les effectifs.

L'articulation avec la recherche est variable en fonction de la visée de chaque mention : forte en cas de poursuite d'études (L *Humanités*, M *Lettres*, M *LLCER*, M *Histoire de l'art*, M *Sciences du langage*), trop faible pour les parcours professionnalisants (M *LEA* et *Traduction et interprétation*,...).

Certains masters tiennent cet équilibre entre l'approfondissement des connaissances propre à la recherche et l'acquisition des outils et compétences professionnelles, le M *Arts de la scène et du spectacle vivant* pour exemple. C'est aussi le cas de la mention *Cinéma et audiovisuel* avec un parcours *Documentaire culturel* qui aurait néanmoins pu être plus renseigné sur ses finalités professionnelles et *Pensées du cinéma* où les débouchés sont principalement ceux de la recherche et de l'enseignement.

Le master *Humanités numériques*, au croisement des sciences humaines et sociales et des mondes numériques, tente une partition entre recherche et professionnalisation dans ses enseignements déclinés en compétences dans sa maquette de cours. Aidé sur le versant recherche par l'existence d'un axe *Humanités numériques* au sein de l'IDEX Lyonnais (initiative d'excellence), il bénéficie de pas moins de 12 laboratoires universitaires d'adossment, un externe et trois écoles doctorales en raison de ses quatre établissements porteurs. À *contrario* on est surpris de l'absence d'intervenants professionnels dans le tableau de présentation de l'équipe pédagogique.

Les données sont malheureusement souvent incomplètes, quand elles ne sont pas manquantes, pour analyser avec précision le positionnement des formations dans leur environnement (positionnement de la formation en regard d'offres similaires, indicateurs relatifs à la mobilité à l'international etc.). La dimension internationale n'est pas analysée à partir de données concrètes ; l'on regrette l'absence de chiffres détaillés concernant les échanges à l'étranger pour certaines mentions alors même que celles-ci ont forgé une vraie politique à l'international. Pour autant dans les mentions les plus dynamiques, on note de très nombreux partenariats internationaux qui autorisent nombre d'échanges et de doubles diplômes (licence et master *Information-communication* pour exemple).

Quelques rares formations plutôt généralistes ont tendance à négliger le tissage socio-économique, comme la licence *Humanités* mais dans l'ensemble la cartographie des partenaires socio-culturels et socio-économiques est d'une belle densité et ouvre nombre de propositions.

L'engagement dans une politique de stages pour toutes les formations s'impose désormais comme un vecteur fort de la connaissance du milieu professionnel mais n'est pas encore généralisé. Le stage constitue pour autant dans certaines offres le moyen privilégié de l'accès au premier emploi (M *Mode* parcours *Mode et communication*).

En l'absence du projet global de l'université, il est encore difficile d'évaluer son inscription en matière de formation. Quatre lignes directrices semblent être au cœur pour son prochain projet : la mise en place de pôles de spécialités thématiques, le développement de la pluridisciplinarité, l'amélioration de l'articulation entre formation et recherche et le renforcement des partenariats et des formations professionnalisantes. On comprendra donc l'émergence des nombreuses licences professionnelles et la présence de masters qui accordent une attention particulière aux territoires d'insertion.

On peut déplorer néanmoins que cette politique annoncée se déploie sans aucun outil fiable, en l'absence quasi généralisée d'informations sur le devenir des étudiants et leur positionnement professionnel à l'issue de leurs diplômes. Le service des études statistiques et du pilotage ne peut sans moyen adéquat remplir pleinement cette tâche. Les équipes, en particulier des licences professionnelles mais également des masters, devront aussi s'engager dans ce suivi et tisser les réseaux de solidarité entre les professionnels issus de leurs formations et les jeunes générations de diplômés qu'il est crucial d'entendre dans les instances de pilotage.

La pertinence et la cohérence d'ensemble devront se déterminer avec les restructurations de l'établissement. Une vue globale de l'offre de formation amène au constat que les finalités d'insertion se chevauchent pour partie. On peut considérer par exemple que les voies d'accès à l'activité d'écriture journalistique sont multiples. Un master *Lettres* peut y conduire tout aussi légitimement qu'un master *Journalisme*, de même que des formations en information-communication (datajournalisme) offrant également des spécialisations. La multiplication des parcours est une vraie richesse. Un état des lieux sur l'ensemble de l'offre dont les intitulés témoignent déjà de cette redondance va s'avérer nécessaire afin de ne pas multiplier à l'envi des parcours qui pourraient accroître cette parcellisation.

L'éclatement des formations sur plusieurs sites rend en outre l'exercice plus complexe (pour exemple le master *Informatique* : 15 parcours sur six sites, quatre à Lyon et deux à Saint-Étienne) et peut pénaliser certains parcours et les étudiants en particulier dans leurs obligations de déplacements.

Par ailleurs le travail de restructuration s'annonce exigeant entre l'offre de l'Université Lumière Lyon 2 et celle de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'ensemble de l'offre permet un large choix de spécialisations, scientifiques et/ou professionnelles, de même au sein des industries créatives et sur toute la palette des métiers de l'informatique (réalité virtuelle, *serious game/e-learning*, design numérique, marketing digital, etc.) et de la communication (chef de projets, chargé de communication, médiateur, etc.).

La grande majorité des dossiers propose des éléments d'information globalement bien argumentés et leur structuration est en conformité avec les compétences attendues et les emplois visés.

Les différentes mentions de licence généralistes exposent clairement leurs objectifs scientifiques et professionnels. Même si les questions d'insertion professionnelle sont évoquées, leur positionnement est naturellement tourné vers une poursuite d'études en master, notamment au sein des mentions du champ de formation. Deux licences, *Langues étrangères appliquées* et *Lettres*, gagneraient à préciser leurs objectifs et, pour les langues, les débouchés.

Les équipes des licences professionnelles quant à elles détaillent de manière complète les objectifs poursuivis, qui se révèlent en parfaite adéquation avec les secteurs professionnels visés.

La description des débouchés est également notable pour la licence et le master *Sciences du langage*. Concernant les autres masters, la présentation des finalités s'avère plus inégale. Quatre d'entre elles explicitent davantage les objectifs professionnels que scientifiques : les mentions *Histoire de l'Art*, *Mode*, *Direction de projets ou établissements culturels* et *Musicologie*. Pour cette dernière cela est toutefois plus particulièrement questionnant : l'adéquation des objectifs avec le niveau master est en effet moins évidente.

On remarque pour le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) que la place des langues B est trop faible dans la majorité des parcours, ce qui ne garantit pas l'acquisition de compétences multilingues. Par ailleurs, pour le master *Cinéma et audiovisuel*, le descriptif du parcours *Documentaire culturel* n'est pas renseigné.

En général, on observe un déséquilibre assez marqué entre la vocation professionnalisante et théorique des formations. Les objectifs correspondent à une finalité plus tournée vers l'insertion professionnelle sans pour autant que cette dernière soit connue et analysée à la sortie des masters.

Cela peut suggérer cependant la nécessité d'un rééquilibrage des objectifs scientifiques plus en accord avec ce niveau de diplôme qui doit être adossé à des équipes de recherche reconnues afin que puisse se déployer une initiation à la recherche tangible.

Ainsi, certaines formations parmi les plus théoriques ne montrent pas toujours un fort taux de poursuite d'études en doctorat, ou, lorsqu'elles affichent une dimension professionnalisante, elles ne semblent pas toujours disposer des moyens pour l'assurer.

Ce n'est pas le cas des masters relevant du champ de la communication et du numérique. Le master *Information-communication* propose de former des professionnels de niveau cadre aux métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design celui des *Humanités numériques* expose clairement la finalité des formations bien articulée aux emplois visés et équilibre sa formation entre recherche et professionnalisation. De même pour le master *Informatique* dont les 15 parcours sont en adéquation avec soit la poursuite en thèse doctorale avec des enseignements spécifiques selon les choix des parcours, soit l'insertion professionnelle avec des métiers visés cohérents avec les compétences acquises. À noter le master *Communication des organisations* pour lequel l'équipe accorde une attention particulière à la différenciation des cinq parcours qui le constituent en termes de métiers ciblés.

Positionnement

Les formations sont adossées à des programmes et des équipes de recherche de grande qualité au regard de l'environnement recherche de l'Université Lumière Lyon 2. En licence comme en master, les formations, fortes de leur encadrement par des enseignants-chercheurs, s'articulent à la recherche. Leurs étudiants bénéficient de l'accès aux travaux de différentes équipes selon des modalités diverses (conférences, journées doctorales,...). Pour exemple, l'Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication (ELICO), l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (Ihrim), le LABEX ASLAN, le laboratoire Passages XX-XXI, etc.

Sur l'ensemble de l'offre de formation, l'articulation avec la recherche reste néanmoins variable : excellente dans les formations les plus théoriques (master *Cinéma et audiovisuel*), où elle se caractérise par des taux

importants de poursuite d'études (licence *Humanités*, master *Lettres*, master *LLCER*), elle reste timide dans les formations les plus professionnalisantes (masters *LEA* et *Traduction et interprétation*).

On note également un manque de synthèse dans certains dossiers d'autoévaluation, à cause de la diversité des établissements de la ComUE, qui disposent dans certains cas chacun de la même mention de master, mais pas nécessairement des mêmes parcours. Il n'y a guère que le master *LLCER* qui dispose d'une maquette commune pour les parcours à vocation de préparation à la recherche.

Les enseignements se nourrissent de riches et nombreux partenariats académiques et professionnels. Ces partenaires socioprofessionnels proviennent en général des secteurs publics, du monde associatif et culturel et d'un réseau très dense d'interlocuteurs au niveau national et international.

Ils se déclinent sur deux grands registres.

Ceux qui ont pu permettre la co-accréditation de diplômes :

- Établissements publics du supérieur : classes préparatoires littéraires lyonnaises, École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), Institut d'Études Politiques (IEP) de Lyon, etc.
- Établissement privé du supérieur : Université Catholique de Lyon
- Formations artistiques supérieures : Conservatoire National Supérieur Musique et Danse (CNSMD) de Lyon, Centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique (CEFEDM), Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT), École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA) de Lyon, etc.

La collaboration de certaines formations avec des lycées lyonnais afin de faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur doit également être soulignée.

Et les partenariats socio-économiques et culturels qui prennent la forme de collaborations autour de projets définis ou d'interventions de professionnels issus de ces structures au sein des formations à l'image des

- Administrations culturelles : Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Alliance française de Lyon, Instituts Goethe et Cervantes, etc.
- Structures culturelles rhônalpines : festivals, musées, théâtres de Lyon, centres d'art.
- Structures socio-économiques privées : Agence Un monde bleu, Couleur FM, Clubic, Euronews, Le Progrès, etc.
- Associations : le Club de la Presse de Lyon, Modalyon, Reporters Solidaires, etc.

En matière de relations avec l'environnement socio-économique, certains masters devront enrichir leurs réseaux au profit des étudiants notamment le master *Direction de projets ou d'établissements culturels*, celui du *Français langue étrangère*.

En master *Histoire de l'art*, le lien avec le milieu socio-culturel s'établit au travers d'un faisceau de conventions de stages. Pour le master *Communication des organisations* plus d'une centaine de stages faisant suite à la sollicitation de divers organismes atteste d'une autre manière d'insertion de la formation dans son environnement.

Quelques rares formations plutôt généralistes ont tendance à négliger le tissage socio-économique, comme la licence *Humanités*. En revanche, nombre de formations présentent des partenariats solides.

Enfin, les formations témoignent d'intenses coopérations à l'international :

- Accords attestés en Amérique (Argentine, Brésil, Canada, Mexique), Afrique (Burkina-Faso, Tunisie), Europe (Allemagne, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Roumanie, Russie) ;
- Dispositifs spécifiques : semestre réservé à la mobilité internationale des étudiants (licence *LEA*), échanges pérennes avec des universités étrangères (M *Cinéma et audiovisue*; M *Arts de la scène et du spectacle vivant*, projet de partenariat pour le M *Humanités* avec Ottawa réputée dans le domaine numérique) ; mise en place, dans certaines formations, d'aides financières à la mobilité étudiante.

Cette dynamique est particulièrement manifeste dans la mise en place du Programme International MINERVE (PIM) transfrontalier qui associe plusieurs formations.

L'attractivité internationale se caractérise également par la mise en place de doubles diplômes avec des universités étrangères comme au sein des masters *LEA* et *Traduction et interprétation*.

On note des partenariats dès la licence pour la formation *Information-communication* avec la Bauhaus-Universität de Weimar permettant un cursus franco-allemand pour une trentaine d'étudiants chaque année, un parcours dit international encourage deux semestres à l'étranger en licence pour 50 à 60 étudiants. La

mention a à son actif pas moins de 53 accords et partenariats pour acter cette possibilité. En licence encore, le stage obligatoire en L3 peut s'effectuer à l'étranger. Le parcours *Médiations urbaines, savoirs et expertise* (MUSE) peut bénéficier d'un double cursus franco-allemand associé à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. De même en master, le parcours *Communication humanitaire et solidarité* en mention *Communication des organisations* autorise un double diplôme avec l'Université de Bucarest comme celui de la mention *Journalisme*.

De nombreux partenariats internationaux sont fort bien ciblés : Universités de Bologne et Edimbourg, Institut Supérieur de la Mode de Mexico, London College of Fashion et Université du Québec à Montréal (UQAM)) pour le master *Mode*, parcours *Mode et communication*.

Certains établissements lyonnais, l'ENS par exemple, sont très attractifs à l'international et font état d'une mobilité entrante notable.

À l'inverse, les formations de lettres (licence *Humanités* et master *Lettres*) et le master *Humanités numériques* ont une mobilité sortante faible. La coopération à l'international mériterait parfois d'y être renforcée.

Pour nombre de formations la connaissance de cette dimension internationale reste encore lacunaire en raison d'un manque de données tangibles dans les dossiers.

Organisation pédagogique

Compte tenu de la précédente évaluation par le Hcéres, le champ des formations SHS de l'Université Lumière Lyon 2 a connu une refonte en profondeur de l'organisation des études en licence. L'objectif principal était de simplifier l'offre de formation et de la rendre beaucoup plus lisible à l'attention des étudiants. Certaines spécialisations cependant peinent à recruter, comme c'est le cas du parcours *Styliste-coloriste-infographiste* de la licence professionnelle *Métiers de la mode*.

Dans toutes les autoévaluations, il conviendrait de détailler le choix des unités d'enseignement et de justifier leur progression en fonction d'une liste de compétences attendues, spécialement dans l'autoévaluation de la licence professionnelle *Métiers du numérique* dont la maquette est la moins lisible si on la compare avec les autres licences professionnelles du domaine.

Les différentes évaluations soulignent ensuite l'importance d'accompagner les étudiants de licence dans la construction de leur projet professionnel, comme dans le cas de la licence *Musicologie* dans laquelle l'équipe pédagogique structure avec une attention particulière le projet personnel de pratique musicale (PPPM). On peut également saluer l'effort des littéraires pour sensibiliser les étudiants à des débouchés professionnels autres que l'enseignement grâce à la spécialisation *Lettres appliquées*. Globalement, ces formations de niveau licence devraient adopter une véritable politique de stage dans un bassin d'emploi lyonnais très stimulant (à l'échelle de la métropole, voire de la région).

Les licences générales ne manquent pas de sensibiliser à la recherche, sauf les licences *LLCER* et *LEA* ainsi que la licence *Musicologie*, toutes les trois questionnées à ce sujet dans les fiches d'évaluation.

Les évaluations pointent ensuite un défaut majeur dans la plupart des maquettes d'enseignement : un manque de sensibilisation aux pratiques numériques qui se limitent trop souvent à l'usage d'un espace numérique de travail (ENT) ou à la recherche documentaire. Il est sûr qu'une filière de lettres modernes pourrait, par exemple, initier les étudiants à l'édition scientifique et numérique du patrimoine littéraire ou les sensibiliser à la question de l'hypertextualisation (conception du livre numérique enrichi, etc.). À noter néanmoins, l'initiative certes un peu isolée de l'usage des outils numériques au service de l'apprentissage du latin au sein de la licence *Humanités*. La maquette de la licence *Guide conférencier* ignore la question des hypermédias désormais incontournables dans les musées (tables tactiles, visioguidage, restitution en réalité augmentée, etc.). Un effort certain doit être fourni pour introduire les humanités numériques dans les maquettes de licence en pensant aux compétences des profils métiers [fiches ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) et fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)].

Cet enjeu est à l'inverse le noyau dur des formations de licence et de master relevant de l'information-communication et de l'informatique de même qu'au sein du master *FLE*. Ce master a placé les outils numériques au centre des pratiques pédagogiques comme les offres des mentions *Information-communication* et des métiers du numérique extrêmement performantes sur ce point.

Sur cette question à l'endroit des autres masters, l'Université Lyon 2 met par ailleurs en œuvre des passerelles vers le monde numérique (double diplôme master *Lettres/ Humanités numériques*). L'Université Jean Monnet de Saint-Étienne propose une formation du master 2 du parcours de *Lettres* intégralement sur la plateforme Claroline Connect et une utilisation non négligeable des outils numériques au sein de la mention *Traduction et interprétation*.

Les échanges internationaux ne sont pas assez dynamiques en ce qui concerne la mobilité sortante (surtout dans le cadre des échanges Erasmus), particulièrement dans le cas de la licence *Sciences du langage*. Certaines formations font toutefois figure d'exception dans ce domaine comme les licences *Arts du spectacle*, *Musicologie* et sans surprise les licences *LLCER* et *LEA*. Le dispositif MINERVE constitue une grande réussite à l'Université Lumière Lyon 2 : sans ce dispositif, le nombre d'étudiants en mobilité pendant un semestre ou une année serait beaucoup plus faible. Le développement du dispositif MINERVE profite ainsi à des formations qui pourraient à terme connaître une forte érosion du nombre des étudiants. Un autre moyen de lutter contre la baisse des effectifs est la mise en place de parcours bi-disciplinaires.

La plupart des formations valorisent l'enseignement de l'anglais et, sans surprise, les masters qui proposent un parcours à l'international comme le master *Direction de projets culturels* (avec un parcours tourné vers les Balkans) développent une politique de stages à l'étranger. C'est le cas du master *Humanités numériques*.

Certaines formations offrent peu de données sur les étudiants étrangers (part inconnue en masters *Humanités*, *Lettres* et *LEA...*), d'autres sont particulièrement actives (*M Information, communication*)

Des passerelles et des enseignements mutualisés entre les parcours sont proposés dans toutes les formations.

Les évaluations rappellent l'importance d'intégrer des publics spécifiques. Si il existe différents dispositifs pour accompagner les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau, et les salariés (salués pour les licences *LLCER* et *Musicologie*), c'est malheureusement le plus souvent un point aveugle dans les diagnostics fournis par les responsables de formation.

Les dispositifs de formation tout au long de la vie sont loin d'être généralisés (particulièrement attendus en licence *LEA*). Le master *Mode*, parcours *Mode et communication*, et le master *Humanités numériques* proposent l'accès à leurs enseignements via la formation continue. Pour ce dernier, la formation se concentre sur une journée d'enseignement hebdomadaire soit pour faciliter des doubles diplômes très encouragés soit pour laisser place à une activité professionnelle.

L'alternance reste une préoccupation secondaire, sauf récemment en licence professionnelle *Métiers du numérique* (mais aucun contrat n'a encore été signé à ce jour), en licence professionnelle *Métiers de la communication : chef de projet communication*, parcours *Logiciels libres et conduite de projets* ainsi qu'en licence professionnelle *Métiers de la mode*. De même, l'offre du master *Informatique* est disponible en alternance pour trois de ses parcours : *Technologies de l'informatique et du web* (TIW), *Systèmes réseaux et infrastructures virtuelles* (SRIV) et *Données et systèmes connectés* (DSC). La formation tout au long de la vie devrait au contraire être incitée dans tous les dispositifs pédagogiques, surtout en ce qui concerne le master *Journalisme*, lorsque l'on connaît l'importance pour de nombreux pigistes d'obtenir un Bac + 5 afin d'accéder à une titularisation dans une rédaction, ou face aux besoins d'autres journalistes pour progresser en terme de rémunération. De même, on attendrait la possibilité de l'alternance dans cette même formation.

Un dispositif VAE (Validation des acquis de l'expérience) est enfin actif dans la plupart des formations (point fort pour le master *Français langue étrangère - FLE*).

Parallèlement aux licences, l'offre de formation en master a connu une modernisation, qui consiste essentiellement à un repositionnement des parcours.

Le master *Sciences du langage* proposait dans la précédente offre de formation trois spécialités (seule la spécialité orientée *FLE* étant réellement professionnalisante). Les deux autres parcours ayant été jugé comme redondants, l'équipe pédagogique a suivi les recommandations du Hcéres avec une nouvelle organisation des études : « Le master est constitué d'un parcours unique *Langues, Langages et Enjeux Sociétaux* (LLES), mais repose, en réalité, sur plusieurs orientations possibles reflétant les choix d'UE (Unités d'Enseignement) ». La spécialisation sur les deux années du master n'est pas encore complètement progressive car un bon nombre de choix doivent se faire dès le premier semestre.

En règle générale, il conviendra pour les équipes pédagogiques d'affiner leur réflexion sur le choix des UE, la répartition des crédits ainsi que sur les volumes horaires qui leur sont affectés, enfin en ce qui concerne l'équilibre entre des cours prodigués par des enseignants-chercheurs et ceux animés par des professionnels.

La professionnalisation est particulièrement mise en valeur dans les masters *Musicologie* et *FLE* ; ce dernier ne se contente pas d'enseignements pratiques, de la mise en place de projets, mais multiplie le nombre de stages sur les deux années et organise des rencontres avec des professionnels. Les masters *LEA*, *Lettres*, *Traduction et interprétation* accordent également la plus grande importance aux stages et aux liens avec le monde socioprofessionnel. Le master *Direction de projets culturels* a quant à lui rendu obligatoires les stages en M1 et M2 accompagnés de journées à la rencontre de professionnels, comme pour le master *Mode*, ainsi qu'un module *Connaissance de l'entreprise*. Le stage est obligatoire pour le master *Humanités numériques* pour tous les parcours de M2 (de 4 à 6 mois, et de 2 à 6 mois pour certains parcours en première année). Le master a défini par ailleurs un stage recherche.

Pour le master *Communication des organisations*, la pédagogie de projets et les études de cas sont propices à conforter les aspects professionnels de la formation. Néanmoins alors même que les stages sont obligatoires

sur les cinq parcours on est surpris de voir dans une même mention l'amplitude des variations possibles sur les modalités de restitution, de durée des stages, etc. En mention *Information-communication*, tant en licence (stages optionnel en L2 et obligatoire en L3) qu'en master, l'étudiant dispose d'une variété de structures d'accueil et la possibilité d'un stage à l'étranger. Une harmonisation serait souhaitable dans certains parcours en M1 pour lesquels il n'est pas obligatoire.

Malheureusement, la mise en situation professionnelle des étudiants n'est pas équivalente dans d'autres masters ; la mise en situation professionnelle des étudiants est à renforcer. Le stage n'est pas obligatoire pour le master LLCER. Le parcours *Accompagner la création* du master *Arts de la scène et du spectacle vivant* ne comporte aucun stage (contrairement au parcours *Dramaturgies* du même master). La mise en situation professionnelle des étudiants est inégale selon les sites pour le master *Traduction-interprétation*. Pourquoi un stage est-il seulement facultatif en M1 dans un master professionnalisant *Mode parcours Mode et communication* ?

La formation à la recherche par le biais de séminaires, et grâce à la rédaction d'un ou de deux mémoires au cours de la formation, est le point fort pour nombre de masters évalués. Il conviendrait sans doute de mieux sensibiliser les étudiants aux conventions scientifiques (normes typographique et bibliographique), et aux questions d'éthique (plagiat, authentification des sources).

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas toujours évoqués dans la mesure où le recrutement en master est devenu très sélectif. Des enseignements de mise à niveau sont dispensés dans 3 des 15 parcours du master *Informatique*. La mention *Information-communication* accorde une grande attention au soutien des étudiants en décrochage et ce dès la licence (suivi individuel, cours spécifiques, réorientations possibles...).

Concernant les formations portées par la ComUE, l'équilibre entre tronc commun et spécialisations, ces dernières apparaissant de manière progressive au cours des années de formation, est opératoire, car bien pensé. On note cependant que l'absence d'un calendrier commun entre les différents sites sur lesquels les formations sont dispensées ne favorise pas une harmonisation des modalités de contrôle. Par ailleurs, la dispersion sur plusieurs sites pose des problèmes d'organisation aux étudiants stéphanois inscrits en licence *Humanités* (déplacement à Lyon deux jours par semaine). Le stage n'est pas toujours obligatoire en master, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

On note la présence d'innovations pédagogiques dans les masters *Cinéma et audiovisuel* et *Arts de la scène et du spectacle vivant*, et dans le parcours *Histoire de l'art* à Lyon 2, des classes inversées et une pédagogie par projet pour le master *Informatique*. De même la licence *Information-communication* fait montre sur plusieurs points d'une pédagogie innovante (pédagogie par projet, méthodologies en lien avec le théâtre pour améliorer l'oral et l'improvisation ...).

Pilotage des formations

La précédente évaluation Hcéres a pu mettre en question la gouvernance des formations en incitant chaque département à mettre en place des conseils de perfectionnement. Tous les responsables n'ont effectivement pas instauré ces conseils et, quand c'est le cas, rien n'est dit dans les autoévaluations au sujet de leur fonctionnement (fréquence des réunions, rôle des étudiants et des professionnels, conditions de *quorum*, diffusion d'un compte-rendu etc.). Dans quelle mesure ces nouvelles instances ont-elles permis une meilleure concertation entre les étudiants et les enseignants, voire une amélioration qualitative de certains enseignements ? Il est vrai que les conseils de perfectionnement à l'Université Lumière Lyon 2 font encore l'impasse sur l'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants. C'est probablement l'un des principaux défis organisationnels que les responsables de formation devront relever dans les prochaines années.

Rendu plus complexe par la multiplicité des partenaires et des implantations, le pilotage des formations est encore difficilement évaluable, faute d'informations synthétiques sur les responsables de formation communs aux différents sites. Les dossiers d'autoévaluation sont souvent hétérogènes avec des informations et des annexes inégales. Ce manque de synthèse relève d'une difficulté de pilotage exprimée explicitement dans les dossiers (par exemple, impossibilité pour le master LLCER de créer un conseil de perfectionnement commun malgré les efforts déployés). Il s'ensuit des maquettes, des calendriers et des organisations disparates au sein d'une même mention. Pour autant, le pilotage de la formation LLCER est l'un des plus hiérarchisé et efficace parmi les masters analysés. Chaque établissement peut compter sur un responsable ou coordinateur qui sert d'interlocuteur privilégié pour les équipes pédagogiques réparties sur les différents sites (meilleure coordination) et pour les étudiants inscrits dans le master (réfèrent pour l'année universitaire). Ce modèle, peut-être plus lourd administrativement car impliquant une communication à trois niveaux, pourrait servir d'exemple pour les formations en difficulté.

Chaque établissement forme ainsi son propre comité de pilotage. Des tentatives d'harmonisations sont parfois mises en œuvre mais échouent à établir une coordination administrative, ce qui se reflète également dans les dossiers composés par agrégation d'éléments hétérogènes provenant de chaque site.

Cet éclatement géographique interfère au niveau de l'organisation du master *Information, communication* où les enseignements sont assurés à Télécom Saint-Étienne pour deux parcours *Design de communication* et sur deux à trois autres sites différents pour les parcours lyonnais. L'accès à la documentation s'en trouve contrainte. Pour autant, le master travaille sa cohérence avec la désignation d'un responsable par parcours et une convention cadre définissant le pilotage d'ensemble de la mention et l'activation biannuelle du conseil de perfectionnement.

Deux mentions *Cinéma et audiovisuel* et *Arts de la scène et du spectacle vivant* paraissent exemptes de problèmes de cette nature, l'équipe pédagogique y est équilibrée et comporte un nombre non négligeable d'intervenants extérieurs. Les conseils de perfectionnement y sont effectivement en place comme pour le master *Communication des organisations* où un vivier d'intervenants professionnels de qualité œuvrent de concert avec l'équipe d'enseignants-chercheurs qui pilote la formation sur trois niveaux : une coordination de mention, un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement dont les rythmes de fonctionnement pourraient être plus détaillés.

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques sont de grande qualité : leurs membres sont issus de milieux variés (enseignants-chercheurs, PRAG/PRCE, professionnels, etc.) et réagissent avec rapidité pour adapter leurs formations lorsque cela est jugé nécessaire (la licence *Humanités* en est l'exemple le plus flagrant).

L'évaluation des formations et des enseignements par les usagers tarde encore à donner des résultats exploitables, dont les responsables puissent s'emparer. Elle est en place dans quelques masters (masters *Traduction et interprétation*, *LEA*, dans quelques parcours du master *Informatique*) ce qui est une excellente initiative dont on ne peut que regretter le manque de données (aucune synthèse d'évaluations fournie).

Alors qu'il est fait mention d'échanges plutôt informels dans nombre de formations avec les étudiants pour recueillir leurs avis sur les enseignements, deux dossiers mettent en avant des dispositifs spécifiques mis en place par les équipes. Celui de la licence professionnelle *Métiers du numérique* qui organise ainsi deux temps d'évaluation formelle des enseignements par les étudiants au cours de l'année, et s'appuie ensuite sur ces retours pour faire évoluer la formation. L'équipe du master *Direction de projets et d'établissements culturels* a également mis en place un questionnaire précis dont les résultats nourrissent l'analyse de la formation et son évolution. Ces deux initiatives pourraient alimenter une réflexion au niveau du champ, voire au niveau de l'université afin de rendre réellement exploitable les évaluations par les étudiants.

Les modalités de validation des connaissances et des compétences restent classiques pour l'ensemble des formations constituant le champ. La composition des jurys d'examen, les règles de délivrance des crédits (ECTS) et du diplôme sont explicitées aux étudiants de manière claire et adaptée.

La question de l'approche par compétences est essentiellement basée sur une description dans les dossiers des compétences supposées acquises par les étudiants à l'issue des cursus. Seules quelques formations ont mis en place un portefeuille de compétences : la licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales*, mais ce portefeuille n'est toutefois plus effectif à l'heure actuelle, le master *Mode*, mais le dossier ne donne pas de détail sur ce portefeuille et enfin elle est au cœur de la présentation des enseignements de la licence *Information-communication*,

L'ensemble des modalités de recrutement est bien précisé pour toutes les formations, y compris lorsque celles-ci s'appuient sur des tests ou des sélections comme cela peut être le cas pour les licences professionnelles et certains masters.

Enfin, les dispositifs de mise à niveau ou dispositifs passerelle sont présents mais pas de façon homogène à l'échelle du champ. Au niveau licence, deux dispositifs semblent exister (semestre rebond pour les étudiants décrocheurs, et Forum de la réorientation) mais ils ne sont pourtant pas mentionnés par tous les dossiers, ce qui peut poser la question de leur appropriation par les équipes. Au niveau des licences professionnelles, certaines d'entre elles proposent des parcours adaptés ou de remise à niveau sur certains contenus en fonction de l'origine des étudiants. Rien n'est explicitement mentionné dans les dossiers des masters, et il n'existe pas de tutorat dans toutes les formations.

Les enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle ne sont menées que par certaines formations (masters *LLCER*, *Lettres*, licence *Humanités*) et manquent de régularité. À signaler, le master *Cinéma et audiovisuel* où les enquêtes ont permis de relever une inadéquation entre les attentes des étudiants et l'offre, à laquelle il sera remédié. On note aussi au sein du master *Arts de la scène et du spectacle vivant* le souci d'amélioration de l'offre par l'autoévaluation.

Résultats constatés

Dans leur ensemble, les effectifs des formations en licence dite générale sont disparates suivant les spécialités. Certaines bénéficient d'une attractivité forte auprès des étudiants dont le nombre augmente régulièrement, comme les formations *Arts du spectacle* ou *Musicologie*. En revanche, les disciplines littéraires et en langues accusent une baisse des effectifs, mise à part la licence bi-disciplinaire *Lettres/Langues* qui attire un public d'étudiants ayant un niveau plus élevé que la moyenne (anciens élèves de classes préparatoires...). Par

exemple, la licence *Sciences du langage* accuse une baisse de 27 % et la licence *Lettres* perd 40 % d'étudiants en deuxième année de 2016 à 2018. Ce phénomène d'érosion des effectifs dans ces domaines se vérifie, sur le plan national, au niveau des concours de recrutement pour l'enseignement, le débouché principal de ces formations. Cependant, les taux de réussite des étudiants sont globalement satisfaisants et se situent dans la moyenne nationale.

À l'inverse, les licences professionnelles affichent de bons résultats et un taux de professionnalisation satisfaisant, mise à part la licence *Métiers de la communication : chef de projet communication* dont le taux d'insertion à 6 mois est de 60 %. Seule la formation de *Guide-conférencier* voit ses effectifs baisser. Alors qu'en général, l'attractivité de ce type de licence reste forte auprès des étudiants.

Les formations en master, dont le nombre de places est limité, remportent un vif succès auprès des étudiants qui postulent en grand nombre pour la plupart de ces masters, en particulier dans la filière *mode* et la formation en *journalisme*, les mentions *Informatique*, *Information*, *communication* sont très attractives. Les équipes ont mis en place, dans certains cas, plusieurs étapes de sélection dont des auditions. Les taux de réussite sont excellents. L'insertion des diplômés de ces masters sur le marché du travail est très satisfaisante, voire très rapide pour certaines formations, comme le master *Direction de projets* où tous les diplômés trouvent un emploi à l'issue de leur formation dans un délai de six mois maximum. Dans l'ensemble, les emplois trouvés correspondent aux formations, mise à part pour certains diplômés en master *Mode* qui occupent des emplois niveau Bac+3.

Pour les formations les plus classiques, notamment les masters *LEA*, *LLCER*, et *Lettres*, les effectifs sont variables d'un site à l'autre pour une même mention, le plus souvent au détriment de l'Université de Saint-Étienne. Cette impression est moins prégnante pour le master *Cinéma et audiovisuel*, qui fait état d'effectifs stables, sans que cela soit toujours vérifiable faute de données ventilées par parcours, et pour le master *Arts de la scène et du spectacle vivant*, bien que, cette fois encore, les données concernant les effectifs manquent pour le parcours *Accompagner la création*. On note que certains parcours du master *LLCER* présentent une faiblesse des effectifs (parcours *Études hispaniques* ou *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* de l'Université de Saint-Étienne).

Le suivi des diplômés gagnerait à être optimisé, puisque certaines données chiffrées sont ponctuelles, parcellaires, voire tout simplement manquantes. Les taux de réussite sont soit mal renseignés, soit gagneraient à être affinés pour être réellement exploitables. Dans certains cas, on note des taux assez faibles, notamment pour des masters (*Cinéma et audiovisuel*), ou très déséquilibrés entre les deux parcours d'une formation (bon taux de réussite pour le parcours *Dramaturgie* de l'ENS dans le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* et faible taux de réussite pour le parcours *Accompagner la création* dans la même mention). La poursuite d'études en doctorat pour les masters évalués est très faible, même pour ceux qui en font leur vocation première. Seul le master *LLCER* de l'ENS Lyon se distingue par une nette poursuite d'études en doctorat.

Néanmoins, l'évaluation de toutes ces formations atteint parfois ses limites face au problème récurrent d'un manque d'informations précises sur le devenir des étudiants. En dehors de certains dossiers incomplets, comme celui de la licence *LEA*, les données statistiques sur l'insertion professionnelle sont souvent trop anciennes, en particulier dans les dossiers de certaines licences professionnelles. Ce manque de données ne permet pas de mesurer l'évolution de l'insertion professionnelle sur la période évaluée dans le cadre de la vague A. En outre, le taux de réponses aux enquêtes menées par le service compétent de l'université sur le devenir des étudiants est souvent trop faible pour évaluer l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de leur formation. Si la poursuite des études en master peut facilement être quantifiée par l'administration grâce aux inscriptions, l'évaluation de l'insertion sur le marché du travail paraît plus difficile à l'échelle de l'université. Les équipes pédagogiques ayant formé ces étudiants pourraient mettre en place un suivi plus ciblé vers leur ancien public qui serait, peut-être, plus enclin à répondre.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne articulation entre objectifs professionnels et débouchés et une attention particulière à l'explicitation des objectifs des formations du champ.
- Une attractivité de la plupart des mentions au niveau régional, voire international.
- La mise en place de doubles diplômes.
- De nombreux partenariats dans les champs académique, économique et socio-culturel qui attestent d'une forte implantation des formations sur leur territoire.
- Une dynamique internationale forte pour certaines formations avec l'existence de nombreux accords et de dispositifs spécifiques dont des diplômes internationaux.

- Des équipes pédagogiques, sauf exception, importantes et constituées de manière complémentaire.
- Un positionnement adéquat des intervenants professionnels dans les enseignements.

Principaux points faibles :

- Une difficulté de certaines équipes à s'autoévaluer comme en atteste le dossier très incomplet.
- Un défaut d'analyse statistique de la mobilité étudiante et de l'insertion.
- L'initiation à la recherche parfois oubliée en licence ou négligée dans certaines formations de master.
- La mobilité internationale des personnels en retrait.
- Des conseils de perfectionnement absents ou qui peinent à s'installer comme des organes de pilotage.
- À l'échelle de l'établissement, une grande défaillance du dispositif d'évaluation des formations par les étudiants qui quand il est en place n'est pas pris en compte.
- Une logique par compétences qui ne semble pas pleinement intégrée.
- L'absence de réflexion sur les politiques de stage dans certains parcours.
- Des effectifs très faibles ou en baisse pour certains parcours.

Recommandations :

Les formations couvrent un très large spectre de possibles ce qui les rend souvent fort attractives, et présentent de nombreux atouts notamment celui d'avoir potentialisé au travers de partenariats multiples leur territoire riche en structures d'enseignement supérieur, socio-culturelles et artistiques.

Il serait néanmoins utile d'étendre des dispositifs contribuant au bon positionnement de cette offre.

Le prochain projet avec la reconfiguration de la ComUE devra prendre en compte d'un point de vue structurel ces disparités entre les formations et entre les sites, en mettant en conformité chacune d'entre elles. C'est de cette manière qu'il sera possible de remédier aux faiblesses de certaines formations.

Cela passe notamment par la mise en place du conseil de perfectionnement au niveau de la mention lorsqu'il n'existe pas encore (des initiatives de certaines mentions en faveur d'un meilleur pilotage pouvant servir d'inspiration), par un rééquilibrage général entre initiation à la recherche et préparation à l'insertion dans le monde professionnel, par la mise en place du stage, par le développement de la dimension internationale qui reste inégal en fonction des mentions. L'exploitation des dispositifs de suivi des étudiants, pour vérifier l'existence d'une adéquation effective entre les finalités des formations et les objectifs atteints doit être poursuivie. Les données de poursuite d'étude et d'insertion devront en effet être moins lacunaires afin de constituer un outil efficace de réflexion et de gouvernance pour ces formations. La mise en place d'un plan d'action commun permettrait sans doute de mieux faire face à des problèmes en partage, comme le déficit informationnel des futurs licenciés entre autres.

Dans un même souci d'harmonisation, il pourrait être intéressant de tenter d'équilibrer la disparité des effectifs et les taux de réussite entre les parcours en ménageant entre eux des passerelles en plus grand nombre, pour favoriser la réorientation des étudiants en difficulté ou s'étant mal orientés.

L'Université Lumière Lyon 2 et les équipes pédagogiques devront porter attention, lors de la prochaine configuration de la ComUE, à la cartographie d'offres et à ses multiples déclinaisons en parcours en vue de ne pas dupliquer des propositions déjà existantes et de réharmoniser des parcours trop similaires.

POINTS D'ATTENTION

- Master Arts de la scène et du spectacle vivant :

Une attention particulière devra être portée au parcours *Accompagner la création* du master Arts de la scène et du spectacle vivant dont les taux de réussite sont alarmants, et dont la maquette ne prévoit pas de stage ou expérience en milieu professionnel obligatoire.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Déployant une approche historique, esthétique, théorique et critique des œuvres et des pratiques du cinéma, de la danse, de la photographie et du théâtre, la licence *Arts du spectacle* proposée à l'Université Lumière Lyon 2 se décline en quatre parcours : *Images*, *Scènes*, *Art de l'acteur* (co-accrédité avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre-ENSATT) et *Programme international minerve* (PIM). Si les enseignements sont majoritairement dispensés à l'Université Lumière Lyon 2, les ateliers de pratique scénique sont, quant à eux, régulièrement accueillis dans les locaux adaptés de structures académiques et culturelles partenaires de la formation telles le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSMD) et l'ENSATT.

ANALYSE

Finalité

La formation expose clairement les connaissances et compétences académiques et professionnelles attendues à l'issue d'une licence *Arts du spectacle*. Un supplément au diplôme (SAD) permet de les apprécier directement.

Il s'agit de parcours à visées spécialisantes et professionnalisantes dans les métiers de la pratique et de l'accompagnement artistique dans les champs du spectacle vivant et de l'audiovisuel, dans les domaines de la médiation culturelle, du journalisme, de l'archivage mais aussi de la création et de la programmation, ou encore de l'enseignement.

Peu d'informations sont données quant aux débouchés exacts de la formation, tant sur le plan académique (les formations auxquelles cette licence permet d'accéder sont peu valorisées par le dossier) que sur le plan professionnel (mentionnée, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP est manquante).

Fourni, le SAD du parcours *Images* indique toutefois comme poursuite d'études possibles les masters *Arts de la scène et du spectacle vivant* et *Cinéma et audiovisuel*, ainsi que l'accès aux écoles de cinéma et d'art. On note la possibilité de postuler pour le master trinational *European film and media studies*, cursus qui forme aux théories et à l'histoire du cinéma et des médias dans le contexte européen, soutenu par l'Université Franco-Allemande et qui débouche sur un double diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Arts du spectacle* se distingue par son positionnement au sein d'un département dédié, le département ASIE (Arts de la Scène de l'Image et de l'Écran) et par son ancrage professionnel fort. À l'échelle régionale, elle est unique sur le territoire rhônalpin en ce qu'elle articule sur les trois années de licence quatre disciplines (cinéma, danse, photographie et théâtre).

Ses liens avec le monde socio-économique et culturels vont de l'établissement de parcours co-accrédités à l'intervention de nombreux professionnels dans les enseignements dispensés sur les trois années de la licence et aux modalités de double-inscriptions possibles avec les cursus de l'École Normale Supérieure (ENS), du CNSMD ou encore du Conservatoire à Rayonnement Régional de Théâtre (CRR) ou de classes préparatoires littéraires option cinéma ou théâtre de quatre lycées, garantissant aux étudiants les conditions d'un apprentissage ancré dans les réalités du monde professionnel.

Outre l'adossé aux équipes de recherche dont sont principalement issus les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (laboratoires Passages XX-XXI et Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités-Ihrim), l'articulation avec la recherche s'opère dans le développement d'une offre de cours articulée aux projets scientifiques des enseignants. Elle résulte également de l'invitation faite aux étudiants d'assister aux journées d'étude et colloques. En revanche, peu d'éléments sur la préparation au master lors de la troisième année de licence sont donnés. L'équipe pédagogique témoigne toutefois d'un réel intérêt pour cette question et affiche sa volonté de donner une place lisible à cette initiation à la recherche dans la prochaine offre de formation.

La formation dispose d'un ancrage important à l'international, avec 18 accords de coopération (3 accords supplémentaires sont en cours d'établissement), et 33 étudiants inscrits en mobilité entrante pour l'année 2018-2019. Présenté comme un parcours à part entière, le Programme International Minerve transfrontalier associe une trentaine de professeurs invités et s'inscrit, dès la première année de licence (L1), dans le parcours *Images* en dispensant une unité d'enseignement (UE) par semestre en italien sur des aspects artistiques et culturels italiens. Dans ce parcours, la mobilité étudiante sortante est particulièrement importante (60 % des effectifs en troisième année de licence - L3). Cette dynamique internationale de la formation est favorisée par la présence d'un enseignant-chercheur missionné pour accompagner les partenariats Erasmus et la mobilité étudiante, ainsi que par un renforcement des moyens accordés à la mobilité étudiante (aides financières) pour l'année 2019-2020.

Organisation pédagogique

La licence *Arts du spectacle* proposée à l'Université Lumière Lyon 2 se décline en quatre parcours : *Images*, *Scènes*, *Art de l'acteur* et *Programme International Minerve*. Dans le champ des « Humanités », ce dernier permet à des étudiants jouissant d'un bon niveau de langue en L1 (Italien niveau B2) une adaptation partielle de leur formation à des fins tout à la fois linguistiques et disciplinaires, selon un cadre qui reste imprécis. Outre l'intervention d'enseignants-chercheurs et la mise à disposition de locaux, le parcours *Art de l'acteur*, résultant d'une co-accréditation entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENSATT, ne fait, pour sa part, l'objet d'aucune présentation : il est simplement précisé qu'il s'agit d'une formation généraliste.

L'organisation pédagogique des parcours *Images* et *Scènes* répond, quant à elle, à un principe de spécialisation progressive nette avec une inscription en L1 dans l'un des deux portails dispensant les enseignements en Arts du spectacle (portail *Arts* et portail *Médias*). La L1 dispense ainsi des enseignements formant tronc commun avec des cours généralistes sur l'histoire et l'esthétique des arts et des enseignements liés aux spécialités des parcours. C'est en L2 que les étudiants font un choix de parcours (*Images* ou *Scènes*) et, à l'intérieur de ces parcours, d'options les spécialisant vers l'une ou l'autre discipline (*Cinéma*, *Danse*, *Photographie*, *Théâtre*). Des passerelles et enseignements mutualisés entre les deux parcours sont proposés. Domine, dans cette organisation de l'offre de formation, la volonté d'articuler théorie et pratique.

Des aménagements pédagogiques (dispense d'assiduité) et accompagnements spécifiques sont proposés aux étudiants en situation de Congé Individuel de Formation (CIF). Les étudiants en situation de handicap sont accompagnés par un plan d'accompagnement spécifique porté par la Mission Handicap comportant une aide à l'accessibilité, des régimes spéciaux d'études, un aménagement des modalités de contrôle des connaissances et la constitution d'une équipe plurielle associant services de santé, équipe pédagogique et Mission Handicap. Les étudiants issus des établissements partenaires (CNSMD, ENS, CRR) bénéficient également d'aménagements spécifiques leur permettant une validation de la formation dans le cadre de leur double scolarité. Une année de césure est par ailleurs possible pour les étudiants voulant interrompre un semestre ou une année leur cursus afin de poursuivre un projet professionnel ou associatif.

La professionnalisation est un enjeu important défendu par la formation. L'articulation théorie et pratique passe par plusieurs modalités impliquant l'étudiant dans une dynamique professionnalisante. L'étude du champ professionnel des arts du spectacle abordé dès la L1, l'acquisition progressive de compétences professionnelles sur les trois années, une initiation à la pratique encadrée par des professionnels, l'approche par projet développée dans les enseignements sont autant de modalités de cette professionnalisation.

Des unités d'enseignement dans les deux parcours préparent en outre les étudiants spécifiquement à la réflexion sur les enjeux socio-économiques (pour le parcours *Images*, les UE *Economie du cinéma et de l'audiovisuel*, *Production et gestion*, *Programmation et diffusion*, et, pour le parcours *Scènes*, les UE *Economie du spectacle vivant*, *Droit du spectacle vivant*, *Programmation et diffusion de projets culturels*).

Les stages sont non obligatoires et ne sont pas intégrés à l'offre de formation. Un service BAIP (Bureau d'Accueil et d'Insertion Professionnelle) accompagne les étudiants désireux de réaliser un stage. L'intégration d'un stage obligatoire dans la formation, si elle est souhaitée par l'équipe pédagogique, n'est pas possible en l'état avec une moyenne de 1000 inscriptions en licence et master et un manque de moyens rendant impossible le suivi individuel.

Dès la L1, la formation à la recherche – que souhaite amplifier l'équipe pédagogique – se fait actuellement par le biais d'une initiation aux méthodes de recherche scientifique et, au fil des années, par une augmentation progressive des exigences concernant les normes académiques et la problématisation des dossiers rendus par les étudiants.

La part des langues dans l'enseignement pourrait être renforcée, notamment pour une formation qui s'ouvre aux questions internationales dans ses deux parcours (21h par semestre). Un cours de spécialité en anglais est proposé en troisième année du parcours *Scènes*, ce qui serait souhaitable dans le parcours *Images* également. La mobilité entrante est satisfaisante, comme la mobilité sortante (bien que cette dernière semble concerner surtout le *Programme international minerve*).

On notera enfin que le numérique est bien présent dans une formation qui fait régulièrement appel à ses ressources dans le cadre de cours comme de projets.

Pilotage

Principalement composée de 17 titulaires (4 professeurs des universités - PR, 13 maîtres de conférences - MCF) auxquels il convient d'ajouter 4 attachés temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), 2 professeurs agrégés - professeur certifié (PRAG/PRCE), 2 professeur associé (PAST), 2 enseignants contractuels et 1 ingénieur d'étude, l'équipe pédagogique de la licence *Arts du spectacle* est complétée de 35 enseignants vacataires (10 doctorants – dont 5 bénéficient d'un contrat doctoral / 25 professionnels). La répartition des responsabilités administratives entre les titulaires est claire.

Outre une réunion semestrielle à l'occasion de l'Assemblée Générale organisée par la direction du Département, l'équipe pédagogique se réunit régulièrement et de manière plus ou moins formelle par parcours, discipline, options, nourrissant un dialogue tout au long de l'année universitaire permettant de répondre efficacement aux problématiques rencontrées. Des référents étudiants sont élus (par portail et par parcours). La formation est encadrée par deux gestionnaires de scolarité.

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement et il se tient au niveau de la licence et à l'échelle de chaque parcours ; on note toutefois l'absence de professionnels extérieurs à la formation dans la constitution du conseil qui nous est présentée. À défaut de la présentation d'un procès-verbal de ces conseils, les analyses formulées semblent pertinentes mais peu contraignantes. De même, une évaluation des enseignements est menée depuis 2004 mais peu d'éléments sur les conditions de cette enquête – qui semble croiser questionnaire sur les conditions de vie et sur les conditions d'étude – sont transmis. Menée tous les quatre ans, elle gagnerait à être affinée et rendue plus régulière.

Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées et accessibles aux étudiants. Les modalités de réunion des jurys d'examen ne sont pas précisées.

Le supplément au diplôme, fourni pour le parcours *Images* mais pas pour le parcours *Scènes*, est complet et cohérent. Aucune mention de modalités de suivi des compétences des étudiants ne peut être relevée.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs à l'échelle de la mention nous est donnée sur trois années (2016 à 2018) pour les L2 et L3 – les inscriptions en L1 se faisant dans le cadre d'un portail. Ces statistiques montrent une augmentation constante des effectifs : en 2016, la formation comptait, en L2, 209 étudiants contre 241 en 2018 ; elle comptait

en L3 222 étudiants en 2016 contre 254 en L3. Le taux de réussite s'établissait en 2016 à 71,8 % en L2 et 75,2 % en L3 ; il a grimpé en 2017 à 82,9 % en L2 et 81,6 % en L3 – ce qui est très encourageant et atteste de la dynamique de la formation.

Réalisé par le Service d'Études, de Statistiques et d'Aide au Pilotage (SESAP), le suivi des diplômés fait apparaître une insertion restreinte en master *Arts de la scène et du spectacle vivant* pour l'année 2017-2018 : sur 50 étudiants, seuls 11 rejoignent cette formation. Peu significatifs, les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle, résultant d'une enquête auprès d'un nombre très réduit d'étudiants (seuls 15 y ont répondu) ne permettent pas de déterminer efficacement de l'entrée des diplômés dans le monde du travail.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Solide équipe pédagogique ;
- Formation dynamique et attrayante dont témoignent les effectifs importants ;
- Qualité du projet pédagogique proposé, articulant théorie et pratique, trouvant ses ressources dans la recherche ;
- Place très importante accordée à la professionnalisation des étudiants au gré de différents dispositifs ;
- Partenariats très étroits avec de nombreuses structures académiques comme culturelles ;
- Importante ouverture internationale de la formation, dont témoigne notamment le parcours PIM

Principaux points faibles :

- Organisation pédagogique peu claire : à l'inverse des parcours *Images et Scènes* à l'enjeu bien établi, les parcours *Art de l'acteur* et *Programme international minerve* ne font l'objet d'aucune présentation.
- Partenariat incertain avec différentes structures académiques et culturelles : à lire le dossier, il est impossible d'établir clairement la nature du partenariat noué entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENSATT, par exemple, qui co-accredite pourtant ensemble un parcours ; aucun indicateur n'est fourni à l'appui de ce parcours.
- Pilotage pas toujours efficient de la formation : ainsi que cela avait été signalé dans le précédent rapport Hcéres, l'évaluation de la formation – par les étudiants comme par les professionnels, amenés à s'exprimer lors des conseils de perfectionnement – est peu exploitée.
- Stage non obligatoire du fait d'un manque de moyens.
- Indicateurs fournis incomplets ou peu lisibles (cf. débouchés, insertion des diplômés).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence Arts du spectacle proposée à l'Université Lumière Lyon 2 s'inscrit de manière cohérente dans un environnement académique et scientifique, artistique et culturel ainsi que professionnel dense. Cela assure son rayonnement à l'échelle tant local que régional, voire national et international. Pour autant, on encouragera l'équipe pédagogique à préciser l'organisation pédagogique de la formation (dont l'articulation entre les quatre parcours apparaît floue), à clarifier les partenariats avec différentes structures académiques et culturelles (tout particulièrement l'ENSATT), à proposer un pilotage plus efficient de la formation, à l'appui, par exemple, des conseils de perfectionnement. Il serait par ailleurs souhaitable que l'établissement puisse fournir à l'équipe pédagogique des indicateurs plus lisibles afin de favoriser ce pilotage.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HUMANITÉS

Établissements : Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Humanités*, coaccréditée entre les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM), a été initialement accréditée pour deux parcours : un parcours *Antiquité et humanités*, pensé dans le prolongement d'une offre de formation de lettres classiques précédemment existante, et un parcours *Humanités et modernité* qui ne concernait que Lyon 2 et qui n'a pas été ouvert. Elle accueille des étudiants débutants ou confirmés en latin et/ou grec.

La formation est dispensée en présentiel sur différents sites : pour l'Université Jean Moulin Lyon 3, sur le site de la manufacture de tabacs et sur le site des quais, pour l'Université Lumière Lyon 2, sur le site de la Porte des Alpes et sur le site des berges du Rhône, et enfin à l'UJM. Le site des quais abrite la totalité du tronc commun (latin, grec, littérature, linguistique, civilisation et histoire anciennes), entièrement mutualisé entre les trois universités. La finalité de cette licence est avant tout une insertion dans les métiers de l'enseignement et les métiers de la culture après une poursuite d'études dans ces domaines.

ANALYSE

Finalité
Seul le parcours <i>Antiquité et humanités</i> peut être évalué, le parcours <i>Humanités et modernité</i> n'ayant pas été ouvert. Le parcours <i>Antiquité et humanités</i>, prolongement d'une licence de lettres classiques ayant déjà fait l'objet d'une mutualisation depuis 2010 entre les établissements (rattachement et mention non précisés dans le dossier d'autoévaluation), est accessible depuis trois portails différents (« Langues-Lettres-Philosophie » à Lyon 3, portail « Humanités » à Lyon 2, portail « Lettres et Langues » à l'UJM) à partir du semestre 2 ou 3. Il affiche une spécialisation progressive mais présente dès le semestre 1 via les cours de langues anciennes pour débutants et confirmés. Il vise à doter les étudiants d'une solide culture des sociétés anciennes envisagée sous ses différents aspects (langue, littérature et civilisation) et sous ses prolongements artistiques, littéraires ou culturels de l'Antiquité à nos jours. Les débouchés envisagés sont ceux des études de lettres : concours de l'enseignement (professorat des écoles et Capes), préparation aux agrégations (de lettres classiques mais aussi de grammaire, en raison de la présence de la linguistique dans la maquette) et masters à vocation recherche ; masters métiers de la culture, de la documentation et de l'édition, de la conservation du patrimoine, du tourisme culturel (universités non spécifiées). Les données fournies par Lyon 2 et l'UJM concernant le devenir des étudiants après la licence ne sont pas exploitables en raison des effectifs ou des taux de réponse insuffisants ; seul celui de Lyon 3 est pertinent, et montre que la majorité des étudiants se dirigent vers un master, sur place ou à l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon. Les formations proposées sur les trois sites présentent des colorations différentes, celle de Lyon 2 ayant une optique plus nettement pluridisciplinaire et intégrant de manière nette la question numérique. Les attendus du tronc commun sont clairement exprimés. En revanche, l'articulation de ce tronc commun avec les autres unités d'enseignements propres à chaque site est plus confuse et hétérogène. Une

convention avec l'ENS Lyon permet l'accueil d'élèves de l'École en troisième année de licence (L3).

Positionnement dans l'environnement

Seule licence *Humanités* à l'échelle régionale, la formation a un recrutement régional et bénéficie en L3 de l'arrivée des élèves de l'ENS.

L'articulation avec la recherche est indéniable : les enseignements sont assurés presque exclusivement par des enseignants-chercheurs (EC) qui appartiennent tous, pour le tronc commun, à l'unité mixte de recherche « Histoire et sources des mondes anciens » (HiSoMA). Ceux-ci donnent à leurs étudiants une initiation à la recherche, y compris dans les sciences annexes dont ils sont spécialistes, comme l'épigraphie. Des dispositifs spécifiques sont également mis en place, comme à Lyon 3, où des « mini-stages » permettent aux étudiants d'interroger les chercheurs, ou bien à l'UJM, où des conférences d'initiation à la recherche en L2 sont proposées comme « crédits libres ». On peut néanmoins s'interroger sur le phasage de ces initiations qui interviennent pour certaines un peu trop tôt dans le cursus.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont peu approfondis ; les dispositifs de préprofessionnalisation sont diversement mis en place suivant les universités et répondent à un service attendu (projet professionnel personnel). L'unité d'enseignement d'ouverture (Lyon 3) propose trois options intéressantes : professorat des écoles, culture antique et humanités, et humanités numériques. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec des acteurs du terrain.

Enfin, malgré la variété des destinations proposées et des échanges possibles, la mobilité des étudiants est faible, voire inexistante.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation répartie sur trois sites est complexe, et la dispersion des enseignements sur trois lieux distincts engendre certains problèmes dont l'équipe pédagogique est parfaitement consciente et qu'elle cherche à résoudre quand elle le peut. Ainsi, les cours de tronc commun (les langues anciennes), qui sont intégralement mutualisés entre les trois universités, sont assurés par les enseignants des trois universités, mais concentrés à Lyon ; même regroupés sur deux jours consécutifs, ils n'en demeurent pas moins source de difficultés pour les étudiants de Saint-Etienne. Dans cet enseignement des langues anciennes, on apprécie la souplesse du système mis en place avec deux niveaux bien identifiés (débutants et confirmés) et la possibilité de passer de l'un à l'autre au fil des semestres. De même, on note l'aptitude à renouveler certains cours destinés notamment à souligner les liens entre l'Antiquité et le monde moderne et un désir d'investir des outils numériques pour faciliter l'autoformation (latin).

Les autres cours (notamment langue et littérature françaises, langue vivante, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, enseignements d'ouverture) sont propres à chaque université, et sont mutualisés avec d'autres parcours d'autres mentions. Il y a donc des variantes d'une université à l'autre, à commencer par la durée d'inscription dans le portail et donc un début de spécialisation à six mois ou un an ; ce qui ne contribue pas à la lisibilité. On regrette d'ailleurs de ne disposer que de l'annexe descriptive au diplôme de Lyon 3. La formation semble néanmoins avoir trouvé un équilibre entre des enseignements spécialisés en langues anciennes et une formation proposant des compétences transversales pour l'essentiel vues au prisme de la focale antiquité.

Le nombre d'heures en présentiel (à Lyon 2 : 711 heures en L2 ; 621 en L3 ; à l'UJM : 650 heures en L2 [nombre d'heures en L3 non calculables] ; à Lyon 3, le total du nombre d'heures en présentiel par semestre n'est pas indiqué) paraît donc très variable d'une année à l'autre, et d'un site à l'autre. L'articulation au sein du portail de Lyon 3 est plus aisée qu'à Lyon 2. À l'UJM, il est signalé une articulation avec d'autres parcours « Professeur des écoles » (PE), « Professeur de collège et lycée/parcours général » (PCL/PG), « Français Langue Étrangère » (FLE) (mentions de licence non précisées) sans que l'on comprenne comment peut s'effectuer le passage vers ces parcours. À Lyon 2, la perspective pluridisciplinaire nuit à l'identité des disciplines littéraires et à la visibilité des lettres classiques, ce qui a des répercussions sur les effectifs. Elle est pourtant intéressante car elle permet, sur le papier, d'ouvrir les débouchés vers des masters métiers de la culture, de la conservation du patrimoine, du tourisme culturel. Elle intègre plus nettement une dimension numérique.

Des initiatives de type journée de présentation de métiers existent dans les trois établissements. On ne peut que noter et regretter le caractère facultatif des stages. L'accompagnement préprofessionnel proposé relève de services transversaux, alors même que le faible effectif permet une mise en place individualisée.

L'aide à la réussite est facilitée par les effectifs réduits qui permettent un bon suivi des étudiants ; mais elle est contrariée par le système des portails, où le choix de la licence *Humanités* peut se faire sans réelle motivation ou par défaut, ce qui peut générer abandons ou échecs. Enfin, pour les validations des acquis de l'expérience ou professionnels, comme pour les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap par exemple), la

formation utilise les dispositifs prévus au sein des établissements (présence d'un référent « handicap »).
L'absence de modalités d'examens uniformisées (notamment pour la seconde session) comme le non-alignement du calendrier universitaire entre les trois établissements génèrent des difficultés et des tensions.

Pilotage

La présentation même du dossier d'autoévaluation et des annexes montre une difficulté à construire une formation réellement mutualisée : on revient régulièrement à une présentation par site. Il est vrai que les effectifs sont très inégaux selon les sites et la construction des portails hétérogène. Le rattachement de la mention *Humanités* à l'unité de formation et de recherche (UFR) « Temps et territoires », et non plus à l'UFR « Lettres, sciences, langages et arts », à laquelle appartiennent les EC de lettres classiques, a pour conséquence l'absence de représentation au niveau de l'UFR et une impossibilité à porter les besoins spécifiques.

Des EC relevant presque tous des sections 8 « Langues et littératures anciennes » et 9 « Langue et littérature française » du conseil national des universités forment le socle des équipes pédagogiques. 4 professeurs (PR) de grec, 5 PR de latin, 10 maîtres de conférences de latin et 6 de grec, auxquels vient s'ajouter un professeur agrégé de grec assurent les enseignements des langues anciennes du tronc commun.

Les responsables de la licence de chaque établissement forment le comité de pilotage, assurent le suivi et la cohérence des enseignements en lien avec le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en cours de contrat. Il est conforme aux préconisations avec l'intégration d'enseignants, d'étudiants, de l'administration et d'un représentant du monde professionnel en l'occurrence (un inspecteur pédagogique régional) et se réunit au moins une fois par an, mais on déplore qu'aucun compte-rendu ne soit fourni. Il y a deux représentants étudiants par année de licence, soit six au total, « avec une représentativité garantie des trois établissements » ; ce qui, compte tenu de la complexité du dispositif, n'est peut-être pas suffisant.

On constate la réactivité de l'équipe pédagogique qui procède à différents ajustements pour éviter des redondances (Lyon 3) ou pour enrayer la crise des recrutements. Depuis la rentrée 2019, la licence est aussi accessible à Lyon 2 via le portail « Lettres, langues, sciences du langage ». Des efforts ont été fournis pour contrebalancer l'éclatement de la formation : module d'informations sous *moodle*, modèle d'évaluation proposé aux intervenants). Le comité de pilotage s'est saisi de la question des calendriers pour demander des modes d'organisation dérogatoires. D'une manière générale, des efforts ont été fournis pour améliorer la coordination administrative, mais ils doivent être approfondis.

L'évaluation des connaissances se fait par le contrôle continu du semestre 1 au semestre 4. Les examens terminaux, oraux ou écrits, interviennent en L3 ; ce qui montre une progressivité de l'évaluation. Le conseil de perfectionnement a ouvert une réflexion sur l'évaluation par compétences.

Résultats constatés

Élaborée en 2016 dans la continuité et en remplacement de la licence *Lettres classiques*, la licence *Humanités* a peiné à opérer la diversification de l'offre de formation par davantage de pluridisciplinarité et l'ouverture d'un second parcours. Néanmoins, elle montre des effectifs globaux assez stables (nombre d'inscrits en 2016-2017 : 80, 18 et 24 respectivement en L1, L2 et L3 ; en 2017-2018 : 73, 10 et 23 ; en 2018-2019 : 76, 10 et 16), mais la situation est différente d'un établissement à l'autre. La situation la plus critique se trouve à l'UJM (un inscrit en L2 et un autre en L3 en 2018-2019). La proposition de Lyon 2 avec un portail d'une durée d'un an et une inscription initiale dans le domaine « Sciences humaines et sociales » a des difficultés à convaincre des étudiants, voire en a poussé certains vers Lyon 3. Pourtant c'est dans cette proposition que la pluridisciplinarité et l'ouverture vers le numérique sont les plus abouties.

Le suivi des diplômés, délicat à établir eu égard aux effectifs restreints sur deux des sites, montre que les étudiants s'orientent en master, qu'ils effectuent éventuellement ailleurs, notamment à l'ENS Lyon. L'insertion professionnelle des diplômés n'a pas pu être appréciée faute d'éléments.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un bon adossement à la recherche.
- La solidité et la progressivité de la formation, assurant les fondamentaux de la culture classique sans négliger ses rapports avec le monde contemporain.
- Une formation adaptée aux débutants comme aux confirmés en langues anciennes.
- Une équipe pédagogique impliquée, et une bonne réactivité aux problèmes d'organisation constatés.

Principaux points faibles :

- Les disparités d'un établissement à l'autre gênant le bon fonctionnement de la formation (calendriers différents ; durée différente de l'inscription dans le portail ; rattachements à des domaines différents selon les universités).
- Des étudiants stéphanois en difficulté (déplacements, coûts induits).
- Peu de place à la pré-professionnalisation, débouchés trop exclusivement centrés sur les masters enseignement.
- La faiblesse des effectifs en L2 et L3, malgré l'apport de l'ENS Lyon en L3.
- L'absence de suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuite d'études).
- La mobilité étudiante quasi-inexistante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Humanités* est la seule de la région permettant d'étudier les langues anciennes. Elle a souffert d'un défaut d'identification à Lyon 2 mais les effectifs se sont globalement stabilisés. L'équipe pédagogique a fait des efforts importants dans la coordination par le développement d'outils communs et d'un comité de pilotage, mais ces efforts ne se sont pas réellement concrétisés par des indicateurs et des outils de pilotage communs dont témoigne l'absence de données chiffrées agrégées. Il n'en reste pas moins qu'il subsiste des difficultés : absence de calendrier commun, intégration des étudiants stéphanois par exemple. Sur ce dernier point, si les difficultés administratives et celles liées à l'accueil des étudiants stéphanois lors des cours communs à Lyon ne peuvent être résolues, la pérennité de la formation ne peut être assurée à Saint-Etienne.

Compte tenu des faibles effectifs et des difficultés rencontrées, il serait raisonnable de recentrer cette formation sur un seul établissement. Il est important qu'une offre de formation de ce type soit maintenue à l'échelle régionale et elle ne peut perdurer à l'échelle de trois établissements. La question du choix de la dénomination de la mention se pose aussi. En l'état, la dénomination « Humanités » ne rend pas vraiment compte des objectifs premiers de la formation du côté des lettres classiques. Une marge de progression en ce qui concerne les cours non mutualisés est possible. L'inscription dans la pluridisciplinarité est à poursuivre en facilitant la lisibilité auprès des étudiants de lettres. Du côté de la pré-professionnalisation, une offre d'enseignements plus en lien avec le contenu de la formation en histoire publique, en droit des monuments historiques et des sites par exemple et en humanités numériques (présentes à Lyon 3), serait bienvenue. De même, il serait utile d'intégrer des enseignants issus du monde socio-économique dans l'équipe pédagogique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Information-communication* co-accréditée par l'Université Lyon 2 et l'Université Jean Monnet se déploie principalement sur deux années (L2 et L3). Initiée en première année par une UE de spécialité au sein de trois portails pluridisciplinaires (*Médias, cultures et sociétés ; langage et communication ; mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*), la spécialisation s'établit progressivement avec la possibilité en L3 pour les étudiants de choisir entre quatre parcours pré-professionnalisant (*Médias, journalisme et numérique ; organisations, institutions et numériques, culture, médiation et numérique ; innovation, design et numérique*) et un parcours international. Cette formation en trois ans a pour principal objectif la poursuite d'étude en master et plus particulièrement dans les masters des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet Saint-Etienne.

ANALYSE

Finalité
Au-delà du développement d'un esprit critique à l'égard des phénomènes d'information et de communication et des objectifs en matière d'acquisition des connaissances qui sont bien présentées, on peut observer que l'approche « compétence » est très présente au sein de la licence. En particulier, l'accent est mis sur l'intégration du numérique dans les enseignements en 2ème et 3ème année de licence (L2, L3) (principes de la retouche image, du dessin vectoriel...), ainsi que sur les différents champs professionnels de la communication en L3, à travers le choix d'un parcours pré-professionnalisant. expose de surcroît très clairement les objectifs poursuivis en matière de débouchés professionnels : suite à la licence et à un master, les étudiants sont en effet censés exercer les métiers de la communication dans les petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que les agences de communication en tant qu'assistant chef de projet de communication, chargé de communication externe et interne, journaliste, chargé de communication culturelle, ou médiateur culturel notamment, mais aussi dans les secteurs non-marchand (institutions publiques, organisations associatives ou non-gouvernementales).
Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Information-communication</i> de l'Université Lyon 2 est la seule sur le site Lyon-Saint-Etienne et en Rhône-Alpes à proposer une formation dès la première année (L1) avec les objectifs théoriques et méthodologiques d'une licence générale. En effet, les autres Universités du site Lyon-Saint-Etienne proposent aux étudiants d'étudier l'information-communication seulement dans le cadre d'une 3ème année de licence "suspendue". Par ailleurs, les échanges internationaux sont bien affichés. On peut noter, en particulier, un partenariat mis en

place par l'Université Lumière Lyon 2 avec la Bauhaus-Universität Weimar, permettant un cursus franco-allemand pour 30 étudiants environ chaque année.

Les étudiants en licence 3^{ème} année ont aussi la possibilité de réaliser leur stage obligatoire à l'étranger. 50 à 60 étudiants par ailleurs s'inscrivent dans un parcours dit « international en mobilité » (deux semestres à l'étranger), du fait d'accords assez nombreux avec des Universités étrangères, d'abord en Europe mais aussi en Amérique du Nord et du Sud et en Asie.

Cas unique en France dans une structure de ce type, deux disciplines sont présentes dans la même structures et pensées ensemble, l'information-communication et l'informatique, ce qui permet de mieux intégrer encore les enseignements numériques à la formation.

Pour ce qui concerne le développement des liens avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, cet objectif es atteint via l'alternance pour une des filières à Saint-Etienne, les stages volontaires en 1^{ère} et 2^{ème} année (maximum de trois mois) et les stages obligatoires en 3^{ème} année de licence (Université Lumière Lyon 2). On peut regretter que l'environnement socio-économique soit cependant peu décrit et que ne soient pas vraiment exposés les divers projets de recherche au sein desquels peut s'opérer ce rapprochement entre les sphères académiques et socio-économiques.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est exposée clairement. Elle se traduit tout d'abord par l'acquisition d'un socle de connaissances en L1 (découverte de la discipline en portail), puis l'approfondissement théorique en L2, enfin la problématisation et une spécialisation théorique, ainsi que le choix d'un parcours pré-professionnalisant en L3. L'apprentissage d'une langue étrangère (l'éventail des langues offertes n'est pas présenté) est obligatoire pour tous les étudiants de licence, du semestre 1 au semestre 6.

Un aménagement d'emploi du temps ou des dispenses d'assiduité totale ou partielle est prévue pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (activité professionnelle, chargés de famille, service civique, sportifs de haut niveau, handicap, double cursus...),

La professionnalisation est logiquement présente au sein de la formation (stage optionnel en L2 et obligatoire en L3). On peut regretter le choix de ne pas encourager davantage un stage dès le niveau L2, avec la validation d'une partie des crédits ECTS (European credits transfert system) comme c'est le cas en L3. La liste fournie des stages des étudiants témoigne d'une réelle volonté de professionnalisation dans les métiers de la communication. L'intervention des professionnels augmente progressivement, de la L1 à la L3 – l'équipe est composée de 33 professionnels).

Tout en étant tournée vers la professionnalisation, la formation ne délaisse pas la recherche, du fait de la présence d'enseignants-chercheurs nombreux (25) en sciences de l'information et de la communication et du fait d'enseignements ad hoc pour présenter les méthodologies. En L3, des séminaires dits thématiques visent à préparer les étudiants à être plus autonomes à partir du master – sans qu'il soit toutefois dit beaucoup sur leur contenu.

On aurait pu attendre des développements plus importants sur les usages du numérique dans la pédagogie du fait de son importance dans la formation. Les enseignements numériques allient le présentiel et le travail sur une plateforme dédiée.

Le dossier par ailleurs, présente les enseignements de la formation qui adoptent sur plusieurs points une pédagogie plus innovante (pédagogie par projet, méthodologies en lien avec le théâtre pour améliorer l'oral et l'improvisation, etc.) Un parcours d'aide à la réussite est organisé pour permettre aux étudiants en difficulté de ne pas décrocher (suivi individuel, cours spécifiques, réorientation possibles, réunions d'information nombreuses...).

Pilotage

L'équipe pédagogique est solide : elle se compose de cinq professeurs des Universités, 18 maîtres de conférences. A cette équipe, sont associés deux PRCE (professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur), trois ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche à huit doctorants et de 33 vacataires d'enseignement. En termes de responsabilité de formation, le portail "Médias, cultures et sociétés" dans son ensemble, ainsi que la L2 et la L3 *Information-communication* sont coordonnés chacun par un responsable pédagogique titulaire de l'Institut de communication ou de l'UJM sigle. On ignore cependant le processus d'accès à ces responsabilités, leur durée et les modalités de leur renouvellement. On remarquera l'affichage de réunions pédagogiques, de manière assez systématique, pour ce qui concerne les relations entre

les responsables d'année et les chargés de cours. Ces échanges favorisent ainsi les relations et la connaissance du fonctionnement de la licence des intervenants extérieurs, en particulier des modalités d'évaluation auxquelles ils devront répondre dans leurs enseignements. Ce personnel extérieur reçoit donc un bon niveau d'information, que ce soit dans le cadre de ces réunions ou par le biais d'un « livret enseignant ».

Enfin, le bon niveau d'information apporté aux étudiants et la disponibilité du personnel enseignant pour les accompagner. Deux conseils de perfectionnement sont organisés par an (un à la fin de chaque semestre).

Résultats constatés

La licence est attractive, avec 281 étudiants inscrits pédagogiquement en L2 et 257 en L3 (les chiffres ne sont pas donnés pour les L1). Le taux de réussite reste aussi assez élevé avec plus de 80% pour ces deux années. La grande majorité des étudiants se dit satisfaite du contenu de la formation si l'on s'en tient à l'enquête menée par l'Université. La plupart des diplômés continuent en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Bonne progressivité permettant d'individualiser le parcours de formation.
- Bon pilotage assuré notamment par les responsables de formation.
- Partenariats internationaux développés.
- Cohérence de la formation dans le cadre d'une offre très riche offerte à chaque étudiant pouvant choisir des spécialités nombreuses.

Principaux points faibles :

- Environnement socioéconomique insuffisamment décrit.
- Approfondissement de chacun des champs professionnels sans doute trop léger pour une insertion professionnelle immédiate après la licence.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique a conscience de plusieurs points à renforcer. Ainsi des dispositifs de soutien à la réussite en L2 et L3 encore insuffisants. Cet objectif pourrait notamment impliquer la mise en place de TD de soutien relatifs à certains CM (et portant sur une meilleure compréhension des attendus aux examens), des exercices sur des sujets antérieurs, des commentaires de corrigés.... Enfin, la professionnalisation, déjà assez présente, pourrait être améliorée, notamment en questionnant d'une part le caractère facultatif du stage en L2, et d'autre part le peu de cours professionnalisants au niveau L1. On pourrait aussi envisager d'encourager des associations étudiantes à tisser davantage de liens à travers diverses manifestations, entre les étudiants de la licence *Information-communication* et le tissu socio-économique du territoire. L'offre très riche de cours pourrait être réduite à l'avenir pour renforcer chaque spécialisation.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Lumière Lyon 2 a pour objectif l'acquisition de solides connaissances de même niveau dans deux langues étrangères, et du monde de l'entreprise appliquées aux aires géographiques des langues choisies. La formation se décline en deux parcours, le classique et le parcours renforcé *Minerve* ouvert à plusieurs licences de l'Université Lumière Lyon 2. Elle propose six binômes de langues avec une option langue débutante, et inclut un semestre obligatoire de mobilité en troisième année. Les cours ont lieu en présentiel à l'université Lumière Lyon 2 et un semestre dans un établissement étranger ou en stage dans une entreprise ou autre organisme à l'étranger.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et les compétences attendues pour cette formation sont très mal exposées dans le dossier qui propose les conclusions de son auto-évaluation sans exposer clairement les faits. Les différents parcours ne sont pas définis. Le supplément au diplôme et les brèves explications des unités d'enseignement permettent de déduire que les apprentissages se répartissent entre cours de langue et matières d'application sans proposer de réels cours de langues appliquées. Le dossier ne donne aucun élément concernant les débouchés, les métiers visés ni les éventuelles formations délocalisées.
Positionnement dans l'environnement
La formation ressemble à la plupart des licences de langues étrangères appliquées au niveau national et se distingue des plus proches géographiquement par son option portugais et son parcours <i>Minerve</i>. Au niveau local, cette formation est également proposée par Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon (avec laquelle une convention est signée). Les éléments présents dans le dossier ne suffisent pas du tout à apprécier l'articulation avec la recherche et les partenaires socio-économiques ou culturels ne sont pas mentionnés. Cette formation bénéficie des nombreux échanges Erasmus et internationaux proposés par l'université aux étudiants et au personnel. Il est à noter que le semestre 6 est réservé à la mobilité étudiante soit par le biais d'un stage d'au moins trois mois effectué en priorité à l'étranger soit par le biais d'un semestre dans une université étrangère.

Les chiffres sur les flux et la mobilité entrante et sortante fournis en annexes ne sont pas analysés ou commentés par l'équipe pédagogique. Ils sont pourtant de 88 étudiants en mobilité sortante et 60 en mobilité entrante, accueillis dans le cadre d'accords de coopération internationale.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très difficile à lire d'après les informations et tableaux fournis. Le parcours *Minerve* représente un renforcement dans certaines langues mais ne peut pas véritablement être considéré comme une spécialisation professionnalisante par rapport au parcours classique, d'autant qu'il n'est pas spécifique à la licence LEA.

La formation est adaptée aux étudiants à contraintes particulières et propose la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais ne donne pas de possibilités de formation continue ou à distance.

La professionnalisation est présente de manière classique grâce à un stage obligatoire en troisième année, des ateliers de formation à la recherche d'emploi et d'accompagnement au projet professionnel ainsi que des enseignements sur le monde de l'entreprise. Les étudiants bénéficient de structures et de conseillers au niveau universitaire pour les aider dans leur insertion professionnelle. La mobilité est obligatoire en semestre six soit en stage à l'étranger soit en semestre(s) d'études intégrées.

Aucune précision n'est donnée sur la place de la recherche. La licence bénéficie comme toutes les formations d'un environnement numérique de travail, des pratiques de pédagogie innovantes sont évoquées, néanmoins sans aucune précision. La licence *Langues étrangères appliquées* est grandement internationale dans son objet, proposant des cours de et en langues différentes, un co-diplôme et des mobilités Erasmus.

Pilotage

L'équipe est composée de deux PR (professeur des universités), de vingt MCF (maîtres de conférences) et de trois PRAG (professeurs agrégés). A ces personnels titulaires s'ajoutent six ATER (attaché temporaire de recherche), un lecteur et deux maîtres de langues. Le nombre de vacataires s'élève à douze. Le nombre de vacataires, bien inférieur au nombre de titulaires, correspond au chiffre habituel pour ce type de licence où l'offre de langues est très variée. En ce qui concerne la L1, les équipes intervenant au sein du « Portail » pour le premier semestre, un parcours commun à de nombreuses licences, sont également constituées d'une majorité de titulaires. Les cours magistraux sont assurés par les titulaires à hauteur de 199,5 h (+10,5 par un vacataire). Les travaux dirigés sont assurés par des titulaires à hauteur de 490,625 h et 875,875 h sont assurées par des vacataires.

Peu de détails sont fournis concernant les intervenants professionnels. Parmi les vacataires, on dénombre trois auto-entrepreneurs en traduction. Les responsabilités administratives sont assurées par des membres de l'équipe pédagogique titulaires. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, les modalités de réunion de l'équipe ne sont pas précisées. L'équipe ne se réunit pas suffisamment.

La formation applique les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits classiques et constitue des jurys d'examen selon la réglementation de l'établissement. Des aides à la réussite sont présentes sous la forme de semestre rebond qui sert de passerelle et de forum, mais rien n'est spécifique à cette licence. Aucune précision n'est apportée concernant les modalités de suivi de compétences. Les enseignants qui suivent les stages des étudiants ne sont pas suffisamment formés dans ce domaine.

Résultats constatés

Les informations concernant les étudiants en première année et le nombre précis d'inscrits sont donnés dans le cadre du « Portail langues » qui n'est pas toujours clairement présenté dans le dossier. Les taux de réussite à l'issue de la L1 sont compris entre 40 et 50 %. Les chiffres mélangent le volume global et les volumes par année, ce qui rend difficile une analyse précise de l'attractivité, des taux de réussite et d'abandon. Le volume global de la formation Licence est adéquat (toutes langues et toutes options confondues) : il est de 2558 h, hors Portail, PIM (MINERVE) et enseignements transversaux (3ème langue étrangère, Méthodologie et TIC). On observe que les heures de traduction ne sont pas très élevées et la pratique du thème apparaît peu dans les tableaux. Le parcours *Minerve* est assez mal présenté. On a du mal à distinguer les différents parcours de langues.

Pour le reste, la formation bénéficie d'une hausse d'inscription des étudiants étrangers. Des modalités de collecte d'informations sur le suivi des diplômés sont bien présentes au niveau de l'établissement et de la formation. Les

seules données pour l'année 2017/2018 souligne un manque d'attractivité pour une poursuite d'étude à Lyon 2. Sur 133 diplômés, seulement 28 poursuivent en master à l'Université Lumière Lyon 2. Sur les 105 autres diplômés, seule la moitié a répondu à l'enquête. Sur les 55 personnes ayant répondu, 32 poursuivent un master dans une autre université (dont 5 à Université Jean Moulin Lyon 3). Les 23 autres personnes sont soit en recherche d'emploi soit occupent des emplois en CDD ne correspondant pas à leur formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le parcours en langue renforcée *Minerve*
- L'option portugais

Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire et mal ou peu renseigné
- Les connaissances et compétences à acquérir sont trop vagues
- Le conseil de perfectionnement est inexistant et l'équipe ne se réunit pas suffisamment
- La professionnalisation des étudiants est insuffisante pour ce type de licence

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier présenté est très mal renseigné et difficile à lire. Ce manque de clarté et l'absence d'informations ne permettent qu'une évaluation partielle de la formation. Pourtant, la licence LEA de l'Université Lumière Lyon 2 possède de nombreux atouts, dont l'option de portugais, et au vu de la hausse des inscriptions, présente un fort potentiel. Ainsi, on peut s'inquiéter face à l'absence de conseil de perfectionnement et au manque de concertation au sein d'une équipe qui se réunit peu, un élément mis en avant dans le dossier. Une réflexion collective sur les perspectives semble difficile à mener dans ces conditions alors que cette formation possède de nombreux atouts qui auraient pu être davantage mis en valeur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation en trois ans, ayant pour principale finalité la poursuite d'études en master et, plus marginalement, l'insertion professionnelle à l'issue de la formation. La mention regroupe cinq parcours monolingues (Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais) et quatre parcours bi-langues (*Allemand/Scandinave*, *Anglais/Allemand*, *Anglais/Scandinave*, *Espagnol/Portugais*), ainsi qu'un programme international appelé *Minerve*. La formation est essentiellement dispensée sur le site de Lyon, seuls certains enseignements mutualisés sont dispensés à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

ANALYSE

Finalité
Il s'agit d'une formation classique en langues dans le paysage universitaire français. Elle entend former des spécialistes de langues et de cultures étrangères, essentiellement en vue de poursuites d'études en master. Les débouchés principaux sont tournés vers les métiers de l'enseignement (préparation aux concours du Capes et de l'Agrégation), de l'interculturel (tourisme, culture, édition...) et de la traduction. A ce titre, les objectifs et débouchés sont clairement portés à la connaissance des futurs étudiants. Les enseignements proposés correspondent aux attentes d'une telle formation.
Positionnement dans l'environnement
Au niveau local (Lyon), la licence de Lyon 2 se distingue des offres de formation concurrentielles (Lyon 3 et École Normale Supérieure - ENS) en proposant la seule licence LLCER en espagnol ainsi que des licences bi-disciplinaires, mais aussi deux doubles licences (<i>lettres-portugais</i> et <i>lettres-allemand</i>). Au niveau régional, la licence LLCER de Lyon 2 bénéficie de la présence d'un Centre de Langues qui propose l'enseignement et le perfectionnement de nombreuses langues vivantes. L'offre de formation en langues scandinaves est également unique dans la moitié sud. En outre il existe un <i>Parcours international Minerve</i> (PIM) présenté comme unique, qui rassemble des langues

autres que l'anglais.

Il existe des mutualisations pour certains enseignements : la licence d'allemand de Lyon 2 est regroupée avec Lyon 3 et l'ENS (Ecole Normale Supérieure). Une convention a été mise en place avec l'ENS pour la troisième année de licence (L3) espagnol. Il existe également des partenariats avec des lycées lyonnais pour faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur.

L'adossé à la recherche est indiqué mais n'est pas détaillé. Seul un laboratoire est mentionné explicitement (Passages Arts & Littératures, EA 4160). Les cours sont assurés essentiellement par des enseignants-chercheurs. L'initiation à la recherche et l'enseignement par la recherche ne semblent pas généralisés (l'initiation à la recherche n'aurait lieu qu'en licence d'allemand).

Il existe de nombreux partenariats avec le monde culturel de la métropole lyonnaise, en particulier les théâtres, mais aussi d'autres institutions. Le département organise de nombreuses rencontres avec des metteurs en scène travaillant dans les divers théâtres lyonnais. Des liens existent également avec l'Institut Goethe qui met en place des manifestations culturelles, y compris l'atelier théâtre où la lectrice allemande met en scène une pièce préparée en cours. Le département bénéficie également de liens étroits avec l'Institut Cervantes. Les enseignants-chercheurs sont eux-mêmes impliqués dans certaines manifestations auxquelles les étudiants sont associés (projections de films, conférences autour de certains artistes ou écrivains).

La mobilité étudiante est soit encouragée soit obligatoire (L3 allemand-anglais/scandinave). De nombreux partenariats Erasmus sont détaillés dans le dossier. L'Université bénéficie de nombreux partenariats avec l'Europe, mais aussi à l'international (Brésil, Canada, Argentine, Russie, Tunisie....). Il n'est pas fait état des flux et de la vivacité de ces partenariats. Dans tous les cas, l'offre théorique est large et il existe des aides financières à la mobilité. Cependant, les données chiffrées ne sont pas fournies.

Organisation pédagogique

La formation commence par un premier semestre dit « portail langues » dont le détail des enseignements est donné. Elle se poursuit grâce à cinq semestres construits de façon similaire (cinq unités d'enseignements, UEs disciplinaires dont une au choix, 1 UE transversale), qui couvrent l'ensemble du spectre disciplinaire attendu, avec une certaine richesse thématique permise par la taille de l'équipe pédagogique. La spécialisation est progressive tout au long des trois années.

Il existe différents dispositifs pour accompagner les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau, les salariés. Il n'existe en revanche pas de dispositif de formation tout au long de la vie.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, sous la forme d'un mémoire et d'un entretien devant un jury. Le dispositif a donné lieu à deux validations totales en 2015 et 2016. Il existe et il est opérationnel même si son utilisation est marginale.

La professionnalisation n'est pas suffisamment renseignée, sinon que les compétences enseignées (linguistiques, civilisationnelles etc.) sont en soi des compétences professionnelles. Il existe des possibilités de stages au niveau de l'Université (Pôle Stages et Insertion) ou en lien avec certaines institutions culturelles locales. Néanmoins, aucun stage obligatoire n'existe au sein de cette licence. Malgré la présence d'un laboratoire de recherche, aucune initiation à la recherche n'est intégrée au cursus.

Le numérique fait l'objet d'un enseignement en TIC (Technologies et de l'information et de la communication) axé autour de trois grands types de logiciels (traitement de texte, tableur et présentation). Les enseignants disposent également d'outils comme la plateforme Moodle et d'autres qui permettent certaines formes d'interaction. Il ne semble pas exister de sensibilisation aux humanités numériques.

Il existe des dispositifs de formation à destination des enseignants en matière d'utilisation des supports numériques et d'initiation à certaines pratiques pédagogiques dites innovantes.

Pilotage

L'équipe pédagogique est importante et les responsabilités administratives sont toutes assurées par un enseignant-chercheur, à l'exception de la licence d'arabe qui est gérée par un PRCE (Professeur Certifié). L'équipe fait appel à un nombre assez limité de vacataires au regard du nombre d'enseignants titulaires intervenant dans cette licence, ce qui témoigne d'un encadrement pérenne et durable. Les moyens mis à disposition des enseignants (salles, équipement, personnel administratif, etc.) sont satisfaisants.

L'équipe se réunit régulièrement. Le conseil de perfectionnement a été mis en place à la rentrée 2018-2019, mais sa constitution et son organisation ne sont pas mentionnées dans le dossier.

Les modalités de délivrance des crédits ECTS et la constitution des jurys sont clairement détaillées et correspondent à l'usage.

Il existe un supplément au diplôme, qui est très correctement rempli, conformément aux attentes en matière d'objectifs et compétences normalement acquises par les diplômés.

Un portefeuille de compétences a été utilisé, il ne l'est plus, il devrait l'être à nouveau à l'avenir.

Il existe des passerelles entre différentes formations de licence, dont les intitulés ne sont pas toujours explicités. Pour l'arabe il existe une année zéro (de mise à niveau) qu'il faut saluer.

L'orientation est dispensée par un service commun, et il ne semble pas exister vraiment de dispositif d'aide de remédiation au sein de la licence. Il n'existe pas de tutorat, malgré le lancement de Parcoursup. La méthodologie fait l'objet d'enseignement en première année, générale d'abord, disciplinaire ensuite.

Résultats constatés

Les chiffres présentés en annexe montrent une érosion des effectifs en L2 et L3 entre 2016 (270-273) et 2018 (203-204) : une baisse des effectifs de près d'un quart en deux ans, surtout après la forte chute habituelle entre L1 et L2. Ce point ne donne pas lieu à une analyse.

Les inscriptions en L1 sont en forte hausse : 570 en 2016, 809 en 2018, tous parcours confondus. La réussite en L2 est de l'ordre de 65-70 %, un pourcentage qui reste correct, et de 76-84 % en L3, ce qui est bien mieux. En L1 les taux de réussite sont de 41,6 % en 2016, ce qui est classique, et en nette hausse en 2017 (51,9 %).

Le suivi des diplômés est effectué par un service commun. Les résultats restent partiels du fait d'un taux de réponses assez faible. Ainsi, les résultats proposés sont difficiles à analyser. L'essentiel des diplômés ayant répondu à l'enquête poursuit en master, notamment en direction de l'enseignement, le débouché principal de ce genre de licence.

Néanmoins, une part non négligeable (23 / 59 diplômés parmi 100 répondants) ne poursuit pas d'études et seulement 9 d'entre eux occupaient un emploi. Parmi ces étudiants salariés, seuls deux diplômés exercent une activité en adéquation avec leur niveau d'études (bac +3). Toutefois, ces statistiques partielles ne reflètent pas la réalité.

Les perspectives et évolutions envisagées par l'équipe sont très intéressantes et prometteuses. La création de nouvelles bi-licences (anglais-espagnol, entre autres) va dans le bon sens et devrait permettre d'attirer un public d'un bon, voire très bon, niveau. Le rapprochement avec les sciences sociales et humaines peut également donner lieu à des formations intéressantes au regard du tissu économique local. La réflexion sur un éventuel rapprochement avec la filière des LEA (langues étrangères appliquées) est très positive et mérite d'être encouragée. Ces deux formations sont trop souvent hermétiquement cloisonnées dans les UFRs de langues alors que les enseignants interviennent souvent dans les deux formations. Ce rapprochement permettrait également de renforcer et de mieux structurer la préprofessionnalisation des étudiants, un des points faibles de cette licence, mais qui est récurrent dans la plupart des licences LLCER au niveau national.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Cette licence propose une offre en langues riche et cohérente et présente des aspects originaux (parcours bi-langues)
- L'intégration de la formation dans le tissu socioculturel de la métropole est de bonne qualité
- Il existe de nombreuses possibilités de mobilité internationale
- L'équipe enseignante est solide et les spécialités sont diversifiées

Principaux points faibles :

- L'offre de préprofessionnalisation peut être renforcée
- L'initiation à la recherche mériterait d'être améliorée
- Certains aspects du dossier auraient dû être davantage détaillés (constitution du Conseil de perfectionnement, données statistiques sur la mobilité étudiante et enseignante)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'Université Lumière Lyon 2 propose une formation cohérente et de qualité, qui répond aux attendus de ce type de licence. On note des propositions pédagogiques innovantes qui méritent d'être soutenues, en particulier les liens avec les théâtres et la création de l'atelier théâtre en allemand. L'équipe enseignante est solide et se réunit régulièrement. Néanmoins, certains aspects du dossier auraient mérités des compléments d'information (la constitution du conseil de perfectionnement, par exemple, un compte-rendu de réunion...).

La dimension professionnalisante n'est pas développée dans cette licence, hormis l'Unité d'Enseignement projet personnel et professionnel (PPP), proposée par toutes les licences. Pourtant, le tissu économique local est riche, les terrains de stages indiqués en annexe sont variés. L'équipe pédagogique est consciente de ce point à améliorer et propose des perspectives intéressantes, dont le rapprochement éventuel avec la licence LEA. Le projet de préprofessionnalisation vers l'enseignement est de bonne augure et mérite d'être poursuivi : les concours de l'enseignement demeurent le débouché principal de ce type de licence, un domaine qui connaît une pénurie générale de candidats à l'échelle nationale.

L'initiation à la recherche doit être également renforcée et intégrée dans le cursus (en L3 par exemple), par le biais de compte-rendu de colloques ou de séminaires, par exemple, ou/et d'une initiation plus poussée vers les outils numériques de recherche. L'obligation de mobilité déjà présente dans quelques licences pourrait se généraliser.

Enfin, le développement de futures bi-licences est un autre point positif et devrait permettre d'attirer un autre public.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* est accessible, au sein du champ *Arts, langues, littératures, communication et numérique*, à partir d'une année portail. Divisée en quatre parcours (*Lettres modernes*, *Lettres appliquées*, *Lettres – histoire de l'art*, *Programme international Minerve*) elle dispense une formation spécifique en langue, littérature et civilisation françaises, notamment en culture littéraire, expression orale et écrite, méthode d'analyse et d'interprétation qu'il s'agisse de la littérature française ou comparée. Elle ouvre sur les métiers de l'enseignement, de la fonction publique, de l'animation culturelle, de l'édition et de la librairie, du journalisme, des métiers de la conception-rédaction.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés, mais ils le sont très succinctement, le porteur renvoyant aux documents joints, notamment une « brochure » de 156 pages (incluant le master), décrivant par le menu la formation, son organisation et sa finalité. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est évoquée, mais n'a pas été jointe. Le porteur distingue bien les métiers accessibles au niveau licence des métiers accessibles après une poursuite d'études. Il indique que la finalité de la formation est communiquée aux étudiants par divers moyens (plaquettes de communication, événements publics). Plusieurs dispositifs d'information ont surtout été mis en place pour informer les étudiants sur les débouchés professionnels (plusieurs réunions avec des professionnels, plaquettes téléchargeables sur le site de l'Université etc.).
Positionnement dans l'environnement
La mention est en concurrence directe avec celle proposée à l'Université Jean Moulin Lyon 3, qui propose un diplôme de format équivalent, sans compter les licences en région à Saint-Etienne et Grenoble. En ce qui concerne la licence parcours bi-disciplinaire <i>Lettres - Histoire de l'art</i> , elle n'existe en région qu'à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Université Jean Monnet Saint Etienne. La licence <i>Lettres</i> parcours <i>Lettres appliquées</i> est unique dans la région et offre une poursuite d'études avec le master professionnel LARP (lettres appliquées à la rédaction professionnelle). Le porteur prend soin de préciser les atouts de sa mention : équipe pédagogique nombreuse et aux compétences spécialisées, offre de parcours plus riche, nombre d'inscrits de l'ENS Lyon (École normale supérieure) plus important. Il convient d'insister sur ce dernier point : c'est incontestablement un atout majeur de la mention : la présence d'élèves de l'ENS Lyon en troisième année (chiffre non communiqué),

auxquels s'ajoutent les inscrits issus des CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) de la ville.

Les enseignements sont en lien avec les spécialités de recherche des intervenants. Plusieurs unités de recherche sont représentées, ce qui concourt à une diversité de la formation. Une initiation à la recherche est proposée aux inscrits de troisième année.

Les partenaires sont nommés et ils sont nombreux (musées, théâtres, festivals, dont les responsables interviennent pour certains dans la formation), ce qui ne surprend pas, étant donné les opportunités offertes par l'environnement culturel. Malheureusement, ce point n'est guère développé. Les enseignants modifient cependant le contenu de certains cours en fonction de l'actualité culturelle lyonnaise (théâtres, musées etc.).

Une coopération semble particulièrement intense, avec une Université de Pologne (Lodz), qui « suscite de multiples déplacements dans l'année ». Rien de plus n'est dit au sujet de ce partenariat.

Organisation pédagogique

L'accès à la formation se fait à partir d'un portail du champ, qui se décline en quatre combinaisons : Lettres, Langues, Sciences du Langage ; Humanités ; Arts ; Langues et Communication. La formation spécifique ne commence qu'en deuxième année avec une distribution des enseignements sur chacun des 4 semestres en 5 Unités d'Enseignement (*genres littéraires ; histoire littéraire ; langue française ; langue et civilisation de l'Antiquité ; langue et littérature médiévales / littérature francophone et comparée*). La formation en deuxième et troisième année s'organise en quatre parcours : *Lettres modernes, Lettres appliquées* (orientation professionnalisante, avec des enseignements de conception et réalisation de contenus multimédias, analyse de l'information et des médias, documentation et édition), *Lettres – Histoire de l'art* (formation bi-disciplinaire), *Programme international Minerve* (pratique d'une langue étrangère renforcée, allemand, espagnol ou italien). En troisième année, un degré de spécialisation supplémentaire est offert à travers une option (spécialisation littéraire, langue et école ou didactique du FLE). Du portail au parcours et à l'option spécialisante, il apparaît clairement que la formation proposée répond à un souci de spécialisation progressive, par paliers, selon une orientation professionnelle évidente.

La professionnalisation est surtout apparente dans le parcours *Lettres appliquées* qui fait une part significative aux compétences immédiatement convertibles dans le monde de l'entreprise. Les autres parcours sont davantage disciplinaires, visant une poursuite d'études dans des formations à caractère professionnel (notamment master MEEF - métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Rien n'est dit de l'accompagnement de l'étudiant dans le choix de son parcours, ni d'un quelconque module de construction du projet personnel et professionnel. Seul le parcours *Lettres – Histoire de l'art* propose un stage professionnel.

La place du numérique est insuffisamment argumentée : parmi les enseignements de compétences transversales, une formation aux TIC est prévue, sans aucune précision. On ignore la place du numérique dans l'enseignement (notamment à travers l'utilisation éventuelle d'une plateforme numérique pédagogique).

L'international est présent dans l'offre des langues étrangères, surtout dans le parcours *Minerve* qui comporte un nombre d'heures significatif en langue vivante étrangère. La mobilité des étudiants est encouragée. Les chiffres restent toutefois modestes : de 5 à 9 sortants chaque année.

Pilotage

Les responsabilités sont clairement énoncées : sept membres ont un rôle dans le pilotage. Les parcours et les niveaux de la licence sont ainsi dirigés par des enseignants-chercheurs.

Le dossier ne donne pas d'information sur le pilotage, les réunions, la méthode, l'articulation entre les instances (mentions, département, UFR). Du conseil de perfectionnement (avec la participation de membres du service d'insertion et orientation professionnelle), pas d'information également sinon qu'il se réunit une fois par an. Il semble être un lieu d'échanges, plutôt que d'évaluation et de proposition.

L'établissement réalise des enquêtes de satisfaction, mais rien ne semble concerner la formation ni les enseignements. Les responsables de la mention ne semblent pas se préoccuper d'évaluer ses formations.

Le suivi dans l'acquisition des connaissances et compétences et l'existence d'un dispositif d'aide à la réussite ne sont pas mentionnés.

La possibilité de passerelles, pourtant encouragée par la politique de portail et le déploiement de la formation dans une stratégie de champ, n'est pas évoquée. On ne sait vers quelle licence professionnelle du champ la formation peut éventuellement orienter.

Résultats constatés

Les effectifs ont connu de fortes variations à la baisse (chute de 40 % entre 2016 et 2018 en deuxième année). Le taux de réussite est conforme à la moyenne nationale constatée et en hausse.

La poursuite d'études est dans les proportions habituellement constatées. Plus de la moitié des diplômés poursuivent leurs études dans l'établissement, et parmi ceux-ci 57 % en master hors MEEF (majoritairement Lettres), 28 % en master MEEF, 10 % en licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation riche, exigeante et structurée, notamment avec un parcours original : *Lettres appliquées*
- Une sensibilisation à l'insertion professionnelle ; une adéquation aux objectifs professionnels définis et des propositions alternatives aux métiers de l'enseignement

Principaux points faibles :

- Des partenariats économiques et culturels insuffisamment mis en avant
- Absence de stage professionnel dans les parcours autres que *Lettres – Histoire de l'art*
- Un pilotage qui n'explicite pas sa méthode de travail

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette mention dispose de nombreux atouts : environnement culturel et académique porteur (ENS, CPGE), équipe numériquement importante, effectifs respectables, formation bien structurée au sein d'un champ étendu. Pourtant le pilotage montre des défaillances : l'absence d'accompagnement dans la définition du projet professionnel personnel, l'absence d'un suivi dans l'acquisition des connaissances et des compétences, l'absence d'évaluation systématique des enseignements et de la formation pénalisent la mention. La perte d'attractivité, que semble indiquer la baisse des effectifs, est préoccupante, et pourrait sensibiliser les responsables afin qu'ils s'interrogent sur les solutions pour endiguer le phénomène. Pour cela, il convient de s'appuyer sur les chiffres fournis par l'Observatoire de la Vie Etudiante et sur les données que la mention pourra extraire par ses propres moyens (l'importance des effectifs rend ce type de démarche particulièrement pertinent). Il conviendrait d'associer, dans le cadre du conseil de perfectionnement, les partenaires économiques impliqués dans la formation et de généraliser les stages pour conforter la politique d'insertion professionnelle pensée au sein de la licence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES, LANGUES

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres, langues* de l'Université Lumière Lyon 2 a pour objectif d'offrir une double compétence disciplinaire en lettres et dans une langue vivante étrangère, dans le cadre de trois parcours types, *Lettres modernes-allemand*, *Lettres modernes-portugais*, et *Lettres appliquées-anglais*, qui permettent aussi bien une insertion professionnelle qu'une poursuite en master. Plus précisément, les poursuites d'études peuvent se faire dans l'un des masters recherche des domaines linguistiques choisis par l'étudiant, sinon en métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF, voire dans des domaines connexes (communication, journalisme etc.). La formation s'adresse principalement à des étudiants issus de filières ABIBAC (délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur : examen de maturité équivalent allemand du bac français) et baccalauréat avec un niveau B2 en langue étrangère mais aussi à des étudiants issus des CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) en licence 2 et 3. La licence s'inscrit dans le champ de formations, *Arts, langues, littératures, communication et numérique*, dont la cohérence favorise donc les interactions disciplinaires, les passerelles et une poursuite d'études variée. Elle a été créée dans le cadre du quadriennal, et présente une originalité particulière du fait qu'elle n'existe que dans trois autres universités. La bi-disciplinarité entraîne un volume horaire supérieur à ce qu'il est pour la plupart des licences littéraires.

ANALYSE

Finalité
Cette formation transdisciplinaire et interculturelle apporte aux diplômés, dans un juste équilibre, des compétences complémentaires, caractéristiques des licences de lettres et de langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; si tous les parcours types apportent des compétences en langue et en analyse du discours, ceux de <i>Lettres modernes-allemand</i> et <i>Lettres-modernes-portugais</i> ont une visée culturelle et littéraire, cependant que le troisième, <i>Lettres appliquées-anglais</i> , offre davantage une orientation rédactionnelle et professionnalisante, notamment par la maîtrise des outils PAO et web.
Positionnement dans l'environnement
La formation est unique sur le site de Lyon-Saint-Etienne, mais aussi dans le grand quart-sud-est français (en complémentarité avec l'Université de Corte, qui propose d'autres langues). Elle s'inscrit dans la continuité du portail <i>Langues et sciences du langage</i> , caractérisé par la transdisciplinarité. Le principe même d'une licence <i>Lettres, langues</i> induit de la cohérence, de la complémentarité et de nombreuses mutualisations avec les

licences de lettres et de langues, ce qui renforce le sentiment de double compétence. De ce fait, et par le bilinguisme apporté par la formation, un large éventail de poursuites d'études et d'insertion professionnelle est ouvert, tant dans le champ de formations auquel elle appartient (le plus important de l'établissement par le nombre d'étudiants) que dans les établissements voisins.

L'équipe enseignante est rattachée pour l'essentiel à des laboratoires du site, ce qui favorise l'initiation à la recherche, et un partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon vient enrichir la formation en lettres et en allemand.

En outre, les parcours-types *Lettres modernes-allemand* et *Lettres modernes-portugais* s'appuient sur des diplômes en partenariat international, le premier avec l'Allemagne (Université de Leipzig) avec le soutien de l'Université franco-allemande, le second avec le Brésil (Université de São Paulo) ; cette double diplomation facilite l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études à l'étranger. Parallèlement se développe, dans des proportions très raisonnables, l'accueil d'étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

Le vivier de la formation est constitué pour l'essentiel d'étudiants du portail *Langues et sciences du langage*, dont le choix d'options en langues permet de préfigurer les parcours types de la licence *Lettres, langues*. Les enseignements fondamentaux de licence 2 et 3 sont mutualisés avec les licences *Lettres et Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, cependant qu'un choix d'options permet d'individualiser les parcours, de préparer aux diplômes en partenariat international ou de renforcer les compétences en langue. Même si un encadrement en binôme par des enseignants relevant des départements de lettres et de langues porte ses fruits, la charge de travail d'une licence bi-disciplinaire et la lourdeur organisationnelle restreignent toutefois le choix des possibles en matière d'options

Une attention particulière est apportée aux étudiants étrangers, afin de faciliter leur adaptation et leur appréhension des exercices académiques.

Pilotage

Le département de Lettres, en charge du pilotage de la formation, développe une communication moderne et inventive. La responsabilité de chaque parcours type est assurée par un binôme d'enseignants relevant des deux champs disciplinaires pour plus de cohésion et de coordination. L'équilibre des compétences apportées par les champs disciplinaires se fait sous l'égide du conseil de perfectionnement, et le parcours type *Lettres modernes-allemand* fait l'objet d'une évaluation quadriennale par l'Université franco-allemande.

Les effectifs restreints facilitent aussi l'attention portée par les enseignants à chaque cas individuel, et l'interaction pour faire évoluer la formation. Le conseil de perfectionnement paraît indispensable dans ce dispositif original de licence pour coordonner les personnels administratifs, enseignants, les étudiants, les représentants de services centraux concernés (DFVE, SCUIO-IP) et les acteurs du monde socio-économiques.

Résultats constatés

Après une baisse des effectifs en 2017 mais qui n'est pas propre à la mention, les effectifs ont retrouvé une stabilité (entre 20 et 30 étudiants par niveau d'études) ; l'attractivité internationale et l'intérêt manifesté par les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles incitent donc à élargir la combinatoire à d'autres langues vivantes. Mais, d'une part, la forme de curiosité interdisciplinaire d'une telle formation nécessite un dialogue constant entre les équipes pédagogiques et, d'autre part, l'organisation se révèle lourde et complexe et nécessiterait plus de moyens.

L'équipe pédagogique souhaite donner une plus grande lisibilité à la formation, d'autant plus à juste titre qu'elle a disparu de nombreux établissements, et développer le volet culturel grâce aux partenariats locaux. Le taux de réussite est en augmentation passant de 63,2 % en 2016 à 71,4 % en L2, et de 57,1 % à 85,7 % entre 2016 et 2017 en L3.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le développement de la pluridisciplinarité
- Les diplômes en partenariat international
- Une politique communicationnelle volontariste
- Le caractère pré-professionnalisant de la formation (troisième parcours en lettres appliquées et anglais, avec possibilité de stage)

Principaux points faibles :

- Le manque de visibilité malgré les efforts déployés, du fait d'un recul de la mention au plan national.
- Une assez grande variabilité des volumes horaires entre les parcours et les niveaux.
- La lourdeur organisationnelle liée à l'interaction entre départements
- Une intervention trop faible de professionnels dans le troisième parcours en lettres appliquées et anglais.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La création récente de la mention à Lyon ne donne pas encore un recul suffisant mais la dynamique engagée laisse augurer des évolutions positives. L'analyse demanderait néanmoins à être affinée par parcours type, en fonction des flux et de l'insertion professionnelle par langue, afin de cibler au mieux l'extension à d'autres langues, compte tenu de la difficulté organisationnelle des diplômes bi-disciplinaires. Il s'agira sans doute à terme d'augmenter les effectifs. On peut en dernier lieu recommander le suivi d'un stage pré-professionnalisant dûment préparé et accompagné par l'équipe pédagogique (de la recherche du stage aux techniques de recherche d'emploi etc.).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation associe l'étude du langage musical (connaissance technique), la pratique musicale (projets étudiants) et l'approche stylistique et esthétique des courants musicaux populaires et savants, d'hier et d'aujourd'hui. La licence est structurée de manière progressive en une première année au sein du portail Arts, une deuxième année de consolidation, une troisième année de spécialisation en quatre parcours de préprofessionnalisation : *Musique et enseignement*, *Musique et création*, *Musicologie et médiation*, *Musicien interprète*. Une Année Préparatoire aux Études Musicales (APEM) est proposée, suite à des tests, aux étudiants les plus faibles souhaitant s'inscrire en première année (autour de 50 inscrits par an). Tous les enseignements se déroulent sur un site dédié.

ANALYSE

Finalité
En s'appuyant sur 12 enseignants titulaires (6 enseignants-chercheurs - EC, 6 professeurs agrégés - PRAG), et en faisant appel à des professionnels confirmés lorsque les enseignements l'exigent, la formation semble solide et se donner les moyens de ses objectifs. Ce que corrobore le fait que la grande majorité des diplômés poursuit en master. Les objectifs possibles en termes de débouchés et poursuites d'études sont clairement indiqués dans le dossier pour chacun des quatre parcours et correspondent au contenu des maquettes. En plus d'un solide tronc commun, qui est doté de 392 heures d'enseignement, chaque parcours est doté de 70 heures d'enseignement spécifique sur l'année, ce qui n'est pas négligeable, sans permettre pour autant une spécialisation poussée (ce qui n'est pas l'objectif). La formation fait l'objet d'une fiche dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).
Positionnement dans l'environnement
Par rapport aux licences de musicologie délivrées par les universités de Saint-Étienne et de Grenoble, celle de l'Université Lumière Lyon 2 présente une structuration qui lui est propre et unique en France : un portail Arts en L1, quatre parcours bien identifiés en L3, une année préparatoire (APEM). Par l'intermédiaire du portail Arts, la formation croise les lettres, les arts du spectacle, l'histoire de l'art et l'archéologie. Des partenariats académiques forts ont été conventionnés avec les établissements lyonnais d'enseignement supérieur de la musique : Conservatoire National Supérieur Musique et Danse (CNSMD) de Lyon, Centre de ressources

professionnelles et d'enseignement supérieur artistique (CEFEDM), École Normale Supérieure (ENS) de Lyon, Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Lyon. On peut noter qu'il n'est fait état d'aucun lien avec le CFMI, qui est installé sur un autre site de l'université, mais qui fait partie de la même Unité de Formation et de Recherche (UFR).

Il est peu fait mention de cet environnement recherche dans le dossier et même lorsqu'est mentionné le fait que les étudiants sont associés aux manifestations scientifiques, il est dit que celles-ci sont organisées par le département de musique et musicologie, et non par l'un des deux laboratoires dont relèvent les enseignants titulaires docteurs de l'équipe pédagogique.

Le parcours Musicologie et médiation fait largement appel au monde socio-professionnel de la région ainsi qu'à des professionnels du monde de la musique, et le parcours Musique et enseignement fait appel aux établissements scolaires pour les stages. Plus généralement, la licence s'inscrit dans le paysage lyonnais de la pratique musicale (grâce aux liens noués avec des institutions renommées) et collabore ponctuellement avec diverses autres institutions, mais, à la lecture du dossier, il est difficile d'évaluer les interactions de cet environnement avec la formation. Par ailleurs, l'importance de la pratique musicale au sein de la formation concourt à favoriser les liens avec le monde professionnel de la musique.

Des accords internationaux existent avec Berlin et Rome (Erasmus), ainsi qu'avec Montréal (Monde). Pour la mobilité sortante (en général d'une année complète), les étudiants bénéficient d'une information systématique et font accompagnés dans leur démarche par des membres de l'équipe pédagogique. Il n'est pas fait état de mobilité de personnels enseignants ou administratifs.

Organisation pédagogique

La structure de la licence est claire et progressive, du portail Arts en L1 (comprenant une part importante d'enseignements pluridisciplinaires), à une forte (et nécessaire) consolidation disciplinaire en L2 et au déploiement de quatre parcours spécialisés en L3 (tout en maintenant un tronc commun fort), qui correspondent à des objectifs préprofessionnels clairement affichés. La formation est en cohérence avec les orientations définies par le cadre national des formations. Les intitulés des UE sont clairs et correspondent aux objectifs définis. Une attention toute particulière est portée à l'accueil des étudiants en situation de handicap (7 en 2018-2019, dont 2 en APEM). Des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés. Une VAE a été attribuée en 2017 et une est en cours, dans le cadre de modalités précises ayant été déterminées par le département dans le respect du cadrage national.

L'un des fils directeurs du cursus (dès l'APEM) est le projet personnel de pratique musicale (dans l'UE transversale) qui amène les étudiants, en collaboration avec un enseignant référent, à monter et concrétiser leur projet dans son intégralité et toutes ses dimensions pratiques : ce dispositif permet d'acquérir d'importantes compétences à caractère professionnel, d'autant que des équipements dédiés sont mis à la disposition des étudiants. Les enseignements du parcours *Musicologie et médiation* sont assurés par des professionnels confirmés, et le parcours *Musique et enseignement* comporte un stage obligatoire d'une semaine (avec rapport de stage). On peut s'étonner, malgré tout, du faible poids des stages au sein de la formation (tout particulièrement pour le parcours *Musicologie et médiation*), surtout dans une région aussi riche en lieux d'accueil potentiels. Les conseillers du Pôle Stages et insertion accompagnent les étudiants dans leur projet de formation et leur projet professionnel. Il n'est fait état d'aucune réflexion en matière de certification professionnelle, ce qui est regrettable, car les enseignements délivrés pourraient attirer des publics évoluant dans l'environnement musical lyonnais.

Rien n'est prévu dans les maquettes de licence pour initier les étudiants à la recherche, ce que l'on peut regretter. Toutefois, le dossier met en avant, d'une part, la présence de 8 enseignants titulaires docteurs dans l'équipe pédagogique (rattachés à une Unité Mixte de Recherche-UMR ou à une Équipe d'Accueil-EA). De plus, le fait que les étudiants de licence soient associés de diverses manières aux manifestations scientifiques organisées par le département de musique et musicologie participe d'une sensibilisation à la recherche.

L'enseignement du numérique est présent tout au long de la formation dans l'UE transversale, mais sans qu'un accent particulier ne soit mis sur tel ou tel aspect. À l'exception, relative, du parcours *Musique et création*, qui comprend un TD (17,5h) pour la musique assistée par ordinateur (MAO). Un environnement numérique de travail est mis à la disposition des étudiants. Il n'est fait part d'aucune réflexion particulière en matière d'évolution des pratiques pédagogiques ou d'innovation pédagogique.

La mobilité étudiante sortante (en L3) est importante (respectivement 5, 7, 4 et 7 pour les quatre dernières années, en général des mobilités d'une année entière). La mobilité étudiante entrante est moindre, sans être négligeable (respectivement 5 et 6 pour les deux dernières années). Il n'y a pas de mobilité d'enseignants. Les étudiants étrangers représentent, selon les années, à peu près 8 % des étudiants d'une promotion. Chaque

semestre du cursus comprend un enseignement (non disciplinaire) en langue étrangère.

Pilotage

Le nombre important d'enseignants titulaires (6 EC, 6 PRAG) doit permettre d'assurer une cohérence pédagogique sur l'ensemble du cursus, les enseignants vacataires étant, du coup, relativement peu nombreux (12). Cette cohérence est encore renforcée par le fait que tous les enseignants titulaires sont rattachés à l'UFR Lettres, Sciences du Langage et Arts (LESLA) et à la 18e section (Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art) du Conseil National des Universités (CNU) (les EC et la PRAG habilitée à diriger des recherches-HDR). Il faut noter que l'équipe pédagogique ne comporte qu'un professeur des universités (PR) et 2 habilités à diriger des recherches (HDR), ce qui est surprenant et regrettable pour une équipe pédagogique aussi fournie. Les diverses responsabilités sont assurées par des EC ou des PRAG. L'équipe pédagogique (les membres titulaires) se réunit régulièrement tout au long de l'année (4 à 5 fois), ce qui est un point très positif, même si l'on peut regretter l'absence d'étudiants. Les enseignants vacataires, professionnels confirmés, sont essentiellement mobilisés pour les enseignements techniques et optionnels (les 2/3 des heures assurées par les vacataires le sont par des intervenants hors université), en particulier pour le parcours *Musicologie et médiation*.

Le conseil de perfectionnement est un dispositif qui n'est pas encore utilisé d'une manière optimale : il n'a été mis en place qu'en 2018 pour les L2 et L3 (un conseil de perfectionnement existant déjà pour le portail Arts) et semble un peu restreint dans sa composition (4 enseignants titulaires, 2 professionnels, 2 étudiants), ce qui peut paraître peu pour mener une réflexion critique et être force de proposition à l'échelle de la mention. Une évaluation de la formation par les étudiants a été organisée en 2019, mais en raison du petit nombre de réponses, il n'a pas été possible d'en tirer des conclusions exploitables : là aussi, une marge de progression demeure. L'enquête sur les conditions d'étude (2018-2019) souffre également d'un faible taux de réponse (21 %), mais elle fait ressortir quelques points d'alerte qui auraient mérité d'être au moins mentionnés dans le rapport d'évaluation (ainsi, 70 % des étudiants disent ne pas connaître le SUMMPS, 78 % la permanence sociale de l'université, etc.).

Toutes les informations liées à la scolarité et concernant l'ensemble de l'université se trouvent dans le règlement général de scolarité, validé par la CFVU, et mis à la disposition des étudiants sur le Web étudiant ; la composition des jurys (comprenant une personnalité extérieure à l'université) et les modalités de contrôle de connaissances sont affichés au département. Des crédits peuvent être acquis par anticipation lors de l'APEM. Les compétences à acquérir par les étudiants ne sont évoquées dans le dossier que pour le parcours *Musique et enseignement*, alors que cela aurait été au moins aussi utile pour les autres parcours. Le site internet est extrêmement précis sur les compétences et les connaissances (musicales et musicologiques) à acquérir dans le cadre de l'année portail, il l'est un peu moins pour les deux autres années, et l'on peut surtout regretter que les quatre parcours de la L3 ne soient pas présentés de manière détaillée. Il n'est pas fait état de modalités de suivi des compétences. Le supplément au diplôme a été joint au dossier et est difficilement lisible pour un public non universitaire (public pour lequel il est pourtant destiné en priorité).

Des dispositifs d'aide à la réussite importants existent, avec l'APEM, propre à la formation, et le Semestre Rebond que l'université a mis en place en 2008. C'est justement pour cette raison qu'il aurait été utile et intéressant de disposer d'une évaluation de ces dispositifs par l'équipe pédagogique, ce qui n'est pas le cas. À l'échelle de l'université, le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) propose des dispositifs et des entretiens individuels pour aider les étudiants à préciser leur parcours de formation, mais, là aussi, aucune évaluation n'est proposée, ce qui est d'autant plus dommageable que 71 % des 21 % de répondants à l'enquête sur les conditions d'étude disent ne pas connaître ce service. Il est à noter qu'une démarche d'orientation active a commencé d'être initiée auprès de sept lycées de la région proposant l'option musique, ce qui est un élément très positif.

Résultats constatés

Au vu du nombre d'étudiants inscrits et de la présence d'autres cursus analogues dans la région, on peut estimer que la formation est attractive (en 2018-2019, respectivement 114, 74 et 78 inscrits dans les trois années de licence), avec un taux de réussite correct en L1 (39 et 53 % sur les deux dernières années, taux qui ne tiennent pas compte des réorientations), et satisfaisant pour les années suivantes (entre 66 et 77%). On peut regretter que le taux de réussite en trois ans ne figure pas dans les indicateurs de réussite. L'attractivité de la formation est confirmée par le nombre de demandes d'accès en cours de cursus, ainsi que par le nombre d'étudiants étrangers. L'APEM permet d'intégrer dans la formation des étudiants avec des profils et des parcours antérieurs

très différenciés, ce qui est très positif. Il n'est pas fait état du public en formation tout au long de la vie, ce qui empêche de tracer des perspectives (y compris financières) de ce point de vue.

Le suivi des diplômés est réalisé par le Service d'Études, de Statistiques et d'Aide au Pilotage (SESAP). Le dossier ne donne aucune indication permettant d'évaluer les modalités de collectes d'informations. Il est fait état d'une seule enquête d'insertion professionnelle (pour la promotion 2017-2018).

La seule enquête d'insertion professionnelle, portant sur la promotion 2017-2018, porte sur un nombre de répondants trop faible pour tirer une quelconque conclusion. Sauf que la poursuite d'études est le choix privilégié des étudiants diplômés (voir plus bas).

L'enquête d'insertion professionnelle, portant sur la promotion 2017-2018, indique que 66 % des étudiants ayant obtenu leur licence poursuivent en master dans la même université (dont un peu plus de la moitié en master musicologie et les autres en master MEEF), la plupart des autres étant également « en formation ». Le taux important de la poursuite d'étude au sein de la même discipline semble indiquer que la licence prépare de manière pertinente à l'entrée en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation appliquant les principes d'orientation et de spécialisation progressive.
- Projet personnel de pratique musicale.
- Année Préparatoire aux Études Musicales (APEM).
- Partenariats académiques (CNSMD, CEFEDM, ENS, CRR).
- Locaux neufs (2017) et dotés d'un équipement complet (matériel musical et pédagogique).

Principaux points faibles :

- Conditions d'étude encore peu satisfaisantes, en dépit d'un site dédié (absence des ressources documentaires, d'une salle informatique, d'un lieu de restauration).
- Conseil de perfectionnement et évaluation des formations pas utilisés de manière à mener une réflexion partagée sur l'évolution de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En regard du précédent rapport Hcéres qui pointait d'importants défauts, il faut souligner l'évolution sensible de cette formation sur le plan du pilotage, du positionnement dans l'environnement ainsi que de l'organisation pédagogique.

Les perspectives d'amélioration indiquées dans le dossier sont pertinentes, notamment en ce qui concerne le souhait d'un renforcement horaire de matières techniques, ce qu'une prochaine révision des maquettes pourra rendre possible. Le fait d'être installé sur un site dédié est largement évoqué, avec ses avantages (cohésion, identité, présence d'une salle polyvalente, ...), mais aussi ses inconvénients (absence d'une salle informatique, d'un lieu de restauration satisfaisant, des ressources documentaires, ...).

Il pourrait être recommandé aux responsables de la formation :

- de se donner les moyens de mener une réflexion plus poussée sur l'évolution de la formation, grâce à la mise en place (1) d'un conseil de perfectionnement plus fourni et à l'échelle de la mention et (2) d'une évaluation efficace des formations ;

- de privilégier, dans le cas où les volumes horaires sont estimés insuffisants, les cours de soutien ciblés et assurés par des enseignants ;
- de mener une réflexion plus poussée sur la formation tout au long de la vie et de penser, dans ce cadre, à la mise en place de certifications professionnelles ;
- d'œuvrer, dans la mesure du possible et en dialogue avec la direction de l'établissement, à une amélioration des conditions d'étude et de travail des étudiants et des enseignants dans ce site nouvellement dédié à la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Sciences du langage (SDL) de l'Université Lumière Lyon 2 est une licence générale, dont la constitution et les objectifs restent classiques. Le parcours *Linguistique et sémiotique* démarre en deuxième année de licence (L2), et propose une dimension théorique de la linguistique pour poser les bases disciplinaires, puis donne des spécifications nécessaires notamment pour les poursuites d'études, en particulier en lien avec les masters proposés à l'Université Lumière Lyon 2, donc orientées vers l'analyse polysémique de situations de communication (verbaux et non verbaux). Les métiers de l'enseignement sont un des débouchés de cette formation, qui peut néanmoins mener à l'ensemble des métiers des sciences du langage.

ANALYSE

Finalité

La licence SDL propose à ses étudiants une formation complète en linguistique fondamentale sans exclure les applications à l'analyse d'une pluralité de situations d'interactions intégrant différents moyens de communications (oral, écrit, image etc.). Tous les enseignements attendus sont présents : linguistique générale, phonétique et phonologie, morphologie et syntaxe, de lexicologie et sémantique, ainsi que des modules plus spécifiques (psycholinguistique, sémiotique, pragmatique, langue des signes, notamment). On note également un apprentissage de l'informatique en lien avec la discipline, avec l'usage des outils informatiques.

L'offre de formation est structurée autour du système Majeure-Mineure avec une spécialisation progressive dans les enseignements fondamentaux. La L2 accueille les étudiants venant des portails « Éducation, socialisation et langage », « Langages et communication », « Lettres, Langues et Sciences du langage » et « MIASHS », puis sur dossier pour les autres portails.

Les informations en lien avec la formation sont bien diffusées : le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances sont affichées dans le département et accessibles sur l'intranet des étudiants, le site-web de l'université, le site-web du département, ainsi que la fiche de présentation et la plaquette d'information via les services de la Direction de la Scolarité et le SCUIO-IP (Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle).

Il est à noter l'existence fort pertinente d'une unité d'enseignement (UE) *Sciences du langage et professionnalisation*, qui propose en troisième année de licence (L3) quatre options possibles axées sur l'école (en vue du concours de professeur des écoles), le FLE (français langue étrangère) en vue de l'option FLE du CAPES de Lettres Modernes, et Langage et handicap (visuel et auditif).

Les étudiants obtiennent systématiquement, après validation de la licence, un supplément au diplôme qui répertorie, outre la liste des unités d'enseignement acquises, les principales connaissances et compétences acquises au cours de la formation : il contient huit rubriques qui décrivent la nature, le niveau, le contexte et le contenu des études.

Si la licence prépare aux métiers visés par l'OFC, et si certains métiers sont directement accessibles après la L3, la majorité des étudiants effectue une poursuite d'études en master à l'Université de Lyon 2 : masters *Science du langage* (SDL), *Français langue étrangère* (FLE), *Lettres parcours Linguistique et stylistique des textes littéraires*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et premier degré ISPEF (Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation). Ainsi, la formation permet aux étudiants de concrétiser leur projet professionnel élaboré au cours de la licence.

Positionnement dans l'environnement

Dans la région, seule l'Université de Grenoble propose également une licence sciences du langage. La licence proposée à Lyon présente la spécificité d'axer sur la linguistique générale et la typologie des langues et sur la sémiotique alors que Grenoble privilégie la pratique des corpus et les humanités numériques.

La licence SDL regroupe des enseignants-chercheurs rattachés à plusieurs laboratoires : beaucoup appartiennent à l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Dynamique des Langues (DDL) et l'UMR Interactions-Corpus-Apprentissages-Représentations (ICAR). Ainsi, les enseignements sont nourris par les travaux et l'expertise de ces chercheurs.

Les partenaires socio-économiques et culturels sont mobilisés dans le parcours FLE du complément de Majeure de la L3 : le Centre International d'Etudes Françaises et des enseignants de FLE chevronnés interviennent à hauteur de 45 % dans l'option FLE.

Par ailleurs, la formation entretient des liens privilégiés avec les partenaires académiques, comme l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education), l'ISPEF, et le master MEEF, plusieurs enseignants intervenant dans la formation des futurs professeurs des écoles.

Organisation pédagogique

L'offre de licence SDL est organisée selon une spécialisation progressive : en L2, le programme offre une formation représentative des différentes spécialités actuellement en vigueur en Sciences du Langage (linguistique française et linguistique générale), complétées d'UEs traitant de la problématique de l'enseignement du français et des pathologies du langage (psycholinguistique, langue des signes).

Ensuite, en L3, de façon fort pertinente (aussi en vue de la professionnalisation des étudiants), les domaines fondamentaux des sciences du langage (phonologie, morphosyntaxe, sémantique, sémiotique, pragmatique) sont appliqués à l'analyse d'une pluralité de situations d'interactions intégrant différents moyens de communications (oral, écrit, image).

Concernant la place des langues étrangères dans la formation, l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire pour tous les étudiants de licence du semestre 1 au semestre 6, à hauteur de 42h/an. Les cours des douze langues proposées par le Centre de Langues sont organisés par niveau CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Les étudiants ont à leur disposition des mises à niveau et du soutien : le SCUO-IP organise des tutorats pour familiariser les étudiants venant des baccalauréats techniques et professionnels à l'environnement et la méthodologie universitaire. Par ailleurs, il propose le « Semestre Rebond », pour les décrocheurs de première année. Cependant, le dossier ne donne pas davantage d'informations. (et un « Forum de la réorientation »). Aucun dispositif spécifique à la licence *Sciences du langage* n'est présenté dans le dossier d'auto-évaluation.

Le dossier présente de façon détaillée le Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH) dont l'objectif est de garantir l'égalité des chances, mise en place par la mission handicap : accessibilité, aménagement des études (étalement du cursus, dispense d'assiduité) et des examens (passage des épreuves sur plusieurs sessions, conservation des notes épreuve par épreuve, ou unité par unité, pendant un maximum de 5 ans).

Concernant la sensibilisation aux projets professionnels, les étudiants peuvent suivre en L3 l'UE *Sciences du langage et professionnalisation*, des options en lien avec l'école (semestre 5), le FLE (semestre 5 et 6) ou le handicap (semestre 6). Ces options permettent à l'étudiant de concrétiser les liens entre sa formation de L3 en sciences du langage et des domaines d'activité offrant des débouchés potentiels. Ils sont organisés en collaboration avec l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2, le master MEEF (PE, Capes...) (préparation à l'option FLE du Capes de Lettres Modernes, pour enseigner à l'étranger au sein d'un réseau culturel français, ou

en structure spécifique UPE2A).

La place du numérique est importante dans la formation à plusieurs niveaux. Premièrement, un enseignement transversal en technologies de l'information et de la communication initie les étudiants aux différents outils de bureautique indispensables aux étudiants, et prépare à la certification des compétences informatiques PIX.

En outre, en L3, les étudiants de SDL sont initiés à l'utilisation de grandes bases de données textuelles (Frantext, Bibliothèques Virtuelles Humanistes, etc.) ainsi qu'à l'usage de fonctionnalités de navigation et de calcul mises à disposition par certaines de ces bases (Frantext) ou par des logiciels en téléchargement libre (TXM, logiciel de textométrie développé à l'ENS de Lyon). Cette formation, fort pertinente dans le cadre de leurs études, les prépare à la poursuite en master (dont en particulier celui de l'Université de Lyon), mais aussi à la professionnalisation.

Deuxièmement, et plus classiquement, les enseignants utilisent les plateformes numériques pour partager les cours, les exercices en ligne, ainsi que les évaluations (tests en ligne ...).

Signalons par ailleurs des compétences additionnelles dispensées en Méthodologie en vue de la maîtrise de réalisation de travaux académiques à la hauteur des exigences du niveau universitaire : maîtrise de l'exposé oral (exercice typique du parcours universitaire, mais aussi du monde professionnel), rédaction d'un mémoire écrit selon les normes universitaires et d'une fiche synthétique comprenant un résumé et un plan détaillé, pratique de la recherche bibliographique et de la constitution de corpus, de l'analyse et de la comparaison d'articles scientifiques.

La mobilité internationale, sortante et entrante, est faiblement présente : les étudiants de L3 peuvent partir à l'étranger dans six destinations Erasmus spécifiques au département, et une convention bilatérale (Corée du Sud) par ailleurs ouverte à toutes les filières de Lyon 2). Par ailleurs, les conventions BCI et d'autres conventions bilatérales devraient logiquement être accessibles aux étudiants de SDL.

Pilotage

La licence *Sciences du langage* jouit d'une équipe pédagogique conséquente et variée : 16 enseignants-chercheurs (8 Professeurs, 8 Maîtres de Conférences, 2 Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche), 4 Professeurs Certifiés du CIEF, une doctorante contractuelle et douze vacataires.

Le pilotage est assuré par une direction du département, une responsabilité L2, une responsabilité L3, responsabilité relations internationales, une responsabilité du portail L1 « Langage et communication » et une responsabilité de l'interface avec les portails où les SDL interviennent.

Une réunion de département a lieu tous les mois. Par ailleurs, un conseil de perfectionnement sera mis en place durant l'année 2019-2020.

L'évaluation des formations est assurée via les résultats d'enquêtes de l'OVE (Observation de la Vie Etudiante). Le dossier mentionne sporadiquement dans différents points l'évaluation positive par les étudiants (pour le numérique par exemple).

Résultats constatés

Les effectifs de L2 et de L3 ont significativement baissé depuis la rentrée 2016, passant de 165 à 122 (2017), à 113 (2018) puis à 111 (2019), mais le nombre d'étudiants s'inscrivant en deuxième année est, lui, dans une dynamique ascendante. Parallèlement, le taux de réussite est en augmentation : 61 % en 2016, 87 % en 2017.

Les poursuites d'études sont cohérentes avec les objectifs de la formation en général : sur les 60 diplômés en 2017-2018, 16 se sont inscrits à Lyon 2 en master (dont 7 en MEEF et 5 en master SDL). Pour les 44 autres, 25 ont répondu à l'enquête : 20 parmi eux étaient encore en formation dont 15 en master (7 en MEEF), 1 a obtenu un emploi et les 5 autres n'ont pas poursuivi leurs études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation complète en sciences du langage, qui couvre le spectre de tous les enseignements fondamentaux, et offre des cours spécialisés sur des dimensions plus spécifiques (FLE, traitement automatique des langues - TAL, handicap ...).
- Professionnalisation efficace et liée aux débouchés offerts par la formation.
- Recours au numérique en lien avec la formation disciplinaire durant les deux années de licence, et en grande cohérence avec la formation méthodologique, laquelle est particulièrement pertinente autant pour les études que pour la vie professionnelle future.

Principaux points faibles :

- Internationalisation réduite pour tous les parcours
- Absence de présentation des dispositifs d'aide au sein de la licence qui ne permet pas de les évaluer.
- Exploitation des données sur la poursuite d'études et la professionnalisation reste à approfondir.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence SDL de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation de qualité, qui répond parfaitement aux attentes du secteur et des étudiants : elle offre un socle solide de compétences disciplinaires, une spécialisation croissante orientée vers les métiers possibles (TAL, FLE, recherche...), et elle permet un accès aux masters de l'Université de Lyon 2 qui offrent la possibilité aux étudiants de concrétiser leurs projets. Si l'enseignement est le projet le plus présent (MEEF 1^{er} degré, FLE), les autres dimensions des sciences du langage sont néanmoins offertes, et chaque étudiant peut adapter son parcours et projet en fonction des métiers qui l'intéressent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* vise à former des cadres intermédiaires ou chefs de projet maîtrisant les techniques et pratiques artistiques relevant du champ du cinéma, de l'industrie audio-visuelle et des arts de la scène. La licence est composée de sept parcours investissant des spécialités professionnelles différentes (costume, image, montage, production, scénario, son) et hébergés dans trois établissements distincts : l'Université Lumière Lyon 2, l'Ecole Nationale Supérieure de Cinéma et de Multimedia CinéFabrique et l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT). Pour chacun des parcours, dont certains sont proposés en alternance, l'enseignement dispense des savoirs méthodologiques et techniques visant une insertion professionnelle directe mais également une certaine polyvalence afin de répondre à l'évolution des métiers et l'intégration dans des projets de création collective.

ANALYSE

Finalité

Portée par l'Université Lumière Lyon 2, la licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* (LP TSI) propose un ensemble de sept parcours couvrant un large spectre de compétences techniques et artistiques sollicitées dans l'industrie du cinéma et des arts de la scène. L'Université Lumière Lyon 2 héberge le parcours n° 1 consacré aux *Techniques et pratiques artistiques du montage*. Cinq parcours en alternance (n° 2 à 6) sont proposés au sein de l'école CinéFabrique autour des *Techniques et pratiques artistiques du scénario, de la production, de l'image, du son et du montage*. Le parcours n° 7 *Art du costume de spectacle* est hébergé à l'ENSATT.

Les connaissances et compétences à acquérir pour chacune de ces spécialités sont conformes à l'intitulé du parcours et au domaine professionnel associé.

Il manque toutefois une mise en perspective de ces différents parcours. Les cinq parcours (n° 2 à 6) proposés par CinéFabrique trouvent leur cohérence interne par la dynamique de création collective au cœur de leur pédagogie, la mise en commun de certains enseignements théoriques et le champ commun du cinéma. Il est en revanche plus difficile de percevoir cette cohérence avec les parcours n° 1 et n° 7. D'une part, les parcours n° 1 et 6 portent sur un même segment professionnel (montage), mais sont hébergés par deux établissements différents (le parcours n° 6 ayant la particularité d'être en alternance). Le parcours n° 7 ne relève pas immédiatement du domaine du son et de l'image.

Sans remettre en cause la pertinence de cette agrégation séduisante, il aurait été souhaitable que soient exposées la genèse du projet et les motivations ayant présidé au rapprochement entre des formations établies

de longue date pour certaines (plus de 40 ans pour l'ENSATT) ou beaucoup plus récentes pour d'autres (troisième promotion parvenant en L3 pour CinéFabrique). Une réflexion est également souhaitable sur le choix de l'intitulé global *Techniques du son et de l'image* qui semble réducteur au regard de la richesse et de l'originalité de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle TSI tire son originalité du spectre de parcours spécialisés qu'elle propose et par le lien fort entretenu avec la création artistique dans les domaines du cinéma et du spectacle vivant. Tous ces parcours se déroulent sur une année universitaire. Sur le plan national il y a peu d'offres de licence professionnelle spécialisées dans le domaine du montage, les autres enseignements existants, dans le domaine public, étant soit de niveau bac+2 (Brevet de Technicien Supérieur-BTS) ou au contraire délivrés au sein d'écoles hautement spécialisées et sélectives (École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son-FEMIS). Le parcours n° 7 sur les arts du costume offre la possibilité aux étudiants détenteurs d'un BTS ou d'un Diplôme des Métiers d'Art (DMA) d'obtenir une licence sur une année universitaire. À noter toutefois que différents établissements proposant des formations de costumiers mettent en place depuis 2018 des Diplômes Nationaux des Métiers d'Art et du Design (DNMADE) également de niveau bac+3. L'incidence de la création de ce diplôme est commentée dans la section pilotage. L'originalité des parcours n° 2 à 6 hébergés par CinéFabrique est de proposer ces formations sous le régime de l'alternance. Des formations publiques des métiers du cinéma existent mais soit au niveau bac+2 (BTS) soit au niveau bac+5 (FEMIS, École Louis Lumière).

Les parcours n° 1 et n° 6 portent tous deux sur les pratiques du montage. Ils se distinguent par leur régime de formation (initiale ou en alternance), leur mode de recrutement, leur site d'hébergement (Université Lumière Lyon 2 ou CinéFabrique) et par leur environnement. Le parcours n° 6 est par exemple intégré au sein d'un bouquet de parcours qui privilégie la réalisation collective et collaborative. Le parcours n° 1 semble privilégier une approche plus individuelle et réflexive. Une meilleure explicitation des savoirs respectifs délivrés et compétences acquises pour chacun de ces deux parcours est souhaitable.

L'ensemble des parcours s'appuie sur un tissu professionnel dense, dynamique et fortement attaché à maintenir des liens avec ces différentes formations et établissements. L'ENSATT jouit d'une réputation lui permettant de travailler avec toutes les grandes scènes nationales et internationales. Un groupement d'employeurs réunissant une trentaine de sociétés de production travaille en étroite collaboration avec CinéFabrique et favorise l'accueil des étudiants en alternance. Le parcours délivré par l'Université Lumière Lyon 2 travaille avec un pôle d'une centaine d'entreprises relevant du secteur du cinéma, de l'audiovisuel et des arts numériques.

Un dispositif a été mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour favoriser les stages à l'étranger grâce à un accompagnement financier. Le dossier n'indique cependant pas combien d'étudiants de la formation ont pu bénéficier de ce soutien ni combien de stages à l'étranger ont été effectués.

Organisation pédagogique

La formation propose sept parcours différents, chacun ayant ses propres équilibres entre enseignements théoriques et appliqués, ses propres rythmes d'apprentissage et modalités d'enseignement. Tous parcours confondus, la grande majorité des enseignements se déroule sous forme de TD, tandis que la part des enseignements sous forme de cours magistraux est réduite. Qu'il s'agisse ou non de parcours en alternance, une large place est consacrée à la professionnalisation à travers les stages, les projets tuteurés ou les travaux en équipe.

Pour l'ensemble des parcours, les étudiants sont accompagnés individuellement dans l'élaboration de leur cursus, de leurs projets tuteurés, de la recherche de stage et de leur évaluation.

Pour le parcours n° 1 (montage) délivré à l'Université Lumière Lyon 2, l'année s'articule globalement entre un premier semestre dédié à l'acquisition des connaissances théoriques (enjeux esthétiques) et maîtrise des outils, tandis que le second semestre se caractérise par une mise en application selon diverses modalités d'écriture ou de genres (documentaire, fiction, écritures interactives). Des projets de réalisation commune sont mis en place avec les étudiants de Master 1 (Réalisation cinématographique) permettant aux étudiants de ce parcours de Licence de mettre en pratique leurs compétences en montage. Un accompagnement collectif et individuel est instauré sur un rythme hebdomadaire de manière à ce que l'étudiant puisse se voir conseiller d'éventuelles mises à niveau. Les stages font l'objet d'une remise de rapport et d'une soutenance. Le parcours n° 1 est ouvert à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Un enseignement d'anglais est délivré. La place du numérique est au cœur de cette formation qui aborde également les écritures interactives et non-linéaires essentielles pour la diffusion Web.

Pour les parcours n° 2 à 6, délivrés à CinéFabrique l'accent est mis sur la maîtrise des outils propres à chaque

spécialité et sur la mise en situation intensive à travers de nombreux projets de réalisation collective. Des cours théoriques transversaux communs à l'ensemble des parcours sont délivrés par des intervenants de l'Université. Aucun enseignement d'anglais n'est délivré pour ces parcours. Dans chaque spécialité, les cours pratiques sont assurés par des professionnels en activité. La formation en entreprise se répartit en quatre périodes, chaque étudiant ayant la possibilité de collaborer avec différentes entreprises et pour différents postes. Pendant ces périodes, l'étudiant bénéficie d'un suivi par un tuteur de l'école et d'un maître d'apprentissage de l'entreprise. Les retours d'alternance font l'objet d'une séance en fin de chaque période et d'une évaluation.

Le parcours n°7 propose un socle transversal commun aux différentes spécialités enseignées à l'ENSATT, notamment lors du premier semestre, de sorte à se familiariser avec les différents métiers du théâtre. Un volume important d'enseignement d'anglais est dispensé dans le volet transversal. Les cours spécifiques aux métiers du costume visent l'acquisition des différentes techniques en regard des évolutions historiques, esthétiques ou dramaturgique. Le second semestre vise la prise d'autonomie à travers la conception, la conduite et la réalisation de projets. Des cours sont délivrés sur les outils de communication, les questions de droit du travail et sur l'environnement économique et social du spectacle. La recherche de stage est supervisée par une responsable de l'insertion professionnelle. Les stages sont encadrés par l'équipe pédagogique et font l'objet d'un rapport ou dossier de production évalué par les tuteurs de l'entreprise.

Si les participations croisées d'enseignants existent entre les différents parcours et établissements, notamment issus de l'Université Lumière Lyon 2 ou intervenants de CinéFabrique, une réflexion pourrait être menée sur l'élargissement des cours transversaux à l'ensemble des parcours. L'absence de cours d'anglais pour les parcours n° 2 à n° 6 peut représenter un frein à l'insertion professionnelle. Les cours sur le droit du travail, sur l'environnement économique et social du spectacle proposés par l'ENSATT devraient être généralisés à l'ensemble des parcours. La problématique des écritures interactives et de la diffusion Web abordée dans le parcours n° 1 pourrait également être intégrée aux parcours n° 2 à 6.

L'ouverture à l'international est mentionnée pour l'ensemble des parcours, notamment par la proposition de stages ou à travers l'accueil ponctuel d'intervenants étrangers, mais aucune donnée quantitative n'est fournie.

Pilotage

Pour le parcours n° 1, l'équipe pédagogique de douze personnes est constituée principalement de personnels universitaires (4 professeurs-PR, 1 maître de conférences-MCF, 1 ingénieur d'étude-IGE, 1 Professionnel associé-PAST). Les disciplines pratiques sont confiées à des PAST ou vacataires. La direction pédagogique est bicéphale avec un personnel universitaire pour les matières théoriques et un PAST pour le volet professionnel.

Pour chacun des parcours hébergés par CinéFabrique (n° 2 à 6), l'équipe pédagogique d'une dizaine de personnes est majoritairement composée d'intervenants issus du monde professionnel. Le cours transversal sur l'analyse filmique et nouveaux médias est assuré par un MCF de l'Université Lumière Lyon 2. Le dossier omet de préciser par qui sont assurés les autres cours transversaux sur l'histoire des nouveaux médias et qui se charge des TD « MoodBoard ».

Pour le parcours n° 7 hébergé par l'ENSATT, l'équipe pédagogique de 33 intervenants regroupe des personnels universitaires (3 MCF) pour les enseignements théoriques et de nombreux intervenants professionnels. Ce nombre important souligne la diversité et le haut degré de spécialisation des différentes techniques requises.

La direction de la mention est confiée à un MCF également responsable du parcours n° 1. Chaque parcours est géré par une équipe pédagogique, administrative et technique propre à chaque établissement d'hébergement.

Les modalités de recrutement sont propres à chaque parcours (dossier et entretien, validation d'un diplôme universitaire - DU ou concours).

Un conseil de perfectionnement est constitué au niveau de chaque parcours par des membres choisis du corps enseignant et intervenants extérieurs et de délégués élus des étudiants. Ces conseils de perfectionnement sont complétés par un conseil à l'échelle de l'ensemble de la formation.

La création de plusieurs DNMADE dans le domaine du costume ainsi que la grande densité de l'enseignement du parcours n° 7 a provoqué une réflexion sur l'opportunité de déployer cette formation sur 3 ans afin de délivrer un diplôme de master à l'instar des autres formations de l'ENSATT. Cette évolution conduirait donc à la suppression de ce parcours au sein de la licence.

Résultats constatés

Il est difficile de se faire une idée précise des effectifs, des résultats et de leur évolution compte tenu de données hétérogènes et fortement lacunaires.

Les effectifs globaux (tous parcours et tous établissements confondus) sont donnés depuis 2016 et accusent un fort accroissement (du simple au double) en 2017, puis un net retrait en 2018 sans que ces évolutions soient commentées. Le dossier n'indique pas si une réflexion est menée sur l'évolution de cet effectif global et sa répartition entre les différents parcours.

Le dossier ne permet pas d'apprécier de manière synthétique la parité de recrutement. Pour le parcours n° 7, celui-ci reste quasi-exclusivement féminin à l'image de la profession, le dossier ne mentionne pas si des actions incitatives sont menées pour corriger cette tendance. Pour le parcours n° 1, les données ne sont connues que pour les années 2012 et 2014 et montrent une majorité féminine significative. Le dossier n'indique pas si le bassin de recrutement est ou non majoritairement régional. Pour les quelques années disponibles (2012 et 2014 pour le parcours n°1 et 2014 pour le parcours n°7) on note la présence de quelques étudiants étrangers, taux non négligeable s'agissant d'une formation professionnelle et peut-être lié à son haut degré de spécialisation. Ces mêmes données indiquent que les étudiants sont issus pour la plupart d'une formation généraliste pour le parcours n°1 et davantage professionnelle pour le parcours n°7. L'information n'est pas disponible pour les parcours n° 2 à 6.

Selon les quelques données disponibles le taux de réussite est voisin ou égal à 100 %.

L'intégration récente des parcours proposés par CinéFabrique ne permet pas de mesurer le taux d'insertion professionnel à 30 mois pour les parcours n°2 à 6. Pour les parcours n°1 et 7, pourtant plus anciens, les données disponibles sont malheureusement lacunaires. Pour le parcours n°7 (costume), les données de la promotion 2014 montrent un taux d'emploi de 75 % un peu faible, mais une parfaite adéquation (100 %) avec le niveau et la spécialité de la formation. Compte tenu du haut degré de spécialisation de ce parcours et sa réputation historique, cette adéquation vaut sans doute pour les autres promotions. Pour le parcours n°1, les données des deux années disponibles montrent un taux d'emploi plus faible et surtout une adéquation avec la spécialité peu satisfaisante (voisine de 50 %) comme en atteste la liste des métiers exercés.

La poursuite d'études immédiates est assez marginale, ce qui n'est pas l'enjeu d'une formation professionnelle.

Une analyse plus systématique et plus détaillée de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés est souhaitable, notamment suite à l'arrivée sur le marché du travail des nouvelles promotions sortant de CinéFabrique, dont on peut supposer que la modalité d'enseignement en alternance favorisera le taux d'insertion. Cette analyse pourra nourrir une réflexion sur l'équilibre de recrutement entre les parcours proposés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Inscription forte de la professionnalisation
- Inscription forte dans le domaine de la création artistique

Principaux points faibles :

- Insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle
- Manque de lisibilité de la cohérence des parcours
- Intitulé réducteur de la formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les différents parcours de la formation sont fortement ancrés dans les pratiques artistiques et apportent aux étudiants les compétences nécessaires pour une insertion professionnelle sur le territoire national et à l'étranger.

Une meilleure mise en cohérence de l'ensemble des parcours est souhaitable. Cette mise en cohérence pourrait bénéficier d'un renforcement des participations croisées des enseignants entre les différents parcours. De même, un changement de l'intitulé global pourrait mieux rendre compte de la richesse de la formation et son fort ancrage dans le domaine de la création artistique.

L'analyse de l'insertion professionnelle doit être affinée en enquêtant de manière plus systématique et plus rigoureuse sur le devenir des étudiants et l'adéquation des métiers exercés et des différents parcours de formation.

Différentes formations transversales telles que la pratique de l'anglais ou la formation sur les questions de droit du travail et l'environnement économique, juridique et social du spectacle devraient être généralisées à l'ensemble des parcours.

La réflexion doit être poursuivie sur l'incidence de la création des DNMADE sur le maintien du parcours *Art du costume* ou son évolution vers une formation de niveau bac+5.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de former des guides-conférenciers (dans le cadre de l'arrêté de 2011) pouvant être immédiatement recrutés par des collectivités ou des agences de voyage. La formation met l'accent sur le bilinguisme et sur la pluridisciplinarité. La formation se fait en partenariat avec les musées de Lyon, ce qui assure la présence de professionnels et la possibilité de trouver un stage (durée minimum trois mois).

ANALYSE

Finalité
La formation vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour proposer des visites-conférences tant sur le plan culturel et patrimonial, que sur les modalités de gestion d'un groupe (enfants, adultes, en situation de handicap ...). Les pré-requis (licence 2) visent à admettre dans ce cursus des étudiants ayant une base de culture générale ou de formation dans le tourisme : les candidats sont soumis à des épreuves d'admissibilité dont un test écrit d'anglais et un oral sur la culture générale et la motivation. Les candidatures sont examinées en commission pédagogique ce qui permet d'admettre dans la formation des étudiants motivés et capables de réussir. La formation permet d'accéder aux métiers du tourisme qui sont listés (guide-conférencier, médiateur culturel, chef de produit touristique et culturel ...) tant dans le domaine public que privé. Il s'agit d'une licence professionnelle qui n'a pas vocation à ouvrir sur un master. Elle est aussi ouverte au titre de la formation continue.
Positionnement dans l'environnement
La formation est très clairement adossée, à travers des partenariats, aux musées de Lyon, dont le patrimoine très riche est ainsi mis à la disposition des étudiants. Elle est très orientée vers l'univers muséal, où la mise en place d'outils numériques pour la visite autonome interroge nécessairement le rôle des guides. Des partenaires privés (par exemple l'agence réceptive Un monde bleu) collaborent à la formation. Outre des enseignants-chercheurs, l'équipe pédagogique comprend des professionnels en fonction (guides-conférenciers) et des agents de la direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cela permet à la fois un apprentissage sur le fond mais aussi sur la forme. La formation n'est cependant uniquement centrée sur Lyon et sa région, les stages pouvant se dérouler à l'étranger.

Une telle formation est proposée dans une quinzaine d'universités en France, dont Grenoble, Strasbourg, Nice. Cette formation lyonnaise recrute dans une large partie de l'est de la France.

Organisation pédagogique

La formation est de 400 heures par étudiant (dont un stage de 14 à 16 semaines) réparties sur deux semestres, tenant compte pour la répartition des UE de la saisonnalité du tourisme. Outre le rapport de stage, les étudiants doivent aussi rendre un projet tutoré mettant en pratique des connaissances et méthodes. Outre des TD de langue (50 h d'anglais au S1), une place importante est faite aux méthodes et techniques de guidage ; il n'est pas précisé dans la brochure à disposition des étudiants si dans le cadre des TD, des séances sont proposées sur le terrain, ce qui est indispensable, la théorie ne permettant pas de connaître le fonctionnement d'un groupe, par essence formé d'individus ayant chacun leur individualité. Cette information figure néanmoins dans le rapport proposé.

On notera la présence forte de professionnels dont l'expérience est ici nécessaire, et le cours sur la lecture du paysage et des sites, permettant d'assurer des types de visite de plus en plus demandées par les collectivités territoriales tant rurales qu'urbaines.

Toute la formation est menée dans le cadre de TD et avec un contrôle continu, ce qui permet davantage le suivi et la progression des étudiants. : on peut noter dans la brochure la mention d'exercice sur la maîtrise de la voix, de la gestuelle ...

Les contacts avec le monde professionnel sont donc importants, via le stage en particulier. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible et une place est laissée aux étudiants en reconversion professionnelle.

La place de la recherche n'est ici pas de mise, dans le cadre d'une licence professionnelle, même si des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation.

Pilotage

Le pilotage est assuré par une maître de conférences - MCF d'anglais, témoignage de la volonté du bilinguisme que doivent avoir acquis les étudiants. Une commission pédagogique assure la validation des admissions à cette formation. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, et un conseil de perfectionnement accueille des représentants des divers partenaires et des délégués étudiants.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits diminue (19 en 2016, 13 en 2018) ; peut-être un manque de publicité ou de visibilité ? La part des salariés augmente légèrement de 3 en 2016 à 4 en 2018. On note aussi des reprises d'études, et la présence d'étudiants étrangers (2 en 2018), ce qui témoigne de l'attractivité de la formation.

Le taux de réussite est bon (94,7 % en 2016, 88,2 % en 2018), en lien sans doute avec la sélection menée en amont, et le suivi personnalisé que permet un petit nombre d'étudiants et le contrôle continu.

L'insertion professionnelle proposée date un peu (sur les diplômées de 2012/2013) ; néanmoins sur six diplômées, 100 % avait un travail en 2015.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le bilinguisme (anglais)
- La présence forte de professionnels
- La sélection en amont d'étudiants capables et motivés

Principaux points faibles :

- L'ouverture à une autre langue
- Le partenariat avec des structures régionales (évolution envisagée dans le rapport)
- Une visibilité de la formation à accroître
- Une formation limitée essentiellement à l'univers des musées
- Le suivi très insuffisant pour une formation à petit effectif

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation apparaît comme étant complète tant sur le fond (cours d'histoire de l'art, civilisations, sciences et techniques...) que sur la forme (gestion d'un groupe...).

S'il convient de garder une formation avec un nombre limité d'étudiants permettant un suivi plus personnalisé, la visibilité du diplôme doit sans doute être accrue afin que les effectifs ne continuent pas à diminuer. Les besoins sont en effet importants dans un secteur d'activité – le tourisme – qui reste une activité économique majeure de la France, première destination touristique mondiale.

La formation pourrait gagner à se diversifier en explorant d'autres univers que celui des musées de Lyon, très prégnant dans la mesure où cette LP a noué de forts partenariats avec les établissements de la ville. Par exemple vers d'autres types de musées, hors des espaces urbains, ou vers d'autres univers professionnels (visites guidées de villes, d'espaces ruraux et agricoles...).

La licence professionnelle est enfin invitée à mettre en place un suivi plus précis de ses anciens étudiants, dont le petit nombre rend la tâche plus aisée que dans d'autres formations.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET COMMUNICATION

Établissement: Université Lumière Lyon2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de la communication : chef de projet communication* est proposée par l'Institut de la communication, de l'Université Lumière Lyon 2. Elle se tient à Bron. Elle se propose de former des spécialistes de logiciels libres, ceux-ci intéressant de plus en plus d'organisations, en particulier la fonction publique ou le domaine associatif. Les logiciels libres, par définition, pouvant offrir une alternative à l'équipement numérique de plus en plus coûteux. L'enjeu pour les étudiants étant d'être en capacité, grâce à ces logiciels libres, de construire des stratégies et actions de communication, d'où l'expression de conduite de projet. Quelques exemples suffiront ici d'indiquer les potentialités des débouchés : *community manager*, concepteur multimédia, animateur de site web, responsable technologies de l'information et de la communication (TIC), etc.

La formation est modulée selon que l'étudiant est en contrat de professionnalisation ou en formation initiale. S'il est en formation continue, il peut suivre la formation en deux ans. Les cours se déroulent pendant trois jours, le reste du temps, l'étudiant peut être en entreprise ou participer à des ateliers en autonomie (en particulier via la plateforme numérique). Les étudiants en formation initiale doivent suivre un stage d'avril à septembre. Ils peuvent aussi le faire de manière perlée les deux autres jours de chaque semaine d'enseignement. Les ateliers sont adaptés à leur niveau et montée en compétence projetée.

ANALYSE

Finalité

La formation a l'avantage de proposer un programme modulé selon le type d'étudiant (en initiale, en formation continue, en contrat de professionnalisation...) et de s'appuyer sur l'autonomie de chacun (avec en particulier les ateliers). Les heures proposées sont très nombreuses : 400 heures de cours à temps plein, 480 heures d'ateliers. Les cours ou ateliers sont nombreux. Le dossier ne permet pas de voir précisément le nombre d'heures suivies par parcours. Mais il semble que pour certains séminaires les heures soient en définitive assez modestes selon les formulations pas toujours explicites pour le tiers lecteur : beaucoup sont comptabilisés 10 heures, voire 6 ou 8 heures auxquelles s'ajoutent des heures en nombre équivalent « si mutualisation »... À quelques exceptions près (les ateliers en particulier, le projet tutoré...), le reste des enseignements est présenté ainsi.

Positionnement dans l'environnement
La formation est originale puisqu'il n'en existe pas d'autre en France (et dans le monde précise le dossier). Elle est ouverte d'abord à des étudiants des cursus info-com mais pas seulement. 40 % des étudiants sont titulaires d'une deuxième année de licence (L2) en information - communication. 30 % titulaires d'une L2 SHS ou d'un brevet de technicien supérieur - BTS communication, 30 % sont en réorientation (le dossier indique qu'ils proviennent en particulier de masters). Le diplôme se veut complémentaire d'une formation en communication des organisations ou en communication électronique. Le diplôme est sélectif puisqu'il offre une vingtaine de places pour plus de 100 demandes. Les coopérations internationales ne sont pas centrales dans la formation. L'articulation à la recherche non plus. Il est indiqué qu'au bout de 6 mois 60 % des diplômés disposent d'un emploi (sans qu'il soit indiqué précisément le type de contrat). Le dossier indique que des « statistiques précises validées par l'équipe pédagogique ne sont pas diffusées » mais aussi un peu plus loin qu'il faudrait « systématiser le suivi des anciennes promotions ».
Organisation pédagogique
L'organisation de la formation est clairement exposée, cours du mardi au jeudi, parcours individualisé les autres jours en fonction de la présence ou non de l'étudiant en formation initiale. La lisibilité paraît moins forte pour savoir in fine combien d'heures suit un étudiant dans chaque situation d'espèce (contrat professionnel, stage dit perlé etc.). La formation met à disposition une plateforme de formation dédiée, ce qui permet de disposer d'un lien à distance. Elle forme à une centaine de logiciels libres, d'où l'importance de cette plateforme. La licence étant professionnelle, les liens avec la recherche paraît ténue et assumée comme telle, même si quelques exemples sont donnés de connexions des enseignants avec ladite recherche et les axes de la formation. Les liens avec les milieux économiques se font via les stages, la présence d'intervenants professionnels, les contrats de professionnalisation, les ateliers professionnalisants... Un dossier de VAE (validation de l'expérience) est en moyenne validé chaque année. Le dossier précise que des étudiants issus d'une VAP (validation de l'activité professionnelle) sont accueillis en moyenne tous les deux ans. Les 4/5 des étudiants sont en formation initiale.
Pilotage
L'équipe pédagogique est composée de 22 intervenants. Aucun professeur des universités n'intervient. Sept maîtres de conférences sont présents (dont 6 sont en sciences de l'information et de la communication, effectuant de 12 à 56 heures chacun). Un professeur associé - PAST est en poste à plein temps dans la formation pour 40 heures de cours et 200 heures dites d'accompagnement de parcours. Treize intervenants professionnels sont comptabilisés, l'entreprise d'origine n'est pas indiquée dans le dossier pour plus du tiers d'entre eux, mais des points d'interrogation sont présents dans la case prévue à cet effet. Les plus gros volumes horaires sont effectués par les universitaires et la professionnelle associée. La formation, comme déjà indiquée, prend en compte le passé de l'étudiant pour le choix des ateliers et sa montée en compétence autant ce faisant que le rattrapage nécessaire pour maîtriser les outils souhaités.
Résultats constatés
Les taux de réussite sont de 95 et 85 ces deux dernières années. Les non reçus sont des abandons. L'insertion professionnelle est difficile à apprécier dans le dossier, sans doute parce que l'université ne dispose pas des outils opérants, ici comme ailleurs, les anciens diplômés ne répondant pas systématiquement. Mais il est une autre raison avancée dans le dossier : la formation a changé de nom et est beaucoup plus attractive désormais est-il indiqué. De fait, le nom précédent, très général, ne spécifiait pas les logiciels libres de manière aussi forte et comme positionnement central. Il est donc certainement complexe de produire des comparaisons dans le temps.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La formation a un positionnement professionnel original, une offre modulée selon les parcours
- Attractivité améliorée depuis le changement de nom

Principaux points faibles :

- Manque d'information et de précision sur le profil de plusieurs des intervenants professionnels
- Difficultés d'organisation de la formation qui pénalisent la validation de certaines unités d'enseignement
- Faible visibilité sur l'insertion professionnelle des diplômés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier donne à voir une équipe motivée, ayant amélioré le positionnement et les perspectives d'une formation originale. Il est nécessaire, du fait même de l'originalité de son offre, de disposer de données plus complètes et précises sur les débouchés de cette LP : conditions d'emploi, postes occupés... de manière à savoir si la formation est en adéquation avec le marché de l'emploi.

Il est par ailleurs souhaitable que l'Université Lumière Lyon 2 ou l'Institut de la communication mette à disposition au moins en partie un professeur des universités dans la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA MODE

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la mode*, dispensée par l'Université Lumière Lyon 2, est une formation de niveau 2, enseignée en alternance entre l'Université et l'entreprise en contrat de professionnalisation. Elle s'articule en trois parcours : *Styliste coloriste infographiste*, *Modéliste industriel* et *Styliste e-mode*. Les secteurs d'activité visés correspondent aux secteurs de la filière textile habillement (prêt-à-porter homme/femme/enfant, haute-couture, maille, lingerie, corsetterie, balnéaire). La formation est accessible avec un niveau bac+2 validé. Les candidats sont admis sur dossier, puis sur entretien (à noter le nombre important d'entretiens réalisés chaque année). Les parcours de la LP *Métiers de la mode* s'adresse plus particulièrement aux étudiants ayant suivi un cursus professionnalisant dans le domaine de la mode (BTS Design de Mode ou Métiers de la Mode, DN MADE spécialité mode ou textile, diplôme DSAA, DMA Costumier réalisateur, textiles, diplôme de styliste), licence arts appliqués ou ayant validé un bac +2 et étant porteur d'un projet professionnel créatif et lié à la mode. La formation est également accessible en validation des acquis de l'expérience (VAE). L'effectif maximum de la formation est de 38 étudiants. La répartition des effectifs par parcours n'est pas mentionnée.

ANALYSE

Finalité
La formation se donne pour finalité une insertion professionnelle directe et rapide à l'obtention du diplôme. Les métiers visés correspondent aux intitulés des parcours. Le parcours <i>Modéliste industriel</i> vise à intégrer un bureau d'étude aux postes de modéliste, assistant bureau d'étude, styliste modéliste, etc. Le parcours <i>Styliste-coloriste-infographiste</i> vise à intégrer un bureau de création aux postes de styliste infographiste, infographiste textile, assistant responsable de collection, etc. Le parcours <i>Styliste e-mode</i> , quant à lui, s'oriente vers l'infographie appliquée au web, avec comme débouchés des postes similaires aux parcours précédent, avec en sus la possibilité d'intégrer un service communication et marketing. Les débouchés professionnels proposés concernent donc les industries de la mode et de la création et correspondent à une réalité économique, tout particulièrement sur un territoire qui est un bassin traditionnel des industries de la mode. La formation répond donc à un besoin économique réel, alors que la maîtrise des savoirs des industries de mode se raréfie, rendant ainsi d'autant plus difficile la possibilité de conserver et/ou de redévelopper une production nationale.
Positionnement dans l'environnement
La LP <i>Métiers de la mode</i> s'intègre dans l'offre de formation de l'Université Lumière de Lyon 2, qui accueille également un master <i>Mode</i> , parcours <i>Mode et communication</i> . Elle constitue la seule formation disposant de trois

parcours spécifiquement orientés vers la création industrielle. La seule formation publique et de même niveau proposant une orientation similaire est la licence professionnelle des métiers de la mode, parcours *Création Industrielle*, dispensée à l'Université d'Angers, en partenariat avec le lycée de la mode de Cholet et qui accueille également une plateforme e-mode. Le dossier développe assez peu l'environnement concurrentiel et présente la formation comme ayant un positionnement national. D'autres universités proposent des licences professionnelles intitulées « Métiers de la mode » (Angers, Savoie Mont Blanc - Chambéry, Bordeaux, Lorraine, Aix-Marseille, Nîmes, Paris-Est Marne-la-Vallée). Le dossier ne mentionne pas d'éventuels liens avec l'Université Savoie Mont Blanc, pourtant proche et située dans la même région.

La formation entretient un partenariat avec Createch (organisme de formation référent dans le secteur du textile et de l'habillement) et fait partie du campus des métiers et des qualifications « textile, mode, cuir, design ». Son caractère professionnalisant a largement favorisé le développement d'étroites relations avec l'environnement économique et le tissu industriel de la région. Il existe des accords-cadres avec des branches professionnelles, afin de répondre aux besoins des entreprises et permettant également à la formation de s'adapter au mieux aux évolutions techniques et aux fluctuations du marché de l'emploi. Le fait que 100 % des étudiants soient en contrat de professionnalisation témoigne du très fort positionnement de la formation.

Uniquement tournée vers la professionnalisation des étudiants, la LP n'a pas développé de volet recherche, bien que les enseignantes-chercheuses de la formation appartiennent à Elico (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication). Les étudiants peuvent toutefois assister aux colloques sur la mode organisés dans le cadre du master.

Organisation pédagogique

La formation est réalisée en alternance par contrat de professionnalisation et court donc sur une année complète en entreprise, entrecoupée par douze semaines d'enseignements (rythme de trois semaines en entreprise pour une semaine de cours). Étudiants et enseignants bénéficient des ressources matérielles et pédagogiques (salle informatique, logiciels, tableau interactif, etc.) mises à disposition par Createch dans le cadre du partenariat. Si la formation est déclinée en parcours type, un tronc commun de connaissances en culture de mode et en communication permet et facilite les interactions et les échanges entre les étudiants. De même, le projet tutoré en travail mixte et collaboratif, accueillant les étudiants des trois parcours, intègre parfaitement les problématiques de l'interdisciplinarité et en souligne la complémentarité. Le projet tutoré est validé par une soutenance. Cependant, les coefficients attribués à chaque module ne sont pas proportionnels aux volumes horaires enseignés. Le module Mode, Art et Société de 64 heures a un coefficient 2, alors que le module Marketing de mode de 40 heures a un coefficient 3. De même, le volume d'heures attribué au droit (8 heures) paraît faible au regard de l'importance des problématiques liées à la propriété intellectuelle, dans le domaine de la création et de la mode. À noter : des modules d'anglais professionnel et d'anglais technique, ainsi qu'un module de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat qui renforce la professionnalisation et facilite la mobilité. La dispense d'enseignements spécifiques pour l'encadrement et l'accompagnement dans le projet tutoré (156 heures au total) est l'une des valeurs ajoutées de la formation. De même que les 28 heures de TD pour l'accompagnement du projet professionnel et le suivi d'alternance en entreprise.

Concernant plus spécifiquement le programme de la formation, outre le tronc commun, chaque parcours propose une unité d'enseignement (UE) spécifique (spécialisation métier) :

L'UE spécialisation métier s'adapte à chaque parcours et correspond à des volumes horaires parfaitement équitables (200 heures pour chaque parcours, en 4 modules pour *Styliste coloriste infographiste* et *Modéliste industriel* et en 6 modules pour *Styliste e-mode*).

La formation respecte l'attribution des 60 crédits ECTS par niveau et de 180 crédits ECTS pour l'obtention de la licence.

Concernant l'utilisation des nouvelles technologies l'information et de communication (NTIC), les étudiants bénéficient des moyens techniques proposés par Createch, en particulier, pour les travaux dirigés, d'une tablette par personne.

Il n'y a pas un mot dans le dossier sur la dimension internationale de la formation : dans un secteur d'activité où la France fait figure de référence, il n'est pas mentionné de candidature d'étudiants étrangers

Pilotage

La licence professionnelle *Métiers de la mode* est pilotée par deux enseignantes-chercheuses qui ont également la responsabilité du master Mode, parcours *Mode et communication*, de l'Université Lumière de Lyon 2. Cette synergie permet d'obtenir une meilleure cohérence dans la définition des programmes et des parcours

spécifiques. L'encadrement administratif et pédagogique est considéré comme suffisant pour « remplir la mission » de formation. Des moyens d'ailleurs renforcés par le partenariat avec Créatech, qui facilite l'accès des étudiants au matériel technologique, informatique et logiciels adéquats. L'équipe pédagogique accueille une majorité d'intervenants professionnels (13 sur les 19 enseignants qui composent l'équipe pédagogique). Certains de ces intervenants se voient confier des volumes horaires très importants (184 heures pour la formatrice en CAO Lectra, 172 heures pour le formateur en infographie). Les intervenants extérieurs réalisent à eux seuls une écrasante majorité des heures de formation (environ 85 %, très largement au-dessus du ratio habituellement observé). La formation bénéficie d'un conseil de perfectionnement spécifique qui se réunit une fois par an au second semestre et associe le monde professionnel également présent aux jurys d'évaluation. Contrairement à ce qu'il a été indiqué, la composition du conseil n'est pas jointe au dossier, sauf erreur. Les modalités de contrôle des connaissances sont établies par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est particulièrement perceptible dans le nombre de candidatures reçues. Toutefois, les fortes variations concernant le nombre de dossiers reçus (de 203 en 2016 à 129 en 2018) ne sont pas expliquées.

Le nombre de dossiers reçus pour la rentrée 2019 (153) marque un rebond. Ces fluctuations n'ont pas d'incidences sur les effectifs de la formation : 32 inscrits en 2016 et 37 en 2017, pour un effectif limité à 38 étudiants.

Le dossier ne présente que les taux de réussite pour les années 2016 (97 %) et 2017 (100 %) et ne distingue pas les parcours. Comme pour nombre de LP, le taux de réussite est très élevé. Les modalités d'encadrement des étudiants et l'attribution des crédits ECTS (15 pour le projet tutoré et 15 pour le projet professionnel) expliquent sans doute cet état de fait.

Concernant l'insertion professionnelle, le dossier présente les données statistiques pour les promotions 2012-2013 et 2014-2015. Pour le parcours *Modéliste industriel*, le taux d'insertion professionnelle six mois après le diplôme est compris entre 75 % (pour la promotion 2014-2015) à 85,7 % (pour la promotion 2014-2015). Si le taux d'insertion professionnelle du parcours *Styliste-coloriste-infographiste* est quasi-identique (75 % pour 2014-2015 et 80 % pour 2012-2013), nous ne disposons pas de données statistiques pour le parcours *Styliste e-mode*. Le dossier indique qu'en raison de sa création récente (2016), l'enquête est en cours de réalisation. Les données fournies sur le devenir des diplômés permettent de conclure que la formation répond (globalement) à la réalité de l'emploi et que les postes occupés correspondent au niveau de diplôme obtenu.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Trois parcours distincts qui répondent chacun aux besoins réels du marché de l'emploi, plus particulièrement sur le territoire.
- Formation en alternance par contrat de professionnalisation qui facilite l'insertion professionnelle.
- Partenariat avec Créatech qui permet aux étudiants d'avoir accès aux ressources pédagogiques nécessaires à leur formation.
- Projets tutorés mixtes et collaboratifs.
- Adéquation entre le diplôme et les emplois occupés.

Principaux points faibles :

- Parcours *Styliste-coloriste-infographiste* qui semble peiner à attirer les candidatures.
- Des volumes horaires importants confiés aux intervenants extérieurs et, parmi ceux-ci, à quelques intervenants en particulier qui réalisent un nombre élevé d'heures de formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la mode* de l'Université Lumière Lyon 2 permet de former de jeunes professionnels prompts à conserver un savoir-faire indispensable à la préservation de l'outil industriel. Ainsi, le devenir de la formation est étroitement lié à l'évolution de cet outil industriel et de son maintien sur le territoire national. Ce que semblent néanmoins présager certaines relocalisations et un relatif engouement pour le « made in France » et la mode écoresponsable. La création du parcours *Styliste e-mode* permet à la formation d'adopter une démarche proactive et d'accompagner les évolutions du marché de l'emploi. Il serait donc nécessaire de conserver cette démarche et même de l'amplifier, afin d'anticiper au mieux les prochaines évolutions technologiques.

Un nombre important d'heures de cours est assuré par quelques professionnels, ce qui paraît étonnant.

Face à la diminution du nombre de dossiers de candidature observée ces dernières années (sauf en 2019), la formation pourrait être amenée à évoluer vers un diplôme universitaire, ce qui permettrait aux étudiants de valider un niveau d'enseignement supérieur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* forme des étudiants avec une double compétence à la fois sur la stratégie de communication web et sur les outils techniques de mise en place de cette stratégie. Cette formation propose un parcours unique, intitulé *Conduite de projet web*. Elle est ouverte en formation initiale classique, en formation continue, et est proposée également en alternance (contrat de professionnalisation).

ANALYSE

Finalité
Le dossier expose clairement les compétences attendues en sortie de licence professionnelle, compétences qui s'articulent autour des contenus et de la stratégie de communication digitale associée et, dans une moindre mesure, autour des aspects techniques du développement de sites web. Le supplément au diplôme indique clairement quelles unités d'enseignement (UE) ciblent plutôt la partie technique ou plutôt la partie communication. L'objectif de la formation est l'insertion directe avec une cible sur des petites et moyennes entreprises ou industries (PME/PMI), des collectivités ou des agences de communication. Les métiers indiqués sont en adéquation avec le contenu affiché de la formation et sont dans la grande majorité accessibles avec un diplôme de ce niveau.
Positionnement dans l'environnement
L'environnement local fait apparaître de nombreuses formations avec un périmètre qui recouvre partiellement celui de cette LP : une LP dans la même université mais avec une visée plus généraliste de la communication, trois LP sur la même ville mais avec un contenu plus technique ou plus marketing, deux LP dans l'environnement régional avec un recouvrement plus ou moins fort, et de nombreuses LP au niveau national. L'environnement est donc assez concurrentiel à tous les niveaux mais malgré la bonne identification, aucune coopération n'est établie avec d'autres formations. De fait, le dossier ne met pas suffisamment en évidence la plus-value de la formation. L'articulation avec la recherche est, de manière classique, limitée à l'intervention d'enseignants-chercheurs

(EC). Néanmoins, l'intervention d'EC spécialisés en informatique (section CNU 27 – informatique) d'une part et en sciences de la communication (section CNU 71 – sciences de l'information et de la communication) d'autre part assure des compétences bi-disciplinaires.

Aucune convention formelle n'est établie avec des entreprises ou collectivités. Néanmoins des contacts répétés ont lieu avec les différentes cibles de la LP : entreprises du web ou hors web, collectivités, institutions culturelles, etc. Ces contacts sont lisibles à travers la participation aux enseignements, au conseil de perfectionnement et pour le recrutement, ce qui montre un souci notable d'impliquer des professionnels à différents niveaux dans la formation.

Il n'est fait mention d'aucune coopération particulière à l'international. Les stages à l'étranger pour les étudiants sont toutefois encouragés mais cela n'est pas suivi d'effet pour l'instant.

Organisation pédagogique

La formation est en tronc commun intégral avec un seul parcours. Elle s'effectue sur deux semestres, une grande partie du second étant réservée au stage obligatoire. Hors stage la formation comporte 7 UE et les objectifs sont également détaillés sous forme de compétences. Celles-ci ne sont toutefois pas positionnées finement au niveau des Unités d'Enseignements, ce qui pose la question de leur lisibilité pour les étudiants. Les premiers enseignements sont plus sur des aspects non techniques et la complexité apparaît au fur et à mesure de la formation.

La formation peut être suivie en formation initiale et continue, permettant ainsi l'intégration de personnes en reprise d'études. L'alternance a été intégrée progressivement. Après un avis négatif de la part du CFA (Centre de Formation d'Apprentis) Forma Sup Ain Rhône Loire en 2017 concernant la mise en œuvre de l'apprentissage, la forme retenue a été le contrat de professionnalisation. Plus souple à mettre en place que l'apprentissage, il ne permet toutefois pas l'alternance dans les organismes publics contrairement à ce-dernier. Le dispositif est effectif depuis la rentrée 2018. Aucun candidat n'a pour l'instant intégré la formation en alternance faute de contrat, ce qui peut paraître étonnant pour une formation de ce niveau et de ce domaine.

L'obtention du diplôme via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est possible. Aucun candidat n'en a fait la demande pour l'instant.

La professionnalisation est très bien mise en avant selon plusieurs modalités: des enseignements de type création d'entreprise, développement du projet professionnel ou connaissance du secteur professionnel, des témoignages de professionnels dans la LP ou en lien avec un master information-communication, la participation à des salons professionnels, des cours d'anglais axés sur la professionnalisation à l'international, etc. La formation comporte également un stage obligatoire de 16 semaines minimum dont les modalités sont classiques (double encadrement, évaluation via un rapport, une soutenance et la qualité du travail effectué). Enfin les étudiants doivent effectuer un projet tutoré. L'emploi du temps est aménagé sur l'ensemble de l'année universitaire afin de leur permettre de le mener à bien dans les meilleures conditions : une journée par semaine y est ainsi dédiée. Ce travail s'effectue en groupe, le volume horaire est standard et le travail est clairement dissocié du stage.

La place de la recherche se limite à l'intervention des enseignants-chercheurs de deux laboratoires, le LIRIS (Laboratoire d'InfoRmatique en Image et Système d'information – UMR 5205) et ELICO (Equipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication – EA 4147).

La place du numérique dans la pédagogie s'appuie sur des outils pédagogiques du type moodle ainsi que des exercices et des validations en ligne. Aucune modalité innovante n'est mentionnée dans le dossier.

Des cours d'anglais sont dispensés pour un volume de 18h ce qui semble pertinent. L'objectif pour les étudiants est de maîtriser un vocabulaire spécialisé afin de leur permettre d'assurer la gestion de projet en langue anglaise, soulignant de fait le souci de faciliter la réalisation d'un stage de fin d'année à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique est dirigée par un binôme : un responsable et un professionnel gérant d'une agence web et professeur associé à temps partiel à l'université (PAST) en charge de la dimension professionnalisante du diplôme.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs (4 qui assurent un peu plus de 10 % des enseignements), d'un PAST (un peu plus de 10 % également) et d'intervenants extérieurs (professionnels des secteurs d'insertion visés et enseignants du second degré) qui assurent une part importante des enseignements (de l'ordre de 70 %). Les intervenants extérieurs sont ainsi positionnés sur la plupart des aspects de la formation

(communication, informatique, compétences liées à la professionnalisation, anglais). La part d'enseignement qui leur revient est cependant un peu excessive et celle des personnels permanents de l'université, dont les enseignants-chercheurs, est trop faible.

Le conseil de perfectionnement (CP) se réunit au moins une fois par an. Il est composé d'enseignants-chercheurs (3), de professionnels (3 dont le référent de la formation) et d'étudiants (2), mais aucun personnel administratif n'en fait partie. Aucun compte-rendu qui permettrait de juger en détail des sujets discutés n'est joint au dossier. La formation est évaluée par les étudiants à deux reprises (un questionnaire fin février avant le stage et un autre durant l'été, après le stage). Les résultats de ces évaluations sont discutés en CP mais le dossier ne précise pas dans quelle mesure ils servent l'évolution de la formation.

Les évaluations sont faites sous forme de contrôle continu intégral avec des dossiers, exposés, épreuves sur table, devoirs à rendre en ligne, etc. Bien que les compétences visées par la formation soient mentionnées, aucun outil ne permet d'assurer le suivi de l'acquisition de ces compétences par les étudiants.

Afin de faciliter l'intégration dans la formation et la réussite des étudiants, les deux premières semaines de l'année sont consacrées à une remise à niveau sur les bases de l'informatique. Une évaluation préalable permet d'identifier les besoins des étudiants et, le cas échéant, de les dispenser de cette remise à niveau.

Résultats constatés

La formation peut accueillir 24 étudiants par promotion et le nombre d'inscrits est relativement stable autour de ce chiffre. La grande majorité des étudiants sont en formation initiale, environ 90 % malgré le souhait affiché d'accueillir 50 % des effectifs en formation initiale et 50 % en formation continue. Le recrutement se fait essentiellement pour des publics originaires de DUT ou de BTS (plus de la moitié de la promotion), mais aussi quelques étudiants en provenance de licence 2 (environ 3 par an) et des reprises d'étude (3 à 5 par an). Quelques candidats étrangers candidatent et sont acceptés mais un seul est indiqué pour la période couverte par le dossier d'auto-évaluation. Les taux de réussite sont très bons, de l'ordre de 95 %

Le suivi des diplômés est effectué par un service de l'université mais seules des enquêtes à 30 mois, et pour les années correspondant au précédent contrat, sont disponibles, de plus avec un taux de réponses variable. Ces résultats sont donc très peu exploitables. L'équipe pédagogique a mis en place son propre système d'enquête auprès des diplômés de la LP, réalisé 6 mois après leur formation. Le dossier fournit ainsi quelques données plus précises, mais ne les détaille pas année par année, ce qui empêche d'observer des tendances à la hausse ou à la baisse. Le taux d'insertion annoncé est de 65 %, dont les trois quarts dans les secteurs visés par la LP. Parmi ces diplômés en emploi, 35 % ont créé leur propre structure ce qui souligne l'intérêt de la formation à la création d'entreprise intégrée dans les enseignements de la LP. Le niveau de poste est globalement adapté, quoiqu'un peu en dessous de ce qui pourrait être attendu.

Les poursuites d'études semblent dans la tendance nationale pour les LP, de l'ordre de 20 % ce qui ne pose pas de questionnement particulier.

Enfin le dossier propose des pistes d'amélioration, en particulier sur la double compétence communication/technique, sur la mise en place effective de l'alternance et enfin sur l'amélioration de l'insertion qui pourrait être améliorée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Double compétence très pertinente
- Bonne implantation locale et nombreuses relations avec les entreprises et collectivités du territoire (bien que non formalisées)
- Bonne organisation pédagogique favorisant la réalisation des projets étudiants

Principaux points faibles :

- Mise en place de l'alternance à renforcer
- Suivi des compétences inexistant
- Suivi des diplômés et de l'insertion à améliorer au niveau de l'université pour conforter les données récoltées au niveau du diplôme

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du numérique - conception, rédaction et réalisation web* a clairement sa place dans l'offre de l'Université et se distingue par la double compétence qu'elle offre à ses diplômés. Les résultats d'insertion sont positifs, même s'ils manquent de précisions. Plusieurs points devraient être améliorés dans le futur. Tout d'abord la mise en place de l'alternance, quel que soit le format, ne devrait pas poser de problèmes vu l'écosystème, les stages réalisés et les embauches. Ce point devrait être discuté en conseil de perfectionnement et de manière plus large avec les entreprises partenaires. D'autre part le suivi des compétences devrait être formalisé, de nombreux outils sont maintenant à disposition pour cela et même si le suivi demande un investissement important pour la mise en place, cela apporterait une plus-value à la formation. Enfin, la part des interventions de professionnels est élevée. Malgré tout le bénéfice que l'on peut tirer de ce type d'interventions, la formation devrait bénéficier plus encore de son inscription universitaire et remonter un peu la part des enseignements effectués par des permanents serait plus adapté.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon est coaccrédité par l'Université Lumière Lyon 2 et l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon. Cette formation vise à approfondir les savoirs fondamentaux propres à la recherche en arts du spectacle et à acquérir des outils et compétences professionnels applicables aux métiers de l'accompagnement de la création et aux pratiques de la dramaturgie, en théâtre et en danse. La mention s'organise en deux parcours : *Accompagner la création* (que le dossier d'autoévaluation désigne parfois sous l'intitulé « Accompagnement de la création ») et *Dramaturgies* - dont certains cours sont mutualisés -, qui se déroulent chacun sur deux ans (première et deuxième année de master - M1 et M2) et veillent à articuler en leur sein, pratiques et théorie.

Le parcours *Dramaturgies* est plus spécifiquement porté par l'ENS, et le parcours *Accompagner la création* relève de l'Université Lumière Lyon 2. Chacun des deux parcours dispense des séminaires théoriques, visant plus spécifiquement une formation à la recherche et des cours pratiques, visant des savoirs appliqués pour le monde professionnel, avec pour ces derniers un effort pour proposer des formats de cours originaux (classe à projets, master class, projets culturels encadrés) ainsi qu'une place importante accordée aux stages. Ces deux derniers aspects impliquent des liens forts entre cette mention et les structures artistiques et culturelles du bassin lyonnais, qui peuvent accueillir également des événements scientifiques, des rencontres inter-écoles ou avec des artistes en lien avec les deux parcours.

ANALYSE

Finalité
La formation permet d'acquérir les connaissances attendues dans le domaine considéré et les expose clairement : approfondissement des savoirs fondamentaux propres à la recherche en arts du spectacle et à acquérir des outils et compétences professionnels, applicables aux métiers de l'accompagnement de la création et aux pratiques de la dramaturgie, en théâtre et en danse. La poursuite d'études en doctorat est assurée pour le parcours <i>Dramaturgies</i> porté par l'ENS. Le parcours <i>Accompagner la création</i> vise des débouchés dans le milieu professionnel du théâtre et de la danse. Pour le parcours <i>Accompagner la création</i>, divers métiers sont listés : chargé des relations avec le public, conseiller artistique, chargé de communication, chargé de production, administrateur de compagnie. Les métiers de dramaturge, de critique dramatique ou chorégraphique et les carrières de la fonction publique et territoriale dans les domaines de la culture et de la communication sont mentionnés pour le parcours <i>Dramaturgies</i>. Globalement, les enjeux et débouchés de ces deux parcours et de la mention sont clairement exposés et cohérents avec les enseignements proposés, les modalités pédagogiques choisies et les équipes pédagogiques mobilisées. Le parcours <i>Accompagner la création</i> de cette formation apparaît néanmoins comme moins cohérent que le parcours <i>Dramaturgies</i> : la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs

professionnels n'est pas toujours bien ciblée, même si l'ensemble est pertinent et qualitatif.

Le dossier d'autoévaluation révèle une contradiction propre à la plupart des masters en Arts de la scène aujourd'hui, en lien avec la réalité du secteur culturel : certains des métiers visés (chargés de relation avec le public, de communication) correspondent à des niveaux de compétences et de rémunération de licence plus que de master, bien que la plupart des personnes effectivement recrutées sur ces postes le soient aujourd'hui à Bac+5.

A ces explications s'ajoutent l'absence d'enseignements appliqués liés à la production ou à l'administration du spectacle vivant, alors que des métiers en relevant sont listés dans les débouchés du parcours *Accompagner la création*. Si les compétences techniques liées à ces métiers sont supposées acquises en licence ou dans le cadre des stages, cela pourrait être explicité. De même, on peut se demander pourquoi les enseignements d'ouverture proposés dans le cadre du parcours *Accompagner la création* portent presque tous sur le cinéma, qui, s'il est un art du spectacle, n'est pas particulièrement au cœur des domaines artistiques visés par ce parcours.

Enfin, concernant le parcours *Dramaturgies*, c'est peut-être les liens entre les enseignements théoriques fondamentaux et la dramaturgie (qui semble plus cantonnée aux savoirs appliqués) qui posent question, ainsi que l'articulation entre visée pratique et de recherche dans l'organisation et les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne bien au niveau du bassin lyonnais, mais il n'est pas fait mention de sa place au niveau de la région (alors que l'Université Grenoble Alpes offre une formation équivalente). Le positionnement par rapport à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT), liée par convention à la formation, apparaît bien. Cependant, les liens spécifiques entre le parcours *Dramaturgies* de l'ENS et la formation *Écriture dramatique* de l'ENSATT manquent d'explicitation ou sont inexistantes. Le parcours *Dramaturgies* s'inscrit dans le réseau international des écoles supérieures d'art. La formation suit les protocoles de conventionnement attendus avec des universités européennes et non européennes pour la mobilité internationale des étudiants.

Les liens avec la recherche sont riches au niveau des deux parcours, en lien avec deux équipes de recherche (Passage XX-XXI (EA 4160) pour le parcours *Accompagner la création*, tandis que le parcours *Dramaturgies* s'adosse à IHRIM (UMR 5317)). Il en résulte une dynamique assortie d'une marque de prestige pour la formation. Les séminaires organisés donnent régulièrement lieu à des colloques et à des journées d'études, bien souvent en lien avec les institutions culturelles locales, le lien entre recherche universitaire et monde professionnel étant par ce biais encore irrigué.

On note un lien dynamique et fructueux avec les institutions culturelles, le réseau professionnel local étant mobilisé aussi bien pour des interventions dans la formation, qu'en retour pour l'accueil d'étudiants en stage, des travaux dirigés (TD) et des classes à projet dans le parcours *Accompagner la création*. Le parcours *Dramaturgies* est davantage mobilisé autour d'animation de débats et de rencontres publiques où les étudiants peuvent mobiliser leurs compétences et savoir-faire. Ces liens permettent également d'envisager des débouchés professionnels.

Les mécanismes habituels (conventions avec des universités européennes et extra-européennes au niveau de Lyon 2 et de l'ENS) permettent par ailleurs la mobilité internationale des étudiants. On notera que pour le parcours *Dramaturgies* de l'ENS, des partenariats internationaux sont en cours avec des écoles supérieures d'art dramatique. Deux conventions ont été signées avec l'Ecole Supérieure d'Acteurs du Conservatoire Royal de Liège (Belgique), et la Haute école des arts de la scène de la Manufacture de Lausanne (Suisse). Ces partenariats ont plusieurs versants : accueil d'étudiants en stage long de dramaturgie ou de recherche, accueil de travaux d'élèves encadrés par des artistes, accueil de spectacles de sortie. Une année de césure à l'international entre les deux années de master est possible pour les étudiants qui le souhaitent afin d'acquérir une approche sur le terrain de traditions et de pratiques dramaturgiques étrangères propres à nourrir leurs recherches.

On notera toutefois un très faible usage des possibilités de mobilités sortantes (une par an en M2, trois en M1 pour l'année 2018) - chiffre en basse par rapport à l'année 2017, mais stable par rapport à 2016 -. Le master accueille 17 % d'étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive des étudiants entre le M1 et M2 d'un même parcours se fait assez naturellement par un choix de séminaires et la réalisation de travaux de recherche. Si elle est plus personnalisée en parcours *Accompagner la création*, c'est que le parcours *Dramaturgies*, étant orienté et porté par l'ENS, propose un cadre de formation spécifique plus contraint (formation en ENS) mais qualitatif. Il est ouvert à plus de choix en semestre 9. Le parcours *Accompagner la création* est une formation davantage professionnalisante comprenant la

rédaction d'un « mémoire de recherche appliqué au monde professionnel ».

Seul le parcours *Accompagner la création* est accessible en validation des acquis de l'expérience.

Les contacts avec le milieu professionnel sont réguliers et riches dans le cadre des deux parcours, avec dans chacun des cas des enseignements directement liés à l'acquisition de compétences professionnelles dispensés par des professionnels (masterclass, TD) ou en liens forts avec des institutions du territoire (classes à projet, ...). Des stages sont proposés au semestre 8 du parcours *Dramaturgies* (stage obligatoire). Des stages optionnels sont proposés au semestre 7 (stage court) et au semestre 8 (stage long, quatre à six mois, lié au SCUO) dans le cadre du parcours *Accompagner la création*. Ce parcours ne comporte pas de stage obligatoire.

Ces offres de formation correspondent bien aux publics visés et au devenir des étudiants de chacun des parcours. Cela étant dit, la part de tronc commun entre les deux parcours gagnerait à être renforcée. La faiblesse de ce tronc commun peut expliquer pourquoi les passerelles entre les deux parcours de la mention ne sont pas très clairement explicitées.

L'innovation pédagogique, bien présente dans chacun des deux parcours, se traduit par des enseignements aux formats variés : masterclass, classes à projet, mise en œuvre de projets culturels, école éphémère, initiation à la recherche-action, ... Les outils numériques traditionnels sont utilisés, avec l'ajout d'un logiciel spécifique au domaine de la médiation culturelle.

Du point de vue de la recherche, les étudiants sont formés à et par la recherche, par des enseignants-chercheurs qui les accompagnent et les suivent dans l'élaboration de leurs mémoires de recherche. Cours de méthodologie de la recherche et d'actualité de la recherche, suivi personnalisé, écriture d'un mémoire dans le cadre du parcours *Accompagner la création* et de deux mémoires dans le cadre du parcours *Dramaturgies* sont les principales modalités mises en place. Les laboratoires et équipes de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans cette mention étant très dynamiques, les étudiants sont régulièrement associés (assistance, aide à l'organisation) à des événements scientifiques d'envergure nationale ou internationale, tandis que les compétences universitaires et de recherche peuvent être mises au service, dans le cadre de certains cours ou projets, des partenaires culturels de la mention.

Enfin, pour la dimension internationale, on peut relever un enseignement de langue spécifique aux compétences et connaissances de ces parcours ; ce qui est très appréciable. Outre la langue en unité d'enseignement obligatoire, certains cours (rares mais présents) sont délivrés en anglais (notamment par des artistes professionnels), et on note l'inscription du parcours *Dramaturgies* dans un réseau international d'écoles d'art de langue française (Liège et Lausanne).

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs spécialisés en arts de la scène, et de titulaires (maître de conférences et professeur des universités) des départements « Arts du spectacle » de l'Université Lumière Lyon 2 et « Arts et Lettres » de l'ENS. L'équipe est complétée d'enseignants titulaires de l'ENS ou de Lyon 2 pour les enseignements d'ouverture (cinéma, histoire de l'art, esthétique, ...). Quelques doctorants complètent cette équipe notamment pour des enseignements appliqués requérant des compétences spécifiques. Par le jeu des mutualisations, les étudiants au sein de chacun des parcours rencontrent les enseignants titulaires des deux institutions.

Les professionnels extérieurs sont nombreux (une quinzaine au rang de la mention en 2018-2019), et leurs interventions parfois mutualisées entre les deux parcours. Le volume horaire attribué aux professionnels extérieurs (hors universitaires associés à d'autres spécialités ou départements) est d'environ un tiers dans le parcours *Accompagner la création* (en comptant les cours délivrés par des professionnels mutualisés avec le parcours *Dramaturgies*) et d'un cinquième pour le parcours *Dramaturgies* (en comptant les mutualisations). Notons que selon les choix réalisés par les étudiants, cette proportion peut varier, surtout dans le cadre du parcours *Accompagner la création*.

En complément des réunions régulières des équipes pédagogiques (réunion en assemblée de département, en assemblées restreintes des enseignants du master *Arts*, réunions de coordination avec les responsables des masters de l'ENS et de l'ENSATT pour le parcours *Accompagnement* et réunions mensuelles des responsables de la formation pour le parcours *Dramaturgies*), et des rendez-vous réguliers avec les étudiants (trois fois par an pour le parcours *Accompagner la création*, chaque fin de semestre pour le parcours *Dramaturgies*), la mention s'est dotée depuis 2017 d'un conseil de perfectionnement dont la composition est réglementaire et qui se réunit une fois par an. Il semble que ces rendez-vous réguliers aient permis d'améliorer la maquette et la communication autour du master en fonction des retours des étudiants et certaines suggestions des étudiants sont reprises dans la partie « Perspectives d'amélioration » du dossier d'autoévaluation. D'une manière générale, pour cette mention jeune, le souci d'amélioration et d'autoévaluation par les équipes semble réel et constant.

Par ailleurs, l'Université Lumière Lyon 2 a mis en place un outil d'évaluation des formations par les étudiants depuis 2004 mais aucun résultat spécifique n'est disponible à ce jour (la dernière enquête date de 2013).

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont tout à fait conformes et adaptées. Les étudiants sont évalués dans le cadre du contrôle continu, et selon des formats divers, allant de l'exercice de type universitaire à des évaluations plus en lien avec la mise en œuvre de compétences professionnelles ou dans le champ professionnel. Les mémoires constituent une part importante des travaux à rendre au cours du master et en vue de l'acquisition du diplôme. Les jurys se réunissent par parcours en M1 et au niveau de la mention au niveau du M2 (jury commun).

Les compétences (transversales ou non) visées par cette mention sont clairement énoncées dans le dossier d'autoévaluation, sur la page de présentation de ce master et de son parcours *Accompagner la création* sur le site de l'Université Lumière Lyon 2, et dans le supplément au diplôme, qui, pour le parcours type *Accompagner la création*, détaille clairement, et en cohérence avec la formation proposée, les capacités et les compétences additionnelles sanctionnées par ce diplôme et ce parcours, ainsi que les métiers visés.

Un dispositif festif de rencontre entre les étudiants de troisième année de licence et les masters, ainsi qu'une information sur les parcours, ménagent des liens informels entre les formations. On ne note pas de dispositifs d'aide à la réussite pour le parcours *Dramaturgies*. Le parcours *Accompagner la création* indique des dispositifs d'aide à la réussite (dispense d'assiduité partielle, aménagement des examens et contrôles continus), mais il s'agit davantage d'aménagements des études que d'aides à la réussite à proprement parler.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables bien que très faibles depuis 2015-2016 pour le parcours *Dramaturgies* (entre 15 et 20 étudiants sur les deux ans du parcours), avec une nette augmentation de la poursuite d'études en doctorat en 2018-2019, (on passe d'1 étudiant en 2016-2017 à 12 en 2018-2019). Le taux de réussite est très fort (M1 & M2 compris ; 90 à 100 %).

Les effectifs du seul parcours *Accompagner la création* ne sont pas précisés. Les effectifs sont donnés globalement au niveau du master *Arts de la scène et du spectacle vivant*. Par déduction, on peut estimer que le parcours *Accompagner la création* accueillait une vingtaine d'étudiants en M1 et une quinzaine d'étudiants en M2 en 2018.

De même, les taux de réussite se situent entre 40 % et 60 % sur les deux années de la mention de master (les taux de réussite du parcours *Accompagner la création* ne sont pas donnés).

Le taux de réussite étant de 90 à 100 % pour le parcours *Dramaturgies* (ENS), on peut en déduire que le parcours *Accompagnement* connaît un taux de réussite très faible (autour de 25 %). Les chiffres concernant les étudiants poursuivant en doctorat pour le parcours *Accompagner la création* ne sont pas fournis.

Notons que la formation accueille chaque année des étudiants salariés (mais pas au titre de la formation continue) en particulier, des étudiants sportifs de haut niveau (un danseur pour 2016 et 2017), et des étudiants en situation de handicap.

L'Université de Lyon établit un suivi très précis des étudiants que l'équipe pédagogique a à sa disposition (diplômés 2012/2013 et 2014/2015, données fournies en annexe). Ces données, qui sont fournies au niveau de la mention et non des parcours, ne sont cependant pas analysées dans le dossier d'autoévaluation.

Les diplômés en 2015 sont employés à 59 % à temps plein, à 11 % à temps partiel choisi, et à 29 % à temps partiel. Les salaires sont au niveau du salaire minimum de croissance ou en-dessous (salaire médian : 1 000 €) - le contexte économique des secteurs culturel et artistique expliquant en partie ces chiffres -.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'adossement à une institution prestigieuse (ENS) et à une université au rayonnement national et international reconnu.
- Deux équipes très dynamiques tant en termes d'enseignement et de pédagogie que de recherche.
- Les multiples opportunités offertes aux étudiants (actions avec le monde culturel lyonnais, participation à des événements liés à la recherche scientifique).

Principaux points faibles :

- L'absence de passerelles facilement identifiables entre les deux parcours de la mention.
- Le manque de clarté dans l'articulation entre les objectifs de recherche et les formations pratiques, notamment pour le parcours *Dramaturgies*.
- Le manque de variété des enseignements d'ouverture au sein du parcours *Accompagner la création*.
- L'absence de stage obligatoire pour le parcours *Accompagner la création*.
- La mobilité internationale sortante très faible au regard des descriptions des opportunités pédagogiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention, à travers ses deux parcours spécifiques, montre dans son dossier d'autoévaluation une conscience des améliorations à apporter, auxquelles on ne peut qu'adhérer.

Elles passeront notamment par le renforcement du tronc commun aux deux parcours qui doit permettre de ménager des passerelles entre eux et par le développement des compétences des étudiants sur les métiers de l'administration et de la production dans le parcours *Accompagner la création*, afin de leur permettre une insertion professionnelle à hauteur de leur diplôme.

La mention gagnerait à formaliser davantage ses collaborations avec l'ENSATT, notamment pour le parcours *Dramaturgies*.

Par ailleurs, une plus grande variété des options d'ouvertures pour le parcours *Accompagner la création* permettrait des choix personnalisés, tout en répondant à une demande de l'équipe pédagogique.

Enfin, il est difficile de ne pas tenir compte, à l'avenir, de l'existence d'un *hiatus* entre le nombre de diplômés sortant du parcours *Accompagner la création* et du parcours *Dramaturgies*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissements : École normale supérieure de Lyon - ENS de Lyon ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Cinéma et audiovisuel* de l'Université Lumière Lyon 2 et l'ENS de Lyon est une formation en deux ans qui comporte trois parcours de spécialisation en deuxième année (M2) : *Pensées du cinéma*, *Documentaire culturel : production et réalisation*, et *Métiers de l'exploitation, de la médiation et de l'éducation à l'image*. Un tronc commun en esthétique et en histoire du cinéma court sur les deux années du master quel que soit le choix du parcours, mais le choix des options d'enseignement en première année (M1) est déterminant pour la poursuite en M2. Bien que le parcours *Documentaire culturel* soit le plus professionnalisant, les trois parcours ont à cœur d'établir une cohérence entre la théorie et les débouchés professionnels visés.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels du master sont clairement énoncés dans l'auto-évaluation (même si le descriptif du parcours <i>Documentaire culturel</i> n'est pas renseigné). Le master revendique une volonté de professionnalisation bien qu'il soit fortement orienté vers la théorie. Cette volonté se traduit par la pratique de stages, y compris dans les parcours plus théoriques. L'articulation entre la formation et les débouchés visés est bien renseignée pour chaque parcours et est opérationnelle. Ces débouchés sont principalement la recherche et l'enseignement pour le parcours <i>Pensées du cinéma</i>, la production et la réalisation documentaire pour le parcours <i>Documentaire culturel</i> et les métiers de la distribution et de l'exploitation cinématographique pour le dernier parcours. Notons que la filière documentaire est la plus professionnalisante des trois. Néanmoins, la dimension fortement théorique ne semble pas adaptée aux attentes de professionnalisation des étudiants. En effet, le dossier expose d'emblée la défiance des étudiants au vu de l'aspect théorique de la formation, ces derniers redoutant un manque de pratique qu'ils associent probablement à des difficultés concernant leur insertion professionnelle, ce que déplore l'auteur de l'évaluation. Il est surprenant que de telles remarques apparaissent en préambule de l'évaluation. En outre, l'affirmation d'un positionnement de la formation « dans l'univers de la certification professionnelle » n'est pas explicite.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier d'autoévaluation affirme que le master est le seul de la région, bien que l'université de Grenoble propose un master <i>Création artistique</i> avec un parcours Études cinématographiques. Néanmoins, le Master ne

semble pas en souffrir, grâce à son orientation très théorique. La formation est une reproduction de bien d'autres sur le territoire national et à l'international, mais sa dominante théorique en fait une particularité. Elle est par ailleurs la seule à bénéficier d'une accréditation avec l'ENS de Lyon. La formation se positionne particulièrement bien dans le paysage de ces formations assez répandues. L'implantation régionale est bien pensée, grâce à des partenariats (sous la forme de mutualisations) avec deux masters de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : le master *Télévision, Internet, réseaux* et le master *Esthétique et cultures visuelles*, ainsi qu'avec la CinéFabrique en réalisation.

Le master est bien intégré dans son environnement socio-économique local et national avec des partenariats avec la FEMIS, l'Institut Lumière, La Cinémathèque Française, ces deux derniers proposant deux modules professionnalisants intégrés au master (il aurait été utile de donner davantage d'informations sur leur mise en pratique). On apprécie également la création par l'un des enseignants du festival « Doc en courts » organisé avec les étudiants du parcours *Documentaire culturel*. Les étudiants du master participent activement à de nombreux festivals de la région, comme stagiaires, bénévoles, ou organisateurs (Festival Lumière, Les reflets du cinéma ibérique et latino-américain, le festival du cinéma d'Animation d'Annecy, le festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, etc.) Chaque festival en région est un partenaire important.

Par ailleurs, la participation de deux PAST assure un lien avec les entreprises de la région. Ils supervisent la recherche et l'encadrement de stages. L'importance des stages est soulignée : entre 2015 et 2019, les étudiants de M2 ont suivi 124 stages, dont un bon nombre auraient été suivis d'embauche. Cependant, le niveau des propositions d'embauche à des postes de niveau Bac + 3 indique une certaine inadéquation entre le niveau de cette formation (bac+5) et l'offre d'emploi ou l'employabilité des diplômés sortants.

Concernant la recherche, le master est très bien pourvu car il est adossé à trois structures de recherche : Passages XX- XXI (Université Lyon 2), l'Institut d'Asie Orientale (ENS de Lyon), et le CERCC (Ens de Lyon), qui permettent aux étudiants d'assister et participer aux ateliers, séminaires et journées d'étude organisés par leurs membres. On note une bonne cohérence entre les activités du laboratoire Passages XX-XXI et les orientations du master en particulier en philosophie du cinéma.

L'international est fort bien mis en valeur dans le dossier d'autoévaluation, qui cite des échanges pérennes avec l'université de Pittsburgh, dont les enseignants invités dispensent des cours disciplinaires (histoire du cinéma) en anglais, et l'organisation d'une École thématique (Spring School) en collaboration avec l'Université de Pittsburgh lors de laquelle les étudiants de M2 présentent leurs travaux. Des partenariats avec 17 universités étrangères sont établis ainsi qu'avec l'université de Tokyo dans le cadre de programmes de recherche en cinéma (un autre est prévu avec Kobe). On note également la possibilité d'un parcours international master EFMS (European Film and Media Studies) en partenariat avec l'université d'Utrecht. Cette d'ouverture internationale est d'une richesse rare, mais n'est pas analysable étant donné le manque de renseignements sur les mobilités entrantes et sortantes des étudiants qui en ont bénéficié, et des conséquences en termes d'employabilité.

Organisation pédagogique

Les trois parcours proposent une spécialisation progressive avec un tronc commun en esthétique et en histoire du cinéma en M1 et M2. Des options préparant au choix du parcours en M1 sont évoquées, mais non renseignées.

La fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP jointe au dossier fait apparaître le détail des unités d'enseignements -UE et des crédits ECTS correspondants en adéquation avec les normes nationales. Les étudiants suivent certains cours en anglais (et peuvent en suivre en allemand à l'ENS). Deux tableaux en annexe du dossier font le détail des programmes pédagogiques de chaque parcours indiquant l'intitulé de l'UE, le nombre d'heures et de crédits.

La formation étant très axée sur la recherche et la production d'écrits scientifiques, on apprécie la mise à disposition du logiciel Compilatio pour éviter le plagiat ; un groupe de recherche se réunit à ce sujet 3 à 4 fois dans l'année, prouvant une réelle démarche pédagogique à ce sujet.

Un Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH) par l'établissement donne une aide précieuse à l'accueil de ces étudiants. On note la possibilité de VAE, bien que peu d'étudiants en aient bénéficié (4 entre 2015 et 2017). Les étudiants peuvent bénéficier d'une année ou d'un semestre de césure.

Le dossier d'autoévaluation indique qu'un stage de 5 semaines minimum en M2 est obligatoire. Toutefois, cette obligation ne semble pas couvrir tous les parcours, car le dossier d'autoévaluation indique que « Dans le parcours MEME presque tous les étudiants font un stage ». Les préoccupations concernant l'insertion professionnelle sont néanmoins sérieusement prises en compte dans l'organisation pédagogique au regard de la formation théorique qui est dispensée.

L'innovation pédagogique est bien mobilisée pour l'accompagnement des étudiants dans leur formation. Ainsi, l'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques innovantes (par exemple pédagogie par projet, jeux sérieux, amphithéâtres actifs). La formation se prolonge en ligne avec l'aide de plateformes dédiées comme la BUL.

L'aide à la réussite est correctement mise en place à l'aide d'outils traditionnels dans le domaine (tutorat pour le mémoire, répartition en groupes de niveau, etc.). En anglais dans l'UE de langue obligatoire des TD sont adaptés en fonction des niveaux de langue.

L'organisation de la formation à la recherche est conforme aux attentes d'un master. Avec Le parcours *Pensées du cinéma* co-accrédité par l'ENS Lyon, la formation se dote de compétences réflexives élevées dans son offre.

Pilotage

L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs de la 18e section du Conseil national des universités (cinéma, théâtre danse, photographie) en adéquation avec le contenu de la formation (le tableau des intervenants ne fait cependant pas état du nombre d'heures de chacun). Sept intervenants extérieurs figurent dans le tableau des effectifs en annexe et viennent compléter l'enseignement théorique par leur expérience professionnelle.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La mention de formation dispose d'une responsable (maître de conférences en études cinématographiques) pour le M1 et d'un responsable (professeur des universités en cinéma) pour chacun des trois parcours de M2.

La constitution d'un conseil de perfectionnement figure en annexe, sa composition est conforme aux attentes.

Des soutenances devant jury sont organisées et les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et en accord avec les attendus de la formation.

Des passerelles avec deux masters de l'Université Jean Moulin - Lyon 3 (master *Télévision, Internet, réseaux* et master *Esthétique et cultures visuelles*) sont possibles.

Un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place par l'Université de Lyon (ComUE) sous la forme d'enquêtes conduites tous les 4 ans. Le dispositif et ses incidences sur la prise en compte des retours exprimés ne sont pas des plus probants. Seul un constat d'inadéquation entre les attentes des étudiants (de pratique) et l'offre de formation théorique est clairement relevé.

Résultats constatés

Les données sont insuffisantes pour être évaluées de façon satisfaisante. Notamment, on ne dispose pas de données ventilées par parcours.

L'effectif en M1 est en baisse (de 69 étudiants en 2016 à 58 en 2018) tandis que celui du M2 est stable (autour de 70 étudiants) mais aucune explication n'est donnée à ce sujet.

Les programmes d'échanges entrant et sortant sont variés et encadrés, pourtant on note une baisse des effectifs parmi les étudiants étrangers qui représentaient 22 % des inscrits en 2016 contre 15,8 % en 2018.

Le taux de réussite est assez faible pour un master, mais en hausse (68,1 % en M1 en 2016 et 84 % en 2017 ; 56,9 % en M2 en 2016 et 68,6 % en 2017).

L'enquête d'auto-évaluation du master fait clairement apparaître le problème soulevé en début de dossier par son auteur (inadéquation entre offre théorique et attentes pratiques de la part des étudiants). Les étudiants affirment à 40 % que les cours ne leur permettent pas d'acquérir de nouvelles compétences. En revanche ils reconnaissent à 88 % que les cours leur permettent d'acquérir de nouvelles connaissances. On peut en déduire que la formation, très orientée recherche et théorie, devrait peut-être améliorer sa dimension professionnalisante.

Le taux de diplômés en poursuite d'études n'est renseigné que par l'enquête menée auprès des étudiants (taux de réponse à l'enquête : 61 % des inscrits) et non des chiffres objectifs et complets sur 3 ans. Dans ce cadre, 1 étudiant en 2017 se dit en poursuite d'études en doctorat. Concrètement, la poursuite d'études en doctorat, alors que la formation est fortement axée sur les aspects théoriques et réflexifs, est trop faible. Quant à l'insertion professionnelle, elle est de même uniquement renseignée pour l'année 2017 par l'enquête (promotion 2014-2015). Bien que le taux d'insertion professionnelle soit assez élevé (83 % à 30 mois en 2017), seuls 30 % des anciens étudiants ont un emploi en rapport avec leur formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- International très développé
- Insertion locale par des partenariats (Institut Lumière)

Principaux points faibles :

- Manque d'information concernant l'organisation des enseignements (les locaux, le matériel)
- Insuffisance de la part des enseignements professionnalisants (soulevé par le concepteur du dossier) et en inadéquation avec les attentes des étudiants (cf. Les enquêtes)
- Dossier peu éclairant sur les questions de contenus de formation, conjoint à un manque de données objectives chiffrées sur trois années.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier n'est pas toujours facile à analyser en particulier du fait que le grand nombre de documents annexes est mal exploité (il manque presque toujours un renvoi à ces derniers ce qui nuit à la lisibilité de l'évaluation). En outre, les documents nécessaires à l'évaluation ne figurent pas toujours. Il en découle une difficulté à redessiner la continuité et l'évolution de l'offre de formation, malgré le croisement des documents fournis.

La formation en elle-même semble de haute qualité théorique mais il est difficile d'une part d'en apprécier la réalité et d'autre part d'en évaluer les qualités pratiques car la formation professionnalisante n'est pas vraiment présentée comme telle. Le dossier d'autoévaluation expose d'emblée la défiance des étudiants au vu de l'aspect théorique de la formation, ces derniers redoutant un manque de pratique qu'ils associent probablement à des difficultés concernant leur insertion professionnelle. Il est surprenant que de telles remarques apparaissent en préambule du dossier d'autoévaluation. Cette incompréhension apparaît comme le symptôme d'un problème double. D'une part, de reconnaissance par les étudiants de la formation au regard de sa présentation, et d'autre part, de la volonté de maintenir une formation largement théorique lorsque les étudiants sont en demande d'une formation plus pratique. Une étude des réalités entre l'offre, la demande, les besoins et l'employabilité est à mener par différents moyens dont les conseils de perfectionnement. Peut-être faudrait-il créer deux mentions de master plus clairement définies comme dans les deux premiers parcours où la dimension professionnalisante est clairement identifiable.

Il est par ailleurs surprenant que très peu d'étudiants (un seul étudiant, tel que renseigné par les documents à notre disposition pour 2017), poursuivent des études en doctorat, compte tenu de l'orientation théorique donnée à la formation.

Enfin, dans l'enquête d'autoévaluation fournie, il apparaît que plus de 50 % des étudiants se plaignent des locaux ; c'est un point dont il faudrait certainement se préoccuper.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Communication des organisations* forme des professionnels couvrant un ensemble de métiers du champ de la communication dans les cinq parcours qui le constituent : *Communication digitale et management de la communication intégrée* (Lyon 3) ; *communication et stratégie de marque* ; *Communication sociale et management de l'information dans les organisations* ; *communication, humanitaire et solidarité* (Lyon 2). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, en formation professionnelle et en formation scientifique.

ANALYSE

Finalité
La formation s'inscrit dans ce que l'on a coutume d'appeler en sciences de l'information et de la communication, la communication organisationnelle. Elle prend la suite de formations qui existent localement depuis plusieurs décennies. Elle se propose de former les étudiants aux stratégies de communication, aux missions d'audit, au pilotage de projets de communication, à la prise en charge de supports print ou numériques. Classiquement, la formation se propose aussi d'ouvrir les étudiants, qu'ils orientent vers la recherche ou non, à l'esprit critique. Le dossier présente de manière détaillée et globalement claire (un peu moins pour le parcours <i>Management de la communication intégrée</i>) les objectifs de chacun des parcours, et accorde une attention particulière à la différenciation de ceux-ci et aux métiers auxquels ils préparent. Les métiers ciblés sont explicitement nommés.
Positionnement dans l'environnement
Les attendus et débouchés sont distincts des autres mentions universitaires proposées au niveau régional en information-communication ou marketing, et, évidemment, des formations privées non adossées à la recherche. L'attractivité au niveau national est attestée par une proportion d'étudiants originaires d'autres régions qui dépasse habituellement les 50 %. La mention affiche un partenariat pour un double diplôme avec l'Université de Bucarest (parcours <i>Communication, humanitaire, solidarité</i>) et des accords ERASMUS +. Le master s'appuie sur trois laboratoires (ELICO, EA 4147 ; éducation, culture et politique, EA 4147 ; MARGE EA 3712), ce qui constitue un solide adossement à la recherche.

Au-delà de la connexion naturelle avec la recherche que réalisent les enseignants-chercheurs dans le cadre de leurs interventions, les différentes mentions accordent une place variable aux enseignements consacrés à la préparation à la recherche dans leurs maquettes. Les formations relevant de Lyon 3 semblent mieux répartir sur les deux années et davantage apporter d'encadrement à la recherche que celles relevant de Lyon 2.

Le dossier fait état d'accords avec des branches professionnelles et des acteurs institutionnels, sans davantage de précisions, ce qui limite la portée de l'assertion. Un exemple est présenté, qui ne suffit pas en soi à apprécier l'envergure et le champ des autres accords évoqués.

Le nombre de stages proposés (une centaine par an) suite à la sollicitation d'organisations locales atteste d'une autre manière l'insertion de la formation dans l'environnement.

En matière de coopération internationale, le parcours *Communication, humanitaire et solidarité* a développé un accord spécifique permettant un double diplôme avec une formation proche proposée par l'Université de Bucarest. Les programmes ERASMUS+ ou hors Europe offrent d'autres solutions aux étudiants des autres parcours.

Organisation pédagogique

La structuration de la mention répond aux attendus nationaux : organisation sur deux années, semestrialisation, avec une différenciation dès la première année (Lyon 3) ou en seconde année avec présentation des orientations possibles pendant la première année, ce qui laisse davantage de choix d'orientation aux étudiants (Lyon 2).

Les formations sont toutes délivrées en présentiel. L'essentiel des promotions est constitué d'étudiants en formation initiale, mais l'accueil d'étudiants en formation continue est possible et en moyenne deux VAE (validation d'acquis de l'expérience) sont accordées chaque année.

En prenant appui sur les dispositifs créés par l'Université de Lyon, la mention offre des possibilités adaptées à des publics variés : ouverture du module de communication digitale en formule personnalisable (parcours *Communication digitale*) à des professionnels qui souhaitent suivre une formation courte ; encouragement à la création d'entreprise ou à l'auto-entrepreneuriat des étudiant via un service de l'Université ; adaptation à des publics qui rencontrent des problèmes de santé par des outils numériques ; période de césure entre les deux années du master très demandée ; accueil des publics en situation de handicap dans le cadre des actions d'établissement notamment.

Chaque parcours, pris individuellement a une cohérence entre sa structure d'enseignement et les objectifs professionnels et scientifiques. Pour ce qui est de l'aspect scientifique, les enseignements liés directement à la recherche sont complétés d'activités diverses dont le lien avec elle peuvent être tenues : journées professionnelles, tables-rondes avec des acteurs extra-académiques, forums ne sont pas forcément connectés à la recherche.

La présence forte des enseignants-chercheurs (plus de 6/10e des enseignements) et donc la place minoritaire des enseignants professionnels n'est pas commentée. On peut regretter l'absence de réflexion poussée sur les liens entre la licence et le master 1 et la présence de cours qui pourraient paraître au premier semestre sinon redondants du moins peu ouverts à de nouvelles perspectives et éloignés de l'attente des étudiants quand les étudiants en sont logiquement friands.

Pour ce qui est des aspects professionnels, la formation s'appuie en bonne logique sur des approches par projet professionnels et études de cas. Tous les parcours incluent des stages. Les Universités impliquées ont développé un appui aux étudiants qui paraît adapté aux besoins. Pour autant, il est étonnant que les durées des stages diffèrent d'une Université à l'autre, ce qui est incompréhensible dans le cas d'une même mention. S'agissant de cinq parcours qui affichent tous une ambition de professionnalisation adossée à la recherche, on peut s'étonner de la diversité de conception des stages et des mémoires : stage ou mémoire en M1 tronc commun à Lyon 2, stage uniquement à Lyon 3 dans chacun des deux M1. Quant au M2, chaque parcours propose sa propre version : stage avec rapport ou mémoire (*Communication, humanitaire et solidarité*) ; stage avec rapport (*Communication sociale et management de l'information dans les organisations*) ; stage ou mémoire de recherche (*Communication et stratégie de marque*) ; évaluation stages, soutenance orale, rédaction mémoire (*Management de la communication intégrée*), évaluation du stage, mémoire, soutenance (*Communication digitale*). Il n'est pas aisé à comprendre ce qui justifie sur le fond de telles différences dans les parcours d'une même mention.

Il faut noter la mise à disposition de multiples services aux étudiants pour compléter leurs compétences ou travailler leur projet professionnel, des services usuels pour travailler les langues en dehors des cours (maison des

langues par exemple), un dispositif numérique étudiant classique complet, incluant un ENT (espace numérique de travail), des outils de pédagogie interactive, un ensemble d'outils bureautiques adaptés à la poursuite d'humanités numériques.

Il existe un dispositif d'encouragement à la mobilité internationale qui s'appuie sur des accords internationaux, des programmes européens, des moyens d'information et une aide financière, sans que l'on dispose de chiffres pour mesurer son impact. Un étonnement : les étudiants sont encouragés à faire leur M1 en mobilité, mais les actions d'information sont réalisées au premier semestre.

Pilotage

L'équipe est solide : elle compte six professeurs, 14 MCF (maîtres de conférences), un PRAG – professeur agrégé du second degré (62% du volume horaire) et près de 50 vacataires professionnels pour des enseignements de spécialité en lien avec les métiers visés et qui disposent des expériences nécessaires (38% du volume horaire).

Les responsabilités sont réparties par parcours et par site de façon claire. Un dispositif à trois niveaux, cohérent dans son principe (coordination de mention, comité de pilotage, conseil de perfectionnement), pilote le dispositif, sans que l'on sache vraiment à quel rythme et selon quelles modalités se font les réunions. Il est donc difficile d'apprécier la coordination entre différents sites qui ont chacun leur propre historique. Eu égard à la répartition des parcours entre les deux Universités, l'ensemble paraît relativement équilibré.

Les règles en matière de validation du dispositif d'évaluation et de constitution des jurys d'année sont conformes aux standards. Le dispositif d'information des étudiants est complet. Le contrôle continu est très présent, ce qui permet une meilleure appréciation des compétences des étudiants.

L'approche compétence semble être en cours de prise en compte.

Le nombre d'intervenants vacataires, ainsi que leur participation au comité de perfectionnement de la mention, indique la construction de relations sérieuses, au moins individuelles, avec des acteurs des métiers visés par les diplômes.

Résultats constatés

Les parcours du master attirent essentiellement des étudiants en formation initiale, ce qui est habituel. Si les effectifs de master 2 sont stables sur les trois dernières années, les chiffres montrent un fort tassement des effectifs en première année. Les porteurs de la mention évoquent les candidatures multiples et les démissions tardives des étudiants qui rendent complexe la constitution des effectifs. C'est un facteur désormais attesté, mais qui n'obère pas une réflexion sur la manière de pallier ce mécanisme.

Les taux de réussite sont bons. Pour le M1 : plus de 72% en 2016 et près de 90% en 2017 : pour le M2 : plus de 83% en 2016 et 84% en 2017.

Pour l'aide à l'insertion des diplômés et à la recherche de stage, le master s'appuie sur les initiatives des Universités de rattachement : chargés d'insertion, plateforme Job teaser (Lyon 2), rencontres « objectif stage emploi » (avec des DRH présents), accompagnement à la création d'entreprise par le pôle Beelys de l'Université lyonnaise.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une mention classique et solide.
- Des parcours ayant chacun leur spécificité et leur sens en termes de métier.
- Des enseignants-chercheurs autant que le vivier des intervenants professionnels de qualité.

Principaux points faibles :

- Des différences d'organisation pédagogique entre les parcours dont on saisit parfois mal ce qui peut les justifier en termes d'objectifs de formation professionnelle : place de la recherche, durée des stages et mémoires/rapports.
- Manque d'éléments factuels pour estimer la force et l'ampleur effective de certains dispositifs qui, dans leur principe, sont intéressants : accords professionnels, coordination des parcours, mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette mention paraît solide et bien soutenue par les dispositifs universitaires d'accompagnement des étudiants proposés au sein des deux Universités de rattachement. Une réflexion est en cours pour le passage à l'alternance, réflexion que l'on ne peut qu'encourager. Les perspectives mentionnées par le dossier d'autoévaluation sont bien pensées, même si on aimerait en savoir plus sur l'effectivité des dispositifs de coordination entre parcours. Sur le fond, il serait utile d'harmoniser davantage les parcours sur plusieurs points évoqués ci-dessus.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Direction de projets et d'établissements culturels* de l'Université Lumière Lyon 2 créé en 1988 est une formation qui se donne pour objectif de fournir les connaissances et compétences scientifiques et professionnelles utiles aux étudiants qui souhaitent devenir responsables de structures culturelles ou chefs de projets artistiques et culturels, en France aussi bien qu'à l'étranger. La formation est indifférenciée en première année, et se distingue ensuite en trois parcours : *Développement de projets artistiques et culturels internationaux* (formation initiale), *Développement culturel et direction de projets* (accessible uniquement en formation continue), *Management de la culture dans les Balkans* co-accrédité avec l'Université des Arts de Belgrade. Les enseignements des deux premiers parcours ont lieu à l'Université Lumière Lyon 2 sur le site de Bron, tandis que les cours du troisième parcours sont dispensés à l'Université des Arts de Belgrade en Serbie. Il est à noter que le master n'était ouvert, jusqu'en 2016, qu'à partir de la deuxième année de master (M2).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement établis. Celle-ci vise à former des personnes capables d'avoir une solide connaissance du domaine culturel et de pouvoir se montrer rapidement opérationnels aussi bien en matière de direction d'établissements que de conduite de projets artistiques et culturels. Les connaissances et compétences à acquérir sont précisément établies dans le supplément au diplôme. Les contenus de formation répondent tout à fait aux objectifs visés. La progressivité dans la transmission des savoirs est particulièrement bien pensée. La présence de nombreux professionnels (2/3 des cours) et d'instances de pilotage exigeantes (conseil de perfectionnement et comité de pilotage) permet par ailleurs d'adapter les contenus de la formation aux évolutions des métiers visés. La liste des métiers établis comme débouchés professionnels est réaliste et se vérifie par les trajectoires des étudiants. Une cartographie numérique des étudiants sortants permet de connaître leur territoire géographique et de renseigner leurs positions professionnelles actuelles.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Direction de projets et d'établissements culturels</i> parvient, dans un secteur concurrentiel tant sur le plan national que local, à affirmer sa singularité. Au sein de l'Université Lumière Lyon 2 il se distingue des masters <i>Arts de la scène</i> et <i>Etudes cinématographiques</i> en étant davantage tourné vers la professionnalisation et vers les

métiers de l'ingénierie culturelle. Couvrant tous les domaines culturels et artistiques, il se différencie également de parcours plus spécifiques tels que le master *Management de l'innovation*. La formation proposée à l'ENSATT pour les administrateurs du spectacle vivant pourrait entrer en concurrence, mais elle aussi est plus spécialisée.

Pour se démarquer des autres formations du territoire national, le master s'appuie sur son approche trans-sectorielle des métiers de la culture et pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité s'exprime par le recours à des entrées variées au sein des enseignements (sociologique, économique, communicationnelle, artistique, etc.).

Le master propose de nombreux liens avec la recherche universitaire. Des cours sont conduits par des enseignants-chercheurs avec pour objectif de remettre en perspective les apports dispensés dans les modules pratiques. Les étudiants suivent par ailleurs un tutorat collectif ainsi qu'un cours de méthodologie orientés vers la recherche. Ils sont associés aux colloques organisés par l'équipe pédagogique (colloque portant sur l'évolution des politiques culturelles en 2018) et impliqués dans certains projets de recherche des enseignants-chercheurs (récolte de données). Ils sont responsables d'un projet de recherche à mener en autonomie autour d'un enjeu lié au secteur professionnel qui les intéresse. La mention est adossée à l'Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication (ELICO, EA 4147). Le parcours *Management de la culture dans les Balkans* est adossé au centre d'études interdisciplinaires (IMT) de l'Université des Arts de Belgrade.

Si le master affiche de brillants partenariats avec un institut d'étude politique ou des écoles nationales artistiques, il possède peu de partenariats établis avec les structures professionnelles de la région, ce qui est dommage étant donné son caractère professionnalisant. Seuls deux partenariats existent (Musée de Confluence et Théâtre Nouvelle Génération). Le lien avec le monde professionnel se fait plutôt à travers les intervenants professionnels.

L'ouverture à l'international fait partie des atouts du master. Il compte un parcours complet dispensé à l'étranger. Ce parcours dispose depuis 2014 de crédits Mobilités Internationales de Crédit Erasmus +. La mention est membre fondateur du réseau *European network on cultural management and policy*, réseau universitaire européen qui facilite les échanges (recherche et stages). Une convention existe également avec l'Université du théâtre de Bucarest. Un tiers des étudiants réalise un stage à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique distingue deux cohortes d'étudiants. La première est constituée par celles et ceux qui rejoignent le master dès le M1 (24 places). Ceux-ci ont ensuite le choix de poursuivre en M2 Développement de projets artistiques et culturels internationaux ou en M2 Management de la culture dans les Balkans (3 à 8 étudiants selon les années). La seconde cohorte est constituée par les professionnels qui reprennent leurs études pour suivre, sur une période de 18 mois, une formation en alternance au sein du M2 Développement culturel et direction de projets.

L'acquisition des compétences et des connaissances est progressive. En M1, les étudiants acquièrent les bases pour comprendre l'environnement culturel français et international (politique culturelle, action culturelle, processus de l'œuvre, gestion d'une structure culturelle, mondialisation culturelle, méthodologie de projet et de recherche, etc.). En M2, les contenus de cours sont repris et approfondis, tandis que des cours plus spécifiques font leur apparition dans la grille (structures juridiques et propriété intellectuelle, économie sociale et solidaire, etc.).

La formation propose par ailleurs différents formats de cours : interventions ponctuelles de professionnels, TD réguliers pris en charge par un intervenant extérieur, cours magistraux confié à un enseignant-chercheur (français ou étranger).

Les stages occupent une place importante dans la formation: 3 mois en M1, 4 mois en M2. De nombreux dispositifs ont été mis en place dans ce cadre : aide à la recherche de stage via une base de données des anciens étudiants, dispositif individualisé de suivi de stage qui permet aux étudiants de rendre compte des conditions d'accueil dans la structure professionnelle. Les stages donnent lieu à des rapports d'entreprise, ce qui constitue également une originalité.

Le projet tutoré est également tout à fait bien conçu et offre aux étudiants de réaliser un projet culturel en situation quasi-professionnelle (organisation de rencontres professionnelles, d'expositions, etc.) Les étudiants sont par ailleurs encouragés à développer des projets autonomes.

Outre le parcours *Développement culturel et direction de projets* qui a lieu en Serbie, l'ouverture internationale se réalise de plusieurs manières et notamment via le contenu de certains cours : analyse des politiques culturelles internationales, conception d'un projet de coopération fictif en réponse à un programme de financement européen. Des intervenants étrangers sont présents dans la formation et dispensent des cours en langue anglaise. La mobilité étudiante entrante est par ailleurs importante. Un voyage d'étude d'une semaine à

l'étranger est par ailleurs organisé. Le seul point étonnant est l'absence de cours de langue, ce qui suppose un bon niveau de l'ensemble des étudiants à l'entrée.

Du point de vue du numérique, le site internet de la formation est un espace ressource sur lequel figure de nombreux documents en lien avec le domaine visé, et notamment les mémoires des anciens étudiants. Ce site permet aux étudiants de publier des critiques de spectacle. Des cours permettant de développer des compétences en communication numérique sont également assurés. Cet unique cours paraît insuffisant au regard des nombreux outils numériques utilisés dans le domaine visé.

Pilotage

Le pilotage de la formation est très exigeant. Il s'organise autour de deux instances : un comité pédagogique et un conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement est constitué par les membres de l'équipe enseignante et par un nombre important de professionnels (une quinzaine). Les missions de ce conseil débordent celles qui lui sont habituellement imparties, puisqu'en plus de permettre d'évaluer la pertinence des contenus d'enseignement proposé, il a pour mission de faire remonter les transformations qui interviennent dans les métiers de la culture et aide ainsi à maintenir le rayonnement national et international de la formation.

Le comité pédagogique, constitué d'une quinzaine de membres universitaires et professionnels du secteur, travaille quant à lui sur les contenus de cours, participe au jury de sélection, et prend une part active dans l'enseignement. Ce double pilotage est tout à fait convaincant et permet des décisions collégiales, ce qui est rare.

L'équipe pédagogique est constituée de 21 enseignants-chercheurs français et étrangers de diverses disciplines (sciences de l'information et de la communication, sociologue, économie, etc.) qui assurent un tiers des cours. Les deux tiers restants sont confiés à 48 professionnels. On peut distinguer deux types d'intervention : ponctuelles et régulières. Alternent ainsi des enseignements qui s'apparentent à des transmissions d'expériences et des contenus plus structurés. Il est à souligner que 15 % des intervenants sont étrangers, ce qui est cohérent avec l'intitulé du master.

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement établies avec une alternance entre travaux de groupe et évaluation individuelle, écrit et oral. L'équilibre est bien trouvé et les travaux collectifs pertinents. L'enquête auprès des étudiants souligne que la communication autour de ces modalités de contrôle est insatisfaisante. L'équipe en prend acte et l'explique par l'organisation chronophage de ce type de formation en regard du nombre de titulaires impliqués.

Le supplément au diplôme explique clairement les compétences et connaissances à acquérir. Une enquête de satisfaction auprès des étudiants permet de vérifier l'adéquation de la formation aux attendus. L'insatisfaction porte sur les conditions de travail (locaux fortement critiqués).

Résultats constatés

Le master est très prisé. Il reçoit entre 450 et 600 candidatures pour 24 places en M1, et environ 55 en M2 en cumulant les trois parcours. La sélection se fait sur dossier, puis par audition (environ 80 candidats). Le graphique fourni en annexe révèle une stabilité du nombre d'inscrits en M1, mais une baisse en M2 (de 75 à 49 entre 2017 et 2018). Peut-être cela est-il dû au passage du master de un à deux ans en 2016. Les taux de réussite sont également fluctuants : stable et haut en M1 (95 % environ), plus bas et irrégulier en M2 (52,2 % en 2016, 80 % en 2017). Aucune information n'est donnée, mais il est précisé que certains étudiants font une année de césure, ce qui peut expliquer ce chiffre. Le nombre d'étudiants salariés et en reprise d'étude est élevé du fait du parcours réservé à la formation continue.

Une enquête permet d'évaluer l'insertion professionnelle. Elle est excellente puisque 100 % des étudiants trouvent un travail dans un délai maximal de six mois. Les postes occupés correspondent aux métiers visés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un pilotage exemplaire impliquant les enseignants-chercheurs et les professionnels.
- Une formation solide, avec des contenus de cours adaptés aux métiers visés et des dispositifs d'apprentissage variés (cours, projets tutorés, modules mêlant théorie et pratique, stages longs, etc.)
- L'ouverture à l'international avec un parcours à l'étranger (Belgrade) et des enseignements en anglais.
- La pertinence du parcours *Développement culturel et direction de projets* ouvert aux professionnels dans le cadre de la formation continue.
- La qualité du suivi des stages.

Principaux points faibles :

- Les locaux d'enseignement insatisfaisants pour l'équipe pédagogique et les étudiants.
- Communication insatisfaisante des informations relatives à l'organisation de la formation (modalités de contrôle, etc.).
- Peu de conventions établies avec les structures professionnelles de la région.
- Des cours d'informatique appliqués pas toujours adaptés aux métiers visés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Créé en 1988, le master *Direction de projets et d'établissements culturels* est une formation qui est reconnue nationalement et internationalement. Son fort taux d'attractivité témoigne de sa bonne réputation. La formation dispose d'instances de pilotage qui lui permettent d'évoluer constamment. Par ailleurs, les formats d'apprentissage sont variés et stimulants. Son implication dans plusieurs réseaux universitaires européens lui permet de prendre part aux réflexions sur les évolutions des formations dans les métiers de la culture.

La formation souffre des locaux vétustes du campus de Bron. Ce problème est important car il peut dissuader certains professionnels d'intervenir. Les solutions ne dépendent cependant pas de l'équipe pédagogique et sont communes à toutes les formations impliquées dans ces locaux. La formation pourrait également établir des liens, sous forme de conventions, avec davantage de structures culturelles de la région. Il pourrait être également intéressant de développer davantage de cours d'informatique appliqués au domaine visé.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement: Université Lumière - Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master, *Français langue étrangère et langue seconde (FLES)* est une formation de l'Université Lyon Lumière 2 de quatre semestres dont l'objectif principal est de former des professionnels et des chercheurs dans le domaine du FLES. L'objectif de la formation est bien de préparer les étudiants à enseigner le français à l'étranger ; mettre en place des programmes de formation ; élaborer des outils et des dispositifs pédagogiques innovants ; enseigner le français en France auprès de publics provisoirement installés en France. La première année de master (M1) vise à consolider les bases théoriques des étudiants et à les sensibiliser aux enjeux de l'enseignement du FLES. La deuxième année (M2) est conçue comme une immersion dans les contextes de leurs futures missions possibles, avec une plus grande implication de professionnels du secteur. Délivré seulement en présentiel, il compte 1068 h d'enseignement dont 743 h en travaux dirigés et 325 h pour les trois stages de la mention. La formation propose deux parcours en M2 : *Diffusion du Français langue étrangère et enseignement en ligne* ou *Français langue d'insertion et langue professionnelle*.

ANALYSE

Finalité
Les compétences à acquérir sont clairement présentées et portées à la connaissance des étudiants (voir le supplément au diplôme). L'orientation professionnelle (enseignement en France et hors de France, ingénierie didactique, animation culturelle et coordination pédagogique de programmes ou de formations) apparaît très clairement dans l'organisation pédagogique de la formation. L'existence d'une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) dûment enregistrée au répertoire national est signalée (lien internet communiqué).
Positionnement dans l'environnement
Seul master spécialisé dans l'acquisition de compétences didactiques et pédagogiques en FLES sur le site lyonnais, il n'est pas en concurrence avec le master en didactique des langues du département des langues de Lyon 2 (co-habilitation avec l'Université Jean Monnet - Saint Etienne) où le français est seulement une des langues possibles. Des partenariats sont établis avec différentes structures (Alliance Française de Lyon, Centre International d'étude française (CIEF), Coup de pouce Université, Safore, Université Catholique de Lyon...) avec des objectifs variés qui vont de l'accueil offert aux étudiants stagiaires à la journée des métiers organisée par la formation, en passant par l'intervention des professionnels de ces structures dans la formation pédagogique et par la mise en

place de projets pédagogiques collaboratifs. On notera l'absence de partenariat avec le monde de l'entreprise en tant que tel.

La formation est très bien adossée à la recherche. Les principaux formateurs sont des enseignants-chercheurs (2/3 de l'équipe contre 1/3 de professionnels du domaine de l'enseignement) de l'UMR ICAR qui travaille à la valorisation des questions de didactique, mais aussi au sein de l'UMR DDL dont les recherches portent sur la dynamique du langage. Ces chercheurs, personnalités scientifiques, sont membres d'une sous-équipe d'excellence très productive et très dynamique au regard notamment des nombreuses manifestations scientifiques qu'elle organise régulièrement depuis 2014.

Organisation pédagogique

L'organisation des UE est cohérente et les objectifs associés bien précisés. Depuis une modification intervenue en cours de contrat et manifestement plébiscitée par tous les acteurs concernés (instances de l'Université, anciens étudiants, équipe pédagogique, professionnels), tous les cours sont obligatoires (fusion des deux parcours initiaux qui entraînaient une spécialisation précoce). Une progression pédagogique est envisagée dès le S2 du M1 pour se développer en M2. La formation, non ouverte à l'alternance ni à l'EAD (enseignement à distance) par choix délibéré, est essentiellement initiale malgré la présence de quelques enseignants du secondaire en reprise d'études ou en réorientation professionnelle. La prise en compte de l'engagement étudiant et la capacité à accueillir des étudiants qui présentent des contraintes particulières (handicap, sportifs de haut niveau...) ne sont pas évoquées.

Deux orientations professionnelles (intégration des technologies de l'information et de la communication - TIC dans l'enseignement et formation des migrants, parmi les quatre spécialités saillantes au sein de l'équipe pédagogique, donnent à cette formation une double coloration qui fait sa spécificité. Approches réflexives et critiques, elles contribuent aussi à la mise en situation professionnelle des étudiants (expérimentation ou simulation d'activités auprès d'apprenants du FLES ou cours en ligne à des étudiants étrangers avec l'Université de Dublin). Cette mise en situation professionnelle des étudiants est effective aussi dans les cours de M2 dont certains sont centrés sur la conception de séquences didactiques, sur la prise en main d'outils techniques et numériques ou sur la compréhension de contextes d'enseignements variés. Enfin, la journée des métiers, organisée par les étudiants de M2, va aussi dans ce sens.

En plus de cette journée, les étudiants ont l'occasion de participer à la conduite de projets pédagogiques réels dans une classe (associés par les professionnels qui interviennent dans la formation), de projets de recherche pilotés par des enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique au sein d'ICAR où certains étudiants font leur stage, enfin de projets d'évaluation des structures ou des établissements dans lesquels ils sont amenés à faire leur stage long de M2.

Trois stages jalonnent le parcours de formation des étudiants du M1 au M2 : stage de 100 h minimum en M1, deux stages de 25 h et de 200 h en M2. Trois types d'accompagnement sont prévus, assurés par le secrétariat (préparation d'une convention formalisée), le SCUIO (formation pour la recherche de stages et la production des documents formels), l'équipe pédagogique (à travers deux UE, l'une en M1, l'autre en M2, et un soutien de proximité au quotidien).

La connaissance du monde de la recherche par les étudiants est développée, entre autres, grâce à deux séminaires de recherche (une bonne préparation aussi en vue du doctorat pour certains étudiants) et à une sensibilisation à la recherche dans certains cours. La formation prévoit une UE consacrée à un travail sur l'anglais (« *Didactics in English* ») qui allie maîtrise de la langue et réflexion didactique.

Les compétences additionnelles, renseignées dans le supplément au diplôme, sont mises en valeur notamment dans l'UE *Méthodologie de la recherche* et dans l'organisation de la journée des métiers où les étudiants de M2 développent consciemment des compétences d'organisation, de planification et d'animation mais aussi des savoir-être (gestion émotionnelle, gestion de conflits, communication avec les partenaires et les participants). On peut déplorer l'absence de module de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat.

Le numérique est un des axes forts du master dans son organisation et sa pratique (démarche réflexive en M1 et mise en situation en M2).

Le dossier ne fait pas allusion explicitement à un dispositif d'aide à la réussite, qui n'est peut-être pas nécessaire dans ce type de formation très sélective.

L'ouverture des étudiants à l'international est assurée par le double diplôme (une convention précise entre autres la répartition des crédits ECTS), l'UE de didactique en anglais et le fait d'encourager les étudiants à réaliser, dans la mesure du possible un de leurs stages à l'étranger (des bourses peuvent être sollicitées à cet effet).

La formation délivre des diplômes par validation des acquis de l'expérience - VAE : sur 20 dossiers, 8 ont été validés et 2 en VAE partielle. Les conditions sont précisées dans le dossier.

Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux éthiques de la recherche dans le cadre de l'UE de méthodologie M2. Mais l'existence d'un dispositif connu et partagé pour la détection des fraudes et corruptions n'est pas évoquée. La formation met enfin l'accent sur le développement d'outils numériques pour la formation en français langue étrangère, aussi bien en M1 qu'en M2 avec des projets de télécollaboration (avec l'Irlande ou la Finlande entre autres).

Pilotage

Cette formation est manifestement dotée des structures et infrastructures nécessaires à son développement : un secrétariat, une salle dédiée pour une organisation efficiente de ses activités, notamment le travail collaboratif, une bibliothèque universitaire dont les références en FLE sont actualisées par l'équipe pédagogique, une salle informatique. Pour une soixantaine d'étudiants, l'équipe pédagogique est conséquente (2 PR, 4,5 MCF sans compter le renfort d'autres MCF issus d'autres départements, 3 enseignants du secondaire, 4 professionnels dont l'implication est en cohérence avec les objectifs de la formation, dans une structure où les responsabilités sont identifiées).

Des réunions régulières de l'équipe pédagogique sont prévues (septembre, janvier, mai) avec des objectifs précisés. Un conseil de perfectionnement, composé des 5 titulaires en didactique, de 4 délégués élus M1/M2, du secrétaire, se réunit fin février pour un bilan de la formation avant le départ des étudiants pour les stages. Il s'agirait d'inclure également des membres du monde socioéconomique.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont communiquées dans les brochures distribuées et sur le site web de la formation. Ces modalités diffèrent, en cohérence avec l'orientation générale respective des deux années, entre le M1 (examens sur table ou travaux hors de la classe, individuels ou en groupe) et le M2 (auto-évaluation encadrée entre pairs mais évaluation sommative traditionnelle du mémoire M2 composé de trois parties aux finalités différentes mais complémentaires). Les 120 crédits ECTS prévus se répartissent équitablement entre le M1 et le M2 et d'un semestre à l'autre.

La sélection à l'entrée du M1 passe par un test en ligne et une audition assurée par une commission pédagogique qui retient entre 25 à 30 dossiers sur une centaine de candidatures. La part des étudiants venant de l'étranger est de un tiers (10/30). La validation du M1 donne accès de droit au M2. En raison du fort taux de réussite en M1 en nette progression (autour de 80 % en 2016 et 92 % en 2017 comme en M2 en 2017), 1 ou 2 étudiants en formation continue viennent compléter l'effectif du M2.

Le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés ne font pas l'objet d'un suivi dans la mesure où le SESAP n'arrive pas à recueillir des informations à ce sujet. Ce point pourrait sans doute être amélioré.

Résultats constatés

L'encadrement pédagogique est conséquent, avec une équipe pédagogique solide dont l'enseignement est nourri par la recherche, dans une collaboration avérée avec des professionnels de l'enseignement. Le taux de réussite des étudiants est élevé (80 % en M1 et 92 % en M2). Mais les effectifs sont relativement faibles, par choix (30 maximum par promotion). L'ouverture à l'EAD et à l'alternance est inexistante. L'employabilité après l'obtention du master 2 est excellente (85,7 % pour le taux d'emploi, dont 71,4 % de cadres). 80 % des étudiants interrogés (avec un taux de participation de 75 %) referaient le master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien organisée, cohérente, dynamique et attrayante
- Richesse dans la proposition et l'accompagnement des stages
- L'ingénierie numérique est un point fort de la formation tant pour la conception de programmes de formation que pour leur diffusion

Principaux points faibles :

- Pas de traces relatives à une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants
- Absence du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'amélioration et d'évolution présentées à la fin du dossier sont très intéressantes, aussi bien celles qui concernent le rééquilibrage entre théorie et pratique en M1 (qui va augmenter la participation des professionnels) que celles relatives aux contenus de formation (l'alphabétisation des adultes, les apprentissages nomades).

L'ouverture de cette formation assez originale à un plus grand nombre d'étudiants, notamment via l'EAD, et à l'alternance à petite dose, pourrait être envisagée, grâce au numérique, pour une diversification de la formation. On peut enfin recommander de continuer l'effort de professionnalisation parallèlement à la sensibilisation à la recherche.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement: Université Lumière - Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire de l'art* est divisé en deux niveaux nettement distincts dont le premier (master 1) ne comporte qu'un seul parcours de tronc commun, tandis que le second (master 2) se décline en trois parcours : 1 – *Arts et cultures visuels*, 2 – *Arts et mondialisation XIX^e-XXI^e siècles*, et 3 – *Urbanisme, architecture et techniques de construction en cités historiques*. Les trois parcours sont présentés comme des masters de recherche, bien que les contenus des unités d'enseignements - UE du troisième, dédié à une approche patrimoniale et archéologique de l'architecture, poursuivent les perspectives pédagogiques d'un master professionnel antérieur.

ANALYSE

Finalité
Le commentaire des finalités de la formation dans l'auto-évaluation est clair en mettant l'accent concrètement sur les débouchés professionnels et les objectifs des trois parcours. La première année de master continue l'enseignement en histoire de l'art amorcé en licence, avec une initiation à la recherche, grâce à l'appui de deux laboratoires de recherche (Unité mixte de recherche - UMR 5138 ArAr et UMR 5190 LARHRA) auxquels sont rattachés la plupart des membres de l'équipe pédagogique : les étudiants assistent entre autres à des tables rondes et des colloques. La spécialisation concerne la deuxième année de master : - Parcours 1 <i>Arts et cultures visuels</i> : une formation élargie dans le domaine porteur des <i>visual studies</i> (études visuelles dans une double dimension matérielle et culturelle). Les étudiants sont initiés au travail d'édition et de commissariat d'exposition. Ils sont encore formés pour rédiger une fiche d'inventaire ou un rapport d'expertise. La fiche RNCP rappelle les principales compétences visées : analyser des œuvres (datation, attribution, contexte socio-culturel, réception de l'œuvre, esthétique...) ; rédiger des documents spécialisés (expertise, évaluation d'un patrimoine, fiche d'inventaire, livret du visiteur, cartels d'expositions ...) ; organiser une manifestation artistique et culturelle (exposition, journée d'étude...). - Parcours 2 <i>Arts et mondialisation XIX^e-XXI^e siècles</i> : ce parcours ajoute au précédent une étude de la mondialisation des courants artistiques dans une visée comparatiste (les échanges en diachronie, avec une attention particulière portée à l'Afrique subsaharienne ou au Japon en plus des problématiques propres à l'Europe). La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) précise les savoirs attendus : analyser les politiques culturelles patrimoniales de territoires inscrits dans la mondialisation (Afrique Subsaharienne plus spécifiquement) et identifier des concepts esthétiques ; connaître les grands acteurs et événements artistiques et culturels majeurs de la scène internationale contemporaine (expositions, réceptions critiques...). - Parcours 3 <i>Urbanisme, architecture et techniques de construction en cités historiques</i>: ce parcours professionnalisant

insiste sur l'archéologie du bâti et initie les étudiants aux problématiques de conservation du patrimoine architectural. L'insertion professionnelle dans les services d'urbanisme des collectivités territoriales est l'une des meilleures perspectives d'embauche pour les futurs diplômés dans ce parcours. La fiche RNCP rappelle les savoirs et savoir-faire impliqués dans ce parcours. Citons entre autres : réaliser un relevé d'architecture (archéologie du bâti, matériaux et techniques de construction, graphiques et représentations...) ; expertiser les bâtiments pour évaluer leur valeur patrimoniale ; connaître les bases du droit du patrimoine ; analyser un parcellaire et des transformations urbaines etc.

La présentation des finalités de la formation souligne enfin les nombreuses relations institutionnelles établies de longue date par les membres titulaires de l'équipe pédagogique, au bénéfice de la professionnalisation des étudiants sélectionnés. Les principaux débouchés sont multiples : commissaire d'exposition, directeur d'édition d'ouvrages artistiques et culturels, enseignant, chercheur, critique d'art, chargé d'études et d'inventaire du patrimoine, concours des services culturels et des bâtiments de France en ce qui concerne le parcours 3.

Positionnement dans l'environnement

L'auto-évaluation évoque l'unicité de la formation à l'échelle locale, au sein des Universités de Lyon II et III, en tant que suite disciplinaire logique de la licence d'histoire de l'art, pour revendiquer ensuite son caractère unique au sein du paysage universitaire français. Il conviendrait cependant de relativiser l'originalité de la formation à l'échelle nationale.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est clair en relation avec deux laboratoires d'excellence, du fait des séminaires et des colloques auxquels sont associés les étudiants. On peut enfin noter la collaboration avec de nombreuses institutions locales et régionales, tant dans le domaine public (musées, DRAC, archives, services municipaux...) que dans le secteur privé (médiation, commissaire-priseur, commerce d'antiquités, cabinets d'architecte, galerie d'art...). Les étudiants sont donc accueillis favorablement en stage auprès des institutions et des entreprises mentionnées.

Ce réseau pourrait être élargi à d'autres instituts et opérateurs de recherche (INHA, Inrap, Musées des Arts Premiers pour le parcours 2 par exemple) voire des opérateurs agréés d'archéologie préventive, des laboratoires de matériaux de construction, d'archéométrie, qui ne sont pas cités dans le dossier d'auto-évaluation.

Organisation pédagogique

L'auto-évaluation résume les unités d'enseignements - UE principales du master 1 en confirmant le rôle de ce dernier comme tronc commun en amont des parcours qui s'individualisent et s'affirment en seconde année du master. La présentation des trois parcours de master 2 énumère les intitulés des UE qui leur sont propres (mais plusieurs restent mutualisées en master 2, avec à nouveau un tronc commun). De nombreuses mises en situation, d'études de cas, et des stages obligatoires, en plus de cours d'initiation à la recherche (bibliographie et conventions scientifiques), permettent un équilibre subtil entre recherche et professionnalisation. Les étudiants peuvent donc choisir entre une immersion immédiate dans le tissu économique ou une poursuite d'études en doctorat.

Force est de constater que l'équipe pédagogique, qui a déjà adopté le mode « projet tutoré », innove plus avant avec des méthodes d'enseignement tout à fait nouvelles comme les jeux sérieux.

La maquette inclut bien des stages, un projet de recherche (mémoire en M2) et un séminaire de recherche appliquée complémentaire. Au premier semestre du master 2 (dont le second est dédié à la rédaction et à la soutenance du mémoire), les trois parcours se ramifient par des UE spécifiques. La particularité du parcours 2 réside dans une UE sur l'art africain et un séminaire « mondialisation ». Le troisième parcours plus professionnalisant « Urbanisme, architecture et techniques de construction en cités historiques » offre un plus large éventail d'UE spécifiques (architecture et urbanisme, évaluation du patrimoine bâti, droit du patrimoine, archéologie préventive, inventaire, archéologie du bâti, techniques de construction pierre et bois, techniques de construction pisé, fer, béton etc., atelier expertise ou séminaire, paysage).

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels, mais le pourcentage d'intervenants extérieurs et la répartition horaire mériteraient d'être explicités pour mieux saisir notamment les enjeux pédagogiques d'une formation continue. Ce point reste obscur dans le dossier.

Le suivi individuel des étudiants pendant leur stage et l'encouragement à la maîtrise des langues étrangères constituent des atouts dans l'organisation pédagogique de la formation, mais la liste des échanges internationaux fait état de deux à quatre mobilités étudiantes par an, un taux insuffisant compte tenu de l'intitulé du deuxième parcours.

La place du numérique est mentionnée sans être approfondie ; on peut supposer que la maîtrise des outils numériques (infographie, traitement de texte, édition), indispensable pour le parcours 3, fait partie des objectifs de la formation : ce point mériterait d'être clairement confirmé dans le dossier d'auto-évaluation.

Celui-ci, s'il rappelle la liste des compétences générales indiquées dans la fiche RNCP ou le supplément au diplôme, n'indique pas que la maquette d'enseignement soit organisée dans une réelle logique de compétences par UE (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Pilotage

La rubrique dédiée au pilotage de la formation décrit de manière générale le fonctionnement interne de l'équipe pédagogique ; un document joint reste malheureusement hétérogène et incomplet.

Selon la liste de la composition de l'équipe pédagogique, les 8 enseignants-chercheurs (EC) se composent de 3 professeurs (PR) et de 5 maîtres de conférences (MCF), dont 1 HDR, dont les heures de service ne sont renseignées que partiellement. À la

seule exception du responsable médiéviste (21^e section du CNU - conseil national des universités), tous les EC listés dépendent de la 22^e section. Le taux élevé de PR/HDR - 50 % au sein de l'équipe pédagogique est à souligner.

Le mode d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas précisé, au-delà des statistiques d'enquête auprès des anciens diplômés qui attestent globalement leur satisfaction vis-à-vis de la formation.

Il manque des informations sur le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement, auquel il est fait trop rapidement allusion, tant sur sa composition que sur son fonctionnement. Il est donc impossible d'évaluer le rôle du conseil de perfectionnement dans la prise en compte de la parole des étudiants et des professionnels, ainsi que dans le contrôle qualité des enseignements.

En revanche, le pilotage de la formation permet bien d'encadrer des demandes de VAE (validation d'acquis de l'expérience) et VAP (validation d'acquis professionnels).

Résultats constatés

Pour la période 2016-2018, le nombre des inscrits en M1 *Histoire de l'art* est resté constant entre 50 et 60 (2016 : 50, 2017 : 56 et 2018 : 59), avec un taux de réussite également stable aux deux tiers (66 % en 2016 et 2017). La formation a intégré 14 à 19 salariés par an (M1 et M2), mais le pourcentage global n'est pas calculé. L'attractivité et la visibilité de la formation continue ne sont cependant pas évoquées précisément.

Quant à l'entrée dans la vie active, les statistiques fournies concernent hélas les étudiants ayant terminé leurs études avant le changement de la maquette. Le dossier ne permet donc pas de prendre suffisamment de recul pour comprendre l'insertion professionnelle des étudiants dans un délai raisonnable de six mois à un an après obtention du diplôme. Il s'agirait notamment d'obtenir des statistiques plus fines, grâce à un meilleur suivi des étudiants, et savoir par exemple si les emplois obtenus sont à la hauteur d'un poste à bac + 5. D'après les statistiques fournies, la formation constitue un atout évident sur le marché du travail.

Le taux d'étrangers dans la formation est néanmoins faible, ce qui pose la question d'une meilleure attractivité ou d'une plus grande visibilité de la formation à l'échelle francophone ou plus largement internationale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un troisième parcours (M2), professionnalisant, très cohérent, formation en approche archéologique et patrimoniale du patrimoine bâti, largement reconnue en France.
- Prise en compte de la dimension internationale dans l'offre de formation (parcours 2 *Arts et mondialisation XIX^e-XXI^e siècles*).
- L'équilibre recherché par l'équipe enseignante entre l'initiation à la recherche et la professionnalisation constitue le point fort de la formation.
- Les partenariats avec les institutions culturelles et la fonction publique territoriale offrent de réelles opportunités aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Une faible attractivité de la formation à l'international.
- Une faible mobilité des étudiants à l'étranger.
- Nécessité d'un conseil de perfectionnement actif.
- Les compétences numériques et éditoriales indispensables aux étudiants-es ne sont pas clairement mentionnées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'auto-évaluation, rédigée dans l'ensemble de manière trop sommaire, ne fournit malheureusement pas toutes les informations, analyses et pièces jointes nécessaires pour une évaluation externe complète et circonstanciée en tous points. Les contenus et objectifs de la formation sont de qualité. Le positionnement des trois parcours dans leur environnement socio-professionnel respectif reste profitable en local, mais la communication devrait être dynamisée en vue d'un rayonnement international. En outre, il est urgent de constituer un conseil de perfectionnement actif, intégrant des experts issus des milieux professionnels et institutionnels en fonction des trois parcours du master, afin de bénéficier d'un retour d'expérience sur les attentes des étudiants en matière de formation. Ces réserves et recommandations mises à part, l'évaluation généralement positive de la formation par

une large majorité des anciens étudiants et les taux de recrutement plutôt encourageants dans le passé, confirment tout l'intérêt de la formation dans l'écosystème académique et socio-professionnel de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s) : Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2 ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif du master *Humanités numériques* est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs mises en discours, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages, ou encore leur économie (éditions savantes, médias numériques, données ouvertes, datajournalisme, recherche...). Il est proposé en complément d'un master déjà validé ou en double-diplôme avec inscription principale en mentions *Histoire, sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie, archéologie, informatique*, etc. L'inscription à la formation est également possible pour les étudiants en formation continue. Les cours ont généralement lieu le lundi à l'ENSSIB, même s'ils peuvent occasionnellement avoir lieu sur les campus des Universités Lyon 2, Lyon 3 et de l'ENS de Lyon.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la formation est clairement exposée et bien articulée aux emplois visés. Le choix d'offrir la formation en complément à un autre diplôme de master est clairement annoncé mais le choix de ce positionnement pourrait être davantage argumenté, et il ne doit pas toujours être facile de réaliser deux masters simultanément. Les enseignements sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs professionnels.
Positionnement dans l'environnement
L'environnement scientifique et pédagogique est favorable à ce master dont la création résulte d'une réflexion aboutie sur son positionnement. Le fait que l'IDEX (initiative d'excellence) lyonnais ait un axe Humanités numériques, qu'il y ait quatre établissements porteurs, 12 laboratoires universitaires d'adossment et un externe (TUBA - laboratoire d'expérimentation et d'innovation urbaines) et trois Écoles doctorales partenaires constituent des conditions favorables que l'équipe qui anime le master a su fédérer. L'absence d'autre formation comparable à proximité (les plus proches étant à Paris et Montpellier) est également une condition favorable à la création de la première année de master (M1) en 2016 et de la seconde (M2) en 2017. Le fait de mobiliser des représentants des infrastructures de recherche, des plateformes d'édition, du monde professionnel dans le conseil de perfectionnement témoigne par ailleurs de la bonne réception de la formation dans le domaine.

Enfin, le partenariat en cours de déploiement avec l'Université d'Ottawa (réputée dans le domaine) montre l'ambition de la formation lyonnaise de prendre place aux côtés des plus reconnus. Il n'est cependant pas fait mention d'autres partenariats internationaux. L'ensemble de l'exposé relatif au positionnement exprime la possibilité d'arrimage scientifique auprès de nombreuses disciplines, mais l'environnement socio-économique ou culturel local paraît absent.

Organisation pédagogique

La formation présente tout ce qui est actuellement attendu au croisement des mondes numériques et des sciences humaines et sociales (un bon équilibre entre professionnalisation et recherche, un enseignement d'anglais et d'autres en anglais, des enseignements associés à des compétences repérées et une composante internationale avec quelques stages à l'étranger) tout en gérant sa spécificité de double diplôme (un stage et un mémoire validés dans les deux masters) et en veillant à ne pas s'éparpiller (unité visée de lieu d'enseignement, salle polyvalente permettant tous les types d'enseignements). La formation est concentrée sur une journée d'enseignement hebdomadaire, afin de laisser les étudiants disponibles soit pour leur master disciplinaire soit pour une activité professionnelle, puisqu'elle est suivie en formation initiale ou continue. La formation est, bien sûr, ouverte aux situations spécifiques, pour les salariés en reprise d'étude ou aux situations de handicap.

La place de la recherche est difficile à apprécier du fait de l'articulation avec les doubles-diplômes domaniaux, mais elle semble réelle. C'est-à-dire que l'adossement à un grand nombre de laboratoire permet d'ouvrir un grand nombre de possibilités et d'innovation, et que la réalisation d'un seul mémoire est appréciable, mais la co-construction du dit mémoire de recherche entre les deux masters pour les étudiants en formation initiale n'est pas précisée.

Le numérique est constitutif des thèmes et moyens de la formation, notamment pour les enseignements, avec un socle basal sur les fondamentaux en humanités numériques, mais aussi dans la forme, les cours ayant lieu dans des salles "mixtes" équipées de grandes tables et d'ordinateurs portables, ce qui permet de varier les activités pédagogiques. Les étudiants ont accès à une dimension internationale, notamment par le biais d'un stage obligatoire.

Pilotage

La formation présente un pilotage efficient, bien qu'elle soit coportée par quatre responsables, un par établissement, celui de l'Université Lyon 2 étant le coordinateur principal. Le pilotage de la formation donne lieu à quatre à cinq réunions annuelles entre le comité de pilotage (janvier et mars), le conseil de perfectionnement (au printemps), la commission pédagogique de recrutement (juillet et septembre) et le jury de diplôme. La constitution du conseil de perfectionnement est conforme aux attendus, mais les comptes rendus sont absents au dossier et on ignore donc son efficacité. Chaque enseignement donne lieu à une évaluation anonyme, et les résultats sont fournis en annexe, ce qui soutient favorablement le processus d'évolution de la formation, notamment au niveau de la cohérence globale du master.

Le tableau de l'équipe pédagogique ne mentionne que des enseignants-chercheurs, où les quatre établissements sont représentés, et l'absence d'intervenants du monde professionnel est surprenante.

Les évaluations se font en contrôle continu. La maquette de formation est déclinée en compétences, qui sont particulièrement bien explicitées. Le dossier n'évoque malheureusement pas de supplément au diplôme ou de portefeuille de compétences, ni d'aide à la réussite autre que l'accompagnement attentif des étudiants.

Résultats constatés

La formation est récente (1er M1 en 2016), et ses effectifs sont en hausse : 14 à 17 en M1 sur trois ans, six à 12 en M2 sur deux ans. Ces hausses sont à lire peut-être au regard de la grande quantité d'abandons dans le M1 de 2016 (7), réduite à un en 2017 et aucun en 2018. L'équipe dit veiller à élargir les effectifs, mais elle a surtout déjà réussi à stabiliser en formation les inscrits.

Une politique d'extension du nombre de formations avec lesquelles un accord de double-diplômation est mis en place est affichée. Sept mentions sont actuellement double-diplômantes, avec une prédominance dans les effectifs des étudiants d'information et communication, d'histoire – plusieurs mentions – et de sociologie).

Les données concernant l'insertion professionnelle des premiers étudiants diplômés aideront à affiner les champs professionnels ciblés. Des poursuites doctorales sont mentionnées, mais non détaillées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte articulation entre les *Humanités numériques* et plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (sept mentions de master impliquées dans la double diplomation, d'autres à venir).
- Pilotage bien articulé, mobilisant des représentants des quatre établissements, avec différents comités permettant une bonne cohérence.

Principaux points faibles :

- Manque de liens avec le monde socio-économique et culturel.
- Encore peu de mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une offre de formation originale, en développement, où le recul manque pour une analyse précise. La volonté d'amplification des relations de double-diplômation avec d'autres mentions est propice à l'augmentation visée des effectifs (du moins tant que la diversité des étudiants est dynamisante pour le collectif). Le possible partenariat avec l'Université d'Ottawa est judicieux et pourrait être étendu à d'autres Universités et peut-être d'autres institutions ou grandes entreprises. Il serait d'ailleurs opportun d'ouvrir la formation au monde professionnel, au niveau des conseils et bien sur des intervenants. Le pilotage du master semble en capacité de faire face à de tels défis.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATIQUE

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; École Centrale Lyon ; École normale supérieure de Lyon – ENS de Lyon ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet – Saint-Étienne ; École nationale supérieure des Mines de Saint-Étienne (ENSMSE) ; Institut Mines-Télécom

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Informatique* est une formation avancée dans le secteur des sciences informatiques. La formation est organisée sur deux ans et composée de 15 parcours différents, mutualisés en partie selon les semestres et les parcours, et dispensés sur les six sites des établissements co-accréditeurs. Les 15 parcours sont intitulés : *Intelligence artificielle* (IA), *Image développement et technologies 3D* (ID3D), *Data science* (DS), *Technologies de l'information et du Web* (TIW), *Systèmes réseaux et infrastructures virtuelles* (SRIV), *Informatique fondamentale* (IF), *Statistique et informatique* (avec deux sous-parcours *Statistique et informatique pour la science des données* (SISE) et *Informatique et data science pour le management*(IDSM)), *Data mining*, *Programmation et développement de jeux vidéos* (Prog&Dev), *Conception et intégration multimédia* (CIM/VCIEL), *Organisation et protection des systèmes d'information en entreprise* (OPSIE), *Business intelligence & big data* (BI&BD), *Données et systèmes connectés* (DSC), *Machine learning and data mining* (MLDM), et *Cyber physical and social systems* (CPS2). Ce master vise à une insertion professionnelle et une poursuite en thèse dans le domaine de l'informatique. Cette formation est disponible en formation initiale et, pour trois parcours (TIW, SRIV, DSC), en alternance.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs généraux de la formation et les connaissances et compétences attendues sont clairement énoncés et les enseignements, sont, pour l'ensemble des 15 parcours, en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle ou de poursuite en thèse de la formation dans les différentes thématiques. Les métiers visés sont cohérents, concernant le niveau d'emploi et les domaines visés, avec les compétences acquises dans le cadre de la formation. La poursuite en thèse de doctorat est également possible et des compétences spécifiques liées à la recherche sont délivrées dans la formation en fonction des parcours.

Positionnement dans l'environnement

La formation est dispensée sur six sites (quatre à Lyon et deux à Saint-Étienne). Les parcours de ce master sont parfois proches et les différences entre ceux-ci sont explicitées pour la plupart des parcours. Un positionnement par rapport aux autres formations de la région, voire au niveau national, est fourni pour certains parcours uniquement.

La formation est déployée sur un des centres les plus importants au niveau national et se distingue par les parcours spécifiques qui la composent dont certains font parties du label IDEX Lyon. On peut noter l'existence d'une convention de « co-accréditation et convention d'application » entre les six établissements (mais celle-ci n'est pas jointe au dossier)

La présence de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de plusieurs laboratoires de recherche assure une articulation pertinente entre la formation et la recherche dans le cadre d'un master scientifique. Ceci se traduit en particulier par la présence d'ateliers et de travaux de recherche plus ou moins spécifiques selon les parcours. Le parcours IF de l'ENS de Lyon est particulier à ce titre puisqu'il a vocation à former des chercheurs et enseignants-chercheurs en informatique et il comprend donc une initiation à la recherche et un stage recherche.

Les relations avec les autres acteurs socio-économiques, principalement les entreprises du domaine, se focalisent, pour la plupart des parcours, via les interventions de vacataires industriels, la participation à des événements d'insertion professionnelle, ou via la formation en alternance dispensée dans trois parcours uniquement (TIW, SRIV, DSC).

Les partenariats internationaux concernent certains parcours et non la mention entière. Des accords de double diplôme existent uniquement pour les parcours SRIV et TIW (Vietnam et Maroc) et IDSM (Ukraine). Il existe de nombreux autres accords de coopération et de partenariats avec des établissements étrangers, notamment pour les parcours internationaux CPS2 et MLDM et certains parcours ou enseignements sont dispensés en anglais. Un certain nombre de mobilités entrantes (de 2 à 19) et sortantes (de 1 à 3) ont lieu chaque année suite à ces accords.

Organisation pédagogique

Il existe un socle commun de 15 crédits ECTS en première année (M1) préparant les étudiants aux différentes orientations thématiques des parcours proposés en deuxième année (M2). La lisibilité de l'offre de formation est correcte mais certains recoupements existent, notamment sur des sites différents et cela peut induire une certaine confusion.

Le processus de validations des acquis de l'expérience (VAE) n'a concerné que quelques étudiants lors des dernières années. La formation est accessible très majoritairement en formation initiale sous statut d'étudiant mais trois parcours, TIW, SRIV et DSC, s'effectuent également en alternance en contrat de professionnalisation.

On peut noter également que certains enseignements peuvent être suivis à distance (parcours CIM/VCIEL).

La pédagogie par projets et les classes inversées sont utilisées dans certains parcours. Un stage obligatoire de 4 à 6 mois en fonction des parcours (10 à 30 crédits ECTS associés) est présent dans chaque parcours de M2 et il existe également des stages de 2 à 6 mois en M1 dans certains parcours. Les modalités, organisations et évaluations s'effectuent de manière classique pour des stages de master.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente, les compétences et métiers visés sont correctement décrits.

La présence d'enseignements spécifiques et liés à la recherche (travaux d'études et de recherche, projets de recherche, séminaires de recherche, etc.) pour certains parcours constitue un adossement à la recherche pertinent. Il existe quelques enseignements de remise à niveau dispensés dans uniquement trois parcours (SISE, OPSIE, BI&BD).

La place du numérique est centrale dans le cadre d'un master informatique et de nombreux outils numériques (non uniformes selon les établissements) sont donc étudiés et utilisés dans le cadre de la formation.

Des certifications (CISCO, LPI, ITIL) sont proposées dans quelques parcours. L'approche par compétences n'a pas encore été initiée au niveau de la mention ni aux niveaux des différents parcours.

Plusieurs étudiants et personnels bénéficient chaque année de mobilités internationales.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec la présence de plus d'une cinquantaine de membres. Elle est composée d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de doctorants et post-doctorants et de vacataires extérieurs. Pour ces derniers, leur proportion globale est de 23 % et varie en fonction des parcours. Le pilotage du master est assuré par une responsable, par un comité réunissant l'ensemble des responsables de M1 et de parcours et par un bureau exécutif regroupant un représentant par établissement, ce bureau ne semble se réunir qu'une fois par an. À cause des évolutions des métiers dans le domaine, l'équipe pédagogique assurent une veille pour enrichir le contenu de la formation et maintenir un niveau qualitatif et d'employabilité.

Un conseil de perfectionnement existe mais morcelé en plusieurs sous-groupes spécifiques à chaque établissement, la synthèse et la réflexion au niveau de la mention ne sont pas claires. L'absence de compte-rendu ne permet pas de vérifier sa composition ni de savoir s'il joue pleinement son rôle.

L'évaluation des enseignements n'est effectuée que dans certains parcours (IDSM, et ceux portés par UJM et EMSE). L'évaluation de la formation et des parcours est pratiquée. Le fonctionnement et la composition des jurys sont bien présentés et on peut noter l'existence d'un jury au niveau de la mention.

Le supplément au diplôme n'est pas standardisé pour l'ensemble du master mais un exemple est fourni dans le dossier pour chaque parcours.

Aucune validation de compétences ou existence d'un portefeuille de compétences n'est indiquée dans le dossier.

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de la vie étudiante, et fournit des données globales pour le master.

Résultats constatés

Les effectifs varient globalement entre 600 et 700 étudiants par an avec des différences selon les parcours et les établissements. Concernant le recrutement des étudiants et le taux de pression, il est juste indiqué que 200 à 300 étudiants hors établissement candidatent chaque année dans chaque parcours.

On peut noter que plus du tiers des étudiants sont d'origine étrangère, ce qui démontre une bonne attractivité internationale de la formation.

Le taux de réussite global est d'environ 80 % en M1 (les autres redoublent ou abandonnent) et d'environ 90 % en M2, avec quelques différences selon les parcours.

Les enquêtes d'insertion à 6 mois et à 1 an, montrent qu'environ 70 à 75 % des diplômés sont en activité à un mois de la sortie de la formation et à 97 % à 6 mois et ce taux atteint 100 % après 12 mois, ce qui démontre une très bonne insertion. On peut regretter toutefois le manque d'information sur les métiers exercés et les types de contrat (contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée, etc.) obtenus par les diplômés pour vérifier l'adéquation avec la formation suivie. Les poursuites en thèse sont variables en fonction des parcours (entre 0 % (parcours CIM et OPSIE par exemple) et 85 % (parcours IF)) et concernent globalement environ 20 % des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Très bons taux de réussite.
- Bon taux d'encadrement par une équipe aux compétences adaptées aux objectifs de la formation.
- Adossement scientifique de qualité.
- Internationalisation bien développée.

Principaux points faibles :

- Manque de cohérence globale de la formation.
- Faible pratique de l'évaluation des enseignements.
- Approche par compétences non développée.
- Fonctionnement, composition et rôle du conseil de perfectionnement flous.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Informatique* de l'Université de Lyon (*ComUE Lyon*) offre une formation diversifiée avec une bonne insertion professionnelle et des poursuites en thèse. L'analyse SWOT est très pertinente et les perspectives d'évolution annoncées vont dans le bon sens. En effet, on ne peut qu'encourager la volonté de l'équipe pédagogique de développer la pédagogie par compétences, d'inclure des certifications sur des compétences ciblées ou de sensibiliser les étudiants à la recherche. L'offre de formation gagnerait à être harmonisée globalement en s'appuyant sur l'approche par compétences, afin d'améliorer la visibilité de certaines thématiques, comme l'IA et le data mining notamment. Le conseil de perfectionnement ne joue actuellement pas complètement son rôle et un conseil au niveau de la mention devrait être créé. L'évaluation des enseignements doit être systématisée. De nouveaux partenariats internationaux pourraient être mis en place dans certains parcours et on ne peut qu'encourager le développement des formations en alternance par apprentissage envisagé dans le dossier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB); Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* vise à former des professionnels de niveau cadre aux métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design ; le numérique en constituant le socle. Il compte quatre parcours : *Médiations urbaines, savoirs et expertise* (MUSE) ; *gestion éditoriale et communication Internet* (GECI) ; *design de communication : innovation et médiation numérique* (IMN) ; *design de communication : management et marketing digital*. (MMD). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, il articule formation scientifique et formation professionnelle

ANALYSE

Finalité
Les orientations du master (approche pluridisciplinaire en sciences humaines incluant l'informatique), autant que les savoir et savoir-faire développés dans les domaines du numérique abordés sont bien présentés, en situant la formation dans le prolongement de la licence <i>Information, communication</i>. Le master est adossé à un laboratoire universitaire (EA 4147 ELICO : équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), qui rassemble tous les enseignants chercheurs issus de cinq établissements lyonnais (Lyon 1 / Lyon 2 / Lyon 3 / École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB / Institut d'études politiques - IEP).L'ensemble des enseignants-chercheurs du master relève de la 71e section du conseil national des Universités (CNU) en charge de cette discipline. Le tout est cohérent en termes d'équilibre eu égard à la vocation du master. Le parcours « <i>Management et marketing digital</i> » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique. Les parcours sont habilités par les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne (rattachement à Télécom Saint-Etienne (TSE) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) selon les parcours) et l'Université Lyon 2 (rattachement à l'Institut de la communication (ICOM) et partenariats avec Lyon 3 et l'ENSSIB). L' ICOM, TSE et l'IAE sont très présents dans les maquettes d'enseignement, prouvant ainsi leur investissement dans les formations et donnant une lisibilité claire pour les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La présentation de la variété des autres formations qui peuvent être rattachées au vaste champ de *l'Information, communication* à l'Université de Lyon (six autres au total) permet de bien situer la mention et d'en estimer la complémentarité. On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé.

Les types d'emplois visés par chaque parcours sont spécifiés. Si certains sont bien distincts par les attendus et missions, les métiers des deux parcours *Design de communication* (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant / consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de *Communication digitale* dans le master *Communication des organisations* dont les débouchés visés sont proches ;

De nombreux partenariats apportés par les co-accréditants sont cités, susceptibles d'offrir aux étudiants des bourses, des collaborations en R&D (recherche et développement), ainsi que des activités pédagogiques stimulantes (workshop innovation d'usage, plateforme universitaire d'innovation, accès aux pré-fabriques de l'innovation...), une aide à la recherche de stages et d'emplois. La possibilité de conjuguer les réseaux professionnels de chaque structure est aussi évoquée. Dans tous les cas, la région Rhône-Alpes-Auvergne est riche en opportunités professionnelles, scientifiques et de collaborations sur lesquelles les porteurs de la mention et des parcours peuvent s'appuyer.

Audit de positionnement territorial (Saint-Etienne), connexion avec le cluster numérique de la région Rhône-Alpes-Auvergne, veille stratégique sur les métiers, présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement contribuent à assurer aux parcours une cohérence avec le terrain régional.

L'adossé à la recherche est garanti par le laboratoire ELICO. Ses thématiques sont en phase avec les besoins des parcours. Les apports de la recherche au master sont bien présentés. L'entrée en doctorat est encadrée par un dispositif de contrat doctoral d'Université notamment sur concours.

Les collaborations internationales sont classiques : ERASMUS et ERASMUS + entrants et sortants, mais aussi nombreuses (53 accords pour l'ICOM). Le parcours MUSE peut être réalisé dans le cadre d'un double-cursus intégré franco-allemand « *Études interculturelles franco- allemandes* », associant l'Université de Fribourg-en-Brigau (Allemagne), Lyon 2 et l'ENS Lyon, ce qui constitue une opportunité pour les étudiants du parcours. Un accord existe également avec l'Université Pontificale Bolivarienne de Medellin. Le dossier fait état d'un dispositif de bourses qui se renforce et d'un suivi organisé des parcours de mobilité.

Organisation pédagogique

Globalement, les parcours cherchent en première année (M1) un équilibre entre prérequis théoriques et pratiques préparatoires aux métiers visés et accordent une place plus forte aux logiques de projet en seconde année (M2). Les parcours lyonnais ont en particulier structuré un socle de fondamentaux théoriques et de méthodes de recherche très clair. Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section.

Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : *Innovation et médiation numérique*), sans explication aucune ; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures.

Le dossier accorde une place importante à la présentation des multiples modalités de professionnalisation mises en œuvre, ainsi qu'aux activités liées à la recherche et à la dynamique d'ELICO. L'ensemble combine des approches attendues, désormais rôdées et répandues, mais aussi des initiatives plus originales qui montrent une dynamique réelle (la constitution en agence par exemple), étant entendu que le travail de groupe est volontairement privilégié dans le cadre de la professionnalisation recherchée.

L'ensemble des formations bénéficie des dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants en situation particulières (handicap, sport de haut niveau, salariés...). La mention reçoit des étudiants en formation continue et en reprise d'études. Même peu nombreuses, les césures sont possibles. Elle est accessible par le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La variété des structures de stages, bien présentée, et la possibilité d'en effectuer un à l'étranger sont des atouts à disposition des étudiants pour personnaliser leurs parcours. On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque puisqu'en M1 le stage n'est pas partout obligatoire.

L'offre en matière d'apprentissage des langues est classique et adaptée aux besoins : cours d'anglais inscrits

dans la maquette, cours aux centre de langues, dispositif d'auto-formation. Quelques essais de cours en anglais sont repérables, mais restent limités.

La mention s'appuie classiquement sur les dispositifs numériques mis à disposition par les établissements de rattachement (outils généraux de type ENT ou moodle) qu'elle associe avec des enseignements plus poussés et une démarche critique.

Les ressources électroniques lyonnaises ne sont en revanche pas accessibles aux étudiants de Saint-Etienne. La procédure Sesame permet de créer un compte informatique Lyon 2 (boîte mail, accès intranet, Moodle...) aux étudiant.es des mentions co-accréditées qui font la demande :

<https://sesame.univ-lyon2.fr/>

Une attention particulière est apportée au mémoire, comme le montre la composition du jury.

Pilotage

La formation théorique, réflexive ou liée à la recherche, est essentiellement assurée par 27 enseignants-chercheurs (dont neuf professeurs) et cinq enseignants temporaires (ATER). 30 professionnels, un professeur associé à temps partiel (professionnel-PAST) et sept autres intervenants extérieurs concourent pour les parties professionnelles ; l'ensemble est cohérent et traduit un équilibre global.

Les enseignements sont assurés à Télécom Saint-Etienne et à l'IAE de Saint-Etienne pour les deux parcours de « *Design de communication* » et sur deux à trois sites différents pour les autres parcours lyonnais, ce qui génère des contraintes et des difficultés en particulier pour tout ce qui relève de l'accès à la documentation.

Le pilotage, du fait du nombre d'établissements impliqués et de la dispersion géographique, s'effectue à deux niveaux. Chaque parcours a son responsable qui prend en charge l'ensemble des tâches relevant du pilotage direct du parcours. La convention-cadre définit le pilotage d'ensemble de la mention. Le dossier présente le tout clairement. L'ensemble de ce dispositif complexe paraît cependant cohérent. Le conseil de perfectionnement (annuel) est conforme dans ses modalités aux règles nationales et permet une contribution des étudiants et des acteurs professionnels à l'analyse du fonctionnement de la mention et à la prise de décisions. La présentation par les responsables des « faiblesses », des « opportunités » et des « menaces » sur la formation traduit avec lucidité et grande honnêteté la volonté de combler les manques (espaces d'enseignements dédiés insuffisants, écarts de volumes horaires entre les parcours, suivi inter-établissement insuffisant, manque de cours en anglais, etc.). On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours « *Architecture de l'information* » ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique « sur décision de l'ENS »).

Résultats constatés

Le recrutement est opéré via e-candidat. La mention attire de nombreuses candidatures (415 en 2018 en M1, 82 retenues), dont 10 à 15% d'étudiants étrangers inscrits les trois dernières années). S'il ne semble pas y avoir d'inquiétude particulière pour la mention, les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué.

Les taux de réussite sont bons (80 à 89% depuis 2016). Les résultats de l'insertion sont tout à fait satisfaisants, même si le nombre de répondants à ce type d'enquête menée par l'Université interdit d'en tirer de grandes conclusions. Il est fait état d'une enquête pilotée par la formation mais la présentation de ses modalités et des résultats rend difficile toute conclusion, même si l'impression est positive. Les évaluations de la mention par les étudiants (du moins par ceux qui répondent) ne montrent aucun problème particulier lié à la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamisme des partenariats et adossement solide à une structure de recherche.
- Equilibre général entre recherche et formation et la progressivité des modalités pédagogiques.
- Double cursus franco-allemand et ouverture internationale.
- Capacité d'auto-analyse de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Faible identification des débouchés de certains parcours.
- Présentation lacunaire de certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation qui bénéficie d'une base solide et comporte d'indéniables atouts, de bonnes possibilités de débouchés et une structure cohérente, aurait intérêt à travailler sur l'harmonisation entre les Universités partenaires afin d'affiner le pilotage (suivi des diplômés, contraintes de site, identification de certains débouchés). Le site de Saint-Etienne apparaît un peu en retrait. L'analyse critique de l'équipe montre qu'elle en a les moyens et la volonté. Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER JOURNALISME

Établissement: Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Journalisme* est une formation proposant un seul parcours : *Nouvelles pratiques journalistiques* (NPJ). Le master vise l'insertion professionnelle dans le secteur du journalisme en premier lieu et la poursuite d'étude en doctorat. Proposé en formation initiale et continue, il offre également des possibilités de double diplôme grâce à un partenariat avec une université brésilienne.

ANALYSE

Finalité
Le master <i>Journalisme</i> intègre une forte dimension professionnalisante, visant à former des journalistes multicompétents. Les étudiants qui le souhaitent ont toutefois la possibilité de continuer en doctorat à l'issue du master. Les enseignements sont donc orientés vers ce double objectif professionnel et académique. L'architecture du master a connu une évolution au cours du contrat quinquennal. Accrédité en 2016 pour deux ans pour une mention à deux parcours, sous réserve d'améliorations à apporter, l'équipe pédagogique a resserré la mention à compter de la rentrée 2018 autour d'un seul parcours, NPJ, avec trois « spécialités » : <i>International et espace francophone</i> ; <i>Méta-médias et citoyenneté</i> ; <i>Culture numérique</i>. Cette architecture particulière a pour objectif de permettre aux étudiants de donner une orientation à leur formation et par là-même à leur insertion professionnelle. Ce choix de ne pas spécialiser les étudiants par support mais autour d'une approche de l'écriture multimédia pouvant être mobilisée sur différentes thématiques constitue une approche adaptée pour former des professionnels relativement polyvalents. Néanmoins, il est possible de s'interroger sur ce que le dossier mentionne en tant que « nouvelles pratiques et nouvelles écritures journalistiques » sur lesquelles le master se positionne notamment. Certaines d'entre elles ne sont en effet pas toutes intégrées dans les pratiques des journalistes sur le terrain ou sont encore en cours d'appropriation.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier d'auto-évaluation décrit le positionnement du master au niveau local et souligne que la seule formation proche est la spécialité <i>Journalisme</i> du diplôme de Sciences Po Lyon (en cinquième année), centrée sur la question des médias et des territoires. Une coordination entre les deux formations est mentionnée comme un moyen de viser une complémentarité et non une concurrence entre elles. Toutefois, il est dommage que le dossier ne cite pas d'autres formations au niveau régional, voire nationales avec lesquelles le master peut être en véritable situation de concurrence, comme l'Ecole de Journalisme de Grenoble (EJDG). Cela semble d'autant plus important que le master ne figure pas parmi les 14 écoles de journalisme reconnues par la

Conférence nationale des métiers du journalisme (CPNEJ) contrairement à l'EJDG. La formation sait toutefois s'appuyer sur des partenariats avec des formations locales comme le master Gamagora (institut de la communication de Lyon 2), spécialisée dans les jeux vidéos, pour favoriser chez les étudiants le développement de certaines compétences numériques grâce à la réalisation de projets communs.

La formation est adossée au laboratoire ELICO, laboratoire qui est reconnu dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, et plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à ce laboratoire interviennent dans les unités d'enseignement (UE). Aucune participation des étudiants à des colloques, journées d'étude ou colloque n'est toutefois mentionnée, ce qui renforcerait pourtant l'articulation de la formation avec le laboratoire.

Plusieurs acteurs du monde des médias ont des relations avec le master : le Club de la Presse de Lyon (dont le master est membre) et l'association Reporters Solidaires pour les associations professionnelles ; des médias locaux (le Progrès, Couleur FM) ou nationaux localisés à Lyon (Euronews, Clubic). Des partenariats, formalisés pour certains, permettent d'accueillir des étudiants en stage. D'autres professionnels du monde du journalisme interviennent également dans les enseignements.

Enfin, l'internationalisation de la formation est remarquable : double diplôme en journalisme avec l'Université du Parana au Brésil ; programmes d'échange avec trois universités (Brésil, Roumanie, Burkina-Fasso), pouvant bénéficier aux étudiants et aux enseignants, nombreux partenariats en Europe et hors Europe.

Organisation pédagogique

Un tronc commun d'enseignement structure les deux années de formation. Il est complété par des UE liées aux « spécialités » qui s'appuient notamment sur des mises en situation professionnelle. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible pour obtenir le diplôme, un suivi individuel étant prévu pour accompagner d'éventuels candidats, mais le dossier ne mentionne aucune demande sur la période considérée. Cette situation peut interpeller quant à l'attractivité du diplôme pour les professionnels en poste. Le fait qu'aucune personne n'ait suivi le master en formation continue peut conforter cette interrogation.

La formation offre un socle solide de connaissances du secteur du journalisme. La seconde année donne plus d'amplitude aux enseignements pratiques et de spécialisation. Des projets d'écritures journalistiques réalisés selon différentes modalités (individuels ou collectifs notamment) doivent être menés par les étudiants. Des stages sont obligatoires en première (2 mois) et seconde année (3 mois minimum). Le dossier indique que les étudiants sont également incités à effectuer des stages pendant les périodes de vacances, ce qui peut être questionnant sur la charge de travail induite, et potentiellement différente entre les étudiants. Un suivi individualisé pour le stage est mentionné, tout comme l'appui possible du service d'orientation de l'université. La diversité des lieux de stage est à souligner. Peu d'entreprises ont accueilli plusieurs fois un stagiaire. Cet élément peut s'interpréter autant par la recherche personnelle des lieux de stage par les étudiants que par une relative faible institutionnalisation des relations entre la formation et des entreprises de presse. La formation ne propose pas d'alternance qui tend pourtant à devenir une des modalités récurrentes d'entrée dans les professions du secteur.

La formation à la recherche est intégrée dans les deux années du master à travers la définition d'un projet de mémoire en master 1 et la réalisation du mémoire en master 2. Afin d'appuyer ces deux composantes, des séminaires de recherche intégrant des apports méthodologiques sont présents dans la maquette de formation.

Les enseignements intègrent une part importante de formation par et au numérique, cohérente vue la place qu'il occupe dans les pratiques des métiers visés. Toutefois, aucune modalité pédagogique originale s'appuyant sur le numérique n'est mentionnée. La pédagogie de projet est citée et correspond bien aux travaux demandés aux étudiants. Enfin, le master propose un volume d'enseignement de l'anglais adapté.

Pilotage

La formation repose sur une équipe d'universitaires (enseignants-chercheurs et doctorants), des professeurs associés (PAST) et 23 professionnels vacataires intervenant dans la formation. Le pilotage de la formation est structuré autour de trois niveaux: mention par un enseignant-chercheur, année avec un enseignant-chercheur responsable de chaque année, et enfin sur les questions liées aux stages et aux relations avec l'environnement professionnel par un PAST.

64 % des enseignements sont assurés par des professionnels, principalement journalistes (pigistes, sociétés de production audiovisuelle, pure player local, deux médias nationaux). Les enseignements théoriques sont assurés par des universitaires (13 enseignants chercheurs et 1 doctorant) issus du bassin lyonnais. Les modalités de contrôle des connaissances sont transmises aux étudiants. Les évaluations des acquis des étudiants se réalisent

essentiellement par le biais du contrôle continu.

Un conseil de perfectionnement est présenté comme existant, et sa composition est décrite dans les grandes lignes: présidence par le responsable de la mention, présence de membres de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs ou professionnels extérieurs), de membre de la direction de l'ICOM, étudiants, partenaires. Le nombre exact de membres n'est pas indiqué. Son rôle dans le pilotage de la formation n'est pas non plus précisé et aucun compte-rendu de réunion annuelle, qui pourrait éclairer sur les questions abordées lors de ce conseil, n'est fourni. Le pilotage apparaît donc davantage se situer au niveau des réunions de l'équipe pédagogique, toutefois peu fréquentes (une à deux fois par an).

L'évaluation par les étudiants des enseignements et de la formation dans son ensemble n'est pas formalisée. Les étudiants ont toutefois la possibilité de faire connaître des remarques éventuelles lors de réunions ou conseils. Il n'est pas proposé de comptes-rendus permettant d'apprécier l'évolution de la formation à partir de ces avis. Une évaluation (Évaluation des conditions d'études 2018/2019), proposée en annexe, témoigne d'une satisfaction globale de la formation (organisation et contenu). Ce point peut être mis en discussion avec la réponse exprimée par les diplômés, dans le cadre de l'enquête sur le devenir des étudiants: à la question « Si c'était à refaire, referiez-vous ce master ? », la moitié répond en effet par la négative.

L'approche par compétences n'est pas citée explicitement dans le dossier. Des compétences professionnelles sont bien mentionnées, et listées dans le supplément au diplôme, mais leur déclinaison en fonction des années ou des UE est absente. La manière dont les étudiants peuvent donc se positionner par rapport à l'acquisition de ces compétences peut être interrogée.

Résultats constatés

Avec 250 et 350 candidatures pour 24 places en M1, la formation présente une attractivité certaine. Ce taux de pression illustre l'attrait général des formations en journalisme. Les chiffres des effectifs de la formation proposés dans le dossier ne couvrent que trois années universitaires et montre une baisse, cohérente toutefois avec l'évolution de l'architecture du master à partir de 2018. Le taux de réussite au diplôme est de l'ordre de 90 %.

Le taux d'insertion professionnelle est présenté comme bon, de l'ordre de 85 %. Toutefois, l'enquête proposée en annexe, réalisé par le service de suivi des diplômés de l'université, porte sur un nombre de répondants (8) peu significatif, et ayant suivi la formation dans son architecture précédente. En outre, les emplois occupés ne sont pas précisés dans l'enquête, élément qui permettrait d'apprécier l'insertion professionnelle d'un point de vue qualitatif. Aucune poursuite d'étude en doctorat n'est mentionnée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une volonté de spécialisation pour se démarquer des autres formations existantes, à l'échelle régionale
- Un fort ancrage international
- Un bon équilibre des dimensions recherche et professionnalisante dans le programme de formation

Principaux points faibles :

- Des modalités de pilotage et d'évaluation de la formation à renforcer pour appuyer les évolutions envisagées
- Une approche par compétence qui n'est pas encore intégrée dans la formation
- Une place de la recherche à conforter, notamment pour susciter la poursuite d'étude en doctorat

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Journalisme*, visant en priorité l'insertion professionnelle dans les métiers du secteur, s'appuie sur des orientations qui lui permettent de mettre en avant une approche originale dans un environnement de formation aux métiers du journalisme concurrentiel. La dimension internationale est bien pensée et pourrait être appuyée par

l'ajout d'enseignements d'une autre langue que l'anglais. La formation à la recherche, bien présente, pourrait être encore renforcée en s'appuyant encore davantage sur l'adossé de la formation au laboratoire ELICO, et cela afin de mieux susciter des poursuites d'études doctorales.

Les améliorations envisagées dans le dossier sont cohérentes mais des éléments complémentaires pourraient appuyer encore ces pistes. Sur le volet « Amélioration des conditions d'études », l'évolution de certains contenus d'enseignement gagnerait à s'articuler avec un véritable référentiel de compétences définis en amont, qui permettraient également aux diplômés d'encore mieux valoriser leurs acquis. En l'accompagnant d'un portfolio à exploiter pendant les deux années du master, les étudiants seraient en mesure de positionner leur progressive maîtrise de ces compétences. La mobilisation du conseil de perfectionnement pour mener ces évolutions serait indispensable, tout comme une meilleure prise en compte des évaluations des étudiants sur la formation et une connaissance plus fine du devenir des diplômés. Les relations avec le monde professionnel local pourraient également à cette occasion être renforcées et servir de base à d'autres évolutions, notamment la mise en œuvre de l'alternance pour la formation. Par ailleurs, la meilleure lisibilité des compétences maîtrisées à l'issue de la formation, et leur originalité par rapport à d'autres cursus, serait susceptible d'attirer un public en formation continue, voire des candidats en VAE.

Enfin, la nécessité de l'animation d'un réseau des anciens étudiants et d'un suivi de leur parcours mentionné comme devant être mise en place est en effet une nécessité. Ces deux évolutions permettraient d'impliquer des diplômés dans la formation, sous forme de témoignage sur leur parcours (comme suggéré dans l'auto-évaluation), mais également de les mobiliser pour appuyer l'évolution des contenus d'enseignement au plus près des transformations du secteur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissements : Université Jean Monnet Saint-Étienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) réunit trois établissements de la ComUE de Lyon, à savoir les universités Lyon 3, Lyon 2 et St-Étienne. La formation comporte deux langues de travail : l'anglais (langue obligatoire dans toute la mention) et une deuxième langue étrangère dont l'offre varie en fonction des sites. La mention compte six parcours et affiche sur les trois sites une spécialisation autour du *Commerce international*. Sur les six parcours, quatre dépendent de l'Université Lyon 3 : *Langues – Gestion* (LG), *Langues – Droit – Commerce* (LDC), *Commerce international* (CI), *Communication internationale des entreprises et administrations* (CIEA) ; un de l'Université Lyon 2 : *Commerce international et langues appliquées* (CILA) ; et un de l'Université de St-Étienne : *Relations commerciales internationales* (RCI). Un dénominateur commun peut se retrouver dans l'approche professionnalisante de tous ces parcours, qui visent une insertion professionnelle immédiate et mettent en place les dispositifs nécessaires à une telle insertion via des liens étroits avec le tissu socio-économique local et international.

ANALYSE

Finalité
Le master mention <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA) fournit des compétences linguistiques dans deux langues étrangères (dont une est obligatoirement l'anglais) et des matières d'application (gestion, commerce, droit et communication internationale). Il vise à former des professionnels qui pourront intégrer des entreprises ou des institutions nationales ou internationales. La mention s'inscrit dans la continuité de la Licence LEA, tout en accueillant des diplômés d'autres parcours qui privilégient les matières d'application (notamment Administration, économie et société, AES). La mention vise une insertion professionnelle immédiate de ses diplômés et met ainsi en place une série de dispositifs professionnalisants pour atteindre cet objectif (stages, collaborations avec des entreprises, intervenants professionnels, projets d'entrepreneuriat). Les compétences attendues des diplômés sont détaillées dans le dossier et accessibles aux étudiants ; elles comprennent des compétences linguistiques, interpersonnelles et en lien avec les domaines d'application propres à chaque parcours. La poursuite d'études concerne peu de diplômés et ne se fait pas en doctorat, mais plutôt dans des écoles de commerce/communication, Master of Business Administration (MBA) ou dans des masters à finalité didactique. La mention ne prévoit pas de délocalisation. Les trois sites de la ComUE n'affichent pas d'échanges, ni de politique commune, et la composition du dossier d'autoévaluation reflète assez clairement cette hétérogénéité, avec une accumulation analytique de l'information qui remplace toute vision synthétique d'ensemble. Pour cette raison, les remarques qui suivent seront souvent articulées pour les trois sites.
Positionnement dans l'environnement

La mention LEA est présente dans toutes les universités de la région, avec des parcours parfois différents. Le dossier souligne la richesse de l'offre linguistique de Lyon 3, qui avec ses neuf combinaisons de langues se démarque au sein de la ComUE (six combinaisons à Lyon 2, quatre à Saint-Étienne). L'anglais est la langue A pour tous les parcours. On ne remarque pas d'interactions entre les sites de la mention, ni avec les autres sites régionaux. Les effectifs et le nombre de candidatures témoignent d'une bonne visibilité de la mention chez les diplômés de licence. L'articulation avec la recherche demeure assez faible, ce que ne justifie qu'en partie la visée professionnalisante de la mention. Les liens avec le monde socio-économique sont au contraire présents et solides : conventions de stage, rencontres/ateliers université-entreprise, professionnels intervenant dans la formation. La coopération à l'international passe par des conventions de double-diplôme (trois pour Lyon 3 et deux pour Lyon 2, plus un troisième en cours de réalisation). Des accords existent avec d'autres universités, mais peu de statistiques sont fournies quant aux étudiants bénéficiant de mobilités en dehors du site de Lyon 3.

Organisation pédagogique

La mention compte six parcours, dont quatre à Lyon 3, université qui présente ainsi l'offre la plus vaste à la fois en termes de parcours, de langues et d'effectifs. Les parcours de St-Étienne et Lyon 2, axés sur le commerce international, se rapprochent du parcours *Commerce international* de Lyon 3 : ces trois parcours ont par ailleurs la particularité de tous exiger deux stages obligatoires, un par année (plus une mobilité à l'étranger obligatoire en première année dans le cas de Lyon 3). Les trois autres parcours de Lyon 3 sont axés respectivement sur : *Gestion*, *Droit-Commerce* et *Communication* (ce dernier ayant une orientation plus marquée vers les organisations internationales). Tous les parcours de la mention incluent un stage obligatoire qui valide les trente ECTS du semestre 4. L'enseignement se fait en présentiel et essentiellement en formation initiale ; la formation continue demeure assez rare et la mention n'est pas ouverte à l'alternance.

La professionnalisation trouve une place importante dans la mention, notamment en raison du stage obligatoire de longue durée au semestre 4. D'autres stages (facultatifs ou obligatoires) peuvent avoir lieu en première année de master, en fonction des parcours. Chaque site entretient son réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, dans un échange qui se construit via les stages, la présence de professionnels intervenant dans la mention ou des rencontres université-entreprise (ateliers, tables rondes, séminaires, journée des métiers ou d'insertion professionnelle, forum des stages). Un accompagnement des jeunes entrepreneurs est mis en place au niveau de la ComUE (via le pôle Beelys), mais la participation des étudiants de la mention LEA à ce dispositif demeure très rare. Une association CILA Business Network existe au sein du parcours du même nom *Commerce international et langues appliquées* (CILA) de Lyon 2.

La place de la recherche dans la formation demeure minoritaire, conformément aux objectifs professionnalisants de la mention, mais les équipes enseignantes des trois sites intègrent plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à différents laboratoires de recherche, principalement dans le domaine de la linguistique et de l'interculturalité. La mention est rattachée à l'école doctorale 484 3LA (Lettres, Langues, Linguistique et Arts), mais la poursuite en doctorat demeure nulle sur les cinq dernières années, d'après les chiffres fournis.

La place du numérique dans la formation n'est pas prépondérante, bien que l'on retrouve une utilisation généralisée de Moodle, ainsi qu'une initiation à la Publication assistée par ordinateur (PAO) dans le parcours *Communication* de Lyon 3. Parmi les pratiques pédagogiques innovantes, on signale, dans le parcours de Lyon 2, le jeu de simulation d'entreprise qui a lieu sur une semaine à la fin du semestre 3, avant le départ en stage, ainsi que la participation d'une dizaine d'étudiants au projet d'entrepreneuriat « e-Challenge » mené par l'université d'Adélaïde (Australie).

La place de l'international s'avère importante à plusieurs niveaux de la mention. En plus des enseignements linguistiques, on signale la présence de cinq doubles-diplômes sur les sites lyonnais (deux avec la Chine, deux avec l'Italie, un avec l'Allemagne) et de partenariats universitaires qui permettent aux étudiants de passer un semestre, voire davantage, à l'étranger, même si la réalisation de telles mobilités demeure inégale en fonction des parcours (le parcours CI se distinguant par une mobilité généralisée). En effet, les contraintes d'une formation qui n'inclut que trois semestres de formation sont assez fortes. La mention affiche également un très bon taux de recrutement international sur les deux sites lyonnais.

Suivent des remarques spécifiques à chaque site :

Lyon 3. Aucune précision n'est fournie quant à l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières. Le tronc commun entre les quatre parcours est constitué par les enseignements de langue et est dicté par des contraintes plutôt que par la mise en place de passerelles, qui n'apparaissent pas dans le dossier. La différenciation des parcours porte ainsi essentiellement sur l'Unité d'enseignement (UE) semestrielle de matières d'application. Le parcours *Gestion* n'est pas sélectif et accueille un nombre d'étudiants plus important que les autres ; le parcours *Commerce international*, prolongement d'une licence sélective portant le même nom, apparaît comme le parcours le plus sélectif.

Lyon 2. Le parcours *Commerce international et langues appliquées* (CILA) met l'accent sur l'anglais et sa maîtrise (via la majorité des cours dispensés en anglais). On constate cependant une sous-représentation de la langue B, qui est seulement travaillée à raison de 15-18 heures par semestre, ce qui s'avère insuffisant pour acquérir le niveau attendu d'un diplômé de la mention LEA. La maquette ne présente pas de véritables options, hormis le choix de langues. Une procédure de validation d'acquis est mise en place, mais il n'existe aucune possibilité de dispense d'assiduité.

St-Étienne. Le parcours *Relations commerciales internationales* (RCI) prévoit des modalités d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières et des modalités de validation d'acquis. Est mentionnée la participation aux matinales de l'alternance, mais la mise en place de cette alternance dans la formation n'apparaît pas dans le dossier. Pour l'internationalisation, le parcours prévoit un stage obligatoire à l'étranger (huit semaines minimum) en première année. Des accords bilatéraux existent avec plusieurs universités étrangères, mais le dossier ne fournit pas d'information quant au nombre d'étudiants profitant de ces mobilités. On signale la présence d'un cours de méthodologie de la recherche, axé sur la préparation du mémoire de stage de fin de formation. La spécialisation progressive semble se faire au détriment des langues, qui voient leur volume horaire diminuer chaque semestre, ce qui pourrait amener à se poser la question du niveau linguistique des diplômés.

Pilotage

Les équipes pédagogiques montrent une bonne variété de profils d'enseignants, en lien avec le caractère multiculturel et hybride (langues et matières d'application) de la mention LEA. Le nombre d'intervenants extérieurs demeure important. Cependant, seul le site de Lyon 2 peut compter sur un poste d'enseignant associé (PAST), qui collabore avec la direction de la formation et le Pôle stage à la mise en place d'un suivi professionnel des étudiants. Le site de Lyon 3 compte une équipe de près de cent enseignants, dont 45 % sont des professionnels. Le pilotage de chaque parcours est assuré par un ou deux responsables, qui peuvent compter sur l'assistance d'un ou plusieurs personnels administratifs. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la ComUE en 2016-2017 et réunit, entre autres, les responsables des trois sites. On regrette l'absence d'étudiants dans ce conseil de perfectionnement (faute de candidats jusqu'en 2019). Des évaluations régulières des formations sont mises en place sur les trois sites, mais nous ne disposons pas de synthèse d'évaluations venant des sites de St-Étienne et de Lyon 2. Les parcours de Lyon 3 disposent d'un système bien articulé d'évaluation par les étudiants (pilote par le Service statistique et décisionnel). Sur les trois sites, la majorité des enseignements sont dispensés sous la forme de travaux dirigés et sont ainsi soumis à une évaluation en contrôle continu. Si Lyon 2 et St-Étienne ont opté pour une généralisation des Travaux dirigés (TD) et du contrôle continu, Lyon 3 présente encore une partie de cours magistraux avec examen final (pour lesquels une deuxième session est possible). Toutefois, la place du contrôle continu a augmenté ces dernières années, par effet d'une réflexion menée en concertation avec les étudiants. À Lyon 3, une moyenne minimale de 8,5/20 est requise dans chaque UE de langue (A et B), contrairement aux deux autres sites. Les modalités de contrôle de connaissance sont revues régulièrement et affichées. En revanche, on ne trouve aucune information concernant les jurys dans le dossier d'autoévaluation. Enfin, seuls les suppléments au diplôme de l'Université Lyon 3 sont fournis.

Résultats constatés

Lyon 3 : Avec plus de 400 étudiants inscrits en 2018-2019 (par rapport à 55-60 sur chacun des deux autres sites), ce site regroupe la grande majorité des inscrits dans la mention (plus des 2/3 des effectifs totaux). Les données fournies sont très riches et bien articulées. Le parcours non sélectif accueille presque 150 étudiants en première année et affiche, de manière prévisible, un taux de réussite inférieur par rapport aux autres parcours (78 % par rapport aux presque 100 % des autres parcours). On remarque une baisse progressive des inscrits en provenance d'autres établissements. Le suivi des diplômés est effectif et affiche un taux de réponse en hausse (75 % en 2015). Le taux de poursuite d'études est bas et ne concerne pas du tout le doctorat. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés à 27 mois est très élevé de l'ordre de 83-85 % avec une majorité d'emplois conformes à leur profil. Le parcours *Commerce international* affiche les meilleures données d'insertion, notamment en termes de statut de l'emploi et de durée moyenne pour accéder au premier emploi.

Lyon 2 : On ne dispose pas de statistiques officielles des inscrits en annexe (le document fourni pour 2016-2018 concernant une autre mention de master). L'enquête sur le devenir des diplômés 2014 et 2015 n'affiche pas un taux de réponse très élevé (autour de 60 %), mais parmi les répondants, on remarque l'absence presque totale de poursuite d'études, un très bon taux d'emploi à trente mois (91-93 %) et une hausse sur les deux ans des emplois à l'étranger. Les métiers sont conformes à la spécialisation de la formation. Selon des statistiques menées en fin de stage en 2018 (annoncées dans le dossier, mais pas fournies), plus de 80 % des étudiants se sont vu proposer un emploi à la fin du stage de master 2, ce qui est un très bon signe de l'adéquation de la formation à la réalité professionnelle (les statistiques fournies par Lyon 3, hors parcours *Commerce international*, affichent

environ 40 % de propositions d'emploi à l'issue des stages).

St-Étienne : Le parcours affiche des statistiques régulières, avec des effectifs en légère hausse depuis 2016 à la suite de l'ouverture du parcours linguistique anglais-portugais. La combinaison anglais-espagnol est largement dominante, avec environ la moitié des effectifs totaux, et le taux de réussite demeure stable de l'ordre de 80 % en M1 et 95-100 % en M2. Le suivi des diplômés est annoncé dans le dossier (mais il n'est pas fourni en annexe) et le parcours affiche un bon taux d'insertion entre 80 et 100 % ; le taux de réponse en revanche, élevé pour 2014 (douze sur les treize diplômés), s'avère trop faible l'année suivante (neuf diplômés) pour fournir des informations fiables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne ouverture à l'international, avec une mobilité importante et des doubles-diplômes.
- Très bons taux d'insertion professionnelle et liens forts avec le tissu socio-économique.
- Spécialisation dans les matières d'application satisfaisante.
- Attractivité notable.

Principaux points faibles :

- Absence de coordination au niveau de la ComUE et manque de clarté du dossier d'autoévaluation.
- Volume horaire des cours de langues (autres que l'anglais) insuffisant, à Lyon 2 et St-Étienne.
- Faible articulation avec la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'articulation de la mention sur les trois sites n'a pas fait l'objet d'une véritable réflexion commune et chaque site fonctionne de manière assez indépendante, avec très peu d'échanges au niveau de la ComUE. Le dossier d'autoévaluation de la mention LEA de la ComUE de Lyon est ainsi construit essentiellement par accumulation de l'information venant des trois sites (Lyon 3, Lyon 2 et St-Étienne). Une meilleure articulation des efforts aurait permis d'obtenir un dossier plus synthétique et lisible, capable de valoriser la richesse de l'offre de la ComUE. Quelques imprécisions, incohérences et coquilles dans le dossier (en plus de l'absence de certaines annexes) renforcent l'impression d'un certain désengagement dans l'effort collectif.

Ce symptôme d'une synthèse difficile à obtenir est révélateur de l'absence d'une dynamique d'ensemble de la mention, qui pourrait se concrétiser par des événements scientifiques communs aux trois sites procurant un développement de la dimension recherche des différents parcours. De fait, les échanges entre les parcours de la mention ne semblent pas aller beaucoup plus loin que le conseil de perfectionnement commun. Aucun parcours n'est proposé en alternance ; l'alternance pourrait pourtant constituer une manière d'accroître la professionnalisation de la mention et son attractivité au niveau régional et national (notamment pour le site de St-Étienne qui semble orienté dans cette perspective et qui exerce une attractivité moins forte que les sites lyonnais). Enfin, un renforcement du volume horaire des langues (surtout la langue B, sous-représentée pour une mention LEA) dans les parcours de Lyon 2 et de St-Étienne est nécessaire afin d'assurer le niveau linguistique des diplômés dans les deux langues étrangères de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est une mention du domaine « Arts-Lettres-Langues » qui vise à fournir à l'étudiant la connaissance approfondie d'une langue et des cultures auxquelles elle est liée. Deux types de parcours sont proposés : des parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche » (avec 12 spécialités de langue proposées), et des parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » qui sont proposés dans deux établissements (parcours *Langue-culture-entreprise* décliné en sept langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADÉP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon).

La formation est dispensée dans quatre établissements membres de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, à savoir l'ENS de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, donc sur les deux communes de Lyon et Saint-Etienne.

ANALYSE

Finalité
Selon les types de parcours choisis dans le master LLCER, les orientations scientifiques et professionnelles de la formation ainsi que les objectifs en matière de compétences varient. La finalité des parcours orientés vers les métiers de la recherche, est classique. Ces parcours, qui sont proposés en 12 spécialités à l'échelle du site de la ComUE, visent à doter les étudiants d'un socle disciplinaire avancé en langue, littérature et civilisation de l'aire géographique choisie, et à les former à une pratique autonome de la recherche. La finalité des deux parcours à visée professionnelle est tout autre. Le parcours <i>Langue-culture-entreprise</i> de l'Université Jean Moulin Lyon 3 entend permettre aux étudiants de s'orienter vers une carrière en entreprise ou dans des organisations privées ou publiques en adaptant les connaissances de la langue et de la culture de l'aire géographique choisie aux attentes des entreprises (dans le domaine de l'interculturel, ou en langue commerciale, juridique, économique). Le parcours FEADÉP de l'ENS de Lyon prépare les étudiants au concours de l'agrégation externe tout en permettant une poursuite d'études en doctorat. Les finalités et spécificités de chaque parcours sont clairement présentées dans les plaquettes.
Positionnement dans l'environnement

La mention est commune à l'ensemble des établissements partenaires de la ComUE de Lyon : ENS de Lyon, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université Jean Monnet – Saint Etienne, mais elle se décline localement. Seuls deux établissements ont des parcours professionnalisants ; tous ont en revanche des spécialités de master LLCER « recherche ». Huit spécialités – anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe - sont communes sur le site et peuvent travailler en coopération et en complémentarité avec des mutualisations de cours pour certaines spécialités de langue et la possibilité pour les étudiants de suivre des séminaires optionnels dans d'autres établissements que celui de leur inscription. Au total, la mention est pensée et structurée de manière cohérente à l'échelle du site. Elle est rattachée à l'École doctorale 484 « Lettres, langues, linguistique et arts » (3LA) créée par accréditation conjointe des quatre établissements. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master sont rattachés à une grande diversité de structures de recherche (cinq unités mixtes de recherche et neuf équipes d'accueil), ce qui pose un certain risque d'éparpillement mais permet un adossement très dynamique à la recherche, d'autant que la formation à la recherche s'appuie aussi sur une collaboration avec les deux laboratoires d'excellence : LABEX COMOD (Constitution de la modernité) et ASLAN (Études avancées sur la complexité du langage). Plusieurs séminaires de recherche sont organisés conjointement par plusieurs établissements du site.

Le recrutement de la mention LLCER est essentiellement local et régional, mais certains parcours, en particulier ceux de l'ENS ou certaines spécialités de langues plus rares, ont un recrutement national, voire international (pour l'ENS).

La formation bénéficie d'un grand nombre de contacts avec l'environnement socioéconomique et culturel local, national et international par le biais de partenariats avec des institutions comme la Villa Gillet à Lyon, l'Institut Goethe, le centre Marc Bloch de Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore l'association Espaces Latinos. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires avec lesquelles les étudiants peuvent effectuer leur stage long.

La formation s'appuie aussi sur de nombreuses conventions de partenariats avec des établissements à l'étranger, tant au niveau européen (notamment Erasmus +) que dans le monde entier, qui favorisent la mobilité sortante et entrante des étudiants et des enseignants. Cependant, il est regrettable qu'aucune donnée statistique ou élément de preuve n'étaye ce point (par exemple, l'annexe 7 annoncée, concernant les partenariats, est absente du dossier). La possibilité de double diplomation qui existe : d'une part, à l'Université Lumière Lyon 2, pour le parcours *Études lusophones* avec l'Université Nouvelle de Lisbonne et l'Université Fédérale du Parana et pour le parcours *Études hispaniques* avec l'Université de Séville et l'Université Iberoamericana de Mexico, et d'autre part, à l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour les parcours *Études russes* avec l'Université de Tartu en Estonie et pour le parcours *Études italiennes* avec l'Université de Naples - Federico II, est source d'une plus-value pour les étudiants et un point fort de la mention.

Organisation pédagogique

La mention proposant de nombreux parcours, sa structure est complexe mais cohérente et bien pensée. Pour les parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche », une maquette commune en termes d'enseignements et de volumes horaires a été élaborée entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon.

Pour la première année de master (M1), tant au semestre 1 qu'au semestre 2, cette maquette commune prévoit pour chacune des spécialités de langues les unités d'enseignement (UE) suivantes :

- une UE 1 « Socle commun » comprenant un cours « Outils de la recherche » et un cours « Humanités numériques appliquées ».
- une UE 2 « Compétence en langue » regroupant des enseignements de pratique de la langue que chaque langue adapte à ses propres spécificités et un enseignement d'une deuxième langue vivante (LV2).
- une UE 3 « Approfondissement disciplinaire », constituée d'enseignements dits « séminaires » dans les trois domaines de la littérature, de la civilisation/histoire des idées et de la linguistique. Ces séminaires comportent trois enseignements de spécialité obligatoires et un ou deux (selon le semestre) enseignements complémentaires, choisis parmi une offre de séminaires spécifiques à chaque langue et/ou parmi des séminaires interdisciplinaires ou transversaux.
- une UE 4 (uniquement au semestre 2) consacrée à une « expérience en milieu professionnel ».

La « professionnalisation » prévue au semestre 2 pour les parcours « recherche » peut prendre la forme d'un stage, sans que ce dernier soit obligatoire ; d'autres modalités de validation sont prévues (par exemple, les acquis d'expériences passées, en particulier à Lyon 3) ; ce qui constitue une faiblesse.

En deuxième année de master (M2), le semestre 3 maintient les UE « Compétences en langue » et « Approfondissement disciplinaire » selon les mêmes principes alors que le semestre 4 est entièrement dédié à la

rédaction du mémoire de recherche, pouvant ainsi donner lieu à une mobilité de l'étudiant en fonction de la nature de sa recherche. L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master.

Tous les parcours « recherche » de la mention fonctionnent sur cette structure, avec, en plus, des mutualisations de certaines parties de la maquette avec d'autres formations, telles que le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en M1 à l'Université Jean Monnet - Saint Etienne, ou une option de français langue étrangère (au lieu de la LV2) à Lyon 2 et à l'ENS de Lyon pour permettre des passerelles vers d'autres formations à l'issue de la première année de master.

Le parcours *Linguistique et dialectologie* offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3 est, en raison de sa très grande spécificité, le seul parcours « recherche » dont l'organisation des enseignements diffère, à l'exception de l'UE « Socle commun » des semestres 1 et 2. Il offre des enseignements spécialisés dès le semestre 1 : UE1 constituée de cours suivis par tous les étudiants du parcours (Sociolinguistique et dialectologie, La variation linguistique : méthodologie et procédures d'enquête, Traitement de données géolinguistiques dans la phonétique expérimentale, ...), à laquelle s'ajoute une UE fondée sur un système d'option entre « Études romanes » et « Études germaniques » (les cours de cette option germanique étant mutualisés avec les parcours *Études anglophones et Études germaniques*).

On a donc un système bien conçu fondé sur une spécialisation choisie dès le M1, mais qui permet aussi une ouverture aux autres spécialités par le biais du système d'options.

Les deux parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » ont une partie de leurs enseignements en commun avec les parcours « recherche » de la même langue ; ce qui renforce la cohésion interne de la mention. Ils permettent une spécialisation progressive.

Le parcours FEADÉP de l'ENS de Lyon mutualise le M1 avec le master « recherche » de la même spécialité de langue, ce qui permet une spécialisation progressive. En M2, la formation est orientée vers la préparation de l'agrégation.

Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 propose, pour chaque spécialité de langue, un premier semestre de tronc commun avec le parcours « recherche » de cette même mention ; deux cours optionnels plus professionnels (Introduction à l'économie et Introduction au marketing) sont aussi proposés. À partir du semestre 2, la formation allie les aspects culturels de l'aire linguistique choisie, un approfondissement des langues de spécialité propres au monde des affaires (langue juridique, langue économique et langue commerciale) lors de cours mutualisés avec le master *Lettres étrangères appliquées Langue-Gestion*, et des enseignements permettant de connaître les grandes fonctions de l'entreprise. Le semestre 4 est entièrement consacré à un stage obligatoire en entreprise (5-6 mois), qui permet l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation fait une bonne place aux ressources numériques avec, outre les outils classiques, un enseignement « Humanités numériques » dispensé aux semestres 1 et 2 de tous les parcours, sauf dans le parcours *Langue-culture-entreprise* où il se limite au semestre 1.

Elle est adaptée aux étudiants ayant des contraintes particulières : étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou étudiants salariés grâce au dispositif (commun aux trois universités) de dispense partielle d'assiduité. Cependant, la formation n'est pas dispensée à distance ou en formation continue, ce qui pourrait constituer une piste pour renforcer davantage les effectifs de certaines spécialités linguistiques.

L'internationalisation est au cœur de cette mention de master de langues, mais elle est aussi renforcée par l'obligation de suivre un enseignement de LV2 quel que soit le parcours suivi. Cette ouverture à une 2^{ème} langue favorise notamment une professionnalisation hors des métiers de la recherche et de l'enseignement.

Pilotage

Le pilotage de la formation est à trois niveaux avec un référent pour l'ensemble du site Lyon/Saint-Étienne, un responsable ou coordinateur de mention LLCER par établissement, et un responsable pédagogique par parcours et spécialité qui assure la coordination des enseignements et sert d'interlocuteur privilégié non seulement pour les enseignants intervenant dans les semestres concernés, mais aussi pour les étudiants à qui il sert de référent tout au long de l'année.

La mention LLCER dispose de moyens administratifs propres au sein de chaque établissement : un ou deux gestionnaires de scolarité y gèrent les différents parcours et spécialités, et bénéficient de l'appui des personnels affectés à la gestion des stages et des relations internationales (services et dispositifs à l'échelle de l'établissement et/ou au sein de la composante de langues).

Dans un souci de cohérence et de concertation, la direction de la mention a tenté de mettre en place un comité de pilotage commun à l'ensemble des parcours et des établissements. Toutefois, s'il est cohérent sur le papier, ce pilotage ne s'avère pas opérationnel du fait de la multiplicité des acteurs concernés, de la diversité

des parcours et des spécialités, de la complexité, voire de l'impossibilité, de tenir des jurys communs. Finalement, le niveau de pilotage privilégié reste celui, traditionnel, qui se déploie au sein de chaque établissement avec concertation entre les différentes spécialités pour renforcer la mutualisation des cours et la mise en commun des séminaires optionnels. Il a été manifestement impossible de constituer un conseil de perfectionnement de la mention ; ce qui est regrettable.

Résultats constatés

À l'échelle du site, les effectifs pour la mention LLCER, tous parcours et toutes spécialités de langues confondus sont en légère baisse si on prend pour référence les années 2016/2017 et 2018 (baisse notable de l'ordre de 20 % à Lyon 2 et de 10 % à Lyon 3, mais aussi dans certains parcours « recherche » de l'ENS comme le russe, l'italien, le chinois ou l'allemand). Sur tous les établissements, les parcours en anglais sont ceux qui rassemblent le plus d'étudiants.

Les parcours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 connaissent une baisse significative de leurs effectifs (entre 15 et 20 %), mais une amélioration du taux de réussite. Le pourcentage d'étudiants étrangers est en légère baisse (passant de 27,60 % en 2016 à 23,30 % en 2018).

L'Université Jean Monnet – Saint Etienne est l'établissement qui a le plus de mal à attirer des étudiants - hors parcours *Études anglophones* dont les effectifs se maintiennent à des effectifs suffisants (entre 10 et 23 en première année depuis 2015). Les autres parcours, *Études hispaniques* (avec de deux à cinq étudiants en M1 et de un à cinq en M2) et *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* (de un à quatre étudiants inscrits en M1 et aucun en M2) fonctionnent avec des effectifs trop réduits pour garantir leur pérennité. Le parcours *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* ne parvient pas à conserver ses effectifs en M2 ; ce qui fragilise son ouverture en M1.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est très attractive pour son parcours à visée professionnelle *Langue-culture-entreprise* qui répond aux attentes d'un certain nombre d'étudiants et plus classiquement pour son parcours « recherche » *Études anglophones*. Si les autres parcours se maintiennent également, certains parcours voient leurs effectifs se réduire, comme le parcours *Indologie* (effectifs tombés à deux en 2017-2018), le parcours *Études chinoises* (de 18 inscrits en 2016-2017 à 11 en 2018-2019) ou le parcours *Études italiennes* (de 16 inscrits en 2016-2017 à 8 en 2018-2019). La part d'étudiants étrangers est aussi en baisse (passant de 31 % en 2016-2017 à 23 % en 2018-2019).

Les deux types de parcours proposés à l'ENS de Lyon attirent un nombre globalement constant d'étudiants en M1 et en M2 (entre 12 et 25 étudiants en anglais, mais le plus souvent entre 1 et 6 étudiants seulement pour les autres spécialités). Les chiffres montrent un report de plus en plus important en M2 des étudiants du parcours *Études anglophones* vers le master « recherche » au détriment du parcours FEADÉP (neuf inscrits seulement en M2 en 2018-2019) ; ce qui s'explique par la proximité sans doute trop grande des deux parcours.

La formation dispose de bonnes informations sur le devenir de ses diplômés (taux de réponse de plus de 60 % aux questionnaires), mais il manque les annexes pour la plupart des parcours. Il est ainsi impossible de trouver les taux d'insertion professionnelle, même si l'accès à des emplois en accord avec les objectifs de compétences visés par les parcours suivis semble garanti. La poursuite d'études en doctorat n'est explicite que pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 (un peu plus de 10 % des diplômés) et l'ENS de Lyon (avec un nombre important d'inscriptions en doctorat à l'issue de l'obtention d'un master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne lisibilité de la maquette de la formation malgré l'ampleur d'une mention présente sur plusieurs sites et dans deux directions (« recherche » et visée professionnelle) comportant une grande variété de spécialités.
- La mutualisation des enseignements entre les parcours, assurant la cohérence de la mention et permettant des passerelles entre parcours et/ou autres formations.
- Un très bon adossement des formations à la recherche, avec des poursuites d'études en doctorat.
- L'internationalisation de la formation avec l'accent mis sur deux langues obligatoires et l'existence de doubles-diplômes.
- L'attractivité du parcours professionnalisant *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 incluant un stage long obligatoire.

Principaux points faibles :

- Le pilotage difficile à organiser au niveau du site malgré des tentatives louables (absence de conseil de perfectionnement et de jurys au niveau de la mention).
- L'absence de stage obligatoire dans la plupart des parcours.
- Les très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et la relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours.
- Le manque de distinction claire entre les parcours « recherche » et FEADéP à l'ENS de Lyon.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention LLCER de la ComUE de Lyon a de nombreux atouts pour son rayonnement et son attractivité : une offre diversifiée, des parcours à objectifs distincts (recherche et visée professionnelle), un choix de langues conséquent et rare à l'échelle régionale et nationale. La maquette, lisible et cohérente, attire un nombre important d'étudiants.

Toutefois, la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. Cela permettrait de renforcer les effectifs de certains parcours. De plus, l'ENS de Lyon gagnerait à distinguer plus clairement ou à repenser ses parcours « recherche » et son parcours à visée professionnelle FEADéP qui, en l'état, sont très proches et se confondent largement dans les débouchés des étudiants. Par ailleurs, l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger.

Dans l'ensemble, si un pilotage effectif était mis en place au niveau de la ComUE de Lyon, il permettrait sans doute de favoriser la rationalisation des parcours à faibles effectifs et la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun. Une réflexion au niveau de l'Université de Lyon devrait être menée afin d'identifier la spécificité des parcours de chaque site et d'envisager éventuellement une répartition plus rationnelle de l'offre de formation. Cela constitue un vrai défi pour une mention de cette ampleur, avec des équipes pédagogiques variées et dynamiques, et une multiplicité de laboratoires de recherche qui font la richesse des formations proposées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LETTRES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Succédant à la mention *Lettres modernes*, la mention de master *Lettres* a été co-accréditée en 2016 entre les quatre établissements. L'objectif de former des spécialistes de langue et littérature française et comparée, du Moyen-Âge au XXI^{ème} siècle, assure le lien entre les sept parcours de cette mention, dont quatre sont propres par un établissement : *Linguistique et stylistique des textes littéraires* pour Lyon 2 ; *Formation à l'enseignement agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon ; *Lettres et arts*, et *Art dramatique*, pour l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM).

Les trois autres parcours sont communs à deux ou à la totalité des établissements : *Lettres et entreprise* pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes à l'international* (LMI), pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes* (LM), pour Lyon 2, Lyon 3, ENS et UJM).

L'enseignement se fait en présentiel, exception faite de l'option *Lettres et études culturelles* de deuxième année de master (M2) du parcours LM de l'UJM, exclusivement en ligne. Les sites où les cours sont dispensés ne sont pas précisés. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées non plus.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et les connaissances dont l'acquisition est attendue au terme du master, sont clairement exposées dans le dossier. Un supplément au diplôme (dont des exemples sont donnés en annexe au dossier), remis aux étudiants lors du retrait de leur diplôme, est également mis au point par chaque établissement afin de préciser ces éléments. L'objectif commun qui relie les sept parcours et anime la centaine d'enseignants-chercheurs (EC) rattachés à la même école doctorale (ED 484 : « Lettres, langues, linguistique et arts »), se décline en plusieurs variantes, selon les débouchés ou les publics visés. Ainsi, le parcours LMI est exclusivement conçu pour les étudiants étrangers dont on veut faire, dans différents domaines (enseignement, culture, recherche...), des ambassadeurs de la francophonie. D'autres parcours ont soit, une approche résolument interdisciplinaire (parcours <i>Linguistique et stylistique des textes littéraires</i>, en partenariat avec les sciences du langage) soit, au contraire des visées spécifiques en termes de débouchés (métiers de la scène pour le parcours <i>Art dramatique</i> de l'UJM, métiers de la médiation culturelle, des librairies, théâtres, ... pour le parcours <i>Lettres et entreprise</i>) : la cohérence de la formation, adossée à des partenariats avec des institutions culturelles et de l'univers professionnel, ne fait alors aucun doute. D'autres parcours visent les débouchés traditionnels des masters <i>Lettres</i> (essentiellement l'enseignement et la recherche) : ainsi du parcours <i>Lettres et arts</i> de l'UJM, mais surtout des deux parcours LM et FEADéP, dont la finalité apparaît très proche.

Positionnement dans l'environnement

La formation jouit d'une forte attractivité (en particulier vis-à-vis des anciens étudiants de classes préparatoires – sans que des statistiques précises soient données) tant au plan régional que national.

L'articulation avec le monde de la recherche est indiscutable : la formation est en effet dispensée par une riche équipe d'EC qui assurent l'essentiel des cours, et s'appuie sur une grande variété d'équipes de recherche (neuf aujourd'hui, dont quatre sont des unités mixtes de recherche (UMR) : UMR 5189, « Histoire et sources des mondes antiques » (HISoMA) ; UMR 5191, « Interactions, corpus, apprentissages, représentations » (ICAR) ; UMR 5317, « Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités » (IHRIM) ; UMR 5648, « Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux » (CIHAM) ; équipe d'accueil (EA) 1633, Centre d'Études et de Recherches Comparées sur la Création (CERCC) ; EA 3069, Centre d'Étude sur les Littératures Étrangères et Comparées (CELEC) et EA 3068, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, qui vont fusionner ; EA 3712, MARGE ; EA 4160, PASSAGES XX-XXI).

Cette richesse permet à la formation à la recherche d'être progressive et abondante : à l'observation et à l'initiation succède l'élaboration du projet de recherche, suivi et présenté régulièrement dans les stades successifs de son avancement. Les séminaires de M2 offrent aux étudiants l'occasion de présenter leur projet et d'exposer les difficultés méthodologiques rencontrées. Les étudiants sont en outre invités (apparemment sans obligation) à fréquenter les séminaires, journées d'études et colloques des laboratoires. À Lyon 3 et à l'ENS, la maquette prévoit la validation d'activités de recherche en M2 (participation à une journée d'études, à un laboratoire junior).

Les liens avec les partenaires socio-économiques et culturels sont évidemment essentiels pour les parcours à visée professionnalisante : partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et convention avec l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne (ESADSE) pour le parcours *Art dramatique* de l'UJM ; convention avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne pour le parcours *Lettres et arts* de l'UJM ; nombreuses collaborations avec différentes institutions (comme la Villa Gillet à Lyon) ou associations culturelles pour le parcours *Lettres et entreprise*, où métiers et compétences attendues sont présentés aux étudiants, y compris parfois par d'anciens étudiants devenus auto-entrepreneurs. Ces liens avec entreprises et associations concernent également les parcours plus généralistes.

La coopération à l'international repose sur les nombreuses conventions d'échange existant avec la plupart des pays européens (programme Erasmus+) mais aussi, ailleurs dans le monde et permettant l'acquisition des crédits ECTS. Elle est à la fois, facilitée par l'octroi de bourses régionales et fortement encouragée par les établissements. Elle prend des formes variées : invitation de professeurs étrangers, stages à l'étranger y compris pour les parcours professionnalisants, lectorat (selon des conventions propres à l'ENS), ou encore élaboration d'un double master entre Lyon 2 et l'Université de Sogang (Corée du Sud). Toutes les mobilités initiales peuvent déboucher sur des opérations à plus long terme (possibilité de devenir assistant en établissement scolaire à l'étranger ou mise en place de cotutelles de thèse, notamment à Lyon 2). Cependant, malgré cet effort d'internationalisation de la formation, il existe un déséquilibre récurrent entre la mobilité sortante et la mobilité entrante, - au détriment de la première – mais les chiffres précis manquent pour apprécier ce point.

Organisation pédagogique

Résultant d'un cadrage de la part des quatre établissements concernés, et ayant fait l'objet d'un règlement général des études, la formation a pour principe la mutualisation des séminaires de spécialité dès la première année de master (M1), ce qui a le double avantage d'offrir un large éventail de cours et de mélanger les publics.

La structure, nécessairement complexe étant donné le nombre des parcours et la diversité des sites, manque de lisibilité pour plusieurs raisons : on ne possède pas les maquettes de tous les établissements ; certains parcours n'ont pas le même intitulé que dans le dossier, et l'on y découvre un parcours *Création littéraire* absent du dossier d'autoévaluation.

Les points suivants apparaissent toutefois : un tronc commun regroupe théorie littéraire, langue française et langue vivante obligatoire (ce tronc commun est plus important en M1 qu'en M2, ce qui témoigne de la spécialisation progressive de la formation) ; dans le choix des options, trois sont communes à tous les établissements (langue française, littérature française et comparée, francophonie). Des variations permettent ensuite de différencier les parcours : ainsi, la formation en langue étrangère, partout obligatoire en M1 et en M2, peut prendre la forme d'un atelier de traduction (ENS et Lyon 2) ou même de la combinaison de deux langues (une ancienne et une vivante obligatoires en M1, et au choix en M2 à l'ENS).

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'une assistance (avec parfois, au sein de l'établissement, un service dédié ou un chargé de mission) et d'aménagements. Des aménagements sont également prévus pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau. Les demandes de valorisation des compétences et celles de validation d'acquis de l'expérience ou d'acquis personnels et professionnels sont prises en compte par tous les

établissements, l'Université Lumière Lyon 2 ayant de surcroît mis en place le dispositif de validation d'études supérieures.

La professionnalisation occupe une place importante dans la formation, grâce à une interaction fructueuse entre les institutions et associations culturelles et le master : les premières contribuent à la formation, en intervenant dans les « journées de master » dédiées à l'entreprise, tandis que chacun des quatre établissements dispose d'une structure d'aide et d'accompagnement dans la recherche des stages, met à la disposition des étudiants des outils destinés à les aider dans la création d'entreprise, et organise des journées de rencontres avec les professionnels. Toutes les formations comprennent une expérience en milieu professionnel sous forme de stages, dont la longueur horaire varie selon les établissements (70 heures minimum, mais plus souvent de 100 à 154 heures), mais qui donnent toujours lieu à un rapport évalué et permettant l'obtention de crédits (3 crédits ECTS en général). La dynamique professionnalisante de la formation s'est accrue ces dernières années : les étudiants de M1 trouvent plus facilement leur stage et le degré de satisfaction, des stagiaires comme des employeurs, est élevé.

La place du numérique dans l'enseignement varie selon les établissements, et est particulièrement importante à l'UJM, où le certificat informatique et internet (C2I) est désormais remplacé par la certification PIX, et où la formation du M2 du parcours *Lettres* se fait entièrement à partir de la plateforme Claroline Connect. Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire *Lettres/Humanités numériques* conçu en concertation avec l'Institut de la communication et des sciences de l'information (ICOM), et où un enseignement approfondi du numérique est assuré par les enseignants de l'ICOM et ceux de l'ENSSIB ; un bilan est prévu pour déterminer si ce master, ouvert en M1, le sera en M2.

L'ouverture internationale est permise par de nombreux dispositifs favorisant la mobilité sortante et entrante : pour la première, on signale les cours disciplinaires en langue étrangère, l'incitation à s'inscrire au Cambridge Advanced Certificate (CAE) avec prise en charge partielle des droits d'inscription, et, pour l'ENS, l'obligation d'obtenir le niveau C1 d'anglais du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ; pour la seconde, les bourses d'excellence Ampère réservées aux étudiants étrangers, les cours de français langue étrangère (FLE) précédés de cours intensifs en août (ENS, Lyon 2), ainsi que le parcours LMI spécialement conçu pour les étudiants étrangers, qui obtient un grand succès (20 à 30 étudiants chaque année).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants des 9^{ème} et 10^{ème} sections du conseil national des universités (CNU ; respectivement « Langue et littérature française » et « Littératures comparées »), mais sont représentées également les autres sections attendues du CNU. À ces enseignants, pour la plupart des EC, s'ajoutent des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Les responsabilités de l'équipe pédagogique sont clairement détaillées, établissement par établissement : elles sont partagées entre responsables de mention, de parcours, de spécialités et d'options, tous des EC titulaires, qui constituent le comité de pilotage, dont la composition est précisément donnée ; ce qui n'est pas le cas du conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. Tout comme ce conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions : ainsi, à l'ENS, les étudiants se prononcent déjà sur l'adéquation entre l'objectif du cours et son contenu, et une enquête récente de Lyon 2 montre que la cohérence de la formation est appréciée à 83 %, et le contenu des cours à 90 %.

Les modalités de contrôle des connaissances et les calendriers des stages sont communiqués aux étudiants lors des réunions de rentrée. L'évaluation des compétences demeure encore très inégalement développée : seule l'UJM a véritablement avancé sur cette question depuis 2010, cette évaluation étant par ailleurs pour le moment laissée à l'initiative de chaque enseignement.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent dans chaque établissement, mais selon des modalités différentes et avec des niveaux de développement inégaux : entretiens personnalisés et « journée des masters » à Lyon 2 ; « tuteur » membre de l'équipe pédagogique qui suit chaque arrivant à l'ENS durant toute sa scolarité ; passerelle de réorientation à Lyon 3 ; à l'UJM, aide ciblée sur les étudiants étrangers avec modules de remise à niveau, tandis que Lyon 2 utilise d'autres dispositifs, mais visant le même objectif pour les étudiants du parcours LMI.

Résultats constatés

Les effectifs, fournis de façon inégale (tableaux ou corps du dossier) sont variables selon les établissements et les parcours.

À l'UJM, seul le parcours *Lettres et arts*, qui subit en interne la concurrence d'un master à visée immédiatement professionnalisante, n'a que très peu d'inscrits (deux à trois selon les années, ce qui est très faible). Quant au parcours *Art dramatique*, ses effectifs dépendent de ceux de l'école de La Comédie. En revanche, il est un

parcours très florissant depuis son ouverture, l'option de M2 *Lettres et études culturelles* du parcours LM, qui attire des publics variés et hétérogènes : 23 inscrits en 2018.

Les effectifs de Lyon 3 sont en augmentation, tant au niveau de la mention (135 inscrits, M1 et M2 confondus) que des deux parcours LM (95) et *Lettres et entreprise* (24). On est plus surpris de constater qu'un parcours *Études françaises polyvalentes*, inconnu du dossier d'autoévaluation, n'a d'inscrits qu'en M2.

Pour Lyon 2, où il est inopinément question d'une procédure sélective mise en place en 2016 qui n'apparaît pas ailleurs (seule est mentionnée l'exigence du niveau B2 en français pour les étudiants recrutés dans le parcours LMI), les effectifs sont très satisfaisants, sur le plan global de la mention (187 inscrits en 2018-2019, M1 et M2 confondus) comme dans les différents parcours.

Quant à l'ENS, qui compte une trentaine d'étudiants à chaque niveau (M1 LM, M2 LM, M2 FEADÉP), elle doit opérer une forte sélection (12 à 15 retenus) parmi les nombreux candidats (aux alentours de 80). Viennent s'ajouter les étudiants étrangers et les quelques étudiants (M2) du master franco-allemand.

On manque d'indications précises concernant les taux de réussite et d'abandon ; toutefois, les tableaux et les indications fournis par Lyon 2 montrent une assez nette déperdition, visible dès le M1 (70 à 75 % de réussite) et encore plus frappante en M2 (65 à 70 % de réussite). Le dossier mentionne la difficulté, pour nombre d'étudiants, d'achever leur mémoire de recherche – c'est là un enjeu important pour l'amélioration de la formation. Ce constat devrait engager à encore développer les mécanismes d'aide à la réussite évoqués plus haut.

Des informations, un peu anciennes (promotion 2014-2015), sur le suivi des diplômés et leur taux d'insertion professionnelle sont fournies ; toutes ne sont pas exploitables, mais elles montrent que la poursuite d'études en doctorat concerne un pourcentage assez modeste et que les titulaires du master occupent, pour leur grande majorité, un emploi jugé à plus de 60 % en adéquation avec le niveau d'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La richesse et la cohérence de l'équipe pédagogique, en adéquation avec les objectifs de la formation.
- La forte interaction avec le monde de la recherche, que les étudiants ont de nombreuses occasions de découvrir.
- Le nombre et la grande qualité des partenariats avec l'environnement économique, social et culturel.

Principaux points faibles :

- Des éléments importants manquent au dossier : modalités de recrutement, taux de réussites.
- Le parcours *Lettres et arts* présente des effectifs très faibles.
- Le rôle insuffisant du conseil de perfectionnement, dont la composition ne peut être vérifiée, et peu d'outils d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les atouts de cette formation sont nombreux : richesse du vivier d'étudiants et d'EC, membres d'équipes de recherche de qualité ; partenariats étroits avec des institutions ou associations reconnues, permettant une excellente insertion dans l'univers socio-professionnel. De tels atouts facilitent le maintien, voire l'accroissement, d'effectifs fournis (sauf pour le parcours *Lettres et arts*). La structure est toutefois complexe et pas toujours lisible, et un certain nombre d'éléments importants pour l'évaluation manquent. Les outils d'évaluation et d'amélioration de la mention mériteraient d'être développés – cela permettrait, par exemple, d'accélérer la réflexion sur l'acquisition et l'évaluation des compétences, encore généralement peu développée. De même, les taux d'abandon devraient inciter les responsables de formation à engager une réflexion sur le développement des mécanismes d'aide à la réussite.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MODE

Établissement: Université Lumière - Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mode, parcours Mode et communication*, est accessible en formation initiale, en formation continue et en validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE). Les étudiants ont également la possibilité de réaliser une année de césure entre le M1 et le M2. L'admission se fait sur dossier, puis sur entretien. La durée de la formation est de deux ans. Les étudiants sont principalement issus de troisième année de licence (filiales information et communication, gestion, marketing, arts appliqués, design de mode, stylisme) et/ou ayant obtenu un DUT (diplôme universitaire de technologie) ou un BTS (brevet de technicien supérieur).

ANALYSE

Finalité
Le master <i>Mode, parcours Mode et communication</i> , se donne pour objectifs l'acquisition et la maîtrise des compétences et des connaissances professionnelles et scientifiques dans les domaines de la communication et du marketing, appliqués au secteur de la mode (textile, habillement, tendances et design décoratif) abordé aussi bien d'un point de vue économique que culturel. La formation s'oriente plus spécifiquement vers les métiers de la communication dans le domaine de la mode, même si les aspects culturels et économiques sont très présents. Les métiers visés à l'issue du diplôme intègrent les domaines de l'information et de la communication, les activités de services et de soutien aux entreprises et le mode de l'art, du spectacle et des activités récréatives. Les diplômés sont formés pour travailler à la fois dans les secteurs privés et publics, ce qui permet de couvrir un large spectre de possibilités professionnelles à l'issue des deux années de formation. Le master <i>Mode, parcours Mode et communication</i> , insiste sur la polyvalence, l'adaptabilité des étudiants, ainsi que sur leur sensibilisation à l'innovation. Même si une formation à la recherche est présente en première année, la poursuite d'étude en doctorat n'est pas mentionné explicitement comme une finalité de la formation.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Mode, parcours Mode et communication</i> , bénéficie d'un environnement riche en interrelations et en partenariats. Tout d'abord, la formation s'inscrit, au sein de l'Université Lyon 2, dans la filière mode (présence d'une licence professionnelle Métiers de la Mode) et dans des filières connexes (communication, marketing, gestion) et s'intègre plus spécifiquement dans l'Institut de Communication. Le master possède des partenariats académiques avec des établissements publics (École Nationale des Beaux-Arts de Lyon), privés (ESMOD, l'IFM) ou associatif (Modalyon), est adhérent du Campus des métiers et des qualifications (textile, mode, cuir, design).

Il possède de nombreux partenariats internationaux faisant l'objet de conventions (Universités de Bologne et Edimbourg, Institut Supérieur de Mode de Mexico) ou plus informels. Ces partenariats favorisent les mobilités internationales entrantes et sortantes des étudiants. Les relations avec le London College of Fashion et l'UQAM sont à souligner.

A noter, également, la participation et/ou l'organisation de manifestations et/ou d'événements prompts à favoriser l'ancrage et le rayonnement local (colloque Mode et Morale, Grand prix du livre de mode, summer school). La formation bénéficie surtout d'un environnement économique très favorable, avec la présence historique sur le territoire, de nombreuses entreprises liées au secteur de la mode. L'articulation avec la recherche passe par la participation des étudiants à des journées d'étude / colloque organisés par le laboratoire ELICO, auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs de la formation.

Organisation pédagogique

Le master présente l'organisation pédagogique traditionnelle de ce type de diplôme de niveau 1 et propose une spécialisation progressive sur les deux années. Les spécificités de l'organisation pédagogique, telles que la mutualisation de certains enseignements avec l'Institut de la Communication, la participation à des rencontres professionnelles et des colloques, ainsi que la dispense de 90 heures d'enseignement disciplinaire en anglais sont à souligner.

La formation s'appuie sur cinq domaines principaux (la mode, la communication, le marketing, l'innovation et le marketing), inégalement présents dans la maquette, en termes de volumes horaires : seulement 2 x16 heures et aucun enseignement spécifique de l'innovation, alors même que les aspects culturels sont particulièrement développés (32 heures pour l'histoire et technique des tissus et 14 heures pour le patrimoine de mode).

La formation à la recherche donne lieu au cours du M1, à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche devant un jury composé du directeur de recherche et d'un enseignant-chercheur. La réalisation de ce mémoire est articulée avec deux unités d'enseignements (UE) consacrées à la méthodologie de la recherche. En M2, même si l'année est plus orientée vers les compétences professionnelles du secteur d'insertion visé, les étudiants réalisent un projet de recherche dont ils peuvent présenter les résultats au cours d'une journée d'étude annuelle.

La participation à des projets professionnels, la réalisation de dossiers d'entreprise et de projets tutorés en M1 et en M2 contribuent à la professionnalisation des étudiants. Les étudiants peuvent réaliser un stage en master 1 mais cela reste facultatif. Pour un master visant avant tout l'insertion professionnelle, l'absence d'une période longue d'immersion dès le M1 peut être questionnée. En M2, le stage est obligatoire, d'une durée de trois mois minimum et peut aller jusqu'à six mois. Le stage est validé par un « rapport de stage – mémoire de fin d'étude » et une soutenance. Le périmètre exact de ce rendu n'est pas précisé dans le dossier. Environ 90 % des stages se font dans le privé et seulement 10 % au sein de structures publiques et associatives, alors même que les volumes de cours consacrés aux secteurs culturels sont importants.

Plusieurs travaux réalisés par les étudiants s'appuient sur une pédagogie de projet mais le dossier précise qu'aucune autre modalité pédagogique innovante n'est pour l'instant mise en œuvre. La formation au numérique, indispensable pour les activités des métiers visés, est présente au cours des deux années. Toutefois, la dimension liée au web (usages, innovations techniques, acteurs en présence...) pourrait être un peu plus développée au regard des différents enjeux de communication actuels dans cet environnement.

Enfin, la dimension internationale du master s'appuie sur les partenariats mis en place et cités plus haut. Elle s'illustre par l'accueil régulier d'étudiants étrangers (15 % en moyenne des effectifs) et la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage à l'étranger.

Pilotage

Le master est piloté par deux enseignants-chercheurs qui ont également à charge toute la filière mode (y compris la licence 3), ce qui facilite la coordination de l'ensemble. L'équipe pédagogique permanente se compose d'enseignants-chercheurs (4 maîtres de conférences et 3 professeurs des Universités) et d'un professeur associé (PAST), assurant plus de 50 % des volumes d'enseignement auxquels s'ajoutent des intervenants vacataires issus du monde professionnel (privé et public), ce qui favorise le caractère professionnalisant de la formation tout en conservant sa qualité scientifique. La formation bénéficie d'un encadrement administratif tout à fait satisfaisant. Le PAST joue un rôle important dans l'encadrement des projets et dans l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage.

Un conseil de perfectionnement, dont seule la composition dans les grandes lignes (enseignants universitaires, représentants de la branche professionnelle du secteur, acteurs du monde socio-économique et culturel et des

représentants étudiants) est mentionnée, non la liste des membres, se réunit au moins une fois par an. Y sont abordés les orientations pédagogiques, les questions liées à l'organisation de la formation, ainsi que les besoins en matériel pédagogique. Une commission pédagogique est également citée mais ni le périmètre de son action, ni la périodicité de ses réunions ne sont cités.

Une enquête sur les conditions d'étude, mise en place à l'échelle de l'université, est menée annuellement auprès des étudiants. Elle ne concerne pas les contenus d'enseignements. De fait, aucune modalité d'évaluation de la formation par les étudiants n'est citée, ce qui constitue un manque pour penser des évolutions de la formation.

Le dossier précise que le master a adopté une approche par compétences qui s'appuie sur un portefeuille de compétences, mais il ne précise pas comment celui-ci est exploité en cours de formation. Par ailleurs, le fait d'associer la validation automatique des compétences à la validation du master, tel que cela est expliqué dans le dossier, peut être interrogé, l'approche par compétence et l'approche par note ne suivant pas une logique similaire.

Résultats constatés

Les nombreuses candidatures pour intégrer la formation témoignent de son attractivité (271 en 2018 pour 40 places). Il faut cependant relativiser ces chiffres, au regard du nombre limité de formations publiques de la filière mode, en France, concurrencées par les écoles privées aux tarifs très prohibitifs. Les effectifs restent stables sur les dernières années. Les mobilités entrantes des étudiants et les partenariats internationaux constituent néanmoins autant de preuves tangibles de la notoriété et de l'attractivité de la formation. Les taux de réussite en M2 fluctuent de 84 % à 100 % pour les promotions 2017 et 2018. Aucun élément ne permet l'étude des taux de réussite sur une période plus conséquente.

L'insertion professionnelle constitue le débouché le plus habituel de la formation. L'enquête intégrée au dossier d'auto-évaluation présente uniquement le devenir de la cohorte 2014-2015. Les données récoltées concernent donc une architecture de formation qui n'étaient peut-être pas la même que celle présentée dans le dossier. Il est dommage qu'aucun suivi plus récent des diplômés ne puisse être proposé, soit à l'échelle de l'université, soit à l'échelle du diplôme. Plusieurs éléments ressortent tout de même de cette enquête, même s'il faut tenir compte du taux de réponse qui n'est que de 59 %. Le stage constitue le mode privilégié d'accès au premier emploi (46 %), suivi par le réseau (23 %) et le dépôt du CV sur Internet. Pour 69 % des répondants, l'accès au premier emploi se fait dans les six mois qui suivent l'obtention du diplôme. La situation à 30 mois montre que 87 % des diplômés travaillent et que seuls 6 % sont en recherche d'emploi. 76 % déclarent occuper un poste en adéquation avec leur niveau de formation, mais seuls 69 % exercent un métier ou une fonction en adéquation avec la spécialisation du master. Les informations concernant les types de postes occupés amènent toutefois à nuancer la perception des diplômés sur l'adéquation avec le niveau du diplôme. En effet, certains d'entre eux peuvent davantage correspondre à des niveaux licence professionnelle que master (assistant graphiste, assistant commercial...). Des précisions sur les secteurs économiques et les niveaux de rémunération permettraient de compléter opportunément les données de l'enquête.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un équilibre entre les enseignements académiques et professionnels.
- Les mobilités entrantes et sortantes des étudiants à l'international
- Des partenariats nombreux, aussi bien à l'échelle internationale que locale, ces derniers permettant une bonne intégration de la formation au sein du territoire et de l'environnement économique

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la formation à consolider
- Les volumes horaires consacrés à certains aspects numériques apparaissent insuffisants
- Une immersion des étudiants dans l'environnement professionnel trop limitée (master 2)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mode, parcours Mode et communication* bénéficie d'un environnement économique favorable et de partenariats actifs qui lui offre une réelle visibilité. Son intégration au sein de l'Institut de communication, et plus largement dans l'offre de formation de l'Université de Lyon II est cohérente. Les projets menés dans le cadre de la formation renforcent son ancrage local et la professionnalisation des étudiants.

Les pistes d'évolutions envisagées dans le dossier, à partir d'une analyse basée sur la matrice SWOT, interrogent justement la question du renforcement de la professionnalisation. La mise en place de l'alternance en master 2, qui est envisagée, pourrait être adaptée, mais gagnerait également à s'appuyer sur l'instauration d'un stage obligatoire en master 1. Pour penser ces évolutions, les modalités de recueil de données pour aider le pilotage de la formation doivent être renforcées. L'évaluation des enseignements par les étudiants doit être formalisée. Les enquêtes concernant l'insertion des étudiants mériteraient d'être plus développées, soit en faisant évoluer les enquêtes au niveau de l'université, soit en mettant en place au niveau de la formation un suivi des diplômés (réseau des anciens, suivi via les réseaux sociaux numériques professionnels...). Ces évolutions permettraient enfin de favoriser une meilleure adéquation entre les finalités de la formation et les postes occupés par les diplômés.

De plus, alors même que les technologies de l'information et de la communication sont dorénavant au cœur des stratégies marketing des industries de la mode, la formation ne propose que peu d'enseignements consacrés à ces problématiques. Il serait souhaitable de proposer une réorganisation partielle du programme du master, afin de rendre la formation plus proactive face à l'évolution ininterrompue de l'usage des nouvelles technologies.

Enfin, la logique par compétences, qui semble présentée comme constitutive du master, mérite un approfondissement, qui pourrait s'appuyer sur une formation de l'équipe à ces questions et une intégration du portefeuille dans une logique de suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MUSICOLOGIE

Établissement: Université Lumière - Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Musicologie* de l'Université Lumière Lyon 2 permet l'obtention du diplôme du deuxième cycle supérieur de musicologie. La formation se décline en trois parcours : 1 - *Musicologie fondamentale et appliquée* (MFA), dont l'objectif est celui de fournir une formation musicologique spécifique ; 2 - *Musiques appliquées aux arts visuels* (MAAV), dont l'objectif est celui d'une formation professionnalisante dans le domaine de la création musicale appliquée aux arts visuels ; 3 - *Pratiques musicales, transmission et développement local* (PMTDL), dont l'objectif est d'accompagner les évolutions professionnelles du métier de musicien intervenant sur les territoires et les artistes en tant que personnes ressources inscrivant leur action dans le cadre d'une politique culturelle locale.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels, ainsi que l'indication des attendus relatifs aux domaines de compétences de chaque parcours, sont exposés de façon claire. Le dossier précise d'ailleurs que des réunions d'information et d'orientation sont organisées en amont (pendant la licence) et lors de la rentrée de la formation, et sont accompagnées pendant l'année universitaire par des opérations type « journées portes ouvertes ». Le dossier indique également que les responsables de chaque parcours sont à disposition individuellement tant pour les candidats à l'admission que pour les étudiants de la formation. Cependant, l'adéquation entre le parcours de formation et l'acquisition des connaissances attendues présente des discordances. Généralisant, reproduisant la chronologie historique et périodique caractéristique de la licence, le parcours MFA ne semble, par exemple, pas en adéquation avec l'approfondissement attendu d'un parcours de master. Le parcours MAAAV accorde, quant à lui, une très large place au cinéma au détriment des autres « arts visuels » mis en avant par l'intitulé de la formation.
Positionnement dans l'environnement
Si le parcours MFA ne se singularise pas dans l'environnement local, régional et national, en raison aussi d'un parcours généraliste qui ne se différencie pas, dans l'approche périodique, d'un parcours de licence, au contraire les parcours MAAAV et PMTDL, de par leur offre, sont parfaitement identifiables tant au niveau local, régional que national, voire international.

Les trois parcours nouent par ailleurs des partenariats et des collaborations solides, cohérentes et identifiables avec des structures publiques et privés, tant sur le plan local et régional qu'international, en rendant plus attractive, sur le plan professionnalisant, l'offre de formation.

Concernant les seuls partenariats académiques, on peut mentionner, pour le parcours MAAAV : l'Orchestre National d'Auvergne, l'Orchestre des Pays de Savoie, l'Orchestre de Fourvière, l'Orchestre de l'Université Lyon 2, le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse (CNSMD) de Lyon, les Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR) de Lyon, Grenoble, Strasbourg, Metz, l'École Nationale de Musique, Danse et Art dramatique (ENM) de Villeurbanne et le Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL) ; pour le parcours PMTDL, La Ferme du Vinatier au Centre Hospitalier le Vinatier – Bron, Grame-Centre National de Création Artistique Lyon, Médiathèque de la ville de Bron, Théâtre Astrée Lyon, Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire (ARFI), Service d'action artistique et culturelle de l'Université Lumière Lyon 2, InterSTICES (Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes), Les Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon, le Centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique (CEFEDM) Auvergne Rhône-Alpes, CinéFabrique Lyon, Le Croiseur - Salle de spectacle (Scène Découverte Danse), La Scène sur Saône - École de théâtre, Le Centre de Formation Danse (CFDd) de Lyon.

Organisation pédagogique

La structure d'enseignement des trois parcours de formation est lisible, tout comme la place accordée à la professionnalisation à l'intérieur de chaque parcours. Les stages font l'objet d'une présentation spécifique, et un entretien d'aide à la recherche de stage est proposé aux étudiants en difficulté.

Les partenariats internationaux sont riches, variés et identifiables, même si la mobilité étudiante n'est pas quantitativement significative – pour les deux seuls parcours MFA (1 étudiant, en moyenne) et MAAAV (2 étudiants, en moyenne). En raison de la spécificité du parcours professionnalisant, le parcours PMTDL ne présente pas de mobilité étudiante et limite l'accueil en mobilité entrante.

Même si aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été pour l'instant soumise, des dispositifs sont prévus pour ce cas ; en revanche, des demandes de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont régulièrement soumises et étudiées.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 44 enseignants : 12 enseignants-chercheurs (4 professeurs, 8 maîtres de conférence), 4 professeurs agrégés (PRAG), 1 ingénieur d'étude, 27 chargés d'enseignement.

La responsabilité de la mention est assurée par un enseignant-chercheur titulaire, celle des parcours par un enseignant-chercheur (MFA), un PRAG (MAAV) et un ingénieur d'étude (PMTDL). Aucune autre responsabilité ne fait pas l'objet d'un affichage ou d'une présentation spécifique. Le rôle et l'emploi horaire des intervenants extérieurs est en adéquation avec l'offre de formation.

Un conseil de perfectionnement a été créé en 2016. Les modalités d'évaluation tout comme la composition des jurys d'examen font l'objet d'une information, soit par maquette (règlement de scolarité pour les modalités d'évaluation) soit par affichage (jury d'examens). Le suivi des étudiants est assuré tant par le directeur du mémoire que par les responsables de la mention et du parcours.

Résultats constatés

Depuis 2016, un suivi des effectifs (aux modalités non spécifiées mais aux chiffres détaillés) est assuré, les statistiques confirmant l'attractivité tant nationale qu'internationale des trois parcours. À cet égard, le parcours MAAAV émerge de façon prépondérante (en 2018, ce sont 61 candidats qui se sont présentés pour une capacité d'accueil de 16 étudiants de 9 nationalités différentes). En dépit d'un taux de réponse moindre, les enquêtes du Service des Études Statistiques et d'Aide au Pilotage (SESAP) de l'Université relatives au devenir des diplômés, montrent une adéquation aux attentes professionnelles des parcours MAAAV et PMTDL selon les anciens étudiants interrogés. En revanche, aucun élément ne vient éclairer l'issue des diplômés du parcours MFA.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation, notamment du parcours *Musiques appliquées aux arts visuels*
- Adéquation des parcours *Musiques appliquées aux arts visuels* et *Pratiques musicales, transmission et développement local* aux attendus professionnels
- Suivi personnalisé et collectif des étudiants

Principaux points faibles :

- Carence d'enseignements disciplinaires spécifiques dans les parcours *Musiques appliquées aux arts visuels*
- Dimension généraliste du parcours *Musicologie fondamentale et appliquée*
- Absence d'adossement à un laboratoire du parcours *Pratiques musicales, transmission et développement local*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Musicologie* de l'Université Lumière Lyon 2 proposant trois parcours bien distincts, on formulera ici des remarques relatives à chacun d'entre eux.

L'organisation périodique généraliste du parcours MFA, ainsi que les attendus scientifiques de la première année, interrogent quant à la nécessaire distinction avec le parcours de la licence – ce que conforte l'absence de données concernant le devenir des étudiants de ce parcours.

Si, comme le montrent les statistiques du recrutement et du suivi professionnel des étudiants, et en raison aussi de son unicité sur le plan national, l'attractivité du parcours MAAAV n'est plus à démontrer, elle gagnerait à la fois à préciser la nature des enseignements et à renforcer la spécificité de l'approche musicologique.

L'ancrage au niveau local assure la dimension professionnalisante du parcours PMTDL. Néanmoins, l'absence de détermination scientifique de la formation du fait de l'absence d'adossement à une équipe de recherche, ce dont les responsables de la formation sont conscients.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage* est constitué d'un parcours unique *Langues, langages et enjeux sociétaux* (LLES), adossé à deux laboratoires de recherche reconnus internationalement : Dynamique du Langage (DDL UMR 5596), et Interactions-Corpus-Apprentissages-Représentations (ICAR UMR 5191). Ce master propose une formation générale et complète en Sciences du langage. Les débouchés sont orientés prioritairement vers la recherche ou une poursuite d'études en cohérence avec les compétences acquises. Les enseignements se font en présentiel. Il n'existe pas d'enseignement à distance.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques du master sont très clairement exposés dans le dossier, et correspondent parfaitement aux attentes pour un master sciences du langage. Le master fournit un éventail très large de compétences théoriques sur les langues et le langage (description, typologie, psycholinguistique, acquisition, sociolinguistique, linguistique historique,...), offrant ainsi une formation très globale dans ce domaine. Les débouchés naturels sont donc logiquement la recherche, tout en préparant à d'autres types de métiers, à travers notamment la présence d'un stage obligatoire. Ce stage doit durer au minimum cent heures ; une limite est fixée à deux cents heures. Il peut se faire au sein des deux laboratoires ou en entreprise, en fonction des choix d'orientations professionnelles de l'étudiant. L'organisation générale du master est cohérente par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.
Positionnement dans l'environnement
Comme le souligne le dossier, le master trouve parfaitement sa place dans le paysage académique lyonnais, et même régional, comme la seule formation de ce type. Il profite également d'un ancrage très important des recherches en Sciences du Langage sur le site, en témoigne la présence des deux UMRs (Unités Mixtes de Recherche) DDL et ICAR, sur lesquelles le master est adossé, et qui sont toutes deux bien reconnues par les différentes instances (régionales, nationales, et internationales). La présence du LabEx (Laboratoire d'Excellence) ASLAN, dont le contrat vient d'être renouvelé pour cinq ans, garantit une bonne intégration de la formation dans l'environnement.

Organisation pédagogique
Le master est constitué d'un parcours unique <i>Langues, langages et enjeux sociétaux</i> (LLES), mais repose, en réalité, sur plusieurs orientations possibles reflétant les choix d'UE (Unités d'Enseignement), en particulier pour les semestres 1 et 3 grâce aux choix de fondamentaux, ainsi qu'à ceux d'orientation entre « recherche » ou « professionnalisation ». En ce qui concerne la spécialisation, elle est présente pour les cours « 1 » en première année, et cours « 2 » en deuxième année. Néanmoins, elle n'est pas progressive car un bon nombre de choix doivent se faire dès le premier semestre. Par ailleurs, cette spécialisation est difficile à évaluer, étant donné que certaines UE sont ouvertes à la fois pour les étudiants de master 1 et 2, sans doute pour des raisons logiques d'effectifs. L'articulation est donc un peu complexe tout en gardant sa cohérence. En ce qui concerne l'intégration de la recherche au niveau pédagogique, le principal dispositif repose sur un travail sur le mémoire dès le M1. La mobilité étudiante est encouragée, mais pas obligatoire. Les étudiants de ce master bénéficient du réseau mis en place par l'Université. A titre d'exemple, seuls deux étudiants sur trente deux ont souhaité partir sur la période 2016-2017. La mobilité enseignante est encouragée par l'Université, mais très peu d'enseignants profitent de ce système.
Pilotage
La formation repose sur la présence de 6 professeurs d'université (PR) (dont 2 sont rattachés au laboratoire DDL et 3 au laboratoire ICAR), 7 maîtres de conférences (MC) (4 rattachés au laboratoire DDL, 3 rattachés au laboratoire ICAR), ainsi que des chercheurs, postdoctorants, et vacataires. Le pilotage du master semble tout à fait logique et cohérent, avec notamment une répartition très claire des responsabilités par niveau. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle et correspond aux attentes : les étudiants sont encouragés à s'exprimer sur leur formation ; ce retour est très apprécié par l'équipe.
Résultats constatés
Les effectifs sont tout à fait conformes à un master de ce type, plutôt orienté vers la recherche, tout en proposant une forme de pré-professionnalisation par un stage obligatoire notamment. Leur évolution est plutôt stable. Les taux de réussite sont un peu faibles, mais raisonnables. Le dossier fournit quelques informations pertinentes quant au suivi des diplômés, qui révèle un accès aux métiers de la fonction publique entre autres ou une poursuite d'étude (doctorat, autre master). Ces informations là encore sont conformes aux attentes pour un master Sciences du langage.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'adossement à deux unités de recherche très reconnues et productives, et le lien avec le LabEx ASLAN
- Une architecture de la formation qui permet de combiner recherche et professionnalisation, tout en conservant une perspective assez généraliste et globale sur les sciences du langage
- Des effectifs très stables, et appropriés pour ce type de formation.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite un peu faibles pour un master
- La spécialisation qui n'est pas toujours progressive

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences du langage* à l'Université Lumière Lyon 2 est très bien ancré dans le paysage académique et de la recherche. L'architecture proposée a l'avantage d'offrir un éventail assez complet dans la formation en Sciences du Langage, tout en laissant des choix pour les étudiants. Cette formation s'inscrit dans une dynamique de recherche évidente qui garantit une formation de qualité. Eu égard à la qualité des recherches présentes dans les deux unités, il faudrait réfléchir à la possibilité d'alléger le volume horaire de certains cours pour faciliter une participation aux activités de recherche (séminaires/conférences des laboratoires), espace privilégié d'initiation à la recherche.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissements : Université Jean Monnet Saint-Étienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Traduction et interprétation* de la ComUE Université de Lyon présente six parcours, dont quatre sont dispensés sur le site de Université Lumière Lyon 2 : *Communication internationale en science de la santé* (CISS), *Linguistique appliquée et traduction* (LAT), *Systèmes d'information multilingues, ingénierie linguistique et traduction* (SIMIL-TRA), *Traduction littéraire et édition critique* (TLEC) ; un sur le site de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : *Traducteur commercial et juridique* (TCJ) ; et un sur le site de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne : *Métiers de la rédaction et de la traduction* (MRT).

La mention se donne comme objectif de former des linguistes spécialisés dans les domaines propres à chaque parcours (médical, juridique, commercial ou littéraire) ou encore dans la rédaction multilingue ou les systèmes d'information. La formation inclut une ou deux langues étrangères, dont une est obligatoirement l'anglais ou l'espagnol. L'offre linguistique, variable sur les différents sites, comprend neuf langues. Quatre parcours affichent une visée professionnalisante et une insertion immédiate ; deux sont plus ouverts à une poursuite d'études dans la recherche. Tous les parcours intègrent un stage en entreprise au semestre 4 de la formation. La mention est offerte essentiellement en formation initiale, mais elle est ouverte à la formation continue et aux validations d'acquis.

ANALYSE

Finalité

La mention *Traduction et Interprétation* réunit six parcours sur les sites de trois universités : Lyon 2, Lyon 3 et St-Étienne. Le dossier d'auto-évaluation ne laisse pas apparaître de politique commune et se construit par accumulation d'informations venant de trois sites, sans véritable cohésion ou cohérence (paragraphe incomplets ou répétés). Mais surtout, le dossier apparaît peu équilibré, le parcours stéphanois en occupant à lui seul la vaste majorité. Le parcours de Lyon 3 est sous-représenté dans le dossier, notamment du fait de l'absence de toute annexe, ce qui fait peser un doute sur la qualité de l'autoévaluation pour ce parcours.

La finalité affichée de la formation est de fournir une connaissance approfondie des langues de travail, ainsi que des qualifications dans les domaines de la lexicologie, de la terminologie et de la traduction. Neuf langues de travail sont proposées (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais et russe), mais le choix se limite à l'anglais ou l'espagnol en langue A. La deuxième langue de travail, quand elle est incluse dans le programme, n'a pas toujours une place aussi importante que celle que l'on pourrait attendre dans une formation de ce type.

Deux parcours (LAT et SIMIL-TRA) sont axés sur les nouvelles technologies (de la linguistique appliquée ou de l'information) et s'ouvrent à la poursuite d'études en doctorat. Les autres parcours visent une insertion professionnelle immédiate et sont axés sur la traduction et ses différentes spécialisations : médicale (CISS), littéraire-éditoriale (TLEC), commerciale-juridique (TCJ), traduction-rédaction (MRT).

Les objectifs pédagogiques sont exposés clairement et les enseignements paraissent globalement en adéquation avec les objectifs pédagogiques. Compte tenu des objectifs professionnalisants des 4 parcours axés sur la traduction, il paraît cependant peu opportun de perpétuer et d'afficher une logique de « thème » et « version » dans les cours de traduction, car ces dénominations scolaires d'apprentissage linguistique ne sont pas en adéquation avec une conception professionnelle de la traduction.

Positionnement dans l'environnement

On fait mention dans le dossier des programmes offerts à Grenoble et à l'ESTRI de Lyon, proches thématiquement des parcours en traduction de la mention, mais un positionnement régional clair n'apparaît pas, notamment par rapport à ces formations. Il n'en reste pas moins que les parcours de l'Université de Lyon affichent une spécialisation assez marquée et distinctive au niveau régional, voire national.

La mention s'appuie sur deux laboratoires de recherche à Lyon : le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction à Lyon 2 et le Centre d'Études Linguistiques à Lyon 3. Sur le site de St-Étienne, plusieurs laboratoires sont cités, mais aucun ne semble être en rapport direct avec la formation. L'articulation avec la recherche est particulièrement forte dans le parcours LAT, et en moindre mesure dans les parcours SIMIL-TRA ; elle demeure plus faible dans les parcours professionnalisants. Sur le site de Lyon 2, l'articulation avec la recherche se construit par le biais d'un socle commun théorique en première année, dispensé par des enseignants-chercheurs du centre, visant à fournir les bases méthodologiques dans les disciplines concernées. Aucune mention n'est faite d'initiatives de recherche en lien direct avec la mention (colloques, journées d'étude, cycle de rencontres).

Au niveau régional, un réseau de partenaires socio-économique s'est construit principalement via les stages obligatoires prévus dans la mention. Les professionnels intervenant dans la formation permettent de renforcer les liens avec ce tissu économique.

Au niveau international, le parcours *Traducteur commercial et juridique* de Lyon 3 apparaît comme le plus actif, avec deux doubles-diplômes avec les universités d'Alicante (Espagne) et Monash (Australie). Dans les deux cas, la candidature se fait au cours de la troisième année de licence, et la première année de master est effectuée dans l'établissement partenaire et la deuxième année à Lyon 3. Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants bénéficient chaque année de ces doubles-diplômes, qui constituent un atout indéniable de la formation. Les accords internationaux de Lyon 2 sont annoncés dans le dossier, mais pas explicités (paragraphe incomplet). Le site de St-Étienne indique des partenariats en cours de création (en Europe et Amérique), mais en l'état actuel des choses aucun accord Erasmus ne concerne le master (réactivé dans sa forme actuelle en 2016, après trois ans d'interruption).

Aucune participation à des réseaux de masters de traduction n'est mentionnée et le tissage entre les parcours des trois universités n'est pas clair. Des modalités de séminaires communs ou d'événements scientifiques transversaux pourraient faire converger les forces vives des différents sites et enrichir la formation des étudiants, tout en les initiant à la recherche.

Organisation pédagogique

Les 4 parcours de Lyon 2 sont structurés autour d'un socle commun de connaissances (50 % des enseignements de M1), avec une spécialisation progressive en deuxième année. Ce socle permet également une réorientation à l'issue du M1, pour laquelle nous ne disposons pas de chiffres. L'architecture de la formation n'est pas facilement lisible depuis la liste des unités d'enseignements (UE) jointe en annexe, qui ne permet pas d'afficher clairement les aires au sein desquelles les étudiants peuvent choisir des options. Deux parcours prévoient une seule langue étrangère de travail, au choix entre : anglais, arabe et chinois pour les parcours SIMIL-TRA ; anglais, arabe, espagnol, italien ou portugais pour le parcours TEL. Les parcours CISS et LAT prévoient l'anglais obligatoirement, auquel s'ajoute une deuxième langue, qui est cependant limitée à la première année (pour des raisons budgétaires), ce qui implique qu'elle n'a pas vocation à devenir une langue de travail. Le parcours de St-Étienne est essentiellement bilingue (français-anglais ou français-espagnol), bien qu'il intègre une troisième langue travaillée dans une moindre mesure (84 heures sur la formation), avec une spécialisation décroissante et un accent mis sur l'oralité qui semblent l'éloigner d'une langue de travail pour la traduction spécialisée. Le parcours de Lyon 3, pour lequel on ne dispose pas d'annexe, est le seul à prévoir deux langues étrangères, travaillées au même niveau tout au long de la formation, formant ainsi un socle linguistique solide complété par des unités d'enseignement plus professionnalisantes.

Bien qu'offerte essentiellement en formation initiale, la mention est ouverte à la formation continue et aux validations d'acquis. Des dispositifs pour l'accueil d'étudiants en situation particulière sont mis en place, notamment un plan d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

La professionnalisation est évidente dans les différents parcours de la mention : un stage long obligatoire est prévu au semestre 4 de la formation, auquel s'ajoute en fonction des parcours un autre stage obligatoire plus

court (8 semaines) au semestre 2 (notamment à St-Étienne). Lyon 3 met en place des tutorats professionnels en première année de master, dont il est difficile d'apprécier le fonctionnement et l'intégration dans la maquette, mais qui constituent sans aucun doute une mise en situation professionnelle utile. Il conviendrait de mettre en place ou de mieux valoriser des pratiques d'enseignement innovantes dans ce cadre (simulations professionnelles, jeux sérieux, etc.). La professionnalisation est assurée également par le bon ratio d'intervenants professionnels dans la formation. Des modules axés sur les compétences administratives et entrepreneuriales propres aux métiers de la traduction sont intégrés à la formation. Des mesures d'accompagnement à ces stages sont proposées en collaboration avec le Service d'orientation ou le Pôle stage et insertion (atelier de techniques de recherche de stage et d'emploi, simulation d'entretien, journées métier, et depuis 2019 Job Teaser). Au niveau des certifications professionnelles, on remarque qu'à Lyon 3, via le programme de double-diplôme avec Monash University, une certification professionnelle australienne est proposée aux étudiants pour leur permettre d'être compétitifs sur ce marché.

La place de la recherche dans la formation est évidente dans les parcours LAT et SIMIL-TRA, qui affichent en raison de leur nature des débouchés dans le monde de la recherche scientifique. Un cours plus spécifique sur la méthodologie de la recherche est proposé au semestre 1 à St-Étienne, dans le but de préparer les étudiants à la conception de leur mémoire de stage. Une participation récente à des initiatives de recherche est signalée dans le parcours de traduction littéraire, une tendance à renforcer et/ou élargir aux autres parcours.

La place du numérique est assez importante dans la formation. Saint-Étienne affiche l'utilisation de salles dédiées en priorité au master et d'une série de logiciels de Traduction assistée par ordinateur (TAO) et de Publication assistée par ordinateur (PAO) en lien avec la réalité professionnelle. Les outils de traduction sont présents dans la mention, à différents titres selon la spécialité de chaque parcours. Ainsi on remarque une spécialisation assez marquée dans les parcours SIMIL-TRA et LAT.

La place de l'international dans la formation est évidente surtout à Lyon 3, étant donné l'existence de deux doubles-diplômes. En dehors de ces programmes (qui exigent par ailleurs une présence à Lyon 3 en troisième année de licence pour un séjour à l'étranger en première année de master), la mobilité sortante demeure difficile sur les deux ans du master. Les stages peuvent se faire à l'étranger, mais ce n'est pas une obligation. Le pourcentage d'étudiants étrangers dans la formation varie en fonction des parcours : d'après les statistiques fournies, ce pourcentage se situe autour de 30 % pour le site de Lyon 2.

Pilotage

L'équipe pédagogique des deux sites de St-Étienne et Lyon 2 affiche un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels, ces derniers constituant presque un tiers de l'équipe. On regrette qu'aucune annexe ne soit fournie pour Lyon 3.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention, mais sa composition n'est pas conforme, en l'absence de professionnels (n'y participent que des « acteurs de la formation » : enseignants, étudiants et personnels administratifs). Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de retour sur ses activités. On signale, sur le site de St-Étienne, la mise en place d'une bonne dynamique d'échange entre les enseignants et les étudiants : un conseil d'enseignement existe au niveau du parcours. Ce dernier se réunit une fois par semestre à l'issue de la réunion d'une commission paritaire mixte, qui invite les étudiants à faire remonter leurs demandes à cette instance.

Un travail sur les compétences est mené sur les différents sites et affiché dans les documents à destination des étudiants et dans le supplément au diplôme. Il ne serait pas inutile, pour les parcours plus spécifiquement axés sur la traduction, de s'appuyer sur le référentiel du master européen en traduction (EMT) de 2017 et de mettre en place des dispositifs d'autoévaluation de ces compétences par les étudiants.

Une enquête de satisfaction par les étudiants est menée tous les 4 ans sur le site de Lyon 2. Il conviendrait, dans la mesure du possible, d'augmenter la fréquence de ces enquêtes, ou alors de les compléter avec des enquêtes menées au niveau des parcours par les responsables, afin de disposer de plus d'éléments de réflexion pour faire évoluer la formation. L'enquête de 2018 jointe affiche un taux de réponse faible en M1, mais globalement le retour des répondants est plutôt positif sur l'expérience d'études au sein de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances sont publiques et accessibles aux étudiants. Un supplément au diplôme a été mis en place par les universités Lyon 2 et St-Étienne ; il résume les spécificités des parcours et les objectifs de la formation, ainsi que les compétences attendues des diplômés. Le dossier ne contient pas de supplément au diplôme pour Lyon 3.

Les modalités de recrutement en M1 ne sont pas précisées dans le dossier. Des activités sont menées au sein des licences du site pour mettre en valeur la poursuite d'études possible au sein de l'établissement.

Résultats constatés

Le site de Lyon 2 affiche le meilleur suivi des effectifs. Sur ce site, on enregistre une baisse importante du nombre d'étudiants en M1 en 2018, point qui n'a pas fait l'objet d'une analyse dans le dossier (on ignore si cette baisse est le résultat de nouvelles modalités de recrutement ou du manque d'attractivité de la formation). Ceci est particulièrement sensible pour le parcours CISS (où la baisse commence dès 2017) et pour SIMIL-TRA. Le taux de réussite est stable, mais assez faible, surtout en M2, où il se situe autour de 60 % (par rapport aux 73 % du M1). Il serait intéressant de savoir si ces chiffres sont influencés par une mobilité entrante non-diplômante. La formation continue demeure très marginale ; pourtant, la formation affiche presque 25 % d'étudiants salariés et les chiffres sont en hausse. Parmi les parcours, le parcours CISS se distingue par une perte importante d'effectifs en M1 depuis 2017 et le parcours SIMIL-TRA voit ses effectifs de M1 réduits de moitié en 2018. La part d'étudiants étrangers dans la mention se situe globalement (sur les 4 parcours) autour de 30 %.

Les effectifs de St-Étienne demeurent stables, aux alentours de 10-15 étudiants par année, ce qui est relativement faible. Il est regrettable qu'aucune statistique ne soit disponible pour le parcours de Lyon 3.

Le suivi de diplômés n'est fourni que pour Lyon 2, St-Étienne n'ayant pas assez de promotions pour apporter des données fiables et Lyon 3 étant quasiment absent du dossier. À l'exception du parcours CISS pour lequel on a 2 années d'enquête, pour les autres on ne dispose du suivi que d'une promotion. Le taux de réponse est assez élevé dans la plupart des cas. Les parcours SIMIL-TRA et LAT affichent 75 % d'étudiants étrangers, et le parcours TLEC 30 % ; les étudiants étrangers sont absents du parcours CISS. Le parcours SIMIL-TRA présente un taux de satisfaction des diplômés assez bas, même si les statistiques d'emploi à 18 mois sont plutôt rassurantes. Le parcours littéraire TLEC affiche une poursuite d'études très marquée (50 %), qui n'est pas explicitée dans le dossier ; il serait intéressant de savoir vers quelles formations, notamment si la poursuite se fait en doctorat. Le parcours CISS affiche un taux d'emploi à 30 mois de 100 % pour les 7-8 diplômés interrogés des petites promotions 2013 et 2015, mais avec un salaire médian en baisse pour les deux années fournies.

On remarque que la fiche RNCP pour la mention n'inclut que les 4 parcours de Lyon 2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité et originalité de l'offre de parcours, avec une palette linguistique assez large
- Professionnalisation des formations

Principaux points faibles :

- Dossier d'autoévaluation incomplet et déséquilibré (trop d'informations provenant du site de St-Étienne et trop peu des autres parcours, notamment de celui de Lyon 3, pour lequel on ne dispose en outre d'aucune annexe)
- Dispositifs de suivi des diplômés inégaux, mais globalement insuffisants
- Baisse des effectifs dans plusieurs parcours à l'Université Lyon 2 et effectifs relativement faibles dans le parcours MRT de l'Université de St-Étienne, aucune information pour le parcours de l'Université Lyon 3
- Préparation insuffisante dans l'éventuelle deuxième langue étrangère pour en faire une langue de travail, hormis pour le parcours TCJ de l'Université Lyon 3 plus équilibré

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier n'affiche pas de véritable synergie au niveau de la ComUE ; l'autoévaluation est construite par accumulation de parties provenant des trois sites, sans trop d'uniformisation ni de relecture (en attestent, à titre d'exemples, le recours à la rédaction épicienne pour certaines parties ou la répétition telle quelle de certains paragraphes). Ceci n'empêche pas d'apprécier la diversité et la richesse des parcours proposés au sein de la mention, dont quelques-uns profitent d'une bonne visibilité au niveau national en raison de leurs spécificités, qu'il convient ainsi de valoriser. La conception thème-version semble néanmoins relever plutôt d'une approche scolaire de la traduction, qui contraste avec la finalité professionnelle de la mention.

Les perspectives d'amélioration du parcours TLEC, affichées dans le dossier d'autoévaluation, pourront être bénéfiques (augmentation du volume horaire, intégration d'activités extracurriculaires liées à la recherche et professionnalisation). Le parcours de St-Étienne affiche une bonne dynamique depuis sa réouverture en 2016, notamment au niveau de la professionnalisation ; les perspectives d'ouverture internationale sont à poursuivre pour élargir l'attractivité de la formation et augmenter les effectifs. Une meilleure spécialisation progressive dans la langue dite de renforcement serait souhaitable (avec notamment une augmentation du volume horaire) pour en faire une deuxième langue de travail à part entière. Les contraintes budgétaires évoquées pour justifier l'absence d'une deuxième langue étrangère au-delà de la première année à Lyon 2 (parcours CISS et LAT) sont regrettables, car la structure de la formation pourrait permettre, en repensant ses enseignements, d'en faire une éventuelle deuxième langue de travail.

Enfin, il conviendrait de renforcer et de mieux intégrer le suivi des diplômés (ainsi que l'évaluation de la formation par les étudiants) dans la réflexion autour des points d'amélioration de la mention. Une réflexion sur la baisse importante des effectifs de quelques parcours de Lyon 2 est à mener par les responsables afin d'apporter les modifications nécessaires pour inverser cette tendance. En ce qui concerne le parcours de l'Université Lyon 3, il est difficile de proposer des recommandations en l'absence de toute donnée statistique.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Dépôt des observations de l'Université Lumière Lyon 2 sur les rapports du HCERES

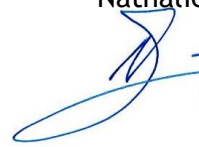
Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble de nos observations sur le rapport d'évaluation du Hcéres pour le champ de formations « Arts, langues, littératures, communication et numérique » de l'Université Lumière Lyon 2.

Vous en souhaitant bonne réception,

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Nathalie DOMINIER



Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

OBSERVATIONS

Vague A - Campagne d'évaluation 2019-2020

Champ C :

« Arts, langues, littératures, communication et numérique »

Le dossier présente les observations constatées dans le rapport d'évaluation du champ et dans les rapports d'évaluation des formations.

1. Rapport d'évaluation du champ : observations

La mise en place de la nouvelle offre de formation pour la rentrée 2022 va demander des transformations substantielles afin d'être en conformité avec l'arrêté Licence et celui sur la Formation professionnelle. Ces transformations devront se faire dans un contexte fluctuant et incertain : il nous faudra définir notre stratégie pédagogique et, plus largement, académique en lien avec une Université Cible dont les contours et la structure sont encore très flous. Pour cela, le travail d'auto-évaluation réalisé au cours de l'année 2019-2020 à l'aide du Hcéres, ainsi que les rapports envoyés en mars 2020, nous fournissent une aide précieuse : les équipes pédagogiques et l'équipe de direction adressent donc leurs remerciements sincères pour les conseils, pistes de réflexion, mises en garde et suggestions nombreuses qu'elles ont pu lire, à la fois dans les rapports spécifiques à chaque formation, et dans les rapports « champs ».

Ce regroupement par « champs », qui répond à une demande explicite du Hcéres, et qui avait été opéré à l'échelle du site a minima (en reprenant les domaines disciplinaires), nous a permis d'initier une réflexion essentielle pour nous sur :

- l'organisation des mentions au sein de l'établissement (quelles sont les synergies existantes entre mentions, composantes, laboratoires, domaines de spécialités, et quelles sont celles qu'il nous faudra consolider)
- le positionnement de l'établissement à l'échelle du site (quelles sont nos spécificités à afficher et à renforcer, où sont les complémentarités et les opportunités de coopération, où sont nos carences et les nécessités de coopération)

Il faut néanmoins reconnaître que ce niveau intermédiaire entre les mentions nationales des formations et les grands domaines d'accréditation (ALL, DEG, SHS ou STS), même s'il oblige à une salutaire prise de distance vis-à-vis d'une logique purement disciplinaire, n'est pas totalement abouti : les quatre champs que nous présentons sont des entités encore peu lisibles, dont les contours et les buts doivent être précisés, et qu'aucune instance de pilotage dédiée pour l'instant n'étaye. Ces défauts ne pouvaient manquer d'apparaître, car pour suivre les recommandations du Hcéres les rapports d'auto-évaluations devaient, de manière peut-être un peu contradictoire, projeter une approche prospective (ce que nous souhaitons faire exister) sur un bilan rétrospectif (ces champs n'existaient pas autrement que sous la forme de domaines disciplinaires dans la précédente accréditation, sur laquelle portaient l'autoévaluation).

La nécessité de transformations substantielles évoquée plus haut a expressément été soulignée par les rapports, et elle concerne principalement deux aspects constitutifs des arrêtés de 2018 : la personnalisation des parcours et l'approche par compétence.

L'équipe présidentielle précédente, lorsqu'elle décida d'organiser la première année de licence en « portails » souhaitait, déjà, répondre aux besoins de personnalisation des parcours étudiants. L'idée était tout à la fois de laisser aux étudiants un an pour choisir leur voie, de leur fournir un socle pluridisciplinaire, et de leur permettre de parvenir à une mention en suivant des chemins différents. Cette organisation a rencontré ses limites ; les étudiants comme les enseignants souhaitent la voir évoluer. Il n'en reste pas moins que l'on pourra tirer des leçons de cette expérience : certaines associations de disciplines sont fructueuses, des transferts méthodologiques et des collaborations entre composantes ont pu fonctionner. La nouvelle formule que nous proposerons est celle recommandée par le Hcéres : un choix de couples Majeure-Mineure.

Même si nous sommes encore loin des objectifs fixés, l'approche par compétences n'est pas totalement ignorée : le Service Commun de la Formation Continue travaille, depuis plusieurs années maintenant, à un protocole d'appui aux formations professionnalisantes (Licences Pro, Masters) pour aider les responsables à intégrer l'approche par compétences dans leurs pratiques pédagogiques et répondre à une logique de certification nationale.

Grâce à ces acquis et en nous appuyant sur le programme NCU Cursus+, nous avons commencé à généraliser ce protocole à toutes nos mentions (y compris les licences générales), afin :

- que les objectifs professionnels, scientifiques ou de poursuites d'études soient explicitement définis pour tous les parcours de nos formations ;
- que les UE soient pensées, organisées et présentées en fonction d'une liste de compétences attendues ;
- et qu'une logique de certification puisse y être intégrée.

A ces évolutions pédagogiques essentielles, les rapports du Hcéres ajoutent deux autres recommandations dont nous allons nous saisir autant que nos moyens le permettront.

En premier lieu, l'initiation à la recherche, dès la licence et dans tous les masters, que leur finalité soit la poursuite en doctorat ou l'entrée dans le monde du travail. Initiation à la recherche par les étudiants eux-mêmes, avec l'apprentissage des techniques fondamentales, quel que soit leur devenir professionnel : constitution de corpus et de bibliographie, veille documentaire, méthodologie d'observation, d'enquête, expérimentale, etc. Cette question de l'articulation entre la formation et la recherche fait partie de nos priorités et figure dans le projet d'établissement adopté au début de l'année 2019. Elle fera évidemment partie des points de discussion sur les prochaines maquettes. Il nous revient également de mieux valoriser les éléments d'initiation et de formation à la recherche et par la recherche déjà à l'œuvre et de faire en sorte qu'ils puissent être mieux intégrés dans le cadre d'une approche par compétences.

Ensuite, et bien que cela puisse sembler a priori contradictoire avec la définition des compétences transversales par le RNCP, le Hcéres nous encourage, et nous ne pouvons que nous réjouir de ces encouragements, à proposer des cours de TIC et de langues en lien avec les disciplines : pratiques numériques disciplinaires et cours disciplinaires en langue anglaise (les rapports ne mentionnent que la langue anglaise, mais il est inconcevable qu'une université aussi polyglotte que la nôtre n'offre pas de cours à contenu disciplinaire exigeants dans d'autres langues).

Pour accompagner ces ajustements et ces transformations, le Hcéres nous incite à renforcer le rôle du service de statistiques et de pilotage, et sur ce point nous rejoignons ce diagnostic. Ce service, au demeurant d'une grande efficacité, n'est pas suffisamment intégré au pilotage des formations :

- le suivi des diplômés est incomplet (certaines cohortes sont trop faibles, les anciens diplômés ne répondent pas, etc.)
- ces données sont peu exploitées par les équipes pédagogiques
- l'évaluation des enseignements par les étudiants est peu pratiquée et peu formalisée

Des réponses ont été apportées indépendamment par plusieurs formations (faire appel à un réseau d'anciens diplômés, présenter les résultats et statistiques en conseil de perfectionnement, distribuer des questionnaires en fin de formation, etc.). C'est en s'appuyant sur ces bonnes pratiques et en les généralisant que nous pourrions espérer progresser dans ces domaines.

Le rapport interroge les orientations qui expliqueraient que l'Université Lumière Lyon 2 ne fasse pas partie du projet d'université cible. L'absence de l'Université Lumière Lyon 2 du projet ne correspond ni à un souhait ni à une décision de l'établissement. A plusieurs reprises, nous avons exprimé notre désaccord sur la structuration retenue, notamment par des votes de notre CA demandant la poursuite de notre participation au projet. Le périmètre retenu pour cette structuration n'est pas satisfaisant, à plusieurs égards :

- Il place l'Université Lumière Lyon 2 en difficulté dans la mesure où elle se trouve exclue d'une dynamique qui engage autrement l'ensemble des universités et qui risque de produire une marginalisation de l'établissement et une dégradation de son potentiel de formation et de recherche. Le coût en est donc particulièrement lourd pour l'Université Lumière Lyon 2.

- L'impact de cette configuration n'est pas négligeable non plus pour le projet Idex : l'Université cible comprend certes des SHS mais se prive de l'apport de l'université dont l'activité scientifique en Sciences humaines et sociales, en lien étroit avec le CNRS, est actuellement la plus affirmée. C'est ainsi également notre capacité collective à construire des dynamiques impliquant tout à la fois sciences, techniques, santé et sciences humaines et sociales qui s'en trouve affaiblie.
- Le périmètre retenu pour l'université cible ne sert pas non plus nos missions, pour les usager.es et pour le rayonnement du site. La position de notre établissement a toujours été de considérer que la réorganisation du site, dans le cadre du projet Idex, devait être l'occasion de mettre fin à l'éclatement des SHS qui résulte de la séparation entre les universités Lyon 2 et Lyon 3. Cette dissociation ne fait plus sens aujourd'hui ; elle nuit à la lisibilité et à la visibilité de notre offre de formation, elle entraîne de nombreuses difficultés pratiques dans l'organisation de diplômes co-accrédités et parfois même mutualisés, elle revient à un gaspillage inacceptable de l'argent public lorsqu'elle se traduit par des filières en doublon. Alors que les collègues des deux établissements travaillent ensemble dans les UMR que nous partageons, sur des projets scientifiques communs, et qu'ils ont construit ensemble de nombreux programmes de formation, la configuration proposée pour l'université cible amène à réinstaurer des clivages que nous pensions pourtant avoir dépassés. Elle nous replace dans une situation de concurrence de fait, là où des logiques de coopération avaient pu se dégager.

Face à l'impossibilité de faire évoluer cette configuration, l'Université Lumière Lyon 2 a relancé l'élaboration de son projet d'établissement. L'objectif est d'être en mesure de positionner clairement l'établissement sur le site en spécifiant ce que sont ses caractéristiques et ses points forts tout en réaffirmant la nécessité des coopérations entre établissements. Quelle que soit les évolutions de la structuration du site dans les années à venir, que l'Université Lumière Lyon 2 rejoigne finalement l'université cible ou qu'elle en reste à l'écart, il apparaît en effet décisif d'affermir et d'affirmer ses ambitions pour en faire un partenaire incontournable dans le domaine des SHS.

Dans ce contexte, nous restons tout à fait ouverts à la poursuite de collaborations. Nous souhaitons poursuivre les co-accréditations et, dans certains cas, les mutualisations, dès lors que les équipes pédagogiques partagent des projets communs et qu'il apparaît ainsi que l'offre de formation sera plus lisible et que les étudiants pourront bénéficier de formations plus riches. Il est tout aussi nécessaire de faire un point sur les co-accréditations qui recouvrent en revanche des parcours très différenciés selon les établissements et de s'interroger sur la poursuite de co-accréditations dans ces conditions. Nous avons à plusieurs reprises déjà suggéré à nos partenaires d'engager une cartographie de l'offre de formation pour déterminer les diplômes pour lesquels il importe de poursuivre les co-accréditations et parfois même d'améliorer l'intégration des cursus. La situation actuelle des établissements du site participant au projet d'université cible n'a pas favorisé ce dialogue. Il devrait cependant être mené à bien dans les prochains mois.

2. Rapports d'évaluation des formations : observations

• Licence Arts du spectacle

Les responsables de la formation prennent en compte l'analyse et les recommandations fournies par le Hcéres, qu'ils remercient pour le retour attentif et précis sur la Licence « Arts du spectacle ». Ils souhaitent d'ores et déjà apporter quelques éléments de réponse concernant les principaux points soulevés :

** Parcours « Art de l'acteur »*

Le parcours « Arts de l'acteur » est composé d'enseignements liés à la pratique de l'acteur (techniques vocales et corporelles, comité de lecture, jeu, ateliers de mise en scène) assurés par les intervenants professionnels de l'ENSATT, et d'un ensemble d'enseignements (12 ECTS en L1, L2 et L3), assurés par l'équipe pédagogique du département ASIE, qui portent sur l'histoire et l'esthétique du théâtre, l'analyse dramaturgique, et l'approche réflexive de la pratique. Il est destiné aux élèves du département « Jeu » de l'ENSATT. Des aménagements sont par ailleurs prévus dans la convention pour que les élèves de l'ENSATT qui sont déjà titulaires d'une Licence « Arts du spectacle » puissent s'inscrire dans le Master « Arts de la scène et du spectacle vivant » proposé par le département « Arts de la scène, de l'image et de l'écran ».

** Partenariats*

Les partenariats sont nombreux et variés, il était donc impossible de préciser toutes les formes de collaboration que l'équipe pédagogique développe, tantôt à l'échelle d'un cours TD, tantôt à l'échelle de la formation.

S'agissant de l'ENSATT, les responsables pédagogiques de cette école participent aux jurys et aux conseils de perfectionnements. Une convention établie entre l'ENSATT et l'Université Lumière Lyon 2 permet de programmer une grande part des ateliers de pratique des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 dans les locaux de l'ENSATT, et aux élèves de l'école de bénéficier d'enseignements assurés par l'équipe pédagogique du département.

Le partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon donne lieu à plusieurs aménagements : certains cours du Conservatoire remplacent certains enseignements de l'Université Lumière Lyon 2 (en particulier les enseignements de pratique) pour les élèves du Conservatoire, dont l'emploi du temps est lourdement chargé ; et certains enseignements sur la danse ont lieu au Conservatoire, avec les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 et les élèves danseurs du Conservatoire.

** Supplément au diplôme*

Le supplément au diplôme est sensiblement le même pour tous les parcours d'une même mention de licence : l'exemple du parcours Images est donc valable pour l'ensemble des parcours.

** Pilotage*

L'équipe pédagogique et notamment les responsables pédagogiques tiennent compte des avis et des évaluations partagés lors des conseils de perfectionnement. Les responsables pédagogiques coordonnent tout le long de l'année un travail de discussion et de réorientation qui entraîne des modifications parfois considérables pouvant déboucher sur des changements de maquette : à titre d'exemple, en L2 « Images », les ateliers d'écriture de scénario ont été réorganisés et concentrés en début de semestre 4 pour améliorer la cohérence pédagogique et la synergie avec les réalisations des films, sur la base des retours donnés par les étudiants ; en L3 Scènes, les CM Sociologie et Droit du

spectacle vivant ont été intervertis (l'un était au S5, l'autre au S6), à la demande des étudiants, pour des raisons de cohérence dans la progression. Les évaluations des différents membres des conseils de perfectionnement sont donc prises au sérieux par l'équipe pédagogique.

Au sujet du conseil de perfectionnement, l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations n'indique pas que les professionnels doivent être « extérieurs à la formation ». Par ailleurs, les personnels PAST ainsi que d'autres professionnels contractuels ou vacataires sont invités à participer à ces conseils de perfectionnement. La spécificité de leur statut fait qu'ils sont en position d'interface entre la formation et le monde socio-professionnel « extérieur » : ils et elles déploient, parallèlement à leur service d'enseignement, une activité à temps plein dans le monde socio-économique (direction de lieu culturel, production, programmation, administration...).

Les modalités de réunion des jurys d'examen ne dépendent pas de la formation mais elles sont fixées par l'établissement de la manière suivante : « Le jury sera composé d'au moins de 5 membres : un-e président-e (et un-e suppléant-e), au moins deux enseignants-chercheurs, au moins deux personnalités qualifiées (par exemple chargés de cours, professionnels, maîtres de stage, tuteurs, administratifs choisis en raison de leur compétence...). Le jury ne peut siéger que si le nombre de membres présents est au minimum de 4 et que si est atteint un quorum égal à la moitié des membres du jury +1. »

** Articulation entre les parcours*

Les parcours Images et Scènes accueillent le plus grand nombre d'étudiants et se différencient progressivement, en prévoyant une personnalisation du parcours et la spécialisation en études cinématographiques, photographiques, théâtrales, de danse. Le parcours international MINERVE fonctionne comme une ouverture offerte aux étudiants de notre formation tout en gardant plus du 80% des cours communs avec les étudiants du parcours « Images » ; dans le même temps, il constitue un ensemble cohérent d'opportunités visant l'international. Le parcours « Art de l'acteur » concerne les élèves du département « Jeu » de l'Ensatt, c'est-à-dire un public plus orienté vers la pratique, qui trouve dans la formation de Licence un socle théorique indispensable. Les quatre parcours sont donc variés, mais imbriqués d'un point de vue pédagogique, et offrent aux étudiants un éventail large et cohérent de possibilités.

** Principaux points faibles*

- Le Programme International Minerve est présenté séparément car il est géré à l'échelle de l'établissement. Ce parcours est par ailleurs mentionné à plusieurs reprises dans les rubriques « Positionnement de la formation », « Organisation pédagogique de la formation », « Pilotage de la formation ». La fiche d'évaluation en fait état dans le dernier paragraphe de la rubrique « Positionnement dans l'environnement ».

● Licence Humanités

* Recommandation principale

P. 4 : Points faibles : « Sur [l'intégration des étudiants stéphanois], si les difficultés (...) ne peuvent être résolues, la pérennité de la formation ne peut être assurée à Saint-Etienne. »

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : « Compte tenu des faibles effectifs et des difficultés rencontrées, il serait raisonnable de recentrer cette formation sur un seul établissement. »

Nous nous réjouissons que la qualité et la solidité de notre formation aient été reconnues par le Hcéres et figurent parmi ses points forts. Nous rappelons que celles-ci tiennent à la complémentarité des compétences des EC des trois établissements, à la cohésion de l'équipe pédagogique et à la mutualisation des moyens financiers et matériels – notamment les locaux – entre les Universités, qui permet non seulement à chaque établissement de soutenir à moindre coût des disciplines devenues rares, mais aussi de proposer des dispositifs renforçant la réussite des étudiants – en particulier le double niveau en langue, relevé comme un point fort par le comité. Aucune des trois Universités impliquées n'a à ce jour les moyens humains pour offrir seule la même qualité de formation et couvrir toutes les périodes et spécialités requises, ni pour assurer seule la totalité du cursus en Humanités-Lettres classiques de la L1 au doctorat. En outre, la formation s'enrichit, dans les portails ou dans les UE n'appartenant pas au tronc commun, des collaborations internes à chaque établissement : avec les départements de Lettres et d'Histoire, qui ont des approches et des spécialités différentes, mais aussi avec des disciplines qui n'existent pas dans toutes les Universités du site comme la philosophie à Lyon 3 ou l'archéologie et les arts du spectacle à l'Université Lumière Lyon 2.

En outre, la co-accréditation, malgré ses difficultés, permet à des étudiants de Saint-Etienne et de la Loire d'accéder à une formation que la plupart d'entre eux auraient encore plus de mal à suivre s'ils devaient financer une installation à Lyon ou effectuer des allers-retours quotidiens longs et coûteux. Si la licence n'existait qu'à Lyon, ils renonceraient d'eux-mêmes à court terme à cette formation en raison de ces difficultés, ce qui est inacceptable. Nous sommes attachés dans le cadre d'une politique de site à l'égalité d'accès à notre formation pour les étudiants des trois établissements. A l'heure où l'on préconise la personnalisation des projets professionnels à l'Université, où l'on se préoccupe de la précarité étudiante et où, par ailleurs, le besoin en enseignants de Lettres est criant, il est essentiel que l'Université Jean Monnet puisse proposer cette formation à Saint-Etienne. Par ailleurs, une telle fermeture priverait la licence, déjà en mal d'effectifs, d'étudiants volontaires dont la motivation ne peut être mise en cause – ils sont d'emblée prévenus des contraintes qui les attendent et les acceptent –, et qui sont intégrés au même titre les étudiants lyonnais aux cours communs. Nous ne pouvons accepter ni la différenciation géographique et sociale de l'offre de formation, ni l'affaiblissement accru de nos disciplines que cette mesure impliquerait.

Les difficultés principales que nous avons soulevées en termes de calendrier et de pilotage sont celles que rencontrent tous les diplômes co-accrédités du site et devront se résoudre par une meilleure coordination des établissements, que nous ne cessons de demander depuis le début de nos mutualisations il y a dix ans. Quant aux effectifs, ils paraissent certes faibles au regard d'autres disciplines, mais ils sont importants si on les compare aux formations équivalentes en dehors des universités parisiennes.

Nous sommes donc absolument attachés au maintien d'une licence pluri-sites ; les spécificités de chaque établissement, qui témoignent de son histoire et de ses traditions, sont à nos yeux une richesse et un moyen d'offrir une formation à la fois ambitieuse et diversifiée.

* Disparités entre établissements

P. 4 : Principaux points faibles : « Les disparités d'un établissement à l'autre gênent le bon fonctionnement de la formation (calendriers différents ; durée différente de l'inscription dans le portail ; rattachements à des domaines différents). »

Ces disparités devraient être nettement réduites dans le prochain contrat, le portail étant ramené à un semestre pour tous les étudiants et le rattachement de la formation se faisant à l'Université Lumière Lyon 2, à la faculté Lettres, Sciences du Langage et Arts.

* Débouchés et pré-professionnalisation

P. 4 : Principaux points faibles : « Peu de place à la pré-professionnalisation, débouchés trop exclusivement centrés sur les masters enseignement. »

P. 4 : Principaux points faibles : « Absence de suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuite d'études). »

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : « une offre d'enseignements plus en lien avec le contenu de la formation en histoire publique, en droit des monuments historiques et des sites par exemple et en humanités numériques (présentes à Lyon 3), serait bienvenue. »

La licence Humanités a pour débouchés premiers les métiers de l'enseignement et de la recherche, c'est-à-dire :

- le master « Mondes anciens » lyonnais co-accrédité entre l'Université Lumière Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS de Lyon, et le Master « Humanités numériques » auquel il peut être associé,
- le master « Lettres » lyonnais co-accrédité entre l'Université Lumière Lyon 2, Lyon 3, l'UJM et l'ENS de Lyon,
- le master MEEF de Lyon, co-accrédité entre Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, Lyon 3 et l'INSPE.

Les projets professionnels de la majorité de nos étudiants, dont témoignent leurs demandes et leurs parcours ultérieurs, ainsi que les besoins actuels en formation d'enseignants du secondaire qualifiés et motivés, notamment en Lettres, donnent toute légitimité au poids que nous donnons à cette carrière. Professeur, faut-il le rappeler, est une profession et la salle de classe est un « terrain » comme un autre. En ce sens, il est normal que la place dévolue aux autres acteurs socio-économiques que les enseignants, soit limitée et ne soit pas toujours formalisée, même si dans les faits, notre formation est ouverte sur le monde et que nous organisons des rencontres, voire des projets ponctuels, avec des conservateurs de musée, médiateurs, artistes de théâtre, écrivains, etc. Les connaissances et les compétences acquises durant les trois années de licence sont pré-professionnalisantes dans la mesure où elles développent les qualités intellectuelles et oratoires et l'autonomie mobilisées en situation d'enseignement.

Quant à la recherche sur l'Antiquité, elle bénéficie à Lyon de la présence de l'UMR HiSoMA, une équipe nombreuse et reconnue, avec de fortes spécificités, alors même que nos disciplines sont en fort recul du point de vue national. Il est donc normal que nous cherchions à diriger nos meilleurs étudiants vers le doctorat, et que, compte-tenu de l'importance des concours dans notre discipline, nous maintenions y compris dans le cadre de la formation à la recherche, et dès le premier cycle, une exigence en lien avec ces concours (en particulier l'agrégation).

Néanmoins, à l'issue de la licence Humanités, les étudiants qui ne souhaitent pas devenir enseignants ou chercheurs peuvent candidater dans des masters de métiers de l'écrit et de la culture comme le master LARP (Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle) de l'Université Lumière Lyon 2, le master « Histoire, Civilisations et Patrimoine » à l'UJM et à l'Université Lumière Lyon 2, les masters de l'ENSSIB, ou des masters extérieurs au site lyonnais (d'où l'absence de précision dans le rapport). Les éléments sur ces orientations que nous fournissons individuellement nos anciens étudiants montrent qu'ils réussissent généralement bien leur reconversion et donc que notre formation permet réellement des passerelles réussies vers ces formations.

Enfin, ces autres débouchés socio-professionnels, ainsi que ceux que suggère le comité (droit du patrimoine à Lyon 3, p. 4) sont des filières à faible recrutement et où notre licence est concurrencée par des formations spécialisées. Il nous semble donc contestable de déséquilibrer notre formation alors que cet équilibre, comme le relève le comité (p. 2), fait sa force, et de compliquer encore notre fonctionnement par de nouvelles mutualisations avec d'autres licences, dans le seul but de permettre d'hypothétiques parcours étudiants qui resteraient de toute façon marginaux et qui pourraient leurrer des étudiants sur les réelles possibilités de débouchés. L'expérience du portail Humanités à l'Université Lumière Lyon 2 a montré clairement que cela ne correspondait pas aux attentes de ceux qui s'engagent dans l'étude de l'Antiquité à l'Université. Au contraire, ils insistent sur la nécessité de centrer la formation sur nos disciplines et c'est pour eux ce qui en fait le prix.

Cela n'empêche pas que l'étude d'une ou de deux langue(s) ancienne(s) puisse être profitable, sous forme d'option, à des étudiants n'ayant pas le profil de futurs enseignants ou chercheurs en Lettres, mais la question nous semble distincte de celle d'une licence complète permettant une spécialisation. Dans ce cadre, il faut noter que nos universités offrent largement des enseignements pour non-spécialistes tant en grec qu'en latin (en lettres modernes, en histoire et histoire de l'art, en philosophie, etc.) et que ces enseignements sont très suivis et très appréciés. Un effort pédagogique particulier a été fait en direction de ces publics, permettant ainsi de réserver la formation de la licence Humanités à des étudiants motivés par sa cohérence et sa solidité, et ce, quelle que soit leur orientation professionnelle ultérieure.

* Mobilité

P. 4 : Principaux points faibles : « La mobilité étudiante quasi-inexistante. »

Il est impossible de contraindre les étudiants à la mobilité. Nous avons eu plusieurs cas récents d'année de césure ou de mobilité, mais à l'issue de la licence. De plus, la différence de pratique dans l'enseignement des sciences de l'Antiquité entre la France et les autres pays européens, ainsi que la difficulté redoublée à apprendre les langues anciennes dans une autre langue étrangère, rendent délicate et souvent peu pertinente la mobilité dans le cours du premier cycle. Dans bien des cas, les étudiants peinent à trouver une formation qui corresponde à leurs attentes (et aux exigences pédagogiques de la formation), alors que c'est bien plus facile pour eux en Master.

* Outils et indicateurs de pilotage

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : « L'équipe pédagogique a fait des efforts importants [...qui] ne sont pas réellement concrétisés par des indicateurs et des outils de pilotage communs. »

Outre que les annexes étaient fournies séparément par les services de chaque établissement, on peut regretter que les efforts d'une équipe pédagogique soient évalués en fonction de critères formels ; nous avons d'ailleurs produit des tableaux communs quand cela nous paraissait pertinent (voir tableaux p. 17 du rapport).

Notre formation, du fait de ses effectifs, peut être pilotée sans multiplier les outils et ne peut guère donner lieu à un travail statistique. En outre, nous ne pouvons pas documenter tous les échanges informels, mais très qualitatifs, que nous avons entre nous et avec les étudiants. Pour autant, ces échanges font notre quotidien et nous permettent d'assurer un suivi étroit de l'évolution de nos effectifs, de notre travail commun et du parcours de chacun de nos étudiants.

* Dénomination

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : « En l'état, la dénomination « Humanités » ne rend pas vraiment compte des objectifs premiers de la formation. »

Une réflexion est déjà engagée pour la prochaine accréditation sur l'opportunité de rattacher la licence à la mention Lettres afin d'assurer la plus grande cohérence et la plus grande visibilité possibles de notre formation sur le site.

* Collaboration antérieure

P. 1 : « ...mutualisation depuis 2010 entre les établissements (rattachement et mention non précisés). »

2011-2015 : rattachement de la licence à chacun des trois établissements sous la mention Lettres classiques, mais mutualisation des cours de langues et littératures anciennes.

* Enseignement du numérique

P. 1 : « Les formations proposées sur les trois sites présentent des colorations différentes, celle de Lyon 2 ayant une optique plus nettement pluridisciplinaire et intégrant de manière nette la question numérique. »

Comme le montre la maquette de l'UJM, les étudiants bénéficient également d'un enseignement de TICE au semestre 1 (tronc commun de licence) avec un dispositif hybride (présentiel et distanciel) assuré en partie par E. Dechamp, gestionnaire en ALL et diplômé en TICE. En L3, ils ont un cours spécifique « Culture et Humanités Numériques » dispensé par A. Canellis, ancienne référente numérique pour l'UFR ALL et ancienne VP numérique pour l'UJM.

* Tronc commun et autres UE

P. 1-2 : « l'articulation du tronc commun avec les autres UE propres à chaque site est plus confuse et hétérogène. »

Les autres UE sont pour la plupart communes avec les licences de Lettres de chaque établissement. Le principe partagé est de permettre aux étudiants qui le souhaitent de se préparer en vue des concours d'enseignement de Lettres, qui associent langue et littérature française à l'étude de l'Antiquité, mais ceux dont ce n'est pas l'objectif peuvent opter pour d'autres spécialités (renforcement disciplinaire, concours de professeur des écoles, FLE). Dans la pratique, la plupart des étudiants suivent les enseignements de Lettres ou le renforcement en sciences de l'Antiquité. Toutefois, il est vrai que le système des portails a pu induire une certaine confusion (en particulier au S2 quand le portail ne dure qu'un semestre) qui sera corrigée dans la prochaine contractualisation.

* Initiation à la recherche en L2

P. 2 : « Les spécialisations disciplinaires interviennent dès le semestre 4 à Lyon 2, ce qui est une richesse et une ouverture vers la recherche, mais semble prématuré en L2. »

P. 2 : « [Enumération des dispositifs] On peut néanmoins s'interroger sur le phasage de ces initiations qui interviennent pour certaines un peu trop tôt dans le cursus. »

Il nous semble qu'une initiation à la recherche, que nous prenons soin, bien sûr, d'adapter aux connaissances et aux compétences des étudiants, a toute sa place en L2, c'est à dire à l'articulation entre l'année d'entrée à l'université et l'année de spécialisation. Elle soutient la réflexion historique et critique sur les sources, amorcée dès la L1 et prépare certains choix de séminaires de spécialité en L3. Le retour des étudiants sur le mini-stage (Lyon 3), les conférences (UJM) et l'initiation aux disciplines comme l'épigraphie ou la paléographie (Université Lumière Lyon 2) est d'ailleurs excellent, au point que certains regrettent de ne pas pouvoir bénéficier de ce qui se fait dans les autres établissements.

* Supplément au diplôme

P. 2 : « On regrette de ne disposer que de l'annexe descriptive au diplôme de Lyon 3. »

Les Suppléments au diplôme de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'UJM sont à la disposition de tout étudiant qui en fait la demande.

* Stages

P. 2 : « On ne peut que noter et regretter le caractère facultatif des stages. »

La licence Humanités est lourde d'un point de vue horaire et repose sur l'apprentissage régulier de deux langues dans laquelle nombre d'étudiants sont débutants en L1. Etant donnée la brièveté de l'année universitaire, priorité est donnée à cet investissement académique et à l'acquisition des savoirs et compétences indispensables à la poursuite en master. Les stages volontaires sur le temps des congés sont néanmoins encouragés, et en pratique, un nombre non négligeable d'étudiants exercent une activité professionnelle, notamment dans des établissements scolaires. Dans tous les cas les stages volontaires sont valorisés selon les dispositions en vigueur dans chaque établissement et pour les raisons indiquées ci-dessus cette valorisation nous paraît suffisante.

* Accompagnement pré-professionnel

P. 2 : « L'accompagnement préprofessionnel proposé relève de services transversaux, alors même que le faible effectif permet une mise en place individualisée. »

Cette mise en place existe de manière privilégiée, mais informelle (conversations individuelles enseignants-étudiants). Les étudiants ont à leur disposition un référent par année et par établissement et les référents de l'ensemble de la licence. A Lyon 3 et à l'UJM, où le portail ne dure qu'un semestre, l'accompagnement à la réorientation en cours de L1 est un élément important pour des étudiants qui parfois n'ont pas pris correctement la mesure de la formation. Un travail individuel est réalisé avec eux pour leur proposer en fonction de leurs attentes la meilleure réorientation possible. Compte-tenu du système des portails et de la procédure d'admission, il ne nous est malheureusement pas possible d'éviter les erreurs d'orientation en L1, mais des procédures d'accompagnement de la réorientation sont prévues avec un suivi individuel par les enseignants responsables. A l'Université Lumière Lyon 2, où le portail dure deux semestres, la discussion sur l'orientation prend place durant le S2, mais les enseignants peuvent être amenés à conseiller un changement d'option au S1 à des étudiants que l'apprentissage des langues anciennes met en difficulté. Enfin, le travail d'accompagnement est étroit lors de la L3 pour le choix des masters.

Par ailleurs, le dispositif des AED (Assistants d'éducation), piloté par le Rectorat, est en place depuis 2019 à l'Université Lumière Lyon 2 et à Lyon 3 pour les étudiants de Lettres et permet le pré-recrutement de futurs enseignants au niveau L2.

* Pilotage

P. 3 : « La présentation même du dossier d'auto-évaluation et des annexes montre une difficulté à construire une formation réellement mutualisée. »

P. 3 : « Des efforts ont été fournis pour améliorer la coordination administrative, mais ils doivent être approfondis. »

La licence Humanités est co-accréditée, mais seuls les cours de littérature et de langues anciennes sont mutualisés. Une licence entièrement mutualisée aurait impliqué la co-accréditation de la mention Lettres entre les établissements, puisque la plupart des enseignements hors tronc commun appartiennent aux parcours de Lettres Modernes – un choix qui n'a pas été fait par les équipes concernées. Elle aurait aussi impliqué que les établissements fassent des choix similaires concernant l'organisation des portails, ce à quoi, en vertu de leur autonomie, ils n'étaient pas tenus. Il semblerait que, sur ce sujet, on s'oriente vers une convergence pour le prochain contrat. La présentation choisie avait pour objet de pouvoir faire apparaître à la fois le travail commun, qui constitue le cœur de la mention, et les réussites ou problèmes spécifiques au sein de chaque établissement.

Quant à la fusion des annexes, elle aurait demandé un travail supplémentaire très conséquent pour lequel le comité de pilotage, en l'absence d'une cellule inter-établissements dédiée aux diplômes co-accrédités, n'avait pas de soutien administratif. Les indicateurs et les éléments évalués n'étant pas les mêmes pour les trois établissements, une tentative de fusion artificielle de ces données aurait abouti soit à un résultat trop général et inutilisable soit à un résultat totalement confus. Nous alertons nos tutelles, depuis le début de notre collaboration en 2010, sur la nécessité de prendre en compte ce type de difficultés spécifiques que rencontrent tous les diplômes co-accrédités.

* Pluridisciplinarité

P. 3 : « La proposition de Lyon 2 ... sont les plus abouties. »

Le projet du portail Humanités de l'Université Lumière Lyon 2 a montré les limites de la pluridisciplinarité totale (disciplines associées dans les mêmes CM et TD et non juxtaposées) lorsqu'elle est imposée trop tôt dans le parcours des étudiants, avant qu'ils n'aient pu se familiariser avec des disciplines et des méthodes que, pour certaines, ils découvrent. Le choix de Lyon 3 de privilégier en L1 une pluridisciplinarité « encadrée » (matières à choix dans une liste réduite et prédéfinie) a montré deux éléments importants : 1-les étudiants se sentent rassurés par cette limitation et parviennent assez bien en général à articuler formation principale et pluridisciplinarité, 2-les étudiants sont satisfaits de pouvoir, quand leur projet d'études est bien défini dès le départ, opter pour une spécialisation qui convient à leurs attentes et limiter la pluridisciplinarité à des domaines connexes de leur spécialité (philosophie par exemple).

Notons de plus que la licence Humanités en elle-même est déjà par nature pluridisciplinaire, en ce qu'elle mobilise linguistique, littérature et histoire, trois manières assez différentes, bien que complémentaires, d'aborder des textes en trois langues sur une période de presque trois millénaires. Introduire d'autres disciplines (arts ; archéologie ; anthropologie ; philosophie par ex.) sans se limiter à une initiation superficielle ne peut se faire que dans le volume horaire dévolu aux options, sous peine de déséquilibrer la formation, et plutôt en L3. C'est sur cette voie que la réflexion s'engage à l'Université Lumière Lyon 2 pour la prochaine accréditation.

• Licence Information-communication

** Dans l'encadré « positionnement dans l'environnement » (À la fin) : « On peut regretter que l'environnement socio-économique soit cependant peu décrit et que ne soient pas vraiment exposés les divers projets de recherche au sein desquels peut s'opérer ce rapprochement entre les sphères académiques et socio-économiques. »*

En Licence, les liens avec l'environnement socio-économique sont précisés en p.7. Outre le type d'entreprises avec lesquelles l'alternance est réalisée dans le parcours de Saint-Etienne, sont mentionnés les partenaires professionnels animant les TD en L3 de « projet en partenariat social » (ces derniers permettent aux étudiants de chaque parcours de travailler avec un partenaire socio-économique en répondant à sa commande : Radio Couleur FM et l'association Médias citoyens ; Rezacoop et les associations du réseau ; Musée des confluences (2016/2018) et Musée des moulages/Association Space Opéra (2018/2019) ; Radio Ondaine.

** Encadré « organisation pédagogique » :*

- (Ligne 10) « On peut regretter le choix de ne pas encourager davantage un stage dès le niveau L2, avec la validation d'une partie des crédits ECTS (European credits transfert system) comme c'est le cas en L3. »

Le choix du stage obligatoire en L3 répondait à l'idée de la pré-professionnalisation spécifique à la dernière année de Licence et était tributaire d'une organisation spécifique au dernier semestre : la mise en place d'une période dite dédiée au stage, c'est à dire sans cours. En L2, du fait d'une L1 interdisciplinaire ayant peu de contenu en information-communication, la priorité était de centrer l'année sur l'apprentissage et le renforcement des bases théoriques et méthodologiques de la discipline. La mise en place d'un stage obligatoire dans la maquette de L2 aurait contredit ce choix : d'une part il aurait fallu le mettre à la place d'une UE (et donc de réduire l'éventail de contenus disciplinaires) et d'autre part, il aurait fallu, comme en L3, circonscrire dans une partie de semestre une période dédiée pour que les étudiants soient disponibles (et donc de ne pas avoir de cours du tout pendant toute une partie du semestre). Le stage volontaire sans crédit ECTS est donc l'option la plus adaptée à ce contexte. Il serait possible néanmoins de réfléchir à l'organisation d'un stage obligatoire dans le cadre de l'UE transversale (non disciplinaire) mais se pose la question de la mise en disponibilité de l'étudiant pour le stage, ce qui de facto l'exclurait des cours suivis par les autres.

- (Ligne 16) : « En L3, des séminaires dits thématiques visent à préparer les étudiants à être plus autonomes à partir du master – sans qu'il soit toutefois dit beaucoup sur leur contenu. »

Chaque année, 6 thématiques sont abordées sous la forme de CM de 6 séances de 2h. Ces thématiques sont proposées par les enseignant-chercheurs qui y interviennent chaque année et validée par la responsable d'année, qui veille à ce que ces thèmes soient en cohérence avec la formation (pas de redondances avec les CM de tronc commun par exemple), qui puissent se compléter entre eux et qu'ils puissent apporter un éclairage supplémentaire à la formation. Ces thèmes peuvent changer chaque année selon les interventions. Les thèmes traités en 2019-2020 sont par exemple : médias, publicité et représentations sociales ; communication participative pour le développement ; patrimoine, musée et numérique ; analyser des dispositifs info-communicationnels ; diversité de l'appropriation des pratiques numériques ; ville et territoire.

- (Ligne 19) : « On aurait pu attendre des développements plus importants sur les usages du numérique dans la pédagogie du fait de son importance dans la formation. Les enseignements numériques allient le présentiel et le travail sur une plateforme dédiée. »

L'usage de la plateforme Moodle est régulièrement encouragé et se met progressivement en place. Un coup d'accélérateur notoire est constaté pendant la période de confinement, où la continuité pédagogique des semestres pairs de L1, L2 et L3 a été réalisée par cet intermédiaire. Les responsables d'années ont accompagné leur équipe dans l'usage de Moodle par l'élaboration de tutoriels en ligne et de réunion à distance. Ainsi, l'ensemble des intervenants, titulaires comme vacataires, se sont appropriés l'outil et découverts des fonctionnalités qui seront des bases d'usage pour les années suivantes. Par ailleurs, l'année 2019-2020 a été le cadre d'une expérimentation pédagogique en L2

pour le TD « publics et réception : textes fondamentaux », où il a été demandé aux étudiants de présenter des textes scientifiques sous la forme de petites vidéos créatives, tournées et montées par eux-mêmes, qui ont ensuite été diffusées sur la plateforme pour le reste de la classe.

** Encadré « pilotage » (ligne 6) : « On ignore cependant le processus d'accès à ces responsabilités, leur durée et les modalités de leur renouvellement. »*

Pendant l'année 2019-2020, l'ICOM est en train de développer un dispositif clair, centralisé et transparent permettant d'encadrer les principes et la procédure d'accès aux responsabilités de mention et d'année. Ce dispositif qui sera effectif dès 2020, sera composé de deux éléments. D'une part, un document de cadrage, intitulé « cahier des charges » qui liste précisément tous les engagements (normalisés pour les responsabilités concernant aussi bien la Licence que les Master) que les candidats devront assumer s'ils candidatent. D'autre part, un document de cadrage précisant les principes généraux œuvrant à l'attribution de toute responsabilité (la durée minimum de 5 ans ; l'attribution basée sur les vœux individuels, l'adéquation du profil au diplôme ; l'arbitrage collectif si candidatures multiples...) et les étapes et modalités de l'accès aux responsabilités, sur la base d'un calendrier précis indiquant les principales étapes allant de la candidature à sa validation (de Mars à juin).

** Points faibles : « Approfondissement de chacun des champs professionnels sans doute trop léger pour une insertion professionnelle immédiate après la licence. »*

Afin de délimiter les frontières entre une licence générale et une licence professionnelle, l'équipe pédagogique maintient son choix de considérer la formation de Licence, générale, comme « pré-professionnalisante ». Il ne s'agit donc pas de concevoir l'insertion professionnelle immédiate comme un objectif affiché. La mise en place de projets en partenariats sociaux pilotés par des tuteurs professionnels et le stage professionnel obligatoire sont deux dispositifs en L3 qui permettent aux étudiants d'avoir l'expérience d'un milieu professionnel et d'affiner un projet professionnel qui reste encore en construction : la poursuite d'un parcours en Master, la ré-orientation ou, pour certain.e.s, le début d'une carrière professionnelle suite aux opportunités proposées par le stage.

** Dans le paragraphe « Analyse des perspectives et recommandations » :*

- « Cet objectif pourrait notamment impliquer la mise en place de TD de soutien relatifs à certains CM. »

Ce point pourra être envisagé dans la constitution de la prochaine maquette, par exemple avec la constitution d'une séance de TD, unique pour chaque CM (ou aux moyenne les plus faibles) et en fin de semestre, dite de « préparation à l'examen ».

- « Enfin, la professionnalisation, déjà assez présente, pourrait être améliorée, notamment en questionnant d'une part le caractère facultatif du stage en L2, et d'autre part le peu de cours professionnalisants au niveau L1. »

Une réponse a été donné plus haut au sujet des stages de L2. Pour les cours professionnalisants sur la L1, il faut penser qu'il n'y a que deux TD sur l'année qui concerne l'info-com, du fait du portail pluridisciplinaire. L'un de ces deux TD, intitulé, « pratiques professionnelles de l'écriture » est orienté par une dimension professionnelle : il s'agit de la découverte de trois pratiques d'écriture associés à trois type de professionnels de la communication. Un TD sur deux en L1, en info-com est donc professionnel. De nombreux intervenants extérieurs professionnels assurent ce TD.

- « On pourrait aussi envisager d'encourager des associations étudiantes à tisser davantage de liens à travers diverses manifestations, entre les étudiants de la licence Information-communication et le tissu socio-économique du territoire. »

C'est un point de réflexion en cours qui pourrait se concrétiser dans la continuité des TD « projet en partenariat social » en L3, où les étudiants rencontrent des professionnels. Des réflexions avec des associations étudiantes, notamment celles fondées sur le travail de l'éloquence par exemple, sont en cours.

- « *L'offre très riche de cours pourrait être réduite à l'avenir pour renforcer chaque spécialisation.* »

En effet, un recentrement des contenus sur les spécialisations de L3 pourrait être envisageable, même si cela questionne la place des cours de tronc communs en L3. Un renforcement des spécialisations pourrait aussi être envisagé en faisant intervenir des responsables de parcours de L3, qui seraient en lien, par exemple avec les Master proches de ces parcours. Ils pourraient ainsi veiller à une coordination plus précise entre L3 et Master de l'ICOM.

- **Licence Langues étrangères appliquées**

Concernant les modalités de réunion de l'équipe : la nouvelle direction (une co-direction) a eu à cœur de prendre en charge la réorganisation de l'équipe en sollicitant un accompagnement extérieur afin de réaliser un état des lieux de la situation organisationnelle du département, d'en optimiser son fonctionnement et de créer un collectif cohérent. C'est ainsi que des réunions mensuelles invitant l'ensemble du personnel (enseignant mais aussi administratif) ont été instaurées depuis juillet 2019, date d'installation de la nouvelle direction.

Les outils de pilotage et suivi des étudiants ont été insuffisamment utilisés. Nous travaillerons à améliorer le cadrage pour rendre la formation plus performante.

• Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

* *Initiation à la recherche* : le RAE mentionne en p. 4 une sensibilisation progressive à la recherche dans les enseignements :

- en L1, les UE transversales et de méthodologie mentionnées p. 7 comprennent une initiation à la recherche documentaire, un accompagnement à la construction autonome des savoirs, avec des exercices adaptés à chaque niveau du cursus ;
- en L2-L3, les UE « Compléments disciplinaires » ;
- sur l'ensemble du cursus, l'invitation aux séminaires et colloques en lien étroit avec les contenus des enseignements (p. 8 du RAE) participent de cette sensibilisation à la recherche, qui devra être renforcée.

* *Adossement à la recherche (p.2)* : suite à la refonte du site, le lien vers onglet « Recherche » du site de l'UFR des Langues n'est plus valide. Les membres de la FdL sont répartis dans 8 laboratoires en fonction de leurs spécialités (littérature/civilisation/linguistique) : Passages, LCE, Triangle, CIHAM, CRTT, ICAR, IHRIM, LARHRA – détaillés ici : <https://langues.univ-lyon2.fr/recherche/laboratoires-et-equipes-de-recherche>

* *Préprofessionalisation* : les divers éléments mentionnés dans le RAE vont être étendus et renforcés :

- des éléments spécifiques tels que la journée des métiers du franco-allemand (p. 2) ou la préparation aux métiers de la traduction littéraire et de l'édition critique (Master TLEC p. 8)
- des dispositifs généraux : la Journée des Masters pour les L3 (p. 11) va être couplée avec une journée d'information sur les Licences Pro à destination des L2.
- dans le domaine des métiers de l'enseignement : option didactique en espagnol (p. 9) ;
- le dispositif d'assistants d'éducation en pré-professionnalisation en lien avec le Rectorat de Lyon : en 2019-2020, l'Université Lumière Lyon 2 compte 13 AED en préprofessionnalisation-anglais, sur les 19 affectés à l'académie de Lyon. Nous avons à l'Université Lumière Lyon 2 une référente-AED spécifique pour l'anglais, qui participe à leur recrutement, en lien avec le Rectorat, accompagne la compatibilité de leur emploi du temps avec leur mise en stage et fait le lien avec les établissements et les tuteurs/trices en collège. Le dispositif va être reconduit l'année prochaine, et sera ensuite intégré au projet de pré-professionnalisation vers l'enseignement qui sera proposé en L2 et L3 LLCER Langues, et s'inscrira dans le Continuum de Formation (L2-T0) mis en place par le ministère.

* *Un conseil de perfectionnement* a été constitué en 2018-2019 pour la Faculté des Langues mais ne s'est pas encore réuni, sauf en Lettres-Langues.

* *Érosion des effectifs en L2-L3 entre 2016 et 2018*

Deux éléments d'explication : la mise en place du Portail et les possibilités de réorientation inhérentes à ce dispositif. Le Portail, qui comporte un S1 commun LLCER-LEA avec des CM en français commun à toutes les langues, les cours en langues étrangères étant limités aux TD, est apparu peu satisfaisant et sera remplacé dans la prochaine maquette par un dispositif Majeure/Mineure.

• Licence Lettres

Nous remercions le comité Hcéres de son retour sur l'autoévaluation de la licence de Lettres. Nous nous félicitons du fait qu'il salue la richesse de la formation, la diversité des parcours et la qualité du recrutement étudiant. Les axes d'amélioration qu'il trace seront au cœur de nos prochaines maquettes.

À plusieurs reprises, le rapport pointe une information insuffisante du dossier d'autoévaluation. Nous souhaitons donc apporter quelques précisions, notamment sur l'organisation et le pilotage de notre formation, qui, nous l'espérons, permettront de lever certains doutes.

* « *La fiche RNCP est évoquée mais n'a pas été jointe* » : cette fiche nationale est librement disponible sur le site « France Compétence ». Elle a été suivie fidèlement pour l'élaboration de nos maquettes.

* « *En ce qui concerne la licence parcours bi-disciplinaire Lettres-Histoire de l'art, elle n'existe en région qu'à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Université Jean Monnet Saint Etienne* » : la licence Lettres Histoire de l'art existe à Saint Etienne et à l'Université Lumière Lyon 2 mais les profils respectifs de ces deux Licences sont sensiblement différents : en dehors des enseignements « académiques » dans les deux disciplines, le parcours « Lettres Histoire de l'Art » de l'Université Lumière Lyon 2 comporte plusieurs cours spécifiques qui le singularisent :

- Le texte et l'image numérique sur 3 semestres
- Politique et médiation culturelle en 3e année
- Littérature et arts visuels en 3e année
- sans compter le projet de médiation culturelle, mené sous forme de travail d'équipe, qui aboutit chaque année à la publication d'un ouvrage entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

* « *Un atout majeur de la mention : la présence d'élèves de l'ENS Lyon en troisième année (chiffre non communiqué mais en augmentation d'année en année) auxquels s'ajoutent les inscrits issus des CPGE de la ville* » :

- Entre 10 et 17 élèves entrants de l'ENS s'inscrivent chaque année en Lettres dans les universités lyonnaises. L'Université Lumière Lyon 2 en accueille entre 80 et 90%, le reste s'inscrivant à l'université Lyon 3. Les normaliens apprécient la diversité et le caractère innovant de l'offre pédagogique, en particulier ses enseignements innovants, son orientation contemporanéiste et ses liens avec l'art vivant.

- Outre les étudiants issus de notre propre L2, les rangs de la L3 accueillent des étudiants issus des CPGE de Lyon mais aussi de la France entière et de l'Outre-mer : du Sud-Est et du sud de la France, de la région de Bordeaux, de Bretagne et de Paris pour la nouvelle promotion... à quoi s'ajoutent bien sûr une quinzaine d'étudiants Erasmus.

* « *La professionnalisation est surtout apparente dans le parcours Lettres appliquées qui fait une part significative aux compétences immédiatement convertibles dans le monde de l'entreprise. Les autres parcours sont davantage disciplinaires.* »

- Un stage en L3 est à l'étude pour la prochaine accréditation tous parcours confondus. À l'heure actuelle, les étudiants sont incités à faire des stages volontaires, pour lesquels ils bénéficient de l'encadrement du Pôle Stage de l'Université (présent lors de la journée des métiers).

- Depuis deux ans, plusieurs de nos étudiants, dès la L2, bénéficient de contrats d'assistants d'éducation (AED). Ces contrats de préprofessionnalisation leur permettent de découvrir le métier de l'enseignement. À cet égard, les Lettres modernes font partie des disciplines pilotes du dispositif sur le site et on ne peut plus dire aujourd'hui qu'elles ne sont pas pré-professionnalisantes.

- Enfin, la L3 propose un choix d'options correspondant à des perspectives professionnalisantes : FLE, Enseignement du 1er degré, Enseignement du 2nd degré.

** « Rien n'est dit de l'accompagnement de l'étudiant dans le choix de son parcours, ni d'un quelconque module de construction du projet personnel et professionnel. »*

- Comme précisé dans le rapport, les parcours de Lettres sont présentés collectivement : parcours de L2 en portail de L1, parcours de L3 en cours de L2. Ensuite les étudiants sont invités à se rapprocher individuellement du responsable de parcours et/ou du responsable de niveau pour déterminer le choix de leur propre parcours. Ce qu'ils font, bien entendu. Ces responsables pédagogiques ainsi que les responsables administratifs sont donc régulièrement sollicités par les étudiants qui hésitent quant à leur orientation. L'échange se fait par mail, voire même par téléphone ou en RDV lorsqu'il est souhaitable d'approfondir la discussion. Nous les guidons au mieux en leur expliquant les différentes possibilités qui s'offrent à eux en fonction de leur objectif professionnel.

- Par ailleurs depuis la rentrée 2019 (ce n'était pas encore le cas lors de la rédaction du rapport), nous avons mis en place des coordinateurs d'études en L1 : ils conseillent et accompagnent tout étudiant qui les sollicite.

** « La place du numérique est insuffisamment argumentée : parmi les enseignements de compétences transversales, une formation aux TIC est prévue, sans aucune précision. »*

- Si cette question n'a pas été développée dans le bilan, c'est parce que l'usage du numérique est, de longue date, une composante fondamentale au sein des formations de l'Université Lumière Lyon 2, étroitement intégrée aux mentions. Le parcours TIC forme les étudiants de manière graduelle à l'utilisation des outils numériques. En L1 et L2, les étudiants sont amenés à maîtriser les principaux logiciels de texte (Powerpoint, Word,...). En L3, et nous les sommes les seuls de la région à le faire, le cours de TIC, non seulement a été maintenu, mais encore a été ciblé de manière à délivrer un enseignement ad hoc, répondant aux besoins spécifiques des lettres (en fonction des débouchés professionnels de la formation). En L3 Lettres Modernes la formation en CM sur « Texte et numérique », assurée par des intervenants de l'Institut de communication de l'Université Lumière Lyon 2, est orientée vers le travail éditorial et la constitution de bibliographies (Zotero). S'ajoutent des TD initiant les étudiants à la manipulation des images numériques. En L3 Lettres appliquées et Lettres-Histoire de l'art, les TIC offrent des contenus plus pointus, qui viennent renforcer les enseignements de spécialité PAO-Web dispensés sur les deux semestres (compréhension de ce qu'est une image numérique, principes à connaître pour la couleur, avec mise en pratique par des TD sur la retouche d'image).

** « On ignore la place du numérique dans l'enseignement (notamment à travers l'utilisation éventuelle d'une plateforme numérique pédagogique). »*

- L'Université ayant fait un effort financier pour équiper la quasi-totalité des salles de cours de vidéoprojecteurs, la grande majorité des enseignants a aujourd'hui intégré dans ses enseignements l'utilisation de PowerPoint et de documents audio ou vidéo.

- Les étudiants bénéficient du pack Office365 Education. Ils nous contactent et sont régulièrement contactés par Mail ; ils utilisent quotidiennement la plateforme informatique MOODLE, qui fait donc partie intégrante de la plupart des enseignements. Des contenus de formation, des supports, des devoirs y sont déposés par les enseignants sous forme de fichiers, pages, PWP, vidéos... De nombreuses ressources (« Devoir », « forum »...) invitent à l'interactivité et permettent aux étudiants de déposer des travaux ou d'échanger.

- Enseignants et étudiants bénéficient d'une bibliothèque numérique conséquente particulièrement riche et des abonnements de l'université avec un accès libre à Frantext, au Dictionnaire Robert, à l'Encyclopédie Universalis. Enfin, ceux qui ne disposent pas de matériel informatique personnel ont un accès permanent aux salles informatiques et peuvent demander un prêt d'une tablette à long terme.

** « Le dossier ne donne pas d'information sur le pilotage, les réunions, la méthode, l'articulation entre les instances (mentions, département, UFR). »*

- La formation est pilotée par plusieurs instances qui se complètent et sont constamment en lien. Les responsabilités sont valorisées par des décharges (qui varient selon l'ampleur de la tâche) :

- Le département, avec à la direction un binôme élu. Les directeurs de département travaillent en relation étroite avec la direction de l'UFR et la DFVE pour tout ce qui relève des formations. Ils coordonnent toute l'activité pédagogique et sont en discussion permanente avec les responsables de sections, de mentions, de parcours, de niveaux, sur des questions pédagogiques, budgétaires... Le département se réunit très régulièrement (5 fois dans l'année en moyenne).
- Les sections, constituées par regroupements disciplinaires, se réunissent plusieurs fois dans l'année. On compte quatre 4 sections : Littérature française, langue française, langue et littérature médiévales, Littératures comparées et francophones. Elles ont chacune un(e) responsable élu(e). Elles veillent à la progression pédagogique dans une discipline donnée, déterminent les contenus pédagogiques et les MCC en répondant aux préconisations des conseils de perfectionnement. Elles discutent des profils de poste – débattus ensuite en conseil de département puis d'UFR – et participent au recrutement des ATER.
- La mention est représentée par un responsable qui travaille étroitement avec les responsables de niveaux et de parcours. Il est une courroie de transmission de certaines informations générales et coordonne la rédaction du rapport d'autoévaluation de la mention. Il réunit chaque année un conseil de perfectionnement (composé de représentants étudiants, d'enseignants, de personnels extérieurs, de personnes issues du monde professionnel extérieur à l'université).
- Les parcours spécifiques Lettres appliquées et Lettres histoire de l'art ont chacun un représentant élu qui prend en charge l'organisation pédagogique, les questions de scolarité, les emplois du temps, les demandes d'accès, les réorientations...
- Les niveaux (L2, L3) de la Licence de Lettres modernes ont chacun un représentant élu qui travaille étroitement avec le gestionnaire de scolarité de chaque niveau pour gérer les questions de scolarité (demandes de DA p. ex), les emplois du temps, les demandes d'accès, les réorientations...

Le responsable de niveau réunit périodiquement plusieurs autres instances :

- o Un jury de niveau (composé de membres pédagogiques et de membres administratifs)
- o Une commission pédagogique (composée des responsables de niveaux et de parcours, et d'enseignants du niveau) traite plus particulièrement des demandes d'accès à distance (sur le BUL). Elle se réunit au moins une fois par an début Juillet (avec un lien étroit entre L2 et L3)

** « Du conseil de perfectionnement (avec la participation de membres du service d'insertion et orientation professionnelle), pas d'information également sinon qu'il se réunit une fois par an. »*

« Le conseil de perfectionnement semble être un lieu d'échanges, plutôt que d'évaluation et de proposition. »

- Un compte-rendu est rédigé après chaque conseil de perfectionnement. Celui-ci est transmis à l'ensemble des collègues par mail avant d'être lu et commenté en réunion de département. Chaque section ensuite prend les mesures nécessaires et qui lui semblent pertinentes pour améliorer la formation (voir supra).

Ainsi, depuis 2019-2020, suite aux suggestions du dernier conseil de perfectionnement, plusieurs décisions ont été actées. Parmi elles :

- Le conseil comprend désormais, parmi ses membres, des étudiants de chaque niveau et de chaque parcours.
- Le programme des enseignements de TIC et l'évaluation ont été entièrement revus. Une formation « Texte et numérique » vient compléter en 3^e année le cours sur l'image.
- Une méthode de dissertation rédigée par les enseignants a été déposée sur la plateforme MOODLE pour les étudiants qui entrent en L3 et n'ont pas suivi de CPGE.

- L'emploi du temps, qui présentait des journées saturées, a été revu.
- Les programmes de langue française et la coordination CM/TD ont été révisés aussi bien en L2 qu'en L3 pour éviter les redites, etc.

Nous espérons avoir montré que le conseil de perfectionnement, outre un lieu d'échanges, est un lieu d'évaluation et de proposition. Il est à l'origine en particulier de modifications de maquettes et de modification de Modalités de Contrôle des Connaissances ou de réaménagement de l'emploi du temps.

** « Le suivi dans l'acquisition des connaissances et compétences et l'existence d'un dispositif d'aide à la réussite ne sont pas mentionnés. »*

- De nombreux dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place en 1^{re} année de licence : 1) la « période d'intégration » lors de l'entrée à l'université qui permet aux étudiants entrants de L1 de se familiariser avec leur environnement ; 2) le tutorat qui s'adresse en particulier aux étudiants issus de filières professionnelles (bac pro) et qui n'ont pas forcément les prérequis (ils sont encadrés par un(e) tuteur/rice de même filière mais de niveau supérieur) ; 3) le semestre rebond (semestre 4) où l'étudiant qui souhaite se réorienter est accompagné ; 4) le dispositif CLEFS mis en place en 1^{re} année à la Toussaint et qui consiste à accompagner l'étudiant dans la création d'un événement public en lien avec le contexte social et culturel.

- A partir de la L2, l'accompagnement se fait avec le responsable de niveau et, éventuellement, en partenariat avec le SCUIO.

** « La possibilité de passerelles, pourtant encouragée par la politique de portail et le déploiement de la formation dans une stratégie de champ, n'est pas évoquée. »*

- Les possibilités de passerelles sont indiquées aux étudiant(e)s à chaque réunion d'information : réunion d'accueil des L1, réunion d'information sur les L2 en fin de L1, sur les L3 en fin de L2, etc.

Le site de l'université fait également mention de l'existence de ces passerelles.

Dans les faits, les responsables de niveaux (et les secrétaires administratives) et de parcours, régulièrement sollicités, favorisent les demandes de changement d'orientation émanant des étudiants, en particulier ceux qui souhaitent passer des parcours Lettres appliquées, Lettres histoire de l'art au parcours Lettres modernes. En théorie, aucun obstacle n'empêche un étudiant de changer de parcours non seulement d'une année sur l'autre, mais aussi d'un semestre sur l'autre. En cela nous participons à la politique générale de l'Université Lumière Lyon 2 qui préconise la plus grande souplesse, à condition que l'étudiant(e) ne soit pas pénalisé(e) par un manque de prérequis. C'est dans ce même esprit que les commissions pédagogiques accordent en général aux étudiants issus de toutes formations autres que les lettres un accès direct en L2 pour faire une licence de Lettres.

Nous espérons que ces précisions relatives au pilotage de la formation feront réviser le jugement initial du comité Hcéres qui relevait, faute d'informations suffisantes dans le dossier, des « défaillances » notables.

« Les effectifs ont connu de fortes variations à la baisse (chute de 40% entre 2016 et 2018 en deuxième année). »

Heureusement cette tendance ne s'est pas confirmée pour l'année actuelle où les effectifs de L2 ont plus que doublé.

• Licence Lettres-Langues

L'équipe pédagogique tient à remercier le collège d'experts du Hcéres pour ses analyses et son bilan très encourageant. Les observations et recommandations confirment la pertinence sur le site de Lyon de cette jeune mention bidisciplinaire Lettres-Langues, consolidée par deux diplômes en partenariat international. Elles permettront d'alimenter le travail d'élaboration du prochain plan de formation en vue de l'accréditation.

Les remarques formulées sur le parcours Lettres appliquées/Anglais correspondent aux lignes de force d'une réflexion en cours sur le renforcement de la dimension professionnalisante du parcours Lettres appliquées, avec l'hypothèse d'un prolongement possible dans un futur Master Métiers du livre et de l'édition. Cela passe en effet par une implication plus significative de professionnels et une pratique plus encadrée de stages pré-professionnalisants. Cette orientation répond à la politique volontariste en matière de stages développée par la Présidence de l'Université Lumière Lyon 2, avec le soutien du SCUIO-IP et des outils comme la plateforme JobTeaser.

Pour les parcours plus littéraires (Lettres-Allemand, Lettres-Portugais), une piste à l'étude est celle de modules de préprofessionnalisation vers l'enseignement, en complément du dispositif AED inauguré en Lettres en 2019-2020 au niveau L2 avec une dizaine d'étudiants prérecrutés.

La perspective d'une extension de la mention à d'autres combinaisons linguistiques pose la question des conditions et des moyens de pilotage administratif et pédagogique, relevés dans le rapport. Les contraintes liées à la mutualisation d'enseignements entre différents UFR et départements appelleraient un renforcement du dispositif, d'autant que les DPI exigent eux-mêmes un lourd investissement.

Un enjeu décisif serait de mieux faire connaître et faire valoir la spécificité de ces parcours bidisciplinaires pensés comme tels et véritablement intégrés à l'offre de formation de l'Université.

• Licence Musicologie

Les différentes incitations contenues dans le rapport (conseil de perfectionnement plus fourni, mise en place de l'évaluation de la formation, réflexion sur la mise en place éventuelle de certifications professionnelles, réflexion sur l'évolution des pratiques pédagogiques, place prise par les stages dans les maquettes, notamment) sont reçues positivement par le département de musique et musicologie de l'Université Lumière Lyon 2, qui voit là l'occasion d'améliorer encore ses dispositifs. Le nouveau responsable de mention licence sera chargé d'envisager une réflexion systématique sur l'ensemble de ces questions transversales.

Une simple précision, concernant le 2^e paragraphe de la page 2 du rapport. Notre attention est attirée sur le fait que la mention des laboratoires est omise au profit de manifestations scientifiques « organisées par le département ». Il se trouve que le département a pris l'habitude d'initier des événements scientifiques impliquant la licence (conférences, journées d'études), en lien bien sûr aux deux centres de recherche auxquels sont affiliés les EC de notre département : IHRIM – UMR 5317 et Passages XX-XI.

Dernier point, lié au §1 de la page 3 : « Il faut noter que l'équipe pédagogique ne comporte qu'un professeur des universités et 2 habilités à diriger des recherches (HDR). Ce qui est surprenant et regrettable pour une équipe pédagogique aussi fournie. » : le département de musique et musicologie a recruté un second professeur en 2016, mais son importante décharge de service liée à son statut IUF ne lui a pas permis de s'investir dans la licence jusqu'à présent.

• Licence Sciences du langage

** Commentaire Hcéres : « La mobilité internationale, sortante et entrante, est faiblement présente. »*

Réponse du département :

La mobilité entrante nous paraît au contraire remarquable en SDL au sein de LESLA puisque, pour cette année universitaire 2019-2020 par exemple, nous avons enregistré (étudiants Erasmus):

Semestres impairs : 54 étudiants Erasmus répartis comme suit :

10 étudiants pour le portail 5 en L1 sem. 1,

34 inscriptions en L2 Sem.3,

20 inscriptions en L3, Sem.5

Semestres pairs : 35 étudiants Erasmus répartis comme suit :

10 étudiants pour le portail 5 en L1 sem. 2,

12 inscriptions en L2, Sem. 4,

13 inscriptions en L3, Sem. 6.

Quant à la mobilité sortante, les effectifs doivent être interprétés à la lumière d'un contexte spécifique pour les SDL. En effet, les étudiants qui souhaitent candidater au master FLE doivent impérativement valider le parcours FLE proposé en L3 et ne trouvent pas l'équivalent de ce parcours à l'étranger. Il leur faut donc rester en France. De même, ceux qui veulent devenir orthophonistes avaient jusqu'à cette année l'obligation de passer le concours organisé sur le territoire. A quoi il faut ajouter que peu de places sont proposées par les universités avec qui nous avons des conventions : par exemple, pour Trinity College à Dublin, il y a seulement deux places par an ; en général, le nombre de candidatures est (nettement) plus élevé.

** Commentaire Hcéres: « Exploitation des données sur la poursuite d'études et la professionnalisation reste à approfondir. »*

Réponse du département : Le caractère actuellement parcellaire des données sur la poursuite d'études et la professionnalisation des étudiants de SDL est incontestable et se traduit pour notre département par une difficulté à exploiter ces données. Ces dernières nous sont transmises chaque année par les services centraux de l'université et posent le problème du suivi des cohortes d'étudiants après leur sortie de formation (changements d'adresse, déménagements, etc.).

** Commentaire Hcéres: « Aucun dispositif spécifique à la licence Sciences du langage n'est présenté dans le dossier d'auto-évaluation. »*

Réponse du département : Nous avons en effet omis de stipuler dans le document d'auto-évaluation que, depuis l'année universitaire 2017-18, nous avons mis en place un cours magistral de Licence 2 intitulé « Renforcement disciplinaire ». Ce CM a lieu durant six séances de 1h45, programmées à la fin du semestre 2, et il est l'occasion de revenir avec les étudiants sur des points de TD (notions, exercices etc.) qu'ils jugent ne pas maîtriser suffisamment. Nous comptons faire le bilan de cette innovation pédagogique à la fin de cette année universitaire, à l'occasion de la tenue du premier Conseil de perfectionnement de L2. Du fait qu'il est vraisemblable que ce Conseil ne pourra pas avoir lieu, nous sommes donc contraints de reporter l'évaluation de ce CM à l'an prochain.

- **Licence professionnelle Guide conférencier**

Points faibles :

L'ouverture à une autre langue est envisagée dans le cadre d'un partenariat avec la nouvelle formation de licence professionnelle tourisme portée conjointement par le département tourisme et la faculté des langues. Les étudiants de LPGC devraient avoir l'occasion de rejoindre des groupes d'autres langues dans ce cadre.

Bien que les partenariats conventionnés soient principalement avec les musées de Lyon, la formation ne se limite pas à l'univers muséal. Elle propose au contraire aux étudiants de découvrir les différentes facettes du métier de guide au travers d'expériences de terrain avec les croisiéristes ou encore sur site avec la fondation Fourvière, les caves de la Chartreuse ou le site Firminy Le Corbusier pour ne donner que quelques exemples. Les projets, notamment les projets tuteurés, changent chaque année en fonction des demandes et attentes des partenaires réguliers de la formation. Par ailleurs, les stages s'effectuent peu dans les musées et dans leur grande majorité bien plus sur site. La formation est notamment en relation avec le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Les lieux de stage sont complémentaires des terrains effectués durant la formation. L'équilibre est ainsi assuré entre le lieu de formation qui se concentre logiquement sur Lyon et les lieux de stage qui incitent les étudiants à se déplacer, notamment dans des villes petites et moyennes et dans les espaces ruraux.

La formation ne manque pas de visibilité. Les inscriptions en baisse sont principalement dues à une mauvaise appréciation du nombre d'étudiants à inscrire sur liste complémentaire (trop peu d'étudiants sur liste complémentaire ces deux dernières années) et à la difficulté de gérer l'absence de réponse des candidats qui, pour certains, s'inscrivent mais ne se présentent pas ensuite à la rentrée et ne donnent pas d'explication.

Le suivi des anciens étudiants n'est pas formalisé par manque d'outils et de moyens.

- **Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication**

** Présentation de la formation*

Pour les débouchés domaine indiquant les potentialités du parcours : poste d'encadrement dans les domaines de la gestion de communautés professionnelles et utilisatrices (notamment dans le domaine de l'open source et des industries numériques), conception multimédia et développement transmédia, édition et rédaction web, formation aux usages des technologies numériques, coordination événementielle et médiation techno-culturelle.

** Finalité*

Le volume horaire visible par séminaire ne rend pas compte du volume horaire effectif pour les étudiants et étudiantes. Chaque séminaire s'articule avec un temps d'atelier équivalent. Les ateliers sont dédiés à l'appropriation des concepts généraux et la réalisation de travaux en autonomie guidée et les séminaires sont essentiellement dédiés à l'explicitation des concepts complexes, la validation de la compréhension des notions et compétences requises. Peu d'exercices sont réalisés dans les séminaires animés par des intervenantes et intervenants pour densifier les échanges autour de la compréhension plus que de la transmission et l'exécution qui peuvent globalement s'effectuer en autonomie.

** Positionnement dans l'environnement*

L'évaluation statistique de la professionnalisation est rendue complexe par le fréquent cumul de statut à l'issue du diplôme. De nombreux diplômés effectuent une poursuite d'étude et finance cette poursuite d'étude en travaillant (ou inversement, travaille et continue de se former en parallèle). Leur emploi est souvent lié aux compétences acquises pendant leur parcours en licence professionnelle. Les statistiques actuellement à notre disposition ne permettent pas d'évaluer cet effet de superposition de statut.

** Organisation pédagogique*

In fine les étudiants suivent le même nombre d'heures de séminaires. Ils ont toutes et tous des ateliers pour les travaux collectifs qui ont lieu dans la période hebdomadaire « hors professionnalisation » (contrats pro et stages perlés). Dans le cadre des stages perlés le nombre de jours de stage est limité à un jour par semaine pendant la période d'enseignement à l'université (septembre à fin mars). La durée des stages est équivalente. Les missions qui sont effectuées dans le cadre dispositifs perlés et contrats pros sont soumises à la validation par l'équipe pédagogique afin d'évaluer que les apports du contexte professionnel constituent une équivalence aux ateliers en autonomie qui ne pourront pas être suivis. Toutefois l'équivalence est partielle, et l'équipe pédagogique veille à ce que des ateliers en autonomie se déroulent en dehors des périodes de présence dans l'organisation pour permettre à chacun et chacune d'avoir accès à des temps d'ateliers, notamment pour réaliser des travaux collectifs et entretenir l'intégration à la dynamique collective.

** Pilotage*

L'absence de professeur d'université dans l'équipe est un concours de circonstances. Le département n'avait pas recruté ses dernières années de professeure des universités ayant la disponibilité d'intervention dans les domaines de compétences développés. Cette remarque ne devrait plus être d'actualité dès la rentrée prochaine.

• Licence professionnelle Métiers de la Mode

L'évaluation mentionne l'absence d'éléments permettant de mesurer la dimension internationale de la formation. En effet, la Licence professionnelle Métiers de la Mode ne propose pas cette dimension car les contrats de professionnalisation proposés ne sont pas ouverts aux candidat.es étranger.es. La formation ne peut donc leur être ouverte. De plus, le rythme d'alternance et les contrats de professionnalisation dont l'alternance fait l'objet, impliquent que l'alternance a lieu dans une entreprise française.

Par ailleurs, il est précisé que l'auto-évaluation fait très peu cas de la concurrence. Il y a effectivement plusieurs formations de niveau Licence aux Métiers de la Mode, mais toutes ne sont pas en alternance et ne proposent pas les trois parcours. Il n'y a en l'état pas de partenariat entrepris avec l'Université Savoie Mont Blanc et sa licence professionnelle Métiers de la mode spécialisé dans le produit textile sportif (chef de produit, développeur de produit, designer). Mais il pourrait effectivement être intéressant de tisser des liens, car même si nos deux licences pourraient être complémentaires, d'autant plus que certains de nos étudiant.es effectuent leur alternance en Haute-Savoie au sein d'entreprises dédiées au sport outdoor (Millet, Eider, Salomon).

L'évaluation mentionne que « l'attractivité de la formation est particulièrement perceptible dans le nombre de candidatures reçues », mais que « les fortes variations concernant le nombre de dossiers reçus (de 203 en 2016 à 129 en 2018) ne sont pas expliquées. Le nombre de dossiers reçus pour la rentrée 2019 (153) marque un rebond. Parcours Styliste-coloriste-infographiste qui semble peiner à attirer les candidatures. » : Cela s'explique par la transformation des études post-bac dans la filière "design". Depuis 2018 en effet, les classes préparatoires d'un an de Mise à Niveau en Arts Appliqués (MANAA) ouvrent sur un diplôme national des métiers d'art et du design de niveau bac+3 ou DNMADE (auparavant, une année de MANAA suivie d'un BTS résultait en un bac Bac+2). Ceci étant, malgré la baisse du volume des candidatures, la formation en alternance de la Licence professionnelle "Métiers de la Mode" de l'ICM-Université Lumière Lyon 2 reste très attractive, du fait de la professionnalisation accrue et de l'insertion rapide en milieu professionnel, favorisées par l'alternance.

Au sujet des volumes horaires : des volumes horaires importants sont effectivement accordés aux intervenants extérieurs à l'Université, car nous ne disposons pas parmi les enseignants titulaires de la mention de techniciens de mode (styliste, modéliste, qui soient formés pour enseigner les approches, techniques, et usages des machines et logiciels professionnels de ces métiers). Il y a par ailleurs dans la formation des enseignements (projet tutoré et projet professionnel) qui nécessitent un encadrement rapproché et donc le déploiement d'un volume d'heure important. Le projet tuteuré qui fait travailler ensemble par groupes les étudiant.es des trois parcours (stylistes e-mode, stylistes-coloristes-infographistes et modélistes industriel.les) se déroule en effet tout au long de l'année, et résulte en la présentation à la fin de la formation de plusieurs collections de vêtements, incluant plans de collection, de commercialisation, communication. Ce travail commun des étudiant.es des trois parcours les prépare précisément à l'exercice de leur métier, à la nécessaire collaboration entre stylistes et modélistes et la connaissance réciproque des contraintes, techniques et savoir-faire des stylistes et des modélistes. Pour cela, l'encadrement projet se déroule nécessairement tout au long de l'année et nécessite un volume horaire adéquat.

- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web

La lecture du rapport d'autoévaluation de l'Hcéres conduit à faire 2 précisions/observations :

** Page 2, à propos de l'alternance, le rapport indique qu'« aucun candidat n'a pour l'instant intégré la formation en alternance faute de contrat. »*

Sur les dernières années, plusieurs étudiant.es ont souhaité suivre la formation en alternance mais aucun n'a trouvé d'entreprise intéressée effectivement. Une structure publique s'était manifestée auprès de la formation mais elle n'était pas éligible au contrat de professionnalisation.

** Page 3, le rapport revient sur la composition du conseil de perfectionnement et souligne qu'aucun membre du personnel administratif n'intègre celui-ci.*

C'est par erreur que le rédacteur du dossier d'autoévaluation a omis de souligner que la gestionnaire du diplôme fait partie du conseil de perfectionnement et qu'elle y siège tous les ans parmi les étudiants et enseignants universitaires et professionnels.

• Licence professionnelle Techniques du son et de l'image

Finalité.

Page 1 : au sujet de la demande de mise en perspective des parcours hébergés par la mention Techniques du son et de l'image.

Ces parcours sont hébergés par une mention gérée par l'Université Lumière Lyon 2. Trois établissements différents ont en charge ces parcours. Ce qui a conduit à leur rapprochement tient à l'histoire de ces établissements, à celle de leur projet de formation respectif. C'est l'histoire de ces parcours (leur création, leur mise en place et leur gestion au sein d'un projet pédagogique d'établissement) qui a permis cette « agrégation séduisante. »

Il faut rappeler que l'ENSATT et la CinéFabrique ne sont pas des établissements universitaires mais des écoles dont les projets pédagogiques impliquent une autonomie dans le contexte régional et national au sein duquel ils s'inscrivent. Les parcours 1 et 7 sont historiquement les plus anciens (2010), les parcours portés par la CinéFabrique étant les plus récents.

La mention est donc composée de plusieurs formations. Elle doit être considérée comme un regroupement de parcours de formations qui, pour chacun d'entre eux, ouvre à des horizons professionnels différents, bien identifiés dans le contexte régional et national. Cette mention assume de fait, par l'histoire des parcours de formation qu'elle héberge, ce rapprochement et l'autonomie qui en découle, laquelle permet d'éviter une forme d'artificialité qui serait préjudiciable à l'ensemble.

Les principes communs à ces parcours peuvent être identifiés de la manière suivante :

- mettre la création au service de la professionnalisation (comme relevé page 4 de la fiche d'évaluation « Points forts ») ;
- proposer une articulation entre théorie et pratique et valoriser les compétences respectives des différents interlocuteurs au contact du monde professionnel et de son évolution ;
- se baser sur le travail en équipe, fondamental dans le domaine des techniques du son et de l'image (ce que rendent possible les effectifs réduits) ;
- prendre en compte la grande transversalité de ces métiers.

Au sein de chaque parcours, se déploie une même logique d'interrelation à l'intérieur de la formation, qui prévoit une mutualisation de compétences et de moyens (entre enseignants-chercheurs et professionnels, matériel technique et ressources pédagogiques, etc.). Le travail en équipe au sein d'une même école permet évidemment une mise en commun plus poussée dans les parcours 2 à 6.

Il faut enfin insister sur la fonction du Conseil de perfectionnement qui vise justement à favoriser les échanges, le partage et la mise en cohérence de nos actions pédagogiques à l'échelle de la mention.

Page 2 : au sujet de l'intitulé de la mention : « Techniques du son et de l'image ».

L'intitulé de la mention est le seul permettant de qualifier l'ensemble de ces parcours (voir l'Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle). Le choix est donc restreint pour ne pas dire inexistant. Aussi, si cet intitulé de mention convient naturellement aux 6 premiers parcours, il convient en effet partiellement au 7e et plus en général aux arts de la scène. Ceci peut être toutefois nuancé car d'une part, le costume est un champ professionnel que le cinéma intègre également et d'autre part, le spectacle vivant se nourrit lui aussi de plus en plus de matière numérique (images et sons).

D'autre part, l'intitulé de la mention n'est pas si réducteur : la licence professionnelle s'ouvre en effet à des productions audiovisuelles plus transversales (VFX, clip vidéo, formats télévisuels, expérimentation de l'image et du son), pour lesquelles parler de cinéma ou de théâtre pourrait être réducteur.

Dans ce contexte, il nous est difficile de répondre au sujet de « l'intitulé réducteur de la formation » qui relève du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (page 4 / page 5).

Positionnement dans l'environnement.

Page 2 : au sujet de la cohabitation au sein de la même mention de deux parcours (P1 et P6) consacrés aux techniques et pratiques du montage. « Une meilleure explicitation des savoirs respectifs délivrés et compétences acquises pour chacun de ces deux parcours est souhaitable. »

Comme la fiche d'évaluation le relève, les différences sont nombreuses entre ces deux parcours et elles justifient leur existence respective sans concurrence aucune. On relève :

- le parcours des étudiants : obtention du DU Techniques du son et de l'image (parcours Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia) porté par l'Université Lumière Lyon 2 mais administré par la CinéFabrique pour les étudiants en alternance des P2 à P6. Obtention de diplômes divers (université, BTS, IUT, Beaux-arts) et « parcours généraliste » comme noté en page 4 pour ceux intégrant le P1 (Université Lumière Lyon 2) ;
- l'alternance pour l'une (P6 – CinéFabrique) et le stage intégré dans le cursus pour l'autre (P1 – Université Lumière Lyon 2). L'alternance est une voie possible, mais elle ne convient pas à tous les profils : dans le contexte socio-économique visé par la licence professionnelle, une diversification des compétences est nécessaire pour répondre aux attentes du monde professionnel. À titre d'exemple, la profession de monteur a beaucoup évolué : certains continuent d'accéder au métier par le biais de l'assistantat ; d'autres deviennent directement chefs monteurs mais débudent leur carrière sur des formes plus légères que le long-métrage (court-métrages, clips, documentaires, films institutionnels...) ;
- une pédagogie différente entre les deux formations. D'un côté, nous avons une école et de l'autre une université, si bien qu'il existe des différences tout à fait justifiées, y compris du point de vue des attentes des étudiants inscrits. Dans les deux cas, étant donné les effectifs, une attention est portée à chaque étudiant dans l'accompagnement proposé ;
- l'insertion professionnelle qui n'est pas la même : les étudiants de la CinéFabrique investissent prioritairement le secteur du cinéma ; ceux de l'Université Lumière Lyon 2 se dirigent le plus souvent vers la création audiovisuelle au sens large (contenus télévisés, Web, etc.) avec un ancrage marqué dans le domaine du documentaire. Cette polyvalence est permise, entre autres, par une ouverture à la postproduction au sens large (graphisme, etc.).

Un dernier point mérite des précisions. La fiche d'évaluation évoque d'une part, une formation (CinéFabrique) qui « privilégie la réalisation collective et collaborative » et d'autre part, une formation (Université Lumière Lyon 2) qui est tournée vers une « approche individuelle et réflexive ». Or, une attention est également portée à l'approche individuelle au sein du parcours 6 où la dimension réflexive est présente (CinéFabrique) ; et les étudiants du parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) ont pour leur part de nombreuses occasions de se retrouver dans des projets collectifs et collaboratifs (réalisation collective d'un film pédagogique au sein du cours « Environnement technique de l'audiovisuel » ; développement de projet virtuels en groupe dans le cours « Écritures interactives » ; implication collective à divers postes de la postproduction dans le projet qu'ils mènent avec les étudiants de Master 1re année, etc.).

Page 2 : au sujet du dispositif régional d'aide à la mobilité dans le cadre des stages effectués à l'étranger.

Il s'agit de la Bourse Régionale « Mobilité Internationale Étudiant » à laquelle peut prétendre chaque étudiant effectuant ses études dans un établissement supérieur de la Région.

Organisation pédagogique.

Page 3 : s'agissant des cours sur le droit du travail et sur l'environnement économique et social.

Par rapport aux hypothèses de mutualisation de la pédagogie, il faut relever que celle-ci s'ancre dans des lieux précis et se concrétise par un rapport privilégié aux locaux et aux outils techniques qui s'y trouvent. Cela vaut d'autant plus dans le cas des écoles (CinéFabrique, ENSATT). D'un point de vue logistique, les cours de l'Université Lumière Lyon 2 se tiennent sur le campus de Bron (dans l'Est lyonnais), l'ENSATT est située dans le 5e arrondissement (sud-ouest de Lyon), la CinéFabrique dans le 9e arrondissement, au nord : ces sites très éloignés et les plannings extrêmement serrés des

différentes institutions rendent très difficile pour ne pas dire impossible la détermination de créneaux communs (surtout pour les élèves, mais aussi pour les intervenants).

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : le cours « Connaissance du monde professionnel » alterne la rencontre avec des professionnels et des séances thématiques consacrés à l'environnement professionnel. Lors de ces cours de pédagogie appliquée, et également lors de la venue d'intervenants professionnels, sont abordées les spécificités juridiques et de statut du futur métier des étudiants.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) et 7 (ENSATT) : la mutualisation des cours entre l'ENSATT et la CinéFabrique se heurte à deux difficultés : la première concerne les sites des écoles (voir plus haut) ; la seconde limite, plus fondamentale, tient au fait que les problématiques, les réseaux, et pour partie les juridictions propres au spectacle vivant sont très différentes de ceux propres au secteur audiovisuel.

Page 3 : les cours d'anglais dans les parcours 2 à 6.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : les modules techniques sont souvent encadrés par des intervenant·es internationaux et ces cours se déroulent en anglais, avec une attention particulière à l'anglais de spécialité propre aux métiers visés. Les étudiant·es entrent en licence professionnelle avec un bon niveau car ils sortent du DU où ils ont eu des cours d'anglais et un projet international de 2 mois entièrement en anglais.

Page 3 : la problématique des écritures interactives et de la diffusion Web abordée dans le parcours n°1 pourrait également être intégrée aux parcours n°2 à 6.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : ces thématiques sont abordées dans le cadre des modules pratiques, grâce à une approche transversale des genres. Cependant, les questions théoriques sont moins approfondies par rapport au parcours n° 1 en raison du fait que le public et la visée du parcours ne sont pas tout à fait les mêmes.

Page 3 : données concernant l'ouverture à l'international.

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : cela concerne les stages essentiellement. Au sein du parcours n° 1 (Université Lumière Lyon 2), entre un et deux étudiants en moyenne effectuent un stage à l'étranger (par exemple : un en 2017-2018 : Royaume-Uni – Sweetdoh! Productions ; deux en 2018-2019 : Belgique – Wajnbrosse Productions ; Irlande – Heavy Man Films). (Données internes).

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : la licence professionnelle se fait pour beaucoup en alternance, ce qui est peu compatible avec la dimension internationale. Cependant, la plupart des étudiant·es sont issus d'un DU commun à l'Université Lumière Lyon 2 et à la CinéFabrique qui prévoit une ouverture considérable sur l'international, grâce au projet CinéNomadSchool. Tou·te·s les étudiant·es participent à ce projet et donc partent à l'étranger en fin de 2e année de DU ; réciproquement, des étudiant·es étranger·es viennent à la CinéFabrique et bénéficient de cours communs avec les élèves de l'école.

Pilotage.

L'importance du Conseil de perfectionnement a été relevée. Il facilite le pilotage mais, il faut le préciser à nouveau, il garantit également la cohérence pédagogique de la formation à l'échelle de la mention. Il est un lieu de partage sur les aspects techniques, pédagogiques et professionnels des champs investis quand bien même sont-ils différents.

Page 3 : « Le dossier omet de préciser par qui sont assurés les autres cours transversaux sur l'histoire des nouveaux médias et qui se charge des TD 'MoodBoard'. »

Pour gagner en clarté, le module « Histoire des nouveaux médias » s'intitule désormais « Master classes ». Celles-ci sont tenues par des professionnels du CNC, de la SACD, etc. Les professionnels présents changent chaque année, en fonction des évolutions des métiers. Le MoodBoard est une pratique généralisée aujourd'hui dans le monde professionnel. Les intervenants sont comme toujours des chefs de poste de chaque spécialité, ou des producteurs.

Résultats constatés.

Page 4 : « Les effectifs globaux (tous parcours et tous établissements confondus) sont données depuis 2016 et accusent un fort accroissement (du simple au double) en 2017, puis un net retrait en 2018 sans que ces évolutions soient commentées. Le dossier n'indique pas si une réflexion est menée sur l'évolution de cet effectif global et sa répartition entre les différents parcours. »

- Fort accroissement ou net retrait des effectifs :

Le fort accroissement relevé en 2017 (effectifs passant du simple au double) s'explique par la création récente des parcours CinéFabrique (2 à 6), comme cela a été relevé à la page 4 de la fiche d'évaluation. Il n'y a pas eu de baisse significative des effectifs en 2018 (voir le point suivant).

- Les effectifs sont pour chaque établissement :

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : entre 15 et 18 étudiants en moyenne chaque année.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : 6 étudiants par parcours, soit 30 étudiants pour l'établissement.

Parcours 7 (ENSATT) : 14 étudiants par année.

- Parité au sein dans les parcours.

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : l'année prise en compte qui a permis les statistiques relève une présence féminine majoritaire. En effet, c'est le cas en règle générale, ce taux reflétant la proportion des candidatures reçues. Cependant, pour démontrer les variations possibles d'une année à l'autre, voici les taux de parité sur les cinq dernières années : 2015-2016 : 11 femmes/5 hommes ; 2016-2017 : 8 femmes/8 hommes ; 2017-2018 : 10 femmes/6 hommes ; 2018-2019 : 7 femmes/8 hommes ; 2019/2020 (année en cours) : 10 femmes/5 hommes.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : la CinéFabrique revendique la diversité de ses étudiant·es comme sa plus grande richesse. Cette volonté d'une école ouverte sur la diversité doit s'entendre de façon très large : diversité de territoires, diversité sociale et culturelle, diversité d'âges et de points de vue, d'origines et de niveaux scolaires. Chaque promotion est alors composée d'étudiant·es entre 18 et 25 ans, à parité femme-homme, de nationalités variées (finlandaise, iranienne, syrienne, haïtienne, chilienne...), issu·es de milieux sociaux différents.

Parcours 7 (ENSATT) : Depuis quelques années, les statistiques montrent qu'il n'y a pas de candidats masculins retenus mais le concours reste ouvert aux garçons et aux filles. Les candidatures sont dans une écrasante majorité féminine, reflet des recrutements dans les diplômes des métiers d'art (DMA) dont sont issus la plupart de nos candidats.

- Bassin de recrutement des étudiants.

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : 50% des étudiants en moyenne sont issus du bassin régional. Parmi eux, un grand nombre est issu de la Licence en Arts du spectacle de l'Université Lumière Lyon 2.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : voir les précisions sur la diversité des étudiant·es dans le point ci-dessus sur la parité.

Parcours 7 (ENSATT) : Le recrutement est national, la part des étudiant·es originaire de la région est fortement minoritaire.

- Présence des étudiants étrangers dans les parcours.

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : un à deux étudiants étrangers suivent la formation chaque année. Cela dépend des dossiers reçus (de leur nombre) et du bagage académique de l'étudiant. En effet, les études cinématographiques et audiovisuelles n'existent pas dans toutes les universités internationales (qui les abordent souvent à partir des Lettres ou des Sciences de la communication) et il convient donc de considérer ce point afin d'accueillir au mieux, au sein de cette formation spécialisée, ces étudiants dont les profils peuvent être très variés.

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : voir les précisions sur la diversité des étudiant·es dans le point ci-dessus sur la parité.

- Taux d'insertion professionnel :

Parcours 1 (Université Lumière Lyon 2) : le taux d'insertion professionnelle le plus récent établi par le SESAP de l'Université Lumière Lyon 2 concerne des étudiants de l'année 2017 (diplômés promotion 2014/2015).

Le taux d'insertion relevé est de 80%. Il est mentionné par ailleurs que l'adéquation avec la spécialité est « peu satisfaisante » (page 4). Sur ce dernier point, il est nécessaire de reprendre le document émis par le SESAP : sur les 11 répondants à l'enquête, 8 personnes sont relevées dans la sous-partie « Listes des emplois occupés par les diplômé.e.s ». Sur ces 8 personnes, 6 ont un emploi en parfaite adéquation avec la spécialité (le montage et la post-production), ce qui porte le chiffre final à 75 % et non à 42 % comme indiqué dans le document du SESAP. L'adéquation de l'insertion en rapport avec le secteur investi doit ainsi s'évaluer à partir des diplômé.e.s qui ont justement un emploi et non à l'échelle des répondants dont certains sont sans emploi au moment de l'enquête.

Il faut mentionner que l'étude du SESAP (comme toutes les études) est effectuée à un « moment M ». Aussi, s'agissant du secteur investi par la formation, l'intermittence corrélée à des missions dont les durées et les fréquences sont très variables, implique des situations professionnelles diverses qui nuancent toute généralité statistique (dans un sens comme dans l'autre).

Il faut enfin préciser que l'adéquation de l'insertion avec la spécialité doit être mise en perspective avec l'évolution du secteur. Ainsi, les diplômé.e.s sortants peuvent être amenés, dans leurs missions professionnelles et à la demande du milieu, à de la polyvalence (le monteur est aussi parfois un cadreur, un graphiste, un mixeur son selon les exigences des milieux dans lesquels il exerce).

Parcours 2 à 6 (CinéFabrique) : une enquête d'insertion professionnelle est effectuée 6 mois après la sortie de chaque promotion, puis à 18 mois. Ces enquêtes visent à connaître la situation professionnelle de chaque diplômé.e. Il leur est alors demandé de mentionner toutes leurs expériences vécues 6 mois après la fin de leur formation, en précisant le secteur d'activité, le poste, le temps passé sur le projet, le type de contrat, leur rémunération et par quel moyen ils ont pu trouver cet emploi. La dernière année de formation à la CinéFabrique s'effectue en alternance. Les étudiant.es auront alors passé 6 mois dans des sociétés de production, de location de matériel cinéma ou encore sur des tournages de longs-métrages, au contact de nombreux-ses chef-fes de poste et technicien-nés. Ces rencontres et collaborations assurent aux diplômé-es un carnet d'adresse riche en potentielles opportunités d'emploi. De plus, tout au long de la formation, les enseignements sont assurés par des professionnel-les en activité, tou-tes chef-fes de poste. Les étudiant-es sont alors constamment en relation avec de possibles employeurs, ce qui favorise considérablement leur insertion professionnelle. Tou-te-s les diplômé-es ont, 6 mois après leur sortie de l'école, exercé des activités visées par la certification, à des postes différents. Certain-es font le choix de participer à titre bénévole à des projets de plus petite envergure mais sur des postes à plus hautes responsabilités, comme directeur-ice de la photographie ou chef-fe monteur-se par exemple ; alors que d'autres passent par des postes d'assistant-es sur des projets portés par de plus grosses productions, permettant une rémunération adaptée au poste.

Parcours 7 (ENSATT) : Des liens étroits existent avec le milieu professionnel par le biais des enseignements assurés par des professionnel-les en activité. Le pourcentage d'insertion professionnelle est proche de 100%. Sur les deux dernières années par exemple, toutes les étudiantes sortantes travaillent dans les métiers du costume. De plus, depuis 2014, un fond d'aide à l'insertion a été mis en place à l'ENSATT. Ce fond de soutien, destiné à l'origine à accompagner l'emploi des acteurs dans les trois saisons consécutives à la sortie de l'École a été ouvert aux autres corps de métiers.

• Master Arts de la scène et du spectacle vivant

Nous apportons d'éléments de réponse ou des précisions quant à certains points faibles signalés dans le rapport.

** « Absence d'enseignements appliqués liés à la production ou à l'administration du spectacle vivant, alors que des métiers en relevant sont listés dans les débouchés du parcours Accompagner la création. »*

S'il n'y a pas, en effet, au niveau du parcours, de cours généralistes ou d'initiation portant sur la production ou l'administration du spectacle, envisagés plutôt au niveau de la Licence, plusieurs cours de Savoirs appliqués – Conduite d'un projet culturel, Classe à projet, Accompagnement numérique de la création - appliquent de connaissances générales en production à des projets spécifiques réalisés en collaboration avec des institutions culturelles et des professionnels. Parmi les changements prévus dans la nouvelle maquette nous envisageons toutefois de donner plus de places à des projets mobilisant des connaissances concernant plus particulièrement l'aspect administratif de la production d'événements culturels.

** « Concernant le parcours Dramaturgies, peut-être les liens entre les enseignements théoriques fondamentaux et la dramaturgie (qui semble plus cantonnée aux savoirs appliqués) qui posent question, ainsi que l'articulation entre visée pratique et de recherche dans l'organisation et les objectifs de la formation. »*

La totalité des enseignements théoriques fondamentaux d'études théâtrales dans le parcours « Dramaturgie » articule théorie et mise en situation dramaturgique. Ils sont tous orientés de façon à nourrir la pratique dramaturgique et la prise en compte de ce qu'elle implique et peut signifier dans des cadres esthétiques et historiques divers.

En M1, 42H de cours théoriques fondamentaux sont consacrés à la dramaturgie (« Pratiques de la recherche ») (Idem pour les 21h en S1 du M2). Les séminaires ouverts au S1 du M1 sont des séminaires qui s'articulent à la pratique dramaturgique (ainsi par ex. du séminaire Jeu qui propose une « dramaturgie du jeu » ; les cours sur la mise en scène ou les théories du spectacle vivant, dispensés par les collègues de l'Université Lumière Lyon 2 sont propices et nécessaires à une appréhension dramaturgique de leurs fonctions). Le séminaire de recherche avancée était consacré à l'étude de textes dramatiques, etc.

Ces théories et pratiques dramaturgiques peuvent s'appliquer soit à une démarche de recherche sur les formes théâtrales historiques et / ou contemporaines, dont la dramaturgie constitue un des fondements méthodologiques majeurs, soit à une pratique professionnelle en lien avec la création.

** « Il n'est pas fait mention de sa place au niveau de la région (alors que l'Université Grenoble Alpes offre une formation équivalente). »*

L'Université Grenoble Alpes propose en effet avec le Master « Création artistique », un parcours Arts de la scène similaire au master lyonnais sur certains aspects. Ce parcours, plus généraliste, qui n'est offert qu'en deuxième année de Master, est cependant différent dans ses attendus du master Art de la scène de Lyon, ce dernier étant entièrement consacré à l'étude des arts de la scène et du spectacle vivant. Par ailleurs, la richesse théâtrale et chorégraphique du site lyonnais, de ses théâtres et de ses écoles supérieures, ENSATT et CNSMD – ces dernières conventionnées avec la formation lyonnaise des arts de la scène au niveau de la Licence - permettent au Master de Lyon de bénéficier de manière très structurée d'échanges multiples et variés avec institution et professionnels du champ du spectacle vivant.

** Les liens spécifiques entre le parcours Dramaturgies de l'ENS et la formation Écriture dramatique de l'ENSATT manquent d'explicitation ou sont inexistantes.*

Une convention existe en effet entre l'ENS de Lyon et l'ENSATT, qui permet, dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon, aux étudiantes en dramaturgie des deux écoles (l'ENSATT a une formation en dramaturgie entendue au sens d'écrivains de théâtre) de travailler ensemble dans un même module.

** Notons que la formation accueille chaque année des étudiants salariés (mais pas au titre de la formation continue) en particulier, des étudiants sportifs de haut niveau (un danseur pour 2016 et 2017, ce qui semble peu pour une formation qualifiée « Danse »)*

=> Les seuls danseurs pouvant bénéficier du statut de sportifs de haut niveau dans le Master, sont les danseurs de « danse sportive », discipline de compétition, et donc qui résultent officiellement inscrits aux associations sportives et aux compétitions. Tous les autres danseurs inscrits à la formation, menant une formation ou une carrière artistique, ne bénéficient donc pas du statut de « sportifs de haut niveau ».

• Master Cinéma et audiovisuel

* Parcours Métiers de l'Exploitation de la Médiation et de l'Éducation à l'image

Dès l'introduction de l'évaluation un oubli est fait. Deux des parcours sont en réalité plus professionnalisants (MEME et Documentaire culturel), et le troisième le reste aussi même s'il contient plus d'éléments théoriques. Le parcours Métiers de l'exploitation... est basé sur un stage et dans les cours des professionnels viennent expliquer de façon concrète leur métier (exploitation de cinéma, distribution de film, médiation des films...). De plus, certains cours de médiation culturelle (M1 « atelier médiation culturelle A » et la moitié du cours « Gestion de salles ») ont lieu dans des cinémas (Le Mourguet et Pathé Bellecour).

Ce parcours s'appuie sur l'expérience pratique d'un PAST, directeur d'une salle de cinéma. *De nouveau dans le paragraphe « Finalité », il est noté que « la filière documentaire est la plus professionnalisante »* alors que les étudiants sortant du parcours MEME sont très souvent en CDD ou CDI à la suite de leur stage. Les statistiques ne sont pas renseignées par tous les étudiants sortant du Master et cela biaise les données finales.

Une phrase nuanciant le nombre d'étudiants faisant un stage dans le parcours MEME a pu troubler l'évaluateur. « Presque tous les étudiants font un stage ». En réalité, chaque année, TOUS les étudiants du parcours MEME font un stage sauf un cas exceptionnel certaines années.

Le dispositif d'évaluation par les étudiants ne peut pas être déjà « des plus probants » puisque ces évaluations n'ont été faites que depuis peu de temps.

Dans la conclusion : « insertion locale par des partenaires (Institut Lumière). » : cela ne prend pas suffisamment en compte les insertions dans les salles de cinéma (Cinéma Mourguet de Sainte-Foy-lès-Lyon, Cinéma le Navire à Valence, l'Association Les Ecrans,...), dans les structures institutionnelles locales (ACRIRA, GRAC) et chez les distributeurs (Shellac)

A propos de l'évaluation Hcéres, p2 du retour de l'examineur : « Des options préparant au choix du parcours en M1 sont évoquées mais non renseignées. » : il faudrait signaler que les différents domaines professionnels concernés sont présents dans chaque UE B1 et B2 « Métiers du cinéma et de l'audiovisuel 1 » et « Métiers du cinéma et de l'audiovisuel 2 » et figurent également au choix dans l'UE C1 « Pratiques cinématographiques et photographiques ».

Sur les « points faibles » :

Les enseignements professionnalisant ne nous semblent pas insuffisants. C'est une perception faussée par les demandes de certains étudiants.

Le renvoi vers le site du département et les contenus des cours nous semblait suffisant pour décrire la formation. Il est très clair par contre que nous ne disposons pas de données chiffrées précises. Les enquêtes et sondages ne touchent plus la majorité des anciens étudiants du master qui ont déjà un emploi. De ce fait les réponses et pourcentages ne sont pas valides.

A titre d'exemple, on corrigera le nombre d'étudiants de Master 2 qui se sont inscrits en thèse dans les dernières trois années : un total de 7 inscrits en thèse, dans notre département, et venant de notre master.

A ce propos, il faut noter que tous les parcours permettent également de faire un mémoire de recherche théorique et donc une poursuite en doctorat.

Enfin l'effectif en baisse du M1 en 2018, mentionné dans « résultats constatés » (p. 3) est conjoncturel (remonté depuis : 69 inscrits en 2019-2020).

*** Parcours « Documentaire culturel » :**

Sans revenir sur le détail de l'offre de formation du parcours documentaire, décrit comme l'ensemble du master sur le site de l'Université, il est intéressant d'en préciser les principes :

Les deux années du master forment un bloc, avec dès la première année le choix de séminaires spécialisés qui sont autant de prérequis permettant l'orientation vers le parcours « documentaire culturel production et réalisation » en M2. Il serait sans doute plus clair dans le cadre du prochain contrat d'afficher la spécialisation dès l'entrée en master, tout en ménageant une possibilité de réorientation.

L'offre de formation au documentaire repose sur trois types de contenus d'importance égale :

- Des contenus théoriques, dédiés à des questions d'esthétique et d'histoire du cinéma documentaire. Ainsi en 2019-2020 ont été abordés « les écritures documentaires de la mémoire », « les films dédiés à la transmission des arts et des savoirs » (en M1) ; « le cinéma documentaire face aux crimes contre l'humanité » (en M2). Le festival Doc en courts, qui se tient en décembre, participe à cette ouverture culturelle indispensable vers la création documentaire contemporaine. Le lien avec le laboratoire Passages et littératures (XXe-XXIe) se traduit par l'implication forte des étudiants du parcours dans les événements de recherche autour du cinéma documentaire (colloques, journées d'études et masters class).

- Une expérimentation intensive de la pratique documentaire.

- En M1 sont proposés : un atelier de réalisation, qui fait l'objet d'un partenariat extérieur (en 2019-2020, réalisation d'une série documentaire destinée à accompagner une exposition aux Archives Municipales d'octobre 2020 à janvier 2021 sur l'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts de Lyon) mais qui est aussi bien l'occasion d'établir des liens avec d'autres formations de l'Université Lumière Lyon 2 (la licence pro montage et le master des Musiques appliquées aux Arts Visuels) ; un stage de mise en scène documentaire en partenariat avec la Cinéfabrique pendant les vacances de Toussaint ; la possibilité de choisir de réaliser un essai documentaire à la place d'un mémoire de recherche au second semestre.
- En M2 la pratique comprend à nouveau un stage à la Cinéfabrique (dédié aux pratiques sonores) ainsi que la possibilité de réaliser un essai documentaire, conduit cette année-là sous le regard d'un producteur.

- Une attention particulière portée aux métiers du documentaire. La formation bénéficie pleinement (et à vrai dire ne pourrait se concevoir sans cet apport) de l'intervention d'un professionnel associé. Les contenus présentant les problématiques de production et plus largement les conditions de la fabrication et de la diffusion du documentaire, tout comme l'actualité propre à cet univers professionnel tant au plan local que national, font l'objet de séminaires en M1 comme en M2 (avec en seconde année la préparation d'un dossier de production et l'entraînement au pitch). Les étudiants qui se destinent plus spécifiquement au secteur de la production sont encouragés à choisir d'effectuer un stage dans une société de production au deuxième semestre.

*** Parcours « Pensées du cinéma », à l'Université Lumière Lyon 2 :**

** Précision sur le paragraphe « Les objectifs et débouchés de la formation » :*

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis et connus des étudiants et des acteurs professionnels impliqués dans le cursus universitaire. Exposés à l'occasion de journées Portes Ouvertes, de rencontres professionnelles et de réunions d'information, ils sont en outre rappelés tout au long de la première année de master construite avec le double souci de créer un environnement nécessaire à l'élaboration d'un projet professionnel et, d'autre part, de consolider leurs connaissances disciplinaires tout en développant les compétences qui seront nécessaires à leur mise en situation professionnelle. Si les modules de spécialités en lien avec les trois parcours du Master 2 permettent aux étudiant.es d'anticiper sur leur orientation, le tronc commun laisse à chacun la possibilité de construire un parcours adapté. La deuxième année de master offre ainsi aux étudiant.es la possibilité de confirmer leurs choix et de poursuivre leurs études dans les métiers en lien avec les parcours proposés.

** Réponse à la partie Résultats constatés (page 3) : « L'enquête d'auto-évaluation du master fait clairement apparaître le problème soulevé en début de dossier par son auteur (inadéquation entre offre théorique et attentes pratiques de la part des étudiants). Les étudiants affirment à 40 % que les cours ne leur permettent pas d'acquérir de nouvelles compétences. En revanche ils reconnaissent à 88 % que les cours leur permettent d'acquérir de nouvelles connaissances. On peut en déduire que la formation, très orientée recherche et théorie, devrait peut-être améliorer sa dimension professionnalisante. »*

Le couple connaissances/compétences qui fonde la formation intellectuelle et professionnelle des étudiant.es ne doit pas être confondu avec le couple théorie/pratique qui organise la formation dès la deuxième année de Licence et se prolonge jusqu'en deuxième année de master avec le Parcours Documentaire culturel, production et réalisation. A ce titre nous pouvons faire trois remarques.

Premièrement on observe que l'évaluation statistique conduite auprès des étudiant.es ne porte pas sur les pratiques audiovisuelles, mais uniquement sur les compétences sans autre précision sur ce que l'on peut et doit entendre de ce terme.

Deuxièmement, nous souhaitons rappeler que la notion de compétence ne recouvre pas celle de pratique et qu'elle désigne une capacité à mettre en œuvre des connaissances, des savoir-faire et des comportements en situation professionnelle. Faculté d'analyse, pensée conceptuelle, recherche d'information, maîtrise rédactionnelle, capacité d'organisation, sont autant de compétences acquises au cours d'un cycle de formation. A ce titre, il nous paraît utile d'insister sur la haute valeur ajoutée du parcours Les Pensées du cinéma en matière de compétences transversales tout en soulignant que le parcours Métiers de l'exploitation, de la médiation et de l'éducation à l'image et le parcours Documentaire culturel ont su développer des compétences spécifiques à ces formations. Elles sont rappelées page 11 du document d'auto-évaluation sous la mention « compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études » et se déclinent comme suit pour le premier « Maîtriser les outils de gestion d'une salle de cinéma - Maîtriser les techniques de médiation culturelle et les dispositifs d'éducation à l'image - Programmation d'une salle de cinéma ou d'un événement cinématographique » et comme suit pour le second « Concevoir des outils pédagogiques audiovisuels - Distribuer et diffuser des documentaires culturels - Produire et réaliser des programmes culturels - Transmettre les arts et les savoirs par le film documentaire ».

Enfin, troisièmement, il semble sur ce point que l'effort d'information à destination des étudiant.es doit être poursuivi dans deux directions. On s'efforcera d'une part d'explicitier la fonction des compétences professionnelles visées par la formation et, d'autre part, on se donnera pour tâche de les rendre lisibles là où elles sont le plus souvent encore confondues avec des qualifications pratiques et mal détachées dans les apprentissages.

Il convient enfin d'insister, afin que l'évaluation ne soit pas biaisée par l'importance donnée à tel ou tel parcours, que les trois parcours de la mention de master « Cinéma et audiovisuel » (pensées du cinéma, métiers de l'exploitation, de la médiation culturelle et de l'éducation à l'image, Documentaire culturel : production et réalisation), s'ils ont chacun leur personnalité propre, ont une importance sensiblement égale tant en nombre d'étudiants que du point de vue de l'exigence pédagogique, avec un double objectif de formation à la recherche et d'orientation professionnelle.

• Master Communication des organisations

Nous remercions les experts pour leur lecture attentive et constructive de notre rapport d'auto-évaluation. Nous avons signalé une petite erreur factuelle dans la rubrique Résultats constatés : *la fiche d'évaluation de la mention fait état d'un « fort tassement des effectifs en première année (passant de 101 à 56 entre 2016 et 2018). » (p. 3).* Si la baisse est réelle, le chiffre total est erroné, probablement en raison d'un report partiel des effectifs (seules les inscriptions en M1 à l'Université Lumière Lyon 2 semblent avoir été retenues, sans les inscriptions à l'Université Lyon 3, qui figurent dans l'annexes -> Effectifs). Par ailleurs, nous pensons que cette baisse est principalement liée à une situation ponctuelle à laquelle nous avons cherché à remédier, comme nous le préciserons dans la section suivante.

Pour plus de clarté, nous reprenons ci-dessous les chiffres des effectifs du M1 pour l'ensemble des parcours des deux universités partenaires, en ajoutant les données pour l'année en cours afin de permettre une mise en perspective :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Inscriptions administratives	139	121	89	120
Capacité d'accueil	138	138	138	138
Effectifs/capacité d'accueil	100,7%	87,6%	64,4%	86,9%

Comme nous l'avons signalé dans le dossier d'évaluation, la fluctuation des effectifs notamment en M1 est principalement liée à une difficulté réelle à calibrer les listes d'admission et à gérer les démissions dans le contexte des candidatures multiples effectuées par la plupart des candidats. Ce phénomène est favorisé, entre autres, par la mise en place du portail e-candidat. Ce dispositif a été déployé à l'Université Lumière Lyon 2 en 2018-2019 et la baisse la plus importante concerne les effectifs du M1 de cet établissement ponctuellement cette année-là.

Notre mention bénéficie d'une très forte attractivité, puisque nous recevons tous les ans plus de 1000 dossiers pour 138 places disponibles en M1. Cette attractivité nationale, voire internationale, de la mention (au moins la moitié des candidatures provient d'autres régions) a également pour conséquence l'instabilité importante des listes d'admissions.

Nous avons pris toute une série de dispositions pour y remédier (voir détails ci-dessous), ce qui a permis de nous rapprocher des capacités d'accueil dès cette année. Nous constatons cependant toujours que certaines démissions nous parviennent très tardivement, parfois le jour même de la rentrée, voire après le démarrage des enseignements. Une partie de ces démissions très tardives peut s'expliquer par la concurrence des formations en alternance ouvertes notamment dans les écoles privées ; certains de nos candidats effectuent une double candidature et choisissent de démissionner lorsqu'ils réussissent à trouver un contrat de professionnalisation dont la signature met souvent du temps à se concrétiser.

Pour répondre à ces difficultés, nous avons notamment pris les mesures suivantes :

- Augmentation du nombre de places en liste complémentaire pour les deux établissements partenaires (environ 140 à Lyon 3 et 180 à l'Université Lumière Lyon 2)
- Adaptation du calendrier des admissions qui a été avancé dès 2019-2020, afin de pouvoir communiquer les décisions d'admission début juin et permettre plusieurs cycles de confirmations, relances et appels en listes complémentaires avant la fermeture estivale des universités fin juillet.
- Chantier en cours sur l'ouverture de la formation en alternance, en réponse aux attentes de certains candidats et des milieux professionnels, mais également afin de donner une traduction plus diversifiée aux objectifs généraux de professionnalisation poursuivis par la mention.

• Master Direction de projets ou établissements culturels

** « Si le master affiche de brillants partenariats avec un institut d'étude politique ou des écoles nationales artistiques, il possède peu de partenariats établis avec les structures professionnelles de la région, ce qui est dommage étant donné son caractère professionnalisant. Le lien avec le monde professionnel se fait plutôt à travers les intervenants professionnels. »*

Le master collabore étroitement et régulièrement avec plusieurs lieux de formation dans le domaine artistique et culturel (CNSMD, ENSATT, ENSBA Lyon), ainsi qu'avec beaucoup de structures professionnelles autres que les structures citées (le CCO, le Pôle Pixel, le CNAREP Les Ateliers Frappaz, la compagnie Komplex Kapharnaum, le musée des beaux-arts de Lyon, le service culturel de l'hôpital Saint Jean de Dieu, le musée urbain Tony Garnier, le centre international de l'estampe et du livre (URDLA), la BF 15, le musée d'art contemporain (MAC), les directions de la culture de la métropole de Lyon, de la ville de Lyon, de la ville de Villeurbanne, la compagnie du théâtre du Grabuge, Arty Farty European Lab et Nuits Sonores, etc). Malheureusement, l'établissement de conventions permettant de formaliser et d'approfondir les partenariats se heurte aux difficultés administratives liées à la mise en place de ce type de coopération. Mais certaines difficultés ont été identifiées, et nous avons bon espoir de pouvoir développer plus de partenariats conventionnés lors de la prochaine accréditation.

** « Le seul point étonnant est l'absence de cours de langue, ce qui suppose un bon niveau de l'ensemble des étudiants à l'entrée. »*

Avant la précédente accréditation, il n'existait pas de M1 mais seulement des parcours de M2. Avec le passage en M1+M2, la décision avait été prise de ne pas prévoir de cours d'anglais pour réserver les heures de formation aux autres thématiques et compétences. En effet, les étudiant.e.s sont notamment sélectionné.e.s sur leur niveau d'anglais (ou leur niveau de français pour les étudiant.e.s non francophones, qui constituent entre un tiers et la moitié de chaque promotion). Cependant, les étudiant.e.s ont fait remonter le besoin d'une formation plus poussée en anglais. En lien avec le centre de langues de l'Université Lumière Lyon 2, et pour préparer l'inclusion de cours de langue dans la maquette lors de la prochaine accréditation, nous allons donc mettre en place dès l'année prochaine une offre de cours de langue sous deux formes :

- Un plus grand usage des ressources du centre de langue : outils de formation à distance, ateliers de conversation, etc.
- La mise en place d'un module d'enseignement spécialisé en anglais, centré sur la présentation orale et le « pitch » de projet.

** « L'enquête auprès des étudiants souligne que la communication autour de ces modalités de contrôle est insatisfaisante. L'équipe en prend acte et l'explique par l'organisation chronophage de ce type de formation en regard du nombre de titulaires impliqués. [...] Communication insatisfaisante des informations relatives à l'organisation de la formation (modalités de contrôle, etc.). »*

Dans l'enquête « Évaluation des conditions d'étude 2018/2019 », 33 % des répondant.e.s s'estiment peu satisfait.e.s des informations sur les modalités d'examen. C'est en effet l'un des rares points de l'enquête où le taux de satisfaction n'est pas très important. Or les modalités de contrôle de connaissance et autres éléments structurants de la formation (emploi du temps, etc.) sont très soigneusement pensés en lien avec les intervenants et l'équipe pédagogique. Nous ne disposons pas d'éléments permettant d'éclaircir précisément ce résultat, mais il est sans doute à mettre en lien avec les difficultés concernant l'encadrement administratif de la formation, particulièrement en 2017-2018, 2018-2019 puis 2019-2020. Le Master a connu des bouleversements administratifs : départ de l'ingénieure pédagogique en décembre 2017, non remplacée jusqu'en septembre 2018 ; arrivée d'une nouvelle ingénieure pédagogique (dont les missions allaient au-delà du master) en septembre 2018 jusqu'en mai 2019 ; arrivée d'une gestionnaire de scolarité en septembre 2019. Malgré la prise en charge de nombre de missions administratives par les EC titulaires au cours de cette période, des difficultés liées à la gestion administrative et à la transmission d'information ont pu intervenir.

** « Des cours permettant de développer des compétences en communication numérique sont également assurés. Cet unique cours paraît insuffisant au regard des nombreux outils numériques utilisés dans le domaine visé. (...) Il pourrait être également intéressant de développer davantage de cours d'informatique appliqués au domaine visé. »*

Les enjeux des transformations des métiers de la culture en lien avec l'évolution du numérique sont un sujet très important et qui fait l'objet de nombreuses réflexions à la fois au sein du comité pédagogique, mais aussi dans la structuration de nos thématiques de cours et dans les échanges avec les étudiants. Par exemple, le séminaire de Master 1 intitulé « industries culturelles et créatives » (ICC) interroge les secteurs des ICC à l'ère des mutations numériques et propose aux étudiants de porter un regard critique sur la façon dont les outils/dispositifs numériques affectent les conditions de travail des artistes et des opérateurs culturels. Nous y abordons les enjeux des big data, des algorithmes sur la prescription culturelle, l'usage des outils libres et creative commons, le poids des GAFAM, etc. Un autre exemple, le séminaire de Master 2 intitulé « Arts numériques et hybridation de l'œuvre » offre aussi aux étudiants des contenus sur les relations entre outils numériques et œuvres, mais aussi sur les réseaux des acteurs des « cultures numériques » (réseau TRACES, réseau des Cousins, dispositif des MicroFolies, etc.). Par ailleurs, chaque année, certains des étudiants choisissent de traiter des enjeux numériques dans leur sujet de mémoire (deux exemples : « Les formes de transition numérique dans le travail des acteurs et actrices culturels, dans le domaine des arts visuels » 2018 ; « Mutations technologiques et régime de l'intermittence » 2019). Enfin, en ce qui concerne une proposition de cours d'informatique appliqués au domaine, nous pensons que notre projet de partenariat stratégique sera l'occasion de mettre en place des modules sur l'apprentissage et la maîtrise d'outils numériques pour communiquer à distance, mais aussi plus généralement pour construire et piloter des projets artistiques et culturels.

** « Le graphique fourni en annexe révèle une stabilité du nombre d'inscrits en M1, mais une baisse en M2 (de 75 à 49 entre 2017 et 2018). Peut-être cela est-il dû au passage du master de un à deux ans en 2016. Les taux de réussite sont également fluctuants : stable et haut en M1 (95 % environ), plus bas et irrégulier en M2 (52,2 % en 2016, 80 % en 2017). Aucune information n'est donnée, mais il est précisé que certains étudiants font une année de césure, ce qui peut expliquer ce chiffre. »*

Les chiffres communiqués pour l'année 2018 sont exacts : 75 inscrits, 60 diplômés, soit 80 %.

Les chiffres communiqués pour l'année 2017 ne le sont pas, ni pour le nombre d'inscrits, ni pour le taux de réussite, en raison de la particularité de l'un des trois parcours de la mention : le parcours de formation continue en 18 mois.

En effet, le parcours de formation continue en 18 mois s'effectue sur deux années universitaires consécutives, et commence tous les deux ans au mois de janvier : en 2017, la plupart des étudiant.es n'étaient pas encore inscrit.es au moment du relevé des inscriptions, et seuls deux étudiant.es ont validé leur diplôme en 2016-2017 (des étudiant.es de la promotion 2014-2016 ayant prolongé leurs études, puisque la promotion 2016-2018 venait de commencer la formation en janvier 2018). Cela explique le faible taux de réussite apparent.

Ainsi, en 2017, il n'y avait pas 49 inscrits mais 68 inscrits.

Il y avait 36 diplômés en fin d'année : cela correspond à 55,94 % de réussite sur l'ensemble des inscrits, mais le parcours en 18 mois n'est pas diplômant cette année-là. Si l'on considère uniquement les parcours en un an (parcours en formation initiale + parcours délocalisé) : cela correspond à 45 inscrits, dont 34 ont été diplômés, soit un taux de réussite de 75,5 %.

En 2017, 13 diplômés du parcours délocalisé (17 inscrits).

En 2018, 19 diplômés du parcours délocalisé (23 inscrits).

En 2017, 21 diplômés du parcours en formation initiale (28 inscrits).

En 2018, 26 diplômés du parcours en formation initiale (32 inscrits).

En 2017, 2 diplômés du parcours de formation continue en 18 mois (23 inscrits, dont les deux étudiants ayant prolongé leur inscription).

En 2018, 15 diplômés du parcours de formation continue en 18 mois (20 inscrits).

• Master Histoire de l'art

** Positionnement dans l'environnement. Unicité de la formation sur Lyon.* Le dossier précisait que le Master Histoire de l'Art, conçu dans le prolongement de la Licence Histoire de l'Art, était unique sur la place de Lyon, mais non pas à l'échelle de la France, bien sûr. Il faut noter toutefois que le parcours Urbanisme, architecture et techniques de construction en cités historiques est inédit en France, car il est fondé en partie sur un travail en équipes pluridisciplinaires (des historiens de l'art et des architectes aux juristes et aux archéologues) et pluriculturelles, les candidatures étant largement ouvertes à l'international.

** Positionnement dans l'environnement : « le réseau pourrait être élargi à d'autres instituts et opérateurs de recherche (INHA, Inrap, Musées des Arts Premiers pour le parcours 2 par exemple) voire des opérateurs agréés d'archéologie préventive, des laboratoires de matériaux de construction, d'archéométrie, qui ne sont pas cités dans le dossier d'auto-évaluation. »*

Notre formation bénéficie, de par nos relations professionnelles, d'un réseau beaucoup plus large, national et international, qui, même s'il n'est pas globalement institutionnalisé, bénéficie largement à nos étudiants. Il était difficile de tous les citer ou de choisir de n'en citer que quelques-uns, même si, pour reprendre les exemples proposés, nous tirons le meilleur parti de nos relations étroites avec l'INRAP, pour l'approche archéologique de l'architecture, ou le Musée du quai Branly (plutôt qu'Arts premiers, expression trop confusément connotée) pour « Arts et mondialisation », ou bien encore l'INHA, qui est un partenaire régulier, a été coorganisateur du colloque Tony Garnier auquel ont participé plusieurs étudiants du M2 Architecture, tandis que d'autres ont contribué à l'exposition organisée par les Archives municipales de Lyon.

** Organisation pédagogique : « L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels, mais le pourcentage d'intervenants extérieurs et la répartition horaire mériteraient d'être explicités pour mieux saisir notamment les enjeux pédagogiques d'une formation continue. Ce point reste obscur dans le dossier. »*

Oui, ce point aurait pu être explicité, comme d'autres du même niveau, mais le dossier à rendre aurait dépassé les limites conseillées. Notons toutefois, pour apporter un élément de réponse, que le parcours Urbanisme, architecture et techniques de construction en cités historiques fait appel à des spécialistes extérieurs, pour environ la moitié de l'enseignement, option commandée par le souci de mettre les étudiants en relation avec des professionnels : architectes, médiateurs du patrimoine, juristes, spécialistes des jardins, spécialistes des matériaux de construction, archéologues, archivistes.

** Organisation pédagogique : « La place du numérique est mentionnée sans être approfondie ; on peut supposer que la maîtrise des outils numériques (infographie, traitement de texte, édition), indispensable pour le parcours 3, fait partie des objectifs de la formation : ce point mériterait d'être clairement confirmé dans le dossier d'auto-évaluation. »*

- Le numérique occupe une place importante dans notre formation, mais à travers la pratique des étudiants, notamment pour l'usage de la 3D dans les restitutions d'architecture. Notons que l'UMR ARAR (UMR 5138) a mis en place un axe de recherche sur l'image numérique dans les recherches en histoire de l'art et archéologie et que les séminaires et workshop qui y sont organisés sont ouverts aux étudiants de Master Histoire de l'Art.

- Concernant la place du numérique, plusieurs autres choses sont à souligner :

1°) depuis la rentrée 2017 mise en place d'un double master Humanités numérique et Histoire de l'art (il ne s'agit pas d'un parcours mais bien d'un double master). Il n'y avait pas d'autres exemples en France en 2017,

2°) pour les UE consistant à suivre des séminaires, le LARHRA offre régulièrement 3 séminaires mettant en jeu à différents niveaux le numérique. Ils ont été abondamment suivis par nos étudiants.

- Le séminaire du Pôle Histoire Numérique

- Le séminaire de l'atelier Images-sons-mémoire (Laurent est un des responsables)
- Le séminaire L'histoire de l'art à l'heure du numérique et de la science ouverte (co-organisé avec l'USR InVisu à Paris. Je suis l'une des responsables).

** Pilotage : « Il manque des informations sur le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement, auquel il est fait trop rapidement allusion, tant sur sa composition que sur son fonctionnement. Il est donc impossible d'évaluer le rôle du conseil de perfectionnement dans la prise en compte de la parole des étudiants et des professionnels, ainsi que dans le contrôle qualité des enseignements. »*

Le conseil de perfectionnement fonctionne normalement, avec une réunion annuelle donnant lieu à un CR et à d'éventuelles modifications apportées aux enseignements ou à la structure d'enseignement. Ce conseil fonctionne dans les règles avec des représentants enseignants, des représentants étudiants, des représentants de l'administration et des représentants du monde professionnel, afin d'en faire un véritable outil d'association des étudiantes et des étudiants au diplôme. La difficulté rencontrée par l'organisation des réunions réside dans l'organisation de l'enseignement : pendant le 2nd semestre, les étudiants travaillent à l'extérieur (stage et recherches personnelles) et les contacts avec les enseignants se limitent soit à des questions administratives, soit aux échanges intra-personnels avec le directeur de recherche, ce qui établit une distanciation préjudiciable à l'actualisation des débats.

Il faut toutefois souligner que les échanges avec les étudiants ne se limitent pas au conseil de perfectionnement : échanges informels (dont les fameuses « fin de cours »), échanges par internet, échanges avec les maîtres de stage, d'une très grande utilité pour régler l'enseignement sur l'évolution de la discipline et de ses applications dans le monde du travail... C'est une attention de tous les jours, qui n'apparaît pas dans les statistiques, bien sûr, mais qui est de la plus haute importance, notamment parce qu'elle est en continue sur l'année et sur les années. Il n'y a pas de meilleur suivi que cette proximité au quotidien.

** Points faibles : « Une faible attractivité de la formation à l'international. »*

- Nous recrutons de nombreux étudiants à l'étranger : Italie, Espagne, Croatie, Afrique du nord, Afrique subsaharienne, Amérique du sud, USA.

- Le Parcours Arts et Mondialisation compte 10% d'étudiants venant de l'international (Afrique et Asie), mais que les difficultés à obtenir tous les documents administratifs, notamment les visas, découragent bon nombre de candidats.

- Depuis 2019, a été mise en place une école thématique internationale et interdisciplinaire : Art Markets an Integrated Perspective, soutenue en 2019 par l'Université Lumière Lyon 2, l'IDEXLyon, le CNRS et le LARHRA, ouverte aux étudiants à partir du M2 ; certains de nos étudiants y ont participé. 70% d'intervenants étrangers et 60 % d'inscrits étrangers. Toute la formation est en anglais. Elle est en train de devenir une Ecole thématique récurrente.

** « Nécessité d'un conseil de perfectionnement actif. » Voir plus haut.*

• Master Informatique

** « Manque de cohérence globale de la formation. »*

Le « Master Informatique » est un master de site, qui regroupe six établissements. L'exigence d'une mention informatique unique dans la nomenclature des masters du ministère a amené les différents établissements de Lyon et Saint-Etienne à unir dans un même master leurs différents parcours en informatique. Cette organisation de l'offre de formation sur le site « Lyon Saint-Etienne » a permis de présenter une offre de formation unifiée sur le site. Cette structuration va se poursuivre dans la prochaine accréditation pour permettre une meilleure harmonisation du master de la mention informatique sur le site. Ainsi l'équipe qui sera chargée du pilotage de la prochaine accréditation mènera une réflexion pour améliorer, unifier et consolider l'offre de formation. Une démarche vers l'organisation de la formation par blocs de compétences, permettra de mutualiser certains contenus et de mieux expliciter la différenciation des parcours permettant une meilleure lisibilité par les étudiants et les institutions.

** « Faible pratique de l'évaluation des enseignements. »*

Dans les six établissements impliqués dans l'accréditation de la mention informatique, des plans d'évaluation de la formation sont réalisés selon différents modes. Cette évaluation est réalisée par un service en charge de ce volet (e.g. le service iCAP pour l'UCBL), ou bien à l'aide de formulaires en ligne anonyme (e.g. UJM et EMSE, Université Lumière Lyon 2), ou encore via les étudiants délégués (e.g. ENS). Les données sont recueillies pour les responsables de formation qui présentent leurs conclusions aux commissions pédagogiques. Pour une démarche qualité homogène, un mode d'évaluation unifié pourra être envisagé pour la prochaine accréditation.

** « Approche par compétences non développée. »*

Une réflexion sur l'approche par compétences n'a pas encore été mise en place pour le master au niveau de la mention pour l'instant, mais elle représente un objectif à venir pour la future accréditation auquel le comité de pilotage va s'atteler.

Il est à noter que dans certains établissements (e.g. UCBL) des actions ont été initiées sous formes de groupes de travail et de réflexion. Dans ce cadre, des formations sont également prévues (comme les initiatives du service iCAP de l'UCBL) pour permettre aux enseignants de mieux appréhender de tels changements.

** « Fonctionnement, composition et rôle du conseil de perfectionnement flous. »*

Pour la mention informatique du site « Lyon Saint-Etienne », des conseils de perfectionnements sont mis en place dans la plupart des composantes des six établissements. Actuellement, compte tenu des difficultés rencontrées pour réunir un tel conseil sur tout le site, ces conseils travaillent de façon indépendante. Leur mission est de venir en appui aux équipes pédagogiques dans le processus d'auto-évaluation. Ces conseils donnent leurs avis lors d'élaboration/modification de maquettes et le développement des contenus, ils se positionnent sur les différentes débouchés et poursuites possibles et formulent le cas échéant des recommandations.

Un conseil unifié sur toute la mention (M1-M2) est en cours de construction. La volonté du comité de pilotage est d'arriver à constituer un tel conseil au niveau de la mention avec un mode opératoire efficace, pour qu'il soit effectif au moment de l'élaboration de la prochaine accréditation. Ce conseil pourra venir en appui à l'équipe qui sera chargée du pilotage du dossier d'accréditation pour donner un avis critique quant à la cohérence de l'offre de formation qui sera élaborée et proposée.

• Master Information, communication

** « Le parcours « Management et marketing digital » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique. »*

La formation très professionnalisante est en effet assumée dans ce parcours. Néanmoins, la recherche n'est pas pour autant négligée. Deux séminaires dont un inter-niveau (mêlant les M1 et les M2 sur les méthodologies de recherche en communication et sciences sociales) viennent rythmer l'année universitaire donnant lieu en fin de M2 à la réalisation d'un mémoire de recherche. Par ailleurs, en 2019, un cycle de conférences a également eu lieu (M1 et M2 ensemble), permettant d'inviter des experts sur des questions d'actualité en lien avec la formation et les recherches des enseignantes chercheuses (communication appliquée à la santé, représentations des minorités invisibles dans les médias, par exemple). Un séminaire de terrain est également organisé chaque année donnant lieu à un livrable de recherche et sur l'observation du monde urbain (en lien également avec le module UE2-Cultural Studies).

** « On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé. »*

En France, la Mention Information-Communication est présente dans la majorité des universités en SHS. Ces formations regroupent le plus souvent de très nombreuses spécialités, depuis le marketing en passant par les métiers du web et les nouveaux médias.

La spécificité de la formation proposée sur le site de Lyon tient dans trois principales dimensions qui lui donnent son identité :

- Une cohérence forte des parcours de la formation : les spécialisations liées à l'adossement par la recherche comme les thématiques du discours médiatique, des identités territoriales, de la médiation numérique, des politiques des données ou de la question du Genre pour lesquelles ELICO est reconnu nationalement dans la discipline.
- Une co-accréditation qui rend visible la mention pour le site Lyon-Saint Etienne ; des liens fertiles avec Télécom-Saint-Etienne et l'IAE de l'université Jean Monnet.
- Des parcours identifiés et ayant fait leurs preuves : par exemple, depuis plus de 20 ans, le Parcours Gestion éditoriale et communication internet bénéficie d'une très forte reconnaissance locale ; le Parcours international (Fribourg).

** « On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours 'Architecture de l'information' ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique 'sur décision de l'ENS'). »*

La direction de l'ENS n'a pas republié les postes des deux professeurs responsables du Parcours Architecture de l'information suite à leur départ successif à la retraite. Sans moyens de pilotage du parcours autre que le recrutement d'ATER, le parcours a été fermé par la direction des études de l'ENS. L'ENS s'est donc retiré de la co-accréditation et désengagé de la Mention. Le conseil de perfectionnement a mandaté la coordinatrice de la mention pour qu'elle fasse part à l'ENS de l'avis défavorable du conseil sur cette fermeture.

** « Les métiers des deux parcours Design de communication (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant / consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de Communication digitale dans le master Communication des organisations dont les débouchés visés sont proches. »*

Les formations en sciences de l'information et de la communication s'organisent à Saint-Étienne en deux parcours distincts : l'un est hébergé à Télécom Saint-Étienne, le parcours DCIMN et l'autre à l'IAE de Saint-Étienne, le parcours DCMMD. Le parcours DCMMD a été créé lors d'une restructuration pédagogique en 2014. L'analyse de l'offre de

formation réalisée à l'époque montrait qu'il n'y avait pas d'autres formations placées sur ce "créneau". Il est l'un des plus anciens dans la région AURA et le seul à la croisée de plusieurs disciplines : la communication, le management et le marketing digital. Il se distingue de l'autre parcours Design de Communication en optant pour le développement des stratégies digitales et communicationnelles au service de la transition digitale des entreprises et des institutions. Le parcours *Communication digitale* dans le master *Communication des organisations* n'existaient pas au moment de la création du parcours DCMMD. Un autre parcours existe également à l'IAE de Lyon en *marketing digital*. Nous analysons ce développement des formations comme l'expression d'une demande importante, autant de la part des étudiants que des étudiants, autour de la transition digitale des entreprises mais aussi de la transition numérique de nos sociétés.

Le second parcours, quant à lui, est hébergé par Télécom Saint-Etienne et se positionne clairement aujourd'hui sur la dimension créative des métiers de la communication numérique, le design interactif et l'expérience utilisateur au service des entreprises, des institutions culturelles et des collectivités territoriales.

** « Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section. »*

- Concernant le parcours DCMMD à l'IAE de Saint-Étienne, la formation est volontairement pluridisciplinaire. Elle se situe à la croisée de plusieurs disciplines en cohérence avec l'IAE dont elle dépend : la communication, le management et le marketing digital. Le parcours s'organise en 3 socles de compétences principales :

- 1- un socle communication
- 2- un socle marketing digital
- 3- un socle pratique numérique

Ce sont les deux enseignantes chercheuses en SIC du parcours qui assurent les socles fondamentaux en UE1 autour de la communication. Cela représente 183H de cours dispensées par des enseignantes chercheuses en communication en M1 et 250H en M2 (suivi de mémoire intégré).

- Concernant le parcours DCIMN de TSE, la maquette est structurée à partir d'UE semestrielles « fondamentaux théoriques » qui renvoient à un socle scientifique relevant du champ disciplinaire des SIC, et d'UE Design de recherche qui forment les étudiants aux méthodologies de recherche en SIC. La répartition globale en heure de travail par étudiant sur l'ensemble du diplôme est présentée sur la figure 1.

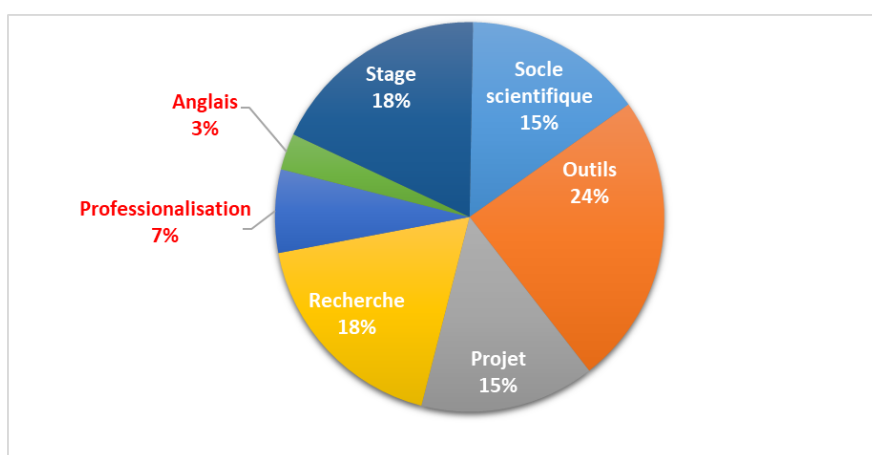


Figure 1 : Répartition des domaines dans le parcours Design de Communication : Innovation, Médiation Numérique

** « Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : Innovation et médiation numérique), sans explication aucune ; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures. »*

Le nombre d'heure alloué aux formations dépend anciennement des politiques des établissements. La réorganisation des formations par mention et territoire mettent en exergue ces politiques d'établissements. La mention Info-com Lyon Saint-Etienne permet ainsi la cohésion et l'articulation des offres de formations tout en prenant en compte les singularités de chacune.

Les volumes des maquettes dépendent des établissements et des moyens constants alloués aux formations. Surtout, la manière dont les établissements comptabilisent les projets tutorés et travaux en autonomie ou stages dans les heures maquette n'est pas uniforme : les heures « projet » sont directement incluses dans la maquette de formation DCIMN (au sein de l'UE Design de projet, présente dans les 4 semestres) elles recouvrent des modules de gestion de projet, des workshops et des projets tutorés (voir figure 1), ou dans la maquette du parcours DCMMD.

A l'Université Lumière Lyon 2, le temps de réalisation effectué en autonomie et encadrement n'est pas décompté. Il représente par exemple 60 heures par étudiant par année pour MUSE et GECl pour les projets tutorés et 20 heures en première année MUSE et GECl pour les Ateliers de recherche collective (ARO). Dans le master MUSE, le temps long imparti aux lectures et synthèses, enquêtes, collecte de données, analyses et restitutions (mises en situation, sorties de terrain, mémoire) n'est pas intégré dans les heures maquette.

Les formations de Saint-Étienne telles qu'elles existent aujourd'hui correspondent à la politique d'établissement mené par l'université de Saint-Étienne avec le développement d'un axe numérique. L'apprentissage des outils numériques nécessite un nombre d'heures conséquent. Le parcours DCMMD ou encore DCIMN du fait de son orientation sur la dimension créative consacrent chacun un nombre d'heures important à la formation aux outils numériques, comme ceux de création (voir figure 1 pour DCIMN).

** « Les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué. »*

Lors de la séparation des deux parcours stéphanois, le M1 DCIMN n'a pas pu recruter avant d'intégrer Télécom Saint-Etienne, ce qui a eu un effet sur le nombre d'étudiants présents en M2 l'année suivante.

Par ailleurs, on peut noter que pour cette année 2017, la demande s'est reportée sur le parcours DCMMD, signe que la demande et le vivier pour les parcours en communication sont bien présents sur le site de Saint-Étienne.

** « On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque puisqu'en M1 le stage n'est pas partout obligatoire. »*

Dans les parcours MUSE et GECl, la mise en situation professionnelle est assurée par la réalisation d'un projet tutoré en cas réel (février-mai) en première année. L'accent est mis sur les qualités de diagnostic, l'expertise, et la gestion et le pilotage de projet approfondis. Les étudiants effectuent un stage volontaire entre mai et septembre ce qui permet de pallier la concurrence interne au master (entre les M1 et M2) pour les mêmes offres et structures d'accueil sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Ce stage volontaire est un choix pédagogique en lien avec l'organisation de la formation concernant l'acquisition progressive des compétences opérationnelles. Par exemple, le M1 Information Communication GECl est centré en 1ère année sur les démarches de gestion de projet, d'analyse et de conception alors que la seconde année se concentre sur la production et sa mise en application.

** « Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante. »*

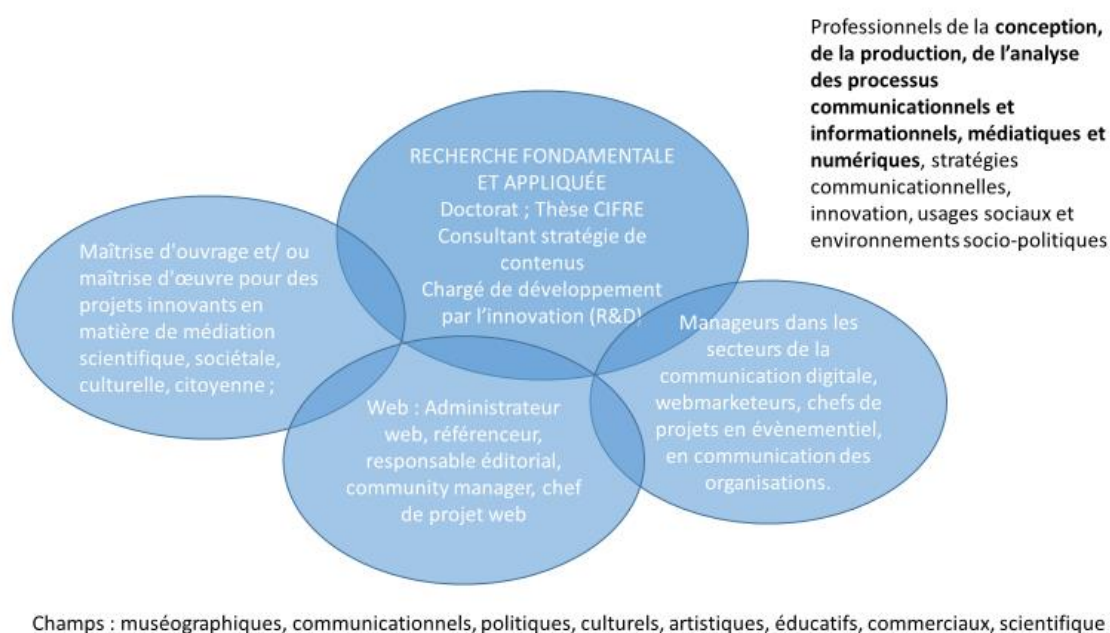
L'alternance est effectivement une piste retenue pour certains parcours. Concernant le site de Saint-Etienne, le parcours DCIMN ouvre quelques places en alternance à partir de la rentrée 2020 ; dans la poursuite logique de la professionnalisation des étudiants dans le parcours Design de Communication : management et marketing digital, le

M1 devait passer en alternance à la rentrée 2020 et le M2 à la rentrée 2021. Toutefois, la situation actuelle liée au COVID 19, nous a obligé à reporter d'un an le lancement de l'alternance.

L'Université Lumière Lyon 2 amorce depuis l'année 2019 une politique de développement des formations en alternance. Le parcours GECI fait partie des diplômés à l'étude pour proposer de l'alternance dans les deux années à venir si les moyens humains le permettent.

** « Faible identification des débouchés de certains parcours. »*

Les débouchés de la mention information-communication peuvent être représentés selon le schéma suivant qui présente les principales intersections entre les secteurs et champs d'activités concernées. Cette identification est renforcée par le référentiel de compétences spécifiques en cours de finalisation pour chacun des parcours.



• Master Journalisme

De façon générale, la plupart des remarques présentes dans le rapport qui appelle de notre part des observations s'expliquent par l'histoire récente de la mention. L'« évolution au cours du contrat quinquennal » justement notée en début de rapport s'explique par un choix de l'équipe pédagogique, en réponse aux remarques issues de l'accréditation de 2016. Elle est aussi liée à une réorganisation de l'équipe pédagogique et administrative de la formation, qui implique de reconstruire une partie de la mémoire de la formation. De plus, la nouvelle structure de formation a été mise en œuvre pour la première fois à la rentrée de septembre 2018. L'autoévaluation a donc été menée avec seulement une année de recul sur la mise en œuvre.

Voici nos observations sur certains passages de la fiche d'évaluation.

* Finalité (page 1)

- *« il est possible de s'interroger sur ce que le dossier mentionne en tant que « nouvelles pratiques et nouvelles écritures journalistiques » sur lesquelles le master se positionne notamment. Certaines d'entre elles ne sont en effet pas toutes intégrées dans les pratiques des journalistes sur le terrain ou sont encore en cours d'appropriation. »*

Sans renoncer aux fondamentaux du journalisme, la formation fait le choix d'accorder une importance particulière aux évolutions des pratiques journalistiques et des formats de l'information. Elle assume la dimension d'anticipation que cela revêt par rapport aux pratiques conventionnelles considérant que cela prépare les étudiant.es à une agilité propice à leur insertion professionnelle.

* Positionnement dans l'environnement (page 2)

- *« Toutefois, il est dommage que le dossier ne cite pas d'autres formations au niveau régional, voire national avec lesquelles le master peut être en concurrence, comme l'Ecole de Journalisme de Grenoble (EJDG). Cela semble d'autant plus important que le master ne figure pas parmi les 14 écoles de journalisme reconnues par la Conférence nationale des métiers du journalisme (CPNEJ) contrairement à l'EJDG. »*

Si le master n'entretient pas de relations de collaboration directe avec les autres formations en journalisme au niveau national, l'implication de l'équipe pédagogique dans diverses organisations professionnelles et de recherche donne une certaine visibilité à la formation. Ainsi, la participation des enseignant.es-chercheur.es au GIS journalisme depuis sa création ainsi qu'aux Assises du Journalisme permet d'entretenir des relations très constructives avec les collègues qui sont responsables des formations en journalisme à Grenoble, Metz, Paris (Celsa et IFP) et Lannion. Celles-ci ont notamment conforté l'équipe pédagogique dans son choix de ne pas chercher à obtenir la reconnaissance par la CPNEJ, cherchant à affirmer son positionnement singulier plutôt que de se placer comme une formation concurrente.

- *« Aucune participation des étudiants à des colloques, journées d'étude ou colloque n'est toutefois mentionnée, ce qui renforcerait pourtant l'articulation de la formation avec le laboratoire. »*

Il s'agit là d'un oubli regrettable. Depuis 2016, les étudiant.es de M2 sont invité.es aux séances du séminaire mensuel du laboratoire lorsque celle-ci porte sur une thématique en ligne avec leur domaine de formation. Par ailleurs, l'équipe pédagogique travaille à renforcer ces éléments. Ainsi, les étudiant.es ont activement participé à un colloque international organisé par le laboratoire ELICO à Lyon en novembre 2019. Les M1 puis les M2 ont organisé et animé chacun.es une session du colloque sous forme d'un débat rassemblement des EC et des professionnels.

* Organisation pédagogique (page 2) :

- *« La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible pour obtenir le diplôme, un suivi individuel étant prévu pour accompagner d'éventuels candidats, mais le dossier ne mentionne aucune demande sur la période considérée. Cette situation peut interpeller quant à l'attractivité du diplôme pour les professionnels*

en poste. Le fait qu'aucune personne n'ait suivi le master en formation continue peut conforter cette interrogation. »

Concernant la VAE, là encore, c'est un oubli, renforcé par le manque de visibilité sur l'activité passée du master, lié au départ du précédent responsable de mention en cours de contrat. Ceci dit, pour donner un ordre de grandeur, depuis 2018, nous avons reçu 4 demandes de VAE.

Concernant la FC, la situation est un peu différente. Chaque année, plusieurs étudiant.es recruté.es en Master 2 sont des journalistes professionnel.les qui ne sollicitent pas le statut spécifique d'étudiant.es en reprise d'études. Cela concerne notamment des étudiant.es étranger.es. Nous n'avons donc qu'une visibilité partielle sur la présence de ce type de profil dans la formation. Depuis 2018, cela représente 2 à 6 étudiant.es chaque année, inscrit.es les plus souvent en FI. Une étudiante s'est inscrite en FC en 2019-2020. Nous avons vocation à modifier ce fonctionnement pour inscrire davantage d'étudiant.es en FC.

- *« La diversité des lieux de stage est à souligner. Peu d'entreprises ont accueilli plusieurs fois un stagiaire. Cet élément peut s'interpréter autant par la recherche personnelle des lieux de stage par les étudiants que par une relative faible institutionnalisation des relations entre la formation et des entreprises de presse. La formation ne propose pas d'alternance qui tend pourtant à devenir une des modalités récurrentes d'entrée dans les professions du secteur. »*

Le grand nombre d'entreprises qui accueille nos étudiant.es nous semble être un signe de diversité qui s'inscrit dans notre souhait de ne pas contraindre les débouchés du Master. Nous entretenons toutefois des relations formalisées avec plusieurs médias du bassin lyonnais, à travers des partenariats pour accueillir des stages (Le Progrès, Couleurs FM, Clubic...), mais aussi à travers leur implication dans la vie de la formation (participation au Conseil de perfectionnement, au recrutement des étudiant.es...). La création d'un poste de PAST depuis 2018 est un soutien important au développement des relations du master avec le tissu professionnel local et national.

L'alternance n'a pas été présentée comme une piste d'amélioration de la formation dans le dossier d'autoévaluation. Depuis, l'équipe pédagogique a présenté cette possibilité lors du conseil de perfectionnement de la formation qui a validé sa mise en œuvre dans le cadre de la prochaine accréditation.

*** Pilotage (page 3)**

- *« Un conseil de perfectionnement est présenté comme existant, et sa composition est décrite dans les grandes lignes: présidence par le responsable de la mention, présence de membres de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs ou professionnels extérieurs), de membre de la direction de l'ICOM, étudiants, partenaires. Le nombre exact de membres n'est pas indiqué. Son rôle dans le pilotage de la formation n'est pas non plus précisé et aucun compte-rendu de réunion annuelle, qui pourrait éclairer sur les questions abordées lors de ce conseil, n'est fourni. Le pilotage apparaît donc davantage se situer au niveau des réunions de l'équipe pédagogique, toutefois peu fréquentes (une à deux fois par an). »*

Le conseil de perfectionnement est réuni une fois par an. Il est composé de 15 membres : 5 enseignant.es chercheur.es, 6 professionnel.les extérieur.es, 4 représentant.es d'étudiant.es. L'ordre du jour de chaque réunion est disponible.

Les responsables pédagogiques (mention + années + stages) se réunissent toutes les semaines.

Des réunions de l'équipe pédagogique sont organisées 2 à 4 fois par an.

- *L'approche par compétences n'est pas citée explicitement dans le dossier. Des compétences professionnelles sont bien mentionnées, et listées dans le supplément au diplôme, mais leur déclinaison en fonction des années ou des UE est absente. La manière dont les étudiants peuvent donc se positionner par rapport à l'acquisition de ces compétences peut être interrogée.*

Le travail sur l'approche par compétence vient d'être initié, dans le cadre des dispositifs d'accompagnement mis en place par l'université dans ce domaine. Ce travail s'inscrit notamment dans la perspective d'ouvrir la formation à l'alternance.

- **Master Langues étrangères appliquées**

** « la formation continue demeure assez rare et la mention n'est pas ouverte à l'alternance. » (p2)*

L'Université Lumière Lyon 2 a le projet d'ouvrir le master à l'alternance en septembre 2022.

** « Une association CILA Business Network existe au sein du parcours du même nom Commerce international et langues appliquées (CILA) de Lyon 2. » (p2)*

A l'Université Lumière Lyon 2, l'association Business Network participe de façon intense au master.

** « La place de la recherche dans la formation demeure minoritaire, conformément aux objectifs professionnalisants de la mention, mais les équipes enseignantes des trois sites intègrent plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à différents laboratoires de recherche, principalement dans le domaine de la linguistique et de l'interculturalité. La mention est rattachée à l'école doctorale 484 3LA (Lettres, Langues, Linguistique et Arts), mais la poursuite en doctorat demeure nulle sur les cinq dernières années, d'après les chiffres fournis. » (p2)*

Pour le cas de l'Université Lumière Lyon 2, la demande d'un dossier très axé sur le PP filtre des étudiants très intéressés par l'entreprise et non pas par la recherche. Autrement dit, les étudiants qui sont acceptés dans ce master le sont sur un profil vraiment professionnel, ce qui explique l'absence de poursuite en doctorat. En revanche, les journées sont bien en liaison avec la recherche socioéconomique des aires géographiques du master.

** « Volume horaire des cours de langues (autres que l'anglais) insuffisant, à Lyon 2 et St-Étienne. » (p4)*

Les enseignants intervenant dans le Master CILA de l'Université Lumière Lyon 2, sont parfaitement conscients de cette insuffisance mais ce sont les restrictions budgétaires qui imposent ce taux horaire médiocre. L'université ne permet pas d'augmenter le volume horaire car une heure supplémentaire de langue B représente 6h (étant donné qu'il y a 6 langues B dans la formation).

• Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

** « Le recrutement de la mention LLCER est essentiellement local et régional, mais certains parcours, en particulier ceux de l'ENS ou certaines spécialités de langues plus rares, ont un recrutement national, voire international (pour l'ENS). » (p2)*

L'Université Lumière Lyon 2 est aussi présent à l'international car l'université reçoit des étudiants de Séville et de Mexico.

** « La formation bénéficie d'un grand nombre de contacts avec l'environnement socioéconomique et culturel local, national et international par le biais de partenariats avec des institutions comme la Villa Gillet à Lyon, l'Institut Goethe, le centre Marc Bloch de Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore l'association Espaces Latinos. » (p2)*

On peut ajouter aussi l'Instituto Cervantes de Lyon et la Villa Hispánica.

** « L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master. » (p3)*

Les enseignements ont été déplacés en semestre 3 pour permettre des mobilités, des expériences professionnelles individuelles et la rédaction scrupuleuse d'un mémoire de longue haleine avec contacts maintenus avec le/a directeur/trice de recherche. Reste en outre en semestre 4 l'insertion professionnelle Cap avenir ; les rdv téléphoniques ou skype ou visio sont très réguliers entre les directeurs de recherche et les étudiants faisant leur mémoire.

De plus, en fin de cycle, le « Parcours personnalisé » de deuxième année de master en études lusophones permet aux étudiant.es, en fonction de leur projet personnel et de leur travail de recherche, d'acquérir des compétences additionnelles, en assistant, par exemple, à un séminaire dans une autre spécialité ou à des conférences. Il leur permet donc de mieux construire leur parcours de recherche, de formation et d'insertion et vise à reconnaître leur engagement. Le « Parcours personnalisé » n'est validé qu'en fin d'année sur présentation d'un compte rendu d'activités.

** Le conseil de perfectionnement et le jury commun de la mention* ont été abordés par les responsables de la mention des différents sites (réunions effectuées) mais un cadre et un soutien administratif plus poussés seraient nécessaires pour de véritables résultats. D'autre part, les jurys sur chaque site semblent amplement suffisants pour éviter des délais inutiles pour promulguer les résultats au regard de la difficulté à rassembler l'ensemble des membres de jury concernés dans le cadre d'un calendrier de fin d'année universitaire très contraint. Un échange au sujet des résultats des jurys semblerait suffisant au regard de ces décisions ne donnant pas particulièrement lieu à des débats contradictoires, en particulier parce qu'il y a peu de mobilité effective entre les sites pour des choix de séminaires.

** « Les parcours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 connaissent une baisse significative de leurs effectifs (entre 15 et 20 %), mais une amélioration du taux de réussite. Le pourcentage d'étudiants étrangers est en légère baisse (passant de 27,60 % en 2016 à 23,30 % en 2018). » (p4)*

La baisse s'explique par le fait que les meilleurs étudiants vont en master MEEF pour passer les concours. Le pourcentage d'étudiants étrangers en légère baisse ne s'applique pas au parcours Etudes hispaniques.

** « Les très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et la relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours. » (p5)*

Il faudrait nuancer davantage car ce point faible mis en avant par le rapport ne concerne pas le parcours Etudes hispaniques de l'Université Lumière Lyon 2. Par ailleurs, le déclin de l'étude des langues autres que l'anglais est un

phénomène national, lié à des politiques d'éducatons, et il est essentiel que des universités préservent ces filières menacées.

** « Toutefois, la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. » (p5)*

Les candidatures d'étudiants étrangers au Master LLCER restent très nombreuses du fait de leur accès facile par voie électronique par la biais d' « Etudes en France » mais le taux de réussite de ces étudiants qui choisissent la France pour des études de langues autres que le français reste faible aussi le recrutement se doit d'être sévère pour ne pas engager des candidats sur des parcours difficiles entraînant de nombreux échecs au regard des spécificités de leur formation initiale et des coûts très onéreux pour la plupart d'entre eux.

** « Par ailleurs, l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger. » (p5)*

L'idée d'effectuer le stage à l'étranger est très intéressante ; il faudra étudier la faisabilité de cette suggestion.

● Master Lettres

Les membres du comité de pilotage du master co-accrédité mention Lettres modernes souhaitent apporter quelques commentaires et remarques au rapport de l'Hcéres. Elles concernent essentiellement le rôle du conseil de perfectionnement. S'il est possible qu'une formulation trop lapidaire de la part des auteurs de l'autoévaluation ait donné le sentiment que peu de leçons aient été tirées du fonctionnement de cet outil de pilotage qu'est le conseil de perfectionnement, la réalité nous semble fort différente. Un nombre important de représentants de chaque établissement et de chaque parcours se trouvaient régulièrement réunis (entre 20 et 30) et, dans le respect des maquettes existantes, chaque établissement a pu réguler certains de ses parcours à l'écoute des usagers (étudiants, professionnels, extérieurs, EC). Nous donnons plus loin un certain nombre d'exemples concrets.

** p. 1 : dans « Présentation de la formation » § 3*

Les sites où les cours sont dispensés sont les sites des universités.

Le recrutement dans chaque parcours du Master Lettres s'effectue sur dossier par une commission de recrutement.

** p. 2 dans « Positionnement dans l'environnement », lignes 15-16 : « Les étudiants sont en outre invités (apparemment sans obligation) à fréquenter les séminaires, journées d'études et colloques des laboratoires » et ligne 16-17 : « À Lyon 3 [...], la possibilité est offerte de valider des activités de recherche. »*

À Lyon 2, Lyon 3, ENS et UJM, les étudiants ont obligation d'assister à ces séminaires, journées d'études et colloques des laboratoires : ils rédigent un compte rendu dont la note entre dans la validation du Master. Il ne s'agit pas d'une « possibilité offerte », mais d'une obligation.

** p. 2 : dans « Organisation pédagogique », ligne 6 : « on ne possède pas les maquettes de tous les établissements. »*

Les maquettes ont été fournies en annexes au moment de la remontée des auto-évaluations et sont toutes disponibles sur les sites des universités et Ecole concernés.

** p. 3 : dans « Organisation pédagogique », ligne 18 : « Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire Lettres/Humanités numériques. »* À Lyon 3, le choix a été fait de la création d'un Master distinct du Master Lettres, le Master « Humanités numériques », entièrement conçu autour de ces nouvelles technologies.

** p. 3 : dans « Pilotage », lignes 9-11 : « conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. »*

Bien au contraire, le conseil de perfectionnement permet l'amélioration constante de la formation grâce à la prise en compte des remarques formulées par les étudiants. Concrètement, à Lyon 3, il a permis l'annualisation de certaines matières du tronc commun ou des options, matières que les étudiants jugeaient nécessaire de travailler pendant l'ensemble de leur année, et non sur un seul semestre. Concrètement encore à l'Université Lumière Lyon 2, en 2019-20, les remarques des délégués étudiants ont permis de modifier des coefficients du parcours 2 ainsi que, pour le parcours Lettres et entreprise (LARP), de renforcer pour l'actuelle année en cours, la professionnalisation en M1 (partenariat renforcé avec Villa Gillet, atelier de programmation). Pour l'UJM, le conseil a été, par exemple, le lieu de débats fructueux sur l'ajustement de l'expérience professionnelle et des stages introduits en master 1 : nature, durée, périodisation...

** p. 3 : dans « Pilotage », ligne 12 : « l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions. »*

A titre d'exemple, à Lyon 3, l'évaluation des enseignements est institutionnalisée et le « Pôle de réussite » lui est consacré. Tous les étudiants peuvent accéder en ligne aux questionnaires : <https://pole-reussite.univ-lyon3.fr/eval>

Il en va de même pour les autres établissements, ENS, UJM et Université Lumière Lyon 2 sous des formes et à des degrés différents.

** p. 4 : dans « Résultats constatés », lignes 8-9 « On est plus surpris de constater qu'un parcours Etudes françaises polyvalentes, inconnu du dossier d'évaluation, n'a d'inscrits qu'en M2. »*

Il n'y a pas de parcours LMI à Lyon 3, mais un parcours « Études Françaises Polyvalentes » qui n'existe qu'au niveau du M2 car il est destiné à des étudiants ayant validé un Master 1 dans leur pays d'origine.

** p. 4 : Le parcours « Lettres et Arts » de l'UJM* est entièrement mutualisé avec le master Lettres et le master Arts. Il a été ouvert à titre expérimental en prolongement de la licence Lettres et Arts et doit évoluer vers une formation à professionnalisation plus immédiate, en partenariat avec les Écoles d'art et les institutions culturelles du territoire.

• Master Mode

Le pilotage de la formation est actuellement encadré selon trois modalités : un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, une commission pédagogique qui se réunit à la fin de chaque semestre, au moment de la sélection des candidats au Master et à la rentrée. Enfin, des points réguliers sont faits en cours par les responsables d'années avec les étudiant.es afin d'avoir leur ressenti quant aux contenus des cours.

Il n'y a cependant pas d'évaluations écrites formalisés des enseignements, ni dans le master ni dans l'UFR dont il dépend. Il sera effectivement nécessaire de mettre en place ce type de bilan dans le cadre de la prochaine maquette.

Le Master propose un suivi des diplômés, qui n'est pas formalisé sous forme d'une enquête quantitative d'insertion comme cela peut être fait par l'université, mais d'un annuaire des diplômés réalisé chaque année par la mention. Ce travail permet de connaître les domaines d'insertions de nos diplômés et de garder un contact étroit avec eux, renforcé par la gestion d'un compte LinkedIn, Facebook et Twitter sur lesquels nous échangeons avec nos diplômés et nos étudiants en cours de formation sur les actualités des uns et des autres.

Par ailleurs, une association des diplômés de la Mention a été créée en 2018 afin de formaliser davantage ces relations, et l'équipe pédagogique organise régulièrement avec les étudiants des événements (intitulés « rencontres professionnelles ») auxquels sont conviés les anciens diplômés, afin de partager leur parcours, leur retour sur expérience et créer des contacts entre les anciens étudiants et les promotions en cours, ceci favorisant la recherche de stage et le développement de leur futur réseau professionnel.

L'évaluation indique que la formation ne propose que peu d'enseignements consacrés aux problématiques liés aux technologies de l'information et de la communication. Or, de nombreux cours abordent ce domaine soit en l'affichant clairement dans leur intitulé (TIC, Webmarketing), soit de manière transversale dans les contenus puisque justement ces problématiques sont désormais intrinsèques au domaine qui touche à la Mode, à la communication et au marketing (Stratégies de communication, Prospectives de Mode, Stratégies et tendances des marques de mode, théories de la communication). Par ailleurs, les projets professionnels auxquels participent l'ensemble de nos étudiant.es les amènent à se familiariser à ces problématiques (par ex. : projet communication numérique de la filière Mode).

Enfin, si le souhait de renforcer la professionnalisation de nos étudiant.es se traduit notamment par une réflexion autour de la mise en place de l'alternance, nos étudiant.es sont d'ores et déjà en contact étroit avec les professionnels du secteur tout au long des deux années de formation, par la tenue d'événements mettant en lien professionnel.les et étudiant.es (Café de la Mode, Conférences, rencontres professionnelles), ainsi que les projets tuteurés, qui mettent les étudiants dans des situations professionnelles concrètes, durant lesquelles ils réalisent des projets et délivrent des rendus pouvant figurer dans leur curriculum vitae car ils ont été commandités par des professionnels de la mode et de la communication (par exemple des entreprises de Mode, des médias, des institutions telles que le Musée des Tissus, ou des organisations professionnelles telles que le Village des Créateurs...). Enfin, le stage est obligatoire en Master 2 (d'une durée minimale de 3 mois, pouvant aller jusqu'à 6 mois - et beaucoup d'étudiants choisissent d'effectuer un stage de longue durée, donc 6 mois). Il est par ailleurs possible pour les étudiant.es qui le souhaitent d'effectuer un stage en Master 1, et de fait chaque année un certain nombre d'étudiants du Master 1 effectuent un stage.

● Master Musicologie

Concernant le parcours MFA :

** Le rapport pointe, dans le MFA, un parcours « qui ne se différencie pas, dans l'approche périodique, d'un parcours de licence. » (p. 1), formulation reprise dans la conclusion.*

Sans doute notre dossier a-t-il manqué de clarté ou de précision sur ce point. Il faut souligner qu'au sein de la maquette actuelle du parcours MFA, les unités d'enseignement ménageant des distinctions séculaires ne représentent tout d'abord que 10 ECTS sur 60 ECTS en M1, et 10 ECTS sur 60 en M2 (soit 17% du total seulement). Ensuite, il ne s'agit pas de cours de type licence, mais d'« enseignements de spécialité », que les étudiants ne suivent pas intégralement, mais parmi lesquels les étudiants choisissent ceux qui peuvent résonner avec les thématiques de leurs mémoires. Ces unités d'enseignement fonctionnent enfin selon le principe du séminaire, profondément étranger à la pédagogie de licence, au cours duquel les enseignants-chercheurs adossent les contenus d'enseignement à leurs propres travaux de recherche et/ou aux activités des deux centres de recherche auxquels ils appartiennent (IHRHIM – UMR 5317 et Passages XX-XXI). L'approche périodique pourra peut-être être repensée dans la prochaine accréditation, mais elle relève actuellement de l'approfondissement disciplinaire et ne consiste pas en cours d'histoire de la musique systématiques à la façon de la licence.

Concernant le parcours MAAAV :

** Une remarque nous semble inexacte au 2e paragraphe de la page 1 (chapitre « Finalité ») : « Le parcours MAAAV accorde, quant à lui, une très large place au cinéma au détriment des autres « arts visuels » mis en avant par l'intitulé de la formation. »*

En effet, si le cinéma (sous toutes ses formes : films d'animation, prise de vue réelle, documentaire) représente un socle important des activités liées au master, les autres rubriques concernant les « arts visuels » font partie intégrante de la formation, notamment au moment des stages de tous nos étudiants :

- Musique pour le jeu vidéo : plusieurs dizaines de projets sont créés chaque année en lien avec nos écoles partenaires ; et plus d'une dizaine de nos anciens étudiants travaillent dans le monde de la musique pour le jeu vidéo : Ubisoft, et studios indépendants en France et au Québec notamment.

- Musique pour le théâtre : plusieurs anciens étudiants compositeurs travaillent de manière exclusive pour le théâtre (en troupe ou en indépendant), et plusieurs étudiants chaque année travaillent dans le cadre de projets de stages avec des troupes de comédiens (amateurs ou professionnels).

- Musique pour la danse : plusieurs étudiants chaque année travaillent dans le cadre de projets de stages avec des compagnies de danse (amateurs ou professionnels).

- Musique pour la publicité : plusieurs étudiants, actuels et anciens travaillent régulièrement dans le monde de la publicité : musique et habillage sonore (travaux professionnels).

- Musique pour le web : plusieurs étudiants chaque année mettent en musique des projets liés au web (webséries, habillage de sites web, publicités, etc.)

De plus nous avons initié un projet très innovant depuis 13 ans avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon : « des compositeurs s'invitent au Musée ». Ce projet est inclus dans la maquette de 1ère année du parcours MAAAV. Les compositions musicales individuelles sont créées en regard sur les œuvres d'art du Musée par des ensembles de musiciens en direct, recrutés par les étudiants. Ce projet démarre en septembre de l'année en cours avec le choix d'une œuvre par l'étudiant, au sein du musée (en lien avec deux responsables de ce musée qui leur fournissent des éléments sur la genèse de l'œuvre et la démarche de l'artiste peintre ou sculpteur). Un jury valide les projets à mi-parcours : l'étudiant défend son point de vue musical en regard sur l'œuvre et présente une maquette musicale ainsi qu'un argumentaire au jury. La création publique des œuvres a lieu in situ entre février et avril de l'année en cours. Pour information l'édition 2020 (le 15 février dernier) a attiré 1100 visiteurs au Musée des Beaux-Arts de Lyon. Les 16 compositions musicales des étudiants de master 1 ont été interprétées par 98 chanteurs et instrumentistes

professionnels et amateurs de très bons niveaux (étudiants du CNSMD de Lyon, CRR de Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy, ENM de Villeurbanne, Université Lumière Lyon 2), chœurs constitués etc.

** Enfin la conclusion évoque (p. 3) une « carence d'enseignements disciplinaires spécifiques dans les parcours Musiques appliquées aux arts visuels. »*

Nous ne comprenons pas cette remarque, dans la mesure où quasiment tous les cours sont spécifiques. Les voici :

- Composition musicale (instrumentale et vocale) destinée à l'image (32h en M1, 32h en M2)
- MAO : maniement des instruments virtuels – création de maquettes audio (28h M1, 20h M2)
- Mixage et prise de son (12h en M1)
- Techniques diverses liées à la vidéo (12h en M1, 12h en M2)
- Musique électronique et sound design (12h en M1, 12h en M2)
- Histoire du son au cinéma et histoire du cinéma (analyse filmique 31,5h en M1, histoire du cinéma 21h en M2)

- **Master Sciences du langage**

Avant tout, toute l'équipe pédagogique tient à remercier les évaluateurs pour leur appréciation positive et souvent laudative mais aussi pour leurs commentaires et recommandations constructifs et utiles pour notre réflexion en vue du perfectionnement du Master SDL de l'Université Lumière Lyon 2.

L'équipe saisit l'occasion qui lui est donnée pour brièvement réagir par rapport à l'un des deux points faibles principaux cités, que voici :

* « *La spécialisation qui n'est pas toujours progressive.* »

Un examen attentif des contenus de cours (en annexe du RAE) fait apparaître que les enseignements de spécialisation proposés sont bien progressifs. On peut distinguer deux cas de figure : 1) des cours caractérisés par une extension, un élargissement (notamment pour les cours (ou parties de cours) de *Description et typologie des langues* (avec en M1 la description phonologique et en M2 la description morphosyntaxique) et 2) des cours (ou parties de cours) de M2 (*Psycholinguistique, Langues en action et en interaction, Polysémiotique*) qui s'appuient sur les acquis des cours de même thématique de M1 et qui en sont des approfondissements et des développements progressifs.

• Master Traduction et interprétation

Observations concernant le parcours TCJ de l'Université Lyon 3

** « Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants bénéficient chaque année de ces doubles-diplômes, qui constituent un atout indéniable de la formation. »*

Chaque DD est ouvert à 5 étudiants français et 5 étudiants étrangers (conformément aux conventions respectives). En moyenne, 3 étudiants partent chaque année pour Monash (Australie) et 2 pour Alicante (Espagne).

** « Aucune participation à des réseaux de masters de traduction n'est mentionnée. »*

Le Master TCJ de Lyon 3 est membre de l'AFFUMT.

** « Il conviendrait de mettre en place ou de mieux valoriser des pratiques d'enseignement innovantes dans ce cadre (simulations professionnelles, jeux sérieux, etc.) »*

Ces mises en situation ont lieu dans les cours de « métiers de la traduction » ou « gestion de projets » intégrés à la maquette, par exemple...

** « Au niveau des certifications professionnelles, on remarque qu'à Lyon 3, via le programme de double-diplôme avec Monash University, une certification professionnelle australienne est proposée aux étudiants pour leur permettre d'être compétitifs sur ce marché. »*

Nous avons appris à l'automne 2019 qu'elle n'était plus intégrée à la formation à Monash mais qu'elle était désormais payante (et très onéreuse pour les étudiants).

Observations concernant les parcours LAT, CISS, TLEC et SIMILTRA de l'Université Lumière Lyon 2

Aucune

Observations concernant le parcours MRT de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Aucune

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.Hcéres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)